
Nous vous remercions d'avoir choisi SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Nous espérons que nos produits et nos services illumineront votre quotidien !

Veillez prendre le temps de lire et de comprendre le présent Manuel ainsi que les autres documents qui l'accompagnent. Ainsi, vous vous familiariserez avec le véhicule et votre expérience de conduite sera synonyme de confort, sécurité et économies.

Le présent Manuel du conducteur vous fournira les renseignements dont vous avez besoin pour vous familiariser avec votre véhicule, le conduire, exécuter les contrôles de l'entretien régulier, et savoir quoi faire en cas d'urgence.

Il contient les informations les plus récentes disponibles au moment de l'impression. Toutes les modifications, interprétations et explications devront être communiquées. Étant donné que les produits seront mis à niveau ou régulièrement modifiés de quelque façon que ce soit, l'entreprise se réserve le droit d'appliquer les modifications mentionnées aux présentes sans préavis une fois le Manuel imprimé et publié. Elle n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

Il est indispensable que le présent Manuel accompagne votre véhicule. En cas de vente, le présent Manuel doit impérativement être remis au nouveau propriétaire.

Annonce spéciale

Le Manuel du conducteur et le Manuel de garantie et d'entretien définissent les droits et les obligations qui incombent à l'entreprise et à l'utilisateur, conformément à l'accord conclu, en ce qui concerne la garantie de qualité et le service après-vente. Veillez à lire attentivement le Manuel du conducteur ainsi que le Manuel de garantie et d'entretien avant d'utiliser le produit. En cas de dommages provoqués par un usage abusif, une négligence, un fonctionnement inadapté ou une réparation non autorisée, l'utilisateur ne sera en aucun cas en droit de demander un remboursement. Toute demande soumise en vertu de la garantie sera refusée par le Concessionnaire de SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd (ci-après dénommé « Concessionnaire »).

La reproduction non autorisée du présent Manuel, qu'elle soit électronique, physique, ou de tout autre type, ainsi que le stockage du Manuel dans un système d'interrogation, sous quelque forme ou type que ce soit, doivent être interdits.

Nous vous souhaitons une conduite des plus agréables !

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Adresse : #2500, Jun Gong Road, Yang Pu District, Shanghai ; code postal : 200438

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd se réserve le droit d'interpréter le présent Manuel

Table des matières

Préface	1	Sièges	21
Introduction	1	Réglage des sièges du conducteur et du passager avant.....	21
À propos du présent Manuel.....	1	Réglage du siège de passager arrière.....	25
Renseignements fournis à titre indicatif.....	1	Appui-tête	27
Précautions	3	Système de retenue de l'occupant	28
Substances dangereuses	3	Position d'assise correcte	28
Enfants/animaux domestiques.....	3	Ceintures de sécurité.....	28
Sécurité individuelle.....	3	Airbag(s)	32
Identification du véhicule	4	Inspection de l'airbag.....	34
Numéro d'identification du véhicule (NIV).....	4	Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule).....	36
Numéro du moteur.....	4	Instruments et commandes	38
Plaque de NIV.....	5	Groupe d'instruments	39
Clés	8	Tachymètre	40
Clé ordinaire	9	Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur ...	40
Télécommande	9	Indicateur de vitesse.....	40
Extension/rétraction de la clé mécanique de la télécommande		Jauge de carburant.....	40
(« clé mécanique » en version abrégée)	9	Centre des messages	41
Remplacement de la pile d'une télécommande.....	10	Type 1	41
Serrures de portes	12	Type 2	43
Protection de votre véhicule contre le vol.....	12	Messages d'alarme.....	45
Système de verrouillage centralisé des portes	12	Rappels de l'interface de service.....	47
Porte(s) de chargement latérale(s).....	16	Moniteur de pression des pneus.....	48
Porte arrière	17	Témoins d'avertissement et indicateurs	48
Déverrouillage/ouverture des portes depuis l'extérieur		Indicateur de direction	48
du véhicule.....	17	Indicateur de feux de route	48
Fermeture/verrouillage des portes depuis l'extérieur		Indicateur d'antibrouillards avant.....	48
du véhicule.....	18	Indicateur d'antibrouillards arrière	48
Vitres	19	Indicateur de feux de position.....	49
Vitres électriques	19	Témoin d'avertissement du système antidémarrage du moteur...49	
Vitres coulissantes latérales	20	Témoin d'avertissement antivol	49

Table des matières

Témoin d'avertissement du moniteur de pression des pneus	49	Témoin d'avertissement d'alerte de collision frontale (FCW)/ de freinage d'urgence autonome (AEB)	55
Témoin d'avertissement de niveau d'eau du filtre à carburant	49	Témoin d'avertissement de détection de sortie de voie.....	55
Indicateur de bougie de préchauffage	49	Témoin d'avertissement 120 km/h.....	55
Témoin d'avertissement de défaillance du moteur	50	Indicateur du système de démarrage/arrêt automatique	56
Témoin d'anomalie des émissions.....	50	Indicateur de rappel de prochain entretien du véhicule	56
Témoin d'avertissement du filtre à particules diesel (FPD)	50	Indicateur eco	56
Témoin d'avertissement de pression d'huile.....	50	Indicateur ECO	56
Témoin d'avertissement de batterie déchargée.....	51	Indicateur PWR.....	56
Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur	51	Commandes du groupe d'instruments.....	57
Témoin d'avertissement de niveau de carburant bas	51	Commande de mise à niveau des phares	57
Témoin d'avertissement du niveau d'urée	51	Commande d'éclairage de groupe d'instruments	57
Indicateur de niveau d'urée	52	Commande de chauffage de stationnement.....	58
Témoin d'avertissement du niveau d'urée	52	Commande d'alarme de secours.....	58
Témoin d'avertissement d'airbag.....	52	Commande de feux de détresse.....	59
Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité	52	Bloc de commandes central	59
Témoin d'avertissement du système de freinage	53	Commandes de la colonne de direction et au volant.....	61
Indicateur du programme de stabilisation électronique (ESP).....	53	Contacteur d'allumage et verrouillage de direction.....	62
Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP).....	53	Levier de commande combinée des feux et des clignotants	62
Témoin d'avertissement de l'ABS (système de freinage antiblocage)	53	Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace	65
Témoin d'anomalie du système EPS (servodirection électrique) ..	54	Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments	67
Indicateur de marchepied latéral électrique.....	54	Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth et de personnalisation.....	69
Témoin d'avertissement de porte ouverte	54	Avertisseur sonore	70
Indicateur du régulateur de vitesse.....	54	Réglage du volant.....	71
Indicateur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).....	54	Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)	72
Indicateur de véhicule à l'avant	55	Ventilation avant	72
Indicateur de distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif.....	55	Ventilation arrière.....	74
		Panneau de commande de climatisation avant manuelle	74

Table des matières

Panneau de commande de climatisation avant/arrière manuelle ...	76	Dépannage général	105
Conseils d'utilisation de la climatisation	79	Autoradio MP5+	107
Rétroviseurs	79	Précautions avant utilisation	107
Rétroviseurs extérieurs - réglage manuel	80	Commande du système de divertissement	108
Rétroviseurs repliables	81	Présentation et utilisation des principales fonctions de l'interface	108
Rétroviseur intérieur	81	Démarrage et conduite du véhicule	112
Équipement intérieur	82	Contacteur d'allumage	112
Lampe de courtoisie au pavillon	82	Démarrage avec une clé	112
Lampe de marchepied	83	Démarrage sans clé	113
Cendrier	83	Système de démarrage sans clé	115
Allume-cigare	84	Déverrouillage sans clé	115
Ports USB	84	Verrouillage sans clé	115
Porte-gobelets	85	Démarrage sans clé	116
Boîte à gants	86	Démarrage de secours	116
Rangement au pavillon	87	Démarrage et arrêt d'urgence	117
Pare-soleil	87	Système antidémarrage du moteur	118
Étui à lunettes	88	Clé	118
Extincteur	88	Activation/désactivation	118
Outils du véhicule	90	Démarrage/arrêt du moteur	118
Cale de stationnement	91	Démarrage	118
Marteau d'alarme/de sécurité	92	Réchauffement	119
Marchepied latéral électrique	94	Mode Auto-protection	119
Autoradio MP3+	95	Arrêt	120
Description des fonctions du tableau de bord	95	Système de démarrage/arrêt automatique	120
Réglage audio	96	Conditions de service de base	120
Réception de la radio	97	Arrêt et démarrage du moteur	121
Lecture en mode USB	98	Remarque	122
Bluetooth	100	Conduite	123
Interface entrée AUX	104	Rodage de véhicule neuf	123
Volume de l'avertisseur de marche arrière	104		

Table des matières

Conduite	123	Système d'aide au stationnement.....	147
Conduite	124	Capteur de stationnement	147
Bretelles et ferries	124	Capteurs avant et arrière	148
Convertisseur catalytique.....	125	Caméra de stationnement	151
Carburant.....	129	Système d'aide à la conduite.....	152
Appoint en carburant	129	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	156
Bouchon du réservoir de carburant	130	Alerte de collision frontale (FCW)/Freinage d'urgence	
Économies de carburant.....	130	autonome (AEB)	165
Précautions par temps froid.....	131	Détection de sortie de voie (LDW).....	172
Urée.....	132	Système de détection de l'angle mort (BSD).....	174
Appoint en urée	132	Système d'aide au changement de voie (LCA)	175
Boîte de vitesses manuelle.....	133	Système d'alerte de trafic transversal (RCTA).....	176
Changement de rapport.....	133	Pneus	177
Boîte de vitesses automatique à 6 rapports (BVA6).....	134	Pneus d'hiver	178
Fonctionnement	134	Chaînes antidérapantes.....	179
Rapports	135	Chargement.....	179
Déverrouillage manuel du rapport P (Stationnement).....	136	Transport de charge.....	179
Servodirection.....	136	Charges dangereuses	179
Servodirection électrique-hydraulique	136	Retenue de charge	180
Servodirection électrique	137	Tractage d'une remorque.....	181
Système de freinage.....	138	Instructions relatives au tractage d'une remorque.....	181
Frein de service	138	Poids remorqué recommandé	183
ABS (système de freinage antiblocage)	139	Installation du dispositif de remorquage	184
Programme de stabilisation électronique (ESP)	141	Entretien	185
Frein de stationnement	142	Feux de détresse	188
Témoin d'avertissement.....	144	Triangle de signalisation.....	188
Régulateur de vitesse.....	144	Trousse de premiers secours.....	189
Réglages du régulateur de vitesse	145	Démarrage d'appoint.....	189
Désactivation du régulateur de vitesse	146	Débranchement de la batterie	189
Effacement de la vitesse en mémoire.....	146		

Table des matières

Démarrage d'appoint.....	190	Consommation d'huile moteur	222
Remplacement d'une roue.....	191	Liquide de refroidissement.....	222
Cric	191	Inspection et appoint.....	223
Roue de secours.....	192	Liquide de frein	224
Remplacement d'une roue.....	195	Inspection et appoint.....	225
Remorquage du véhicule.....	201	Liquide de servodirection	225
Attelage de remorque	201	Inspection et appoint.....	225
Remorquage.....	202	Liquide lave-glace.....	226
Purge du filtre à carburant.....	203	Inspection et appoint.....	226
Remplacement de fusible	204	Gicleur de lave-glace.....	227
Boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur.....	204	Réglage et nettoyage.....	227
Boîte à fusibles du compartiment moteur	207	Balais d'essuie-glace	227
Boîte à fusibles de batterie	210	Inspection	227
Remplacement de fusible	211	Remplacement.....	228
Remplacement des ampoules	211	Entretien et service	228
Spécifications des ampoules	212	Ceinture de sécurité	228
Remplacement d'ampoule	212	Inspection	228
Sécurité.....	214	Entretien et service	229
Entretien périodique.....	215	Batterie	229
Contrôles à réaliser par le propriétaire.....	216	Durée d'entreposage du véhicule	231
Contrôles quotidiens	216	Utilisation en hiver	231
Contrôles hebdomadaires ou à effectuer avant un long trajet	216	Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol... 232	
Utilisation dans des conditions difficiles.....	216	Dépose de la batterie.....	233
Compartiment avant.....	217	Remplacement de la batterie.....	233
Capot moteur	218	Installation de la batterie	234
Ouverture du capot	218	Pneus	234
Fermeture du capot	219	Pression des pneus	234
Huile moteur.....	220	Indicateur d'usure	235
Inspection et appoint.....	220		

Table des matières

Entretien supplémentaire.....	236
Nettoyage du véhicule	236
Nettoyage des dépôts de carbone sur le moteur	237
Traitement anticorrosion du dessous de la carrosserie	237
Sièges et garniture.....	237
Joints d'étanchéité des portes	237
Vitres des fenêtres	237
Principaux paramètres de dimensions du véhicule	240
Paramètres de poids du véhicule.....	241
Paramètres de performances du véhicule	242
Principaux paramètres du moteur	243
Paramètres du système de freinage de service	244
Liquides recommandés.....	245
Roues et pneus	247
Paramètres de géométrie des roues.....	248



Préface

Introduction

À propos du présent Manuel

Le présent Manuel s'applique aux versions fourgon grand volume, fourgon standard et châssis-cabine du modèle V90.

Mise en garde

Les renseignements contenus dans le présent Manuel concernent plusieurs options et variantes de modèle. Par conséquent, certains des composants mentionnés dans ce document peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule.

Ce produit automobile est conforme aux normes d'entreprise Q31/0110000019C007 et Q31/0110000019C009.

Les dessins contenus dans le présent Manuel sont des illustrations fournies à titre de référence uniquement.

Renseignements fournis à titre indicatif

Avertissement

 Ce symbole indique que, afin d'éviter tout risque de blessure corporelle ou de blessure aux tiers, les procédures pertinentes doivent être suivies à la lettre et avec précision.

Mise en garde

Mise en garde

Les procédures pertinentes doivent être suivies afin d'éviter tout risque d'endommagement du véhicule.

Préface

Remarque

Remarque : Description claire utile pour le lecteur.

Protection de l'environnement



Tout un chacun a l'obligation de protéger l'environnement. Ce symbole a pour vocation de vous rappeler de prêter attention à la protection de l'environnement.

Flèches



Désigne l'objet décrit.



Désigne son sens de déplacement.

Référence

Le titre de la « section » fait référence au contenu.

Préface

Précautions

Substances dangereuses

 De nombreux liquides et autres substances utilisés sur les véhicules automobiles sont toxiques et ne doivent en aucun cas être en contact avec l'organisme. Dans la mesure du possible, ils doivent être tenus à distance des plaies ouvertes.

Ces substances incluent notamment l'électrolyte d'accumulateur, le liquide de refroidissement, le liquide de frein, le liquide de servodirection, le carburant, le liquide lave-glace, les lubrifiants, le frigorigène et divers adhésifs. Lisez toujours attentivement les instructions qui figurent sur les étiquettes ou les composants et suivez-les à la lettre. Ces instructions sont fournies afin de préserver votre santé et votre sécurité personnelle. Veuillez y prêter une attention particulière.

À des fins de sécurité, respectez les instructions contenues dans le présent Manuel.

Enfants/animaux domestiques

 Des accidents et des blessures peuvent découler de l'actionnement des commandes et des commutateurs de votre véhicule ou de l'utilisation de l'équipement ou des objets transportés dans ce dernier à des fins de divertissement par des enfants ou des animaux domestiques laissés sans surveillance.

Afin d'éviter tout accident ou toute blessure corporelle causé(e) par un enfant ou un animal domestique, ne les laissez pas à l'intérieur du véhicule sans la supervision d'un adulte. De plus, ils risquent de s'asphyxier par temps chaud.

Sécurité individuelle

 Tous les sièges de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité afin de limiter les risques de blessure corporelle en cas d'accident. Tous les occupants doivent porter une ceinture de sécurité. De plus, un système de retenue supplémentaire (SRS) est équipé pour offrir une protection complémentaire au conducteur et aux passagers avant. Il comprend des airbags et des ceintures de sécurité.

Reportez-vous à « Système de retenue de l'occupant » dans la section « Avant de prendre le volant ». L'utilisation abusive d'un airbag peut engendrer une blessure.

Préface

Identification du véhicule

En cas de communication avec l'un de nos Concessionnaires, vous devez fournir le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Le numéro du moteur peut également être requis si le problème concerne de dernier.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (NIV) :

- Sur le longeron avant droit du véhicule, à proximité du support de fixation du pare-chocs avant (à l'emplacement du joint).
- Sur la plaque de NIV, du côté droit du montant milieu.
- Sur la plaque de recouvrement de la traverse inférieure du pare-brise, dans le coin inférieur gauche du pare-brise, à travers lequel le NIV peut facilement être lu.
- Entre les charnières de la porte avant droite (selon équipement).
- Sur l'aile droite (selon équipement).
- Sur le panneau interne du capot (selon équipement).
- Sous la moulure de moquette arrière droite (selon équipement).
- Sur la paroi intérieure gauche de la boîte à gants (selon équipement).
- Dans l'espace de chargement arrière, entre la charnière supérieure droite de la porte arrière et la butée (selon équipement).
- Sur le corps de la transmission (selon équipement).

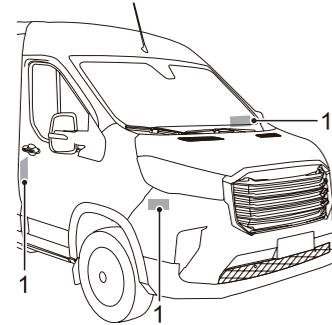
Ce véhicule est équipé d'un connecteur de diagnostic embarqué (OBD) situé sous le groupe d'instruments gauche.

4

Vous pouvez contacter l'un de nos Concessionnaires pour récupérer les renseignements relatifs au NIV au niveau du module de commande électronique à l'aide d'un équipement spécialement prévu à cet effet.

Numéro du moteur

Le numéro du moteur figure sur la base, à l'avant du bloc-cylindres, dans le compartiment moteur (du côté inférieur droit, depuis l'avant du véhicule).



1 Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Préface

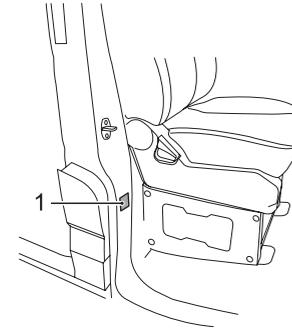
Plaque de NIV

La plaque de NIV peut comporter les informations suivantes.
Veuillez vous reporter au véhicule.

- NIV
- Marque
- Modèle
- Type de moteur
- Puissance nette maximale du moteur
- Cylindrée du moteur
- Masse totale admissible maximale
- Poids à vide du véhicule
- Nbre de places
- Date de fabrication
- Nom de l'usine de production
- Pays de fabrication

Emplacement de la plaque de NIV

La plaque de NIV (1) se trouve au niveau de la partie avant inférieure du montant milieu de droite.





Avant de prendre le volant

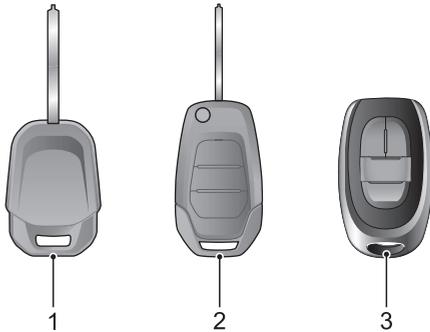
1

- ss Clés
 - ss Serrures de portes
 - ss Vitres
 - ss Sièges
 - ss Système de retenue de l'occupant
 - ss Instruments et commandes
 - ss Groupe d'instruments
 - ss Centre des messages
 - ss Témoins d'avertissement et indicateurs
 - ss Commandes de la colonne de direction et au volant
 - ss Réglage du volant
 - ss Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)
 - ss Rétroviseurs
 - ss Équipement intérieur
 - ss Marchepied latéral électrique
 - ss Autoradio MP3+
 - ss Autoradio MP5+
-

Avant de prendre le volant

Clés

Le véhicule est équipé d'une clé ordinaire et d'une télécommande ou de deux télécommandes avec système d'accès et de démarrage mains libres (ci-après dénommé PEPS - Passive Entry Passive Start).



- 1 Clé ordinaire
- 2 Télécommande
- 3 Télécommande avec système PEPS

Remarque : Si vous perdez une clé, communiquez son numéro, qui figure sur son étiquette en plastique, à l'un de nos Concessionnaires afin que ce dernier procède au remplacement. Nous vous recommandons de conserver l'étiquette attachée à la clé en lieu sûr.

Remarque : Dans un souci de sécurité, la clé a fait l'objet d'un codage électronique avec le système antidémarrage. Elle ne peut être utilisée qu'avec le système correspondant. Des procédures spéciales doivent être suivies pour fabriquer une clé identique à celle perdue. Une clé sans codage ne peut pas démarrer le véhicule, mais elle peut en verrouiller/déverrouiller les portes.

Avant de prendre le volant

Clé ordinaire

La clé ordinaire sert principalement à activer le système antidémarrage ainsi que les systèmes de démarrage. Elle peut également être utilisée pour verrouiller/déverrouiller la porte du conducteur. Pour en savoir plus sur l'utilisation de la clé ordinaire, reportez-vous à « Serrures de portes » et « Contacteur d'allumage et verrouillage de direction ».

Télécommande

La télécommande est le composant de commande du système de verrouillage centralisé des portes d'un véhicule. Elle peut être utilisée pour verrouiller/déverrouiller toutes les portes.

Remarque : La télécommande a fait l'objet d'un codage électronique avec le système de verrouillage/déverrouillage. Elle ne peut être utilisée qu'avec le système correspondant. Des procédures spéciales doivent être suivies pour fabriquer une télécommande identique à celle perdue. L'un de nos Concessionnaires se fera un plaisir de vous aider. Pour en savoir plus sur l'utilisation des télécommandes, reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section.

Mise en garde

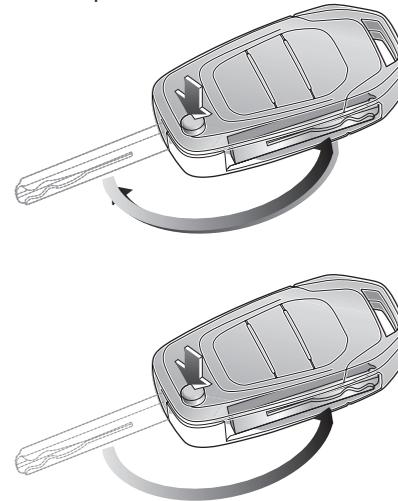
Le système antidémarrage peut accepter jusqu'à 8 clés codées (clés ordinaires et télécommandes comprises). Il peut accepter jusqu'à 4 clés codées lorsqu'il s'agit de télécommandes avec système PEPS.

Extension/rétraction de la clé mécanique de la télécommande (« clé mécanique » en version abrégée)

Clé mécanique

Appuyez sur le bouton de la télécommande pour déployer la clé mécanique dissimulée dans son corps.

Pour rétracter la clé mécanique, appuyez sur le bouton de la télécommande tout en faisant pivoter la clé mécanique dans son corps.

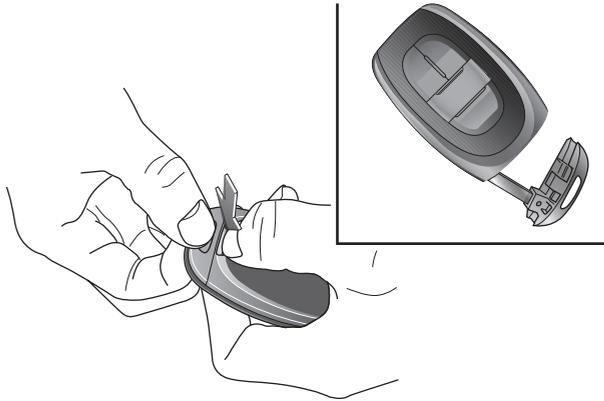


Avant de prendre le volant

Clé mécanique d'une télécommande avec système PEPS

Appuyez sur le bouton de la télécommande avec système PEPS et déployez la clé mécanique dissimulée dans son corps.

Pour rétracter la clé mécanique, insérez-la directement dans le corps de la télécommande avec système PEPS.



Remplacement de la pile d'une télécommande

! Les piles peuvent présenter un risque d'incendie, d'explosion et de brûlures. Ne les rechargez jamais. Mettez les piles usagées au rebut conformément aux directives en vigueur. Gardez les piles hors de portée des enfants.

Pour remplacer la pile, les procédures suivantes doivent être respectées :

Remplacement de la pile d'une télécommande

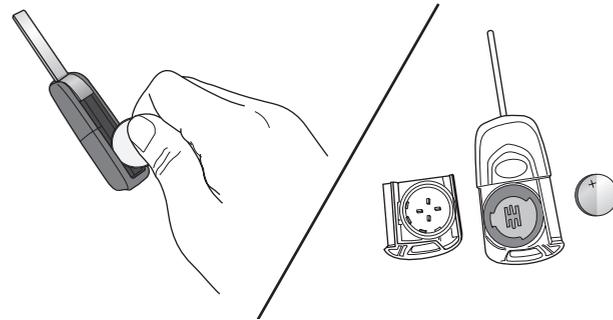
- 1 Déployez la clé mécanique ;
- 2 Soulevez le couvercle du compartiment des piles du corps de la clé ;
- 3 Retirez la pile usagée et installez-en une neuve.

Remarque : Il est recommandé d'utiliser une pile CR2032.

Mise en garde

Faites attention aux bornes positive et négative de la pile.

- 4 Installez ensuite le couvercle du compartiment des piles sur le corps de la clé.



Avant de prendre le volant

Remplacement de la pile d'une télécommande avec système PEPS

- 1 Appuyez sur le bouton de la télécommande avec système PEPS ;
- 2 Déployez la clé mécanique dissimulée dans le corps de la clé ;
- 3 Soulevez les panneaux supérieur et inférieur du corps et sortez du panneau inférieur la carte de circuits imprimés où se trouve la pile ;

Mise en garde

N'utilisez jamais d'outil métallique pour faire levier sur la carte de circuits imprimés.

- 4 Retirez la pile usagée et installez-en une neuve.

Remarque : Il est recommandé d'utiliser une pile CR2032.

Mise en garde

Faites attention aux bornes positive et négative de la pile.

- 5 Positionnez le support en plastique avec la pile dans le panneau inférieur du corps de la clé, puis installez la carte de circuits imprimés ;
- 6 Remettez en place les panneaux supérieur et inférieur du corps de la clé ;

Mise en garde

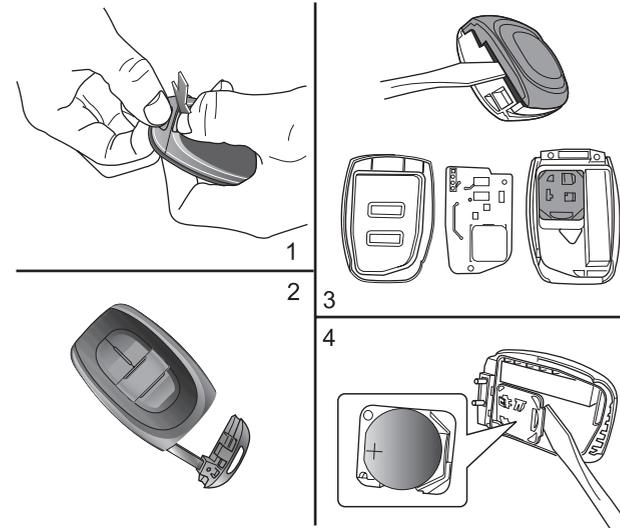
Prêtez une attention particulière aux cales étanches du panneau supérieur.

- 7 Rétractez la clé mécanique dans le corps de la clé.

Mise en garde

Le remplacement de la pile dans la télécommande avec système PEPS n'est pas aisé. Afin d'éviter tout endommagement de la clé dû à un assemblage ou à une intervention incorrect(e), il est recommandé de confier le remplacement de la pile à l'un de nos Concessionnaires.

1



Avant de prendre le volant

Serrures de portes

Protection de votre véhicule contre le vol

 Si vous quittez le véhicule avec des occupants à l'intérieur, même peu de temps, retirez toujours la clé du contact, à plus forte raison si des enfants restent à l'intérieur. Autrement, les occupants sont susceptibles de démarrer le véhicule ou d'utiliser l'équipement électrique et risquent de provoquer un accident.

Avant de quitter le véhicule, fermez complètement toutes les vitres. Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées avant de les verrouiller.

Verrouillage/déverrouillage centralisé

Toutes les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées de l'extérieur à l'aide d'une clé ordinaire, d'une télécommande, ou d'une télécommande avec système PEPS.

Toutes les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées de l'intérieur du véhicule à l'aide de la commande de verrouillage centralisé.

Toutes les portes peuvent se verrouiller automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

Reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section.

Remarque : Une fois toutes les portes verrouillées avec succès à l'aide d'une télécommande, tous les indicateurs de

direction clignotent une fois, et l'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer que le verrouillage a réussi. Une fois toutes les portes déverrouillées avec succès à l'aide d'une télécommande, tous les indicateurs de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Système de verrouillage centralisé des portes

Utilisation de la clé ordinaire ou de la clé mécanique

Toutes les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées manuellement de l'extérieur du véhicule à l'aide de la clé ordinaire ou de la clé mécanique.

Pour procéder au verrouillage, tournez la clé ordinaire ou la clé mécanique dans le sens horaire.

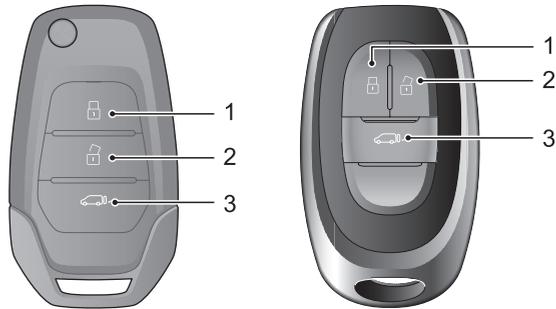
Pour procéder au déverrouillage, tournez la clé ordinaire ou la clé mécanique dans le sens antihoraire.

Avant de prendre le volant

Utilisation de la télécommande

Les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées au moyen du système de verrouillage centralisé des portes, à l'aide des boutons de la télécommande.

Remarque : Toutes les portes doivent être bien fermées pour que le système fonctionne correctement.



- 1 Bouton de verrouillage centralisé
- 2 Bouton de déverrouillage centralisé
- 3 Bouton de déverrouillage de porte arrière (applicable aux véhicules équipés d'une porte arrière)

Mise en garde

En ce qui concerne les véhicules équipés d'un système PEPS, lors du verrouillage des portes à l'aide du bouton de verrouillage de la télécommande avec système PEPS, si une autre télécommande avec système PEPS autorisée se trouve dans le véhicule, elle est désactivée, tout comme le système d'accès mains libres ainsi que la fonction de démarrage monotouche. Pour l'activer, fermez toutes les portes et actionnez le bouton de déverrouillage de la télécommande avec système PEPS, comme à l'accoutumée. La clé qui se trouve à l'intérieur du véhicule est alors activée.

Mise en garde

Les stratégies de commande de clé peuvent être différentes en fonction des configurations de véhicule. Veuillez donc tenir compte de la configuration réelle de votre véhicule.

Verrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton (1) pour verrouiller toutes les portes lorsque celle du conducteur est fermée. Tous les indicateurs de direction clignotent alors une fois et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le verrouillage a réussi.

Remarque : Si tous les indicateurs de direction clignotent une fois et que l'avertisseur sonore retentit, le verrouillage a réussi ; si une porte n'est pas bien fermée, aucun indicateur de direction ne clignote et aucun avertissement sonore n'est émis. N'appuyez sur le bouton (1) qu'une fois toutes les portes fermées.

1

Avant de prendre le volant

Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton (2) pour déverrouiller toutes les portes. Tous les indicateurs de direction clignotent alors deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Remarque : Si aucune porte n'est ouverte, aucune clé n'est insérée dans le trou de serrure ou aucun bouton de verrouillage/déverrouillage centralisé n'est actionné dans un délai de 30 secondes, toutes les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Déverrouillage de porte arrière

Appuyez sur le bouton (3) pour déverrouiller la porte arrière. Tous les indicateurs de direction clignotent alors deux fois pour indiquer que le déverrouillage a réussi.

Remarque : Si aucune porte n'est ouverte, aucune clé n'est insérée dans le trou de serrure ou aucun bouton de verrouillage/déverrouillage centralisé n'est actionné dans un délai de 30 secondes, la porte arrière se verrouille de nouveau automatiquement.

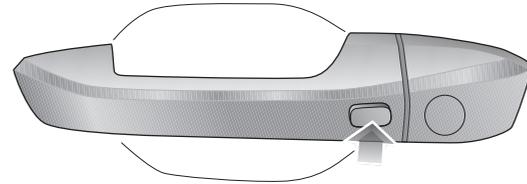
Verrouillage/déverrouillage des portes à l'aide d'une télécommande avec système PEPS

Le système PEPS vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes sans sortir la télécommande de votre poche, portefeuille ou mallette.

Déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande avec système PEPS

À condition qu'une télécommande valable se trouve dans un rayon d'1 mètre par rapport au véhicule, appuyer sur le micro-commutateur de la poignée de porte permet de déverrouiller la porte.

Verrouillage des portes à l'aide de la télécommande avec système PEPS



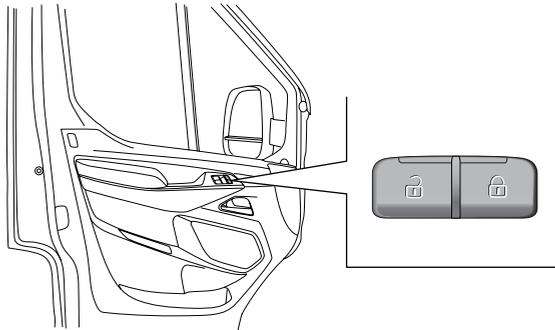
Positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), quittez le véhicule et fermez la porte, puis appuyez sur le micro-commutateur de la poignée de porte avec le pouce. La porte se verrouille alors et il n'est plus nécessaire d'actionner le bouton de verrouillage de la télécommande.

Avant de prendre le volant

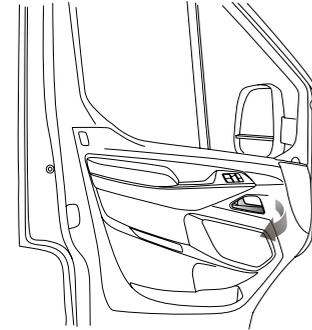
Utilisation de la commande de verrouillage centralisé des portes

Toutes les portes peuvent être déverrouillées ou verrouillées de l'intérieur du véhicule à l'aide de la commande prévue à cet effet. Toutes les portes peuvent être verrouillées en appuyant sur la partie supérieure de la commande. Toutes les portes peuvent être déverrouillées en appuyant sur la partie inférieure de la commande.

Remarque : Si la porte du conducteur n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage ne peut pas fonctionner. Si une autre porte n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage peut fonctionner.



La porte peut aussi être déverrouillée en tirant la poignée intérieure à deux reprises.



1

Remarque : Pendant la conduite, toutes les portes doivent être bien fermées et verrouillées afin d'éviter une ouverture accidentelle des portes.

Verrouillage asservi à la vitesse du véhicule

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h, toutes les portes se verrouillent automatiquement.

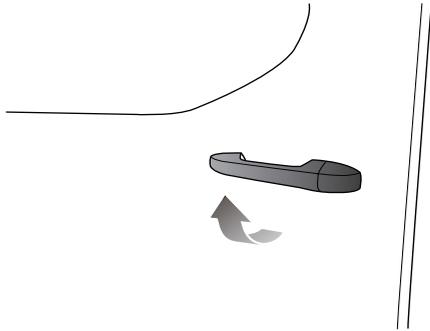
Remarque : Une fois la clé tournée sur la position « LOCK » (VERROUILLAGE), retirez-la pour déverrouiller les portes automatiquement.

Avant de prendre le volant

Porte(s) de chargement latérale(s)

Ouverture/fermeture de la porte depuis l'extérieur du véhicule

Pour ouvrir la porte de chargement latérale depuis l'extérieur, tirez la poignée extérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'arrière une fois le véhicule déverrouillé.

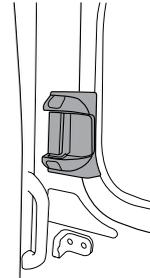


Pour fermer la porte de chargement latérale depuis l'extérieur, utilisez la poignée extérieure de la porte pour tirer la porte de chargement latérale vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit fermée.

Remarque : Le verrouillage/déverrouillage de la porte de chargement latérale depuis l'extérieur peut être contrôlé à l'aide d'une télécommande (reportez-vous à « Système de verrouillage centralisé des portes » dans cette section).

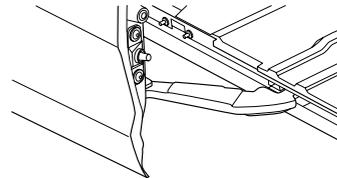
Ouverture/fermeture de la porte depuis l'intérieur du véhicule

Pour ouvrir la porte de chargement latérale depuis l'intérieur, tirez la poignée intérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'arrière une fois le véhicule déverrouillé. Pour fermer la porte de chargement latérale depuis l'intérieur, tirez la poignée intérieure de la porte vers le haut pour glisser la porte de chargement latérale vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit fermée.



Fixation de la porte

Remarque : Lorsque la porte de chargement latérale est complètement ouverte, vous entendez un « clic » à l'arrière du rail inférieur, ce qui indique que la porte est fixée en position.



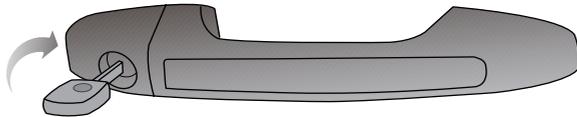
Avant de prendre le volant

Porte arrière

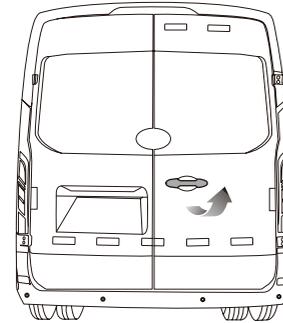
Déverrouillage/ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule

En cas d'utilisation de la clé, de la télécommande ou de la commande du système de verrouillage centralisé des portes pour verrouiller ou déverrouiller toutes les portes, la porte arrière est également verrouillée ou déverrouillée. Une fois la porte arrière déverrouillée, tirez la poignée extérieure de la porte arrière vers le haut pour ouvrir la porte arrière droite en premier.

Pour déverrouiller ou ouvrir manuellement la porte arrière depuis l'extérieur, sur un véhicule doté d'un trou de serrure, tournez la clé ordinaire ou la clé mécanique dans le sens horaire pour procéder au déverrouillage. Si le véhicule n'est pas équipé d'un trou de serrure, utilisez la télécommande pour un déverrouillage électronique.

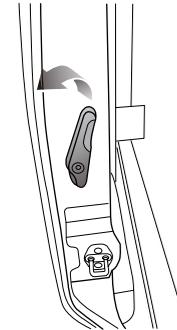


Tirez ensuite la poignée vers le haut pour ouvrir la porte arrière droite.



1

Tirez vers l'arrière la poignée sur le côté de la porte arrière gauche pour ouvrir cette dernière.



Avant de prendre le volant

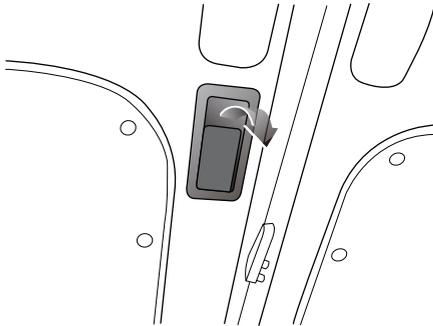
Fermeture/verrouillage des portes depuis l'extérieur du véhicule

Pour fermer et verrouiller la porte arrière depuis l'extérieur, commencez par fermer la porte arrière gauche, puis fermez la porte arrière droite.

Sur les véhicules dotés d'un trou de serrure, tournez la clé ordinaire ou la clé mécanique dans le sens antihoraire pour procéder au verrouillage. Si le véhicule n'est pas équipé d'un trou de serrure, utilisez la télécommande pour un verrouillage électronique.

Déverrouillage/ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule

Pour déverrouiller et ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur, tirez vers l'arrière la poignée à l'intérieur de la porte arrière droite afin de déverrouiller cette dernière. Tirez ensuite la poignée sur le côté de la porte arrière gauche pour ouvrir cette dernière.



Ouverture de la porte arrière

La charnière de la porte arrière possède sa propre fonction de limitation. Comme son nom l'indique, la « porte arrière à différents angles d'ouverture » peut être ouverte à des angles différents. Les angles d'ouverture disponibles pour la porte arrière dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.

! La porte arrière risque donc non seulement de se balancer de manière inattendue en présence de vents violents lorsqu'elle est ouverte, mais également de blesser les passants ou d'autres usagers de la route, voire d'endommager le véhicule.

Les portes arrière ne doivent pas être ouvertes en position maximale sur la voie publique, car elles risquent de gêner la circulation ou de représenter un danger pour les piétons.

Dans certaines positions d'utilisation, les portes arrière risquent de dissimuler les éclairages combinés arrière du véhicule. En cas d'utilisation des portes arrière après le coucher du soleil, il est conseillé d'avertir les autres usagers de la route de la présence du véhicule en prenant des précautions supplémentaires, par ex. en utilisant un triangle de signalisation réfléchissant ou un dispositif similaire.

Lors de la fermeture des portes arrière, veuillez commencer par fermer la porte arrière gauche, puis la porte arrière droite. Ne fermez pas les portes arrière gauche et droite simultanément pour éviter que le logo du véhicule ne tombe.

Avant de prendre le volant

Vitres

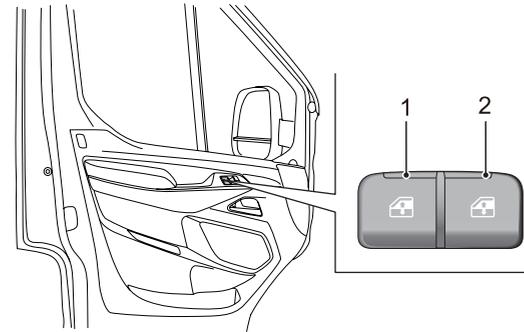
Vitres électriques

! Retirez toujours la clé du contact lorsque vous laissez des enfants seuls dans le véhicule. Ne laissez aucun enfant jouer avec les commandes des vitres électriques. Un enfant est susceptible d'actionner

les commandes, de se coincer une partie du corps dans une vitre, et de souffrir de blessures graves. Faites toujours attention lors de la fermeture des vitres. Dans le cas contraire, vous risquez de souffrir de blessures corporelles, par ex. de contusions, ou vos vêtements pourraient se coincer.

Vitre de la porte du conducteur

La porte du conducteur comporte deux commandes de vitres. Ces deux commandes sont respectivement utilisées pour contrôler la vitre de la porte du conducteur et celle de la porte du passager avant. Appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour fermer la vitre.



1

- 1 Commande de vitre de la porte du conducteur
- 2 Commande de vitre de la porte du passager avant

Ouverture monotouche

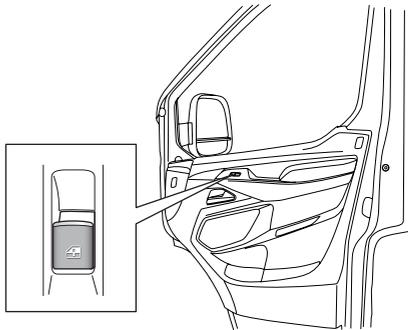
Votre véhicule peut être équipé d'une fonction d'ouverture monotouche. La commande (1) possède 2 niveaux de réglage, à savoir l'ouverture automatique et la course vers le bas, qui permettent de contrôler aisément le processus d'ouverture de la vitre. Appuyez brièvement sur la commande de vitre jusqu'au second niveau pour que la vitre s'ouvre automatiquement.

Avant de prendre le volant

Vitre de la porte du passager avant

La porte du passager avant ne comporte qu'une seule commande de vitre. Elle ne permet d'actionner que la vitre de la porte du passager avant.

Appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour fermer la vitre.



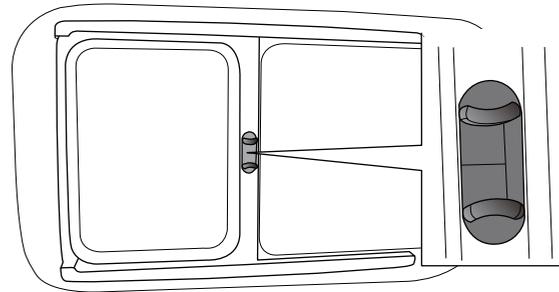
Remarque : Les vitres électriques ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE).

Vitres coulissantes latérales

! En position ouverte, assurez-vous toujours que le loquet est engagé dans une des positions de fixation. Autrement, la vitre pourrait glisser vers l'avant en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures corporelles.

Pour ouvrir, pressez le loquet et glissez la vitre jusqu'à la position souhaitée.

Pour fermer, pressez le loquet et glissez la vitre jusqu'à la position fermée. Désengagez le loquet et vérifiez que la vitre est verrouillée en position fermée.



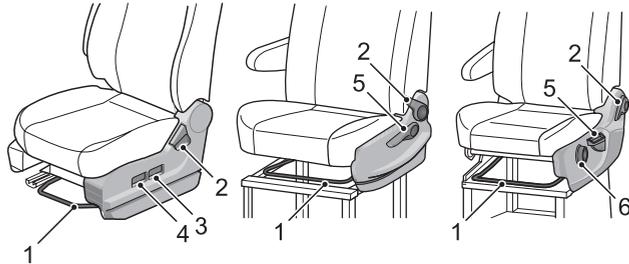
Avant de prendre le volant

Sièges

Réglage des sièges du conducteur et du passager avant

Réglage du siège du conducteur

! Ne procédez à aucun réglage du siège du conducteur pendant le déplacement du véhicule. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle et de provoquer un accident.



Réglage longitudinal

Soulevez la barre (1) et glissez le siège jusqu'à la position souhaitée. Relâchez la barre (1) et vérifiez que le siège est verrouillé en position.

Réglage par crémaillère du dossier

! N'inclinez pas le siège du conducteur de manière excessive, car la ceinture de sécurité offre une protection maximale lorsque l'angle entre le dossier et la position relevée est proche de 25°.

1

Penchez-vous légèrement vers l'avant et tirez le dispositif de réglage (2) vers le haut. Le dossier du siège remonte alors automatiquement. Appuyez-vous ensuite contre le dossier pour le régler à l'angle souhaité. Relâchez le dispositif de réglage (2) et vérifiez que le dossier de siège est verrouillé en position.

Avant de prendre le volant

Réglage en hauteur du coussin

L'avant et l'arrière du coussin de siège peuvent être réglés en hauteur de manière indépendante. La hauteur de la partie arrière du coussin peut être réglée en soulevant le levier (3). La partie avant peut quant à elle être réglée en tenant le levier (4) en position haute.

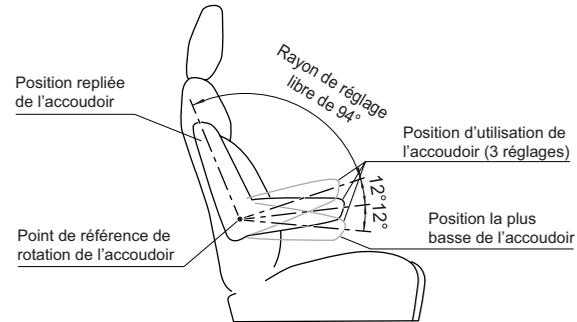
La hauteur du coussin de siège peut être ajustée. Soulevez le levier (5) pour relever le coussin. Appuyez sur le levier (5) pour l'abaisser. Pour procéder à un gros réglage du coussin, le levier (5) doit être soulevé ou appuyé de manière continue.

L'avant du coussin de siège peut être ajusté en hauteur de manière indépendante en tournant la molette (6).

Remarque : Pour remonter le coussin, diminuez le poids exercé sur ce dernier ; en revanche, pour abaisser le coussin, augmentez le poids exercé.

Réglage en hauteur de l'accoudoir (le cas échéant)

L'accoudoir peut être ajusté vers le haut depuis la position la plus basse, au besoin. Au total, trois positions sont disponibles. Pour abaisser l'accoudoir, relevez-le tout d'abord jusqu'à la position la plus haute, puis abaissez-le à la position la plus basse, et réglez-le enfin vers le haut dans la position souhaitée.



Avant de prendre le volant

Réglage du siège simple du passager avant

Réglage par crémaillère du dossier (le cas échéant)

Le réglage par crémaillère du dossier du siège simple du passager avant est identique à celui du siège du conducteur.

Réglage en hauteur de l'accoudoir (le cas échéant)

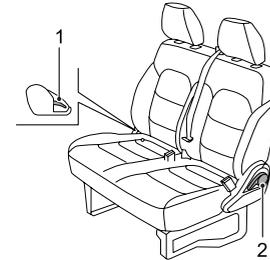
Le réglage en hauteur de l'accoudoir du siège simple du passager avant est identique à celui du siège du conducteur.

Réglage du siège double du passager avant

Réglage par crémaillère du dossier (le cas échéant)

- Siège double du passager avant divisé

Ajustez la poignée extérieure (1) du siège pour régler la crémaillère du dossier de siège extérieur ; le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur. Ajustez la poignée intérieure (2) pour régler la crémaillère du dossier de siège intérieur ; le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur.



- Siège double du passager avant intégral

Réglez la poignée extérieure (1) du siège pour ajuster la crémaillère du dossier de siège double. Le réglage de la crémaillère est identique à celui du siège du conducteur.

- Siège double du passager avant fixe

Le dossier de siège double du passager avant fixe n'est pas réglable, il ne comporte pas de poignée de réglage.

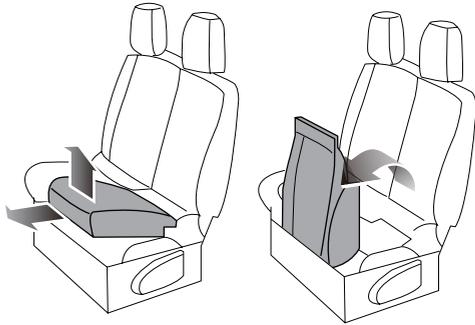
1

Avant de prendre le volant

Réglage en hauteur du coussin (le cas échéant)

Remarque : S'applique au siège double du passager avant intégral et au siège double du passager avant fixe.

Soulevez l'avant du coussin pour libérer la fixation, puis soulevez complètement le coussin.



Réglage de l'accoudoir du siège (le cas échéant)

Remarque : S'applique au siège double du passager avant intégral et au siège double du passager avant fixe.

L'accoudoir du siège se trouve au milieu du dossier du siège intérieur. Baissez-le et mettez-le en position horizontale en vue de son utilisation. Le porte-gobelets se situe à l'arrière de l'accoudoir.



Siège double du passager
avant intégral

Siège double du passager
avant fixe

Mise en garde

Ne vous asseyez pas sur l'accoudoir du siège et ne mettez pas d'objets lourds sur ce dernier.

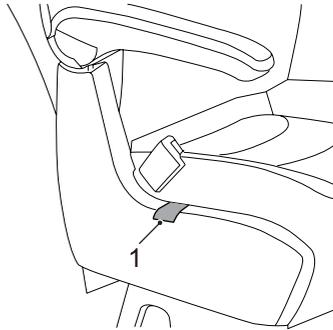
Avant de prendre le volant

Réglage du siège de passager arrière

Réglage par crémaillère du dossier (le cas échéant)

Réglage du dossier de siège côté couloir

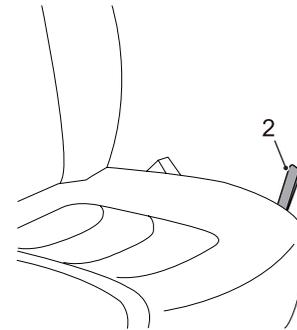
Le dossier de siège extérieur peut être ajusté en appuyant sur le bouton de réglage (1) tout en inclinant le corps contre le dossier jusqu'à obtenir l'angle de dossier souhaité.



Réglage du dossier de siège double intérieur

Le dossier de siège intérieur peut être ajusté en tirant la sangle (2) tout en inclinant le corps contre le dossier jusqu'à obtenir l'angle de dossier souhaité.

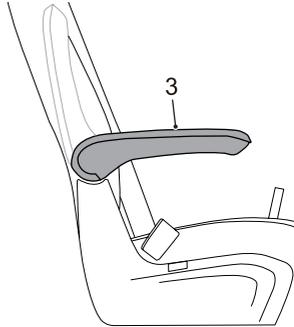
1



Avant de prendre le volant

Réglage de l'accoudoir du siège arrière (le cas échéant)

Soulevez l'accoudoir pour le ranger. Pour utiliser de nouveau l'accoudoir, abaissez-le en position horizontale (3).



Réglage pour rabattre le dossier (le cas échéant)

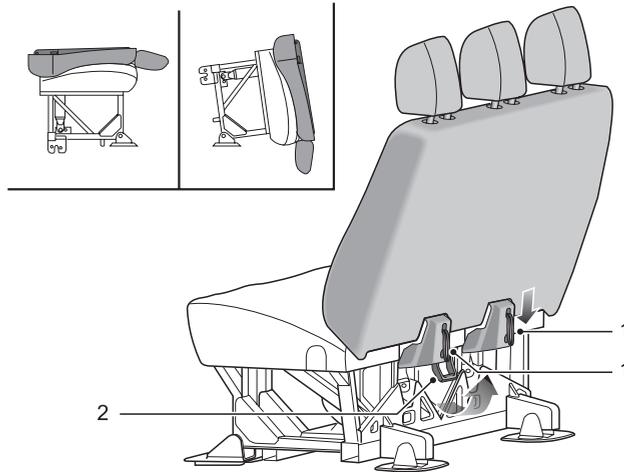
Rabattre un dossier de siège double/triple

Continuez de tirer la boucle de dégagement (1) vers l'arrière et poussez le dossier de siège vers l'avant pour le rabattre. Continuez de tirer la boucle de dégagement (1) vers l'arrière et poussez le dossier de siège vers l'arrière pour le remettre en position droite.

Avant de prendre le volant

Réglage pour rabattre le siège vers l'avant (le cas échéant)

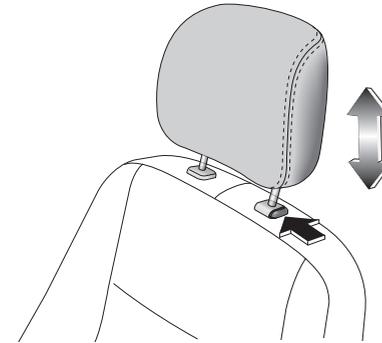
Une fois le dossier de siège rabattu, maintenez la poignée vers le haut (2), puis poussez le siège vers l'avant pour le rabattre. Continuez de maintenir la poignée vers le haut (2) et poussez le siège vers l'arrière pour qu'il revienne en position droite.



Appuie-tête

! Afin de limiter les risques de blessures au cou ou à la tête, l'appuie-tête doit être réglé pour soutenir l'arrière de la tête et pas le cou. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule se déplace.

1



Appuyez sur le bouton fléché pour abaisser ou relever l'appuie-tête jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Lorsqu'il est relevé jusqu'à une position donnée, l'appuie-tête peut être retiré.

Avant de prendre le volant

Système de retenue de l'occupant

Position d'assise correcte

Le siège et son système de retenue de l'occupant ont été conçus pour limiter les blessures corporelles en cas d'accident. Pour une efficacité optimale, les points suivants doivent être respectés.

- Ne positionnez pas le siège plus près du volant que nécessaire.
- N'inclinez pas le siège de manière excessive. Réglez la crémaillère du dossier à un angle de 30° maximum de manière à être assis en position droite, les bras légèrement pliés, et le bas du dos aussi proche que possible du dossier.
- Votre appuie-tête doit être réglé de sorte que sa partie centrale soit alignée avec l'arrière de votre tête, pas votre cou.
- La ceinture diagonale doit passer au milieu de votre épaule (réglez sa hauteur, si nécessaire) tandis que la sangle sous-abdominale doit épouser vos hanches, pas votre estomac.



Ceintures de sécurité



Le port incorrect ou l'utilisation inappropriée des ceintures de sécurité peut provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité constituent des équipements de sauvetage. En cas de collision, les occupants n'ayant pas bouclé leur ceinture de sécurité risquent d'être bousculés à l'intérieur du véhicule, voire projetés à l'extérieur. Résultat ? Des blessures pour eux et les autres occupants.

Les ceintures de sécurité doivent être utilisées en permanence par le conducteur et les occupants de taille adulte. Ne détendez PAS la sangle en tirant sur la ceinture. Pour une efficacité optimale, la sangle doit rester bien ajustée au corps en permanence. Évitez de porter des vêtements épais et volumineux. Faites en sorte que la ceinture diagonale de la ceinture de sécurité passe au centre de votre épaule et que la sangle sous-abdominale épouse votre corps et vos hanches. L'utilisation de ceintures de sécurité lâches et entortillées est strictement interdite. De plus, les ceintures de sécurité ne peuvent pas être portées entortillées.

N'utilisez jamais une ceinture de sécurité pour plusieurs personnes, ni pour maintenir un objet en place ou pour protéger un enfant. Chaque ceinture de sécurité ne peut être utilisée que par un occupant. Il est dangereux de protéger un enfant avec une ceinture de sécurité s'il se trouve dans les bras d'un occupant.

Lorsque vous portez une ceintures de sécurité, assurez-vous que la sangle n'est pas entortillée ni lâche. Autrement, le fonctionnement de la ceinture risque de ne pas être fluide. Le bouton de désengagement de la boucle de la ceinture de sécurité doit être orienté vers l'extérieur.

Avant de prendre le volant

 Interdisez le transport d'un bébé ou d'un enfant en bas-âge sur les genoux. La force d'une collision peut augmenter le poids corporel réel. Il est alors impossible de retenir l'enfant.

Ne laissez aucun corps étranger (plus particulièrement les aliments et les boissons riches en sucre) pénétrer dans les boucles des ceintures de sécurité. En effet, ces substances peuvent rendre les boucles inopérantes.

Si la ceinture de sécurité a été impliquée dans un accident grave, si son usure semble excessive, si elle a été coupée, ou si l'indicateur de charge visuel indique que la ceinture de sécurité n'est plus disponible, l'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé.

Il incombe aux femmes enceintes de demander conseil à leur médecin à propos de la façon la plus sûre de porter une ceinture de sécurité.

Une ceinture de sécurité ne doit en aucun cas être altérée ni modifiée de quelque façon que ce soit, car ces modifications risqueraient de nuire à son efficacité. N'essayez pas de démonter, de réparer, ni de lubrifier les mécanismes de l'enrouleur ou de la boucle.

Chaque ceinture de sécurité s'accompagne d'un enrouleur. Lorsque la ceinture de sécurité se déroule lentement, l'enrouleur lui permet de se rétracter librement. En revanche, si la ceinture de sécurité se déroule trop rapidement ou à la suite d'un impact brusque (décélération, accélération brusque ou virage serré), la ceinture de sécurité est verrouillée. Reportez-vous à « Ceinture de sécurité » dans la section « Entretien et service » pour en savoir plus sur les méthodes d'inspection spécifiques.

 Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée, veillez à complètement rétracter la sangle, à la désentortiller,

et à mettre la boucle en place. De plus, assurez-vous que la sangle et la languette restent propres afin d'éviter l'accumulation de poussière et d'impuretés.

Évitez la dégradation de la sangle par les agents de polissage, les huiles et les produits chimiques (plus particulièrement l'acide de batterie). Elle peut être nettoyée en toute sécurité à l'eau et au savon doux. Si la sangle est usée, dégradée ou endommagée, l'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé.

Les sièges du conducteur et du passager avant de cette gamme de véhicules sont équipés de ceintures de sécurité à limitation de force réglable sans prétensionneur, et les sièges arrière sont dotés de ceintures de sécurité à trois points d'ancrage.

 Insérez la languette dans la boucle jusqu'à entendre distinctement un « clic » qui indique que la ceinture est bouclée.

1

Avant de prendre le volant

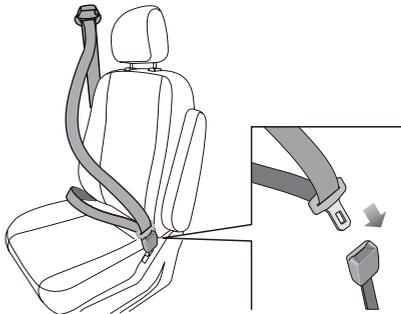
Ceintures de sécurité

Bouclage

La ceinture de sécurité doit être déroulée lentement, passer sur l'épaule, puis traverser le corps pour enfin être bouclée. Vérifiez que la ceinture n'est pas entortillée ni nouée, puis enfoncez la languette dans la boucle jusqu'à entendre un clic.

Débouclage

Appuyez sur le bouton rouge de la boucle. La languette est alors éjectée sous l'effet de la force élastique. Accompagnez la languette vers l'arrière manuellement, de sorte que l'enrouleur automatique de la ceinture de sécurité puisse enrouler l'ensemble de la ceinture de sécurité plus facilement.



Mise en garde

La ceinture de sécurité risque de se bloquer si elle est tirée brusquement ou si le véhicule est en pente.

Avant de prendre le volant

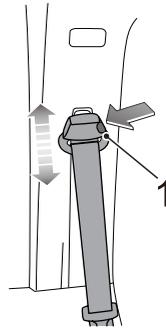
Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

! Assurez-vous que le dispositif de réglage coulissant est bien fixé en position une fois le réglage terminé.

Ne réglez pas la hauteur de la ceinture de sécurité du conducteur en conduisant, sous peine de perdre le contrôle du véhicule.

Seule la ceinture diagonale du siège du conducteur et du siège du passager avant peut être réglée en hauteur.

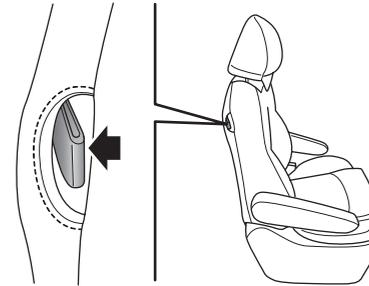
Appuyez sur le bouton (1) et glissez le dispositif de réglage coulissant de la ceinture de sécurité vers le haut ou le bas afin de l'adapter à la taille du passager. Relâchez le bouton (1) à la position désirée.



Bague de réglage de confort pour ceinture de sécurité

Les sièges de la 2ème rangée de votre véhicule peuvent être équipés d'une bague de réglage de confort pour ceinture de sécurité. Ce dispositif permet aux enfants de grande taille qui ne peuvent plus utiliser de dispositif de protection pour enfant ainsi qu'aux adultes de petite taille de porter leur ceinture de sécurité tout en améliorant leur sensation de confort. La bague de réglage de confort doit être installée sur la ceinture diagonale. Elle permet de dégager cette dernière du cou et de la tête.

Sortez la bague de réglage de confort de la poche au dos du siège.

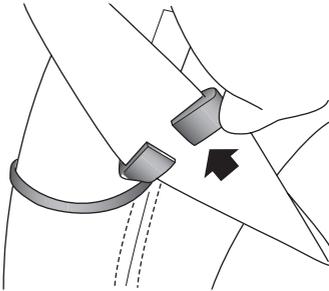


Placez la bague de réglage de confort sur la ceinture diagonale, puis insérez-y les deux côtés de la ceinture de sécurité.

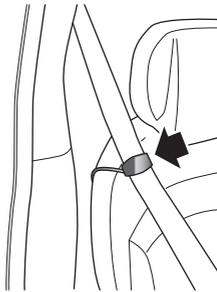
1

Avant de prendre le volant

Assurez-vous que la ceinture de sécurité peut se dérouler de manière fluide et que la bague de réglage de confort se trouve bien au-dessus de la ceinture de sécurité.



En ce qui concerne le verrouillage de la ceinture de sécurité, reportez-vous à « Ceintures de sécurité ». Pour retirer la bague de réglage de confort, pliez la ceinture de sécurité de manière longitudinale, puis sortez-la de la bague, et rangez cette dernière dans la poche au dos du siège.



Airbag(s)

! Aucun système de sécurité ne peut assurer une protection complète contre les blessures corporelles ou mortelles en cas d'accident grave. Des blessures corporelles ou mortelles peuvent survenir, même si les ceintures de sécurité sont portées correctement et que les airbags se déploient.

Après le déploiement des airbags, certains composants sont chauds. Ne les touchez PAS avant qu'ils aient refroidi.

La force de déploiement d'un airbag est considérable. Elle risque de provoquer des abrasions faciales ainsi que d'autres blessures. Ces effets peuvent être réduits en veillant au port des ceintures de sécurité par votre/vos occupant(s) et vous-même.

Le siège du conducteur doit être réglé de manière à être en position aussi reculée que possible tout en permettant de maintenir une maîtrise correcte du véhicule.

Tenez toujours le volant par sa jante de sorte que l'airbag puisse se déployer sans obstruction.

Ne fixez aucun accessoire, par ex., un support pour téléphone mobile, un porte-gobelets, un logement de cassettes, etc., au protecteur de volant ou au couvercle d'un module d'airbag. Par ailleurs, ne collez rien sur le couvercle d'un module d'airbag et n'y insérez rien. En effet, cela pourrait gêner le déploiement de l'airbag ou, si l'airbag se déploie, être projeté dans le véhicule et blesser les occupants.

Avant de prendre le volant

 Ne laissez aucun occupant placer ses pieds, ses genoux, etc., en contact avec le couvercle du module d'airbag ou très près de ce dernier, sous peine de gêner le déploiement de l'airbag.

Il est interdit de mettre en place une housse de siège ou tout autre élément de décoration de siège connexe susceptible de nuire au déploiement des airbags sur les sièges qui en sont équipés.

Ne modifiez pas les sièges équipés d'airbags.

Ne positionnez aucun objet tranchant sur les montants avant, milieu et arrière du véhicule, et ne modifiez en aucun cas les montants en question, de manière à éviter les blessures encourues par les occupants lors du déploiement des airbags.

La ceinture de sécurité fonctionne de concert avec l'airbag pour réduire les risques de blessures en cas de collision frontale.

N'essayez pas de retirer ou de percer le volant, ni de le frapper violemment.

Interdisez la présence d'un tiers, d'un animal domestique ou d'un objet entre le conducteur et la portée de déploiement de l'airbag. Il en va de même pour le côté occupant si un airbag est équipé.

N'essayez pas de réparer ni d'altérer le volant, la colonne de direction, un système ou un composant d'airbag avec le câblage qui se trouve à proximité. Autrement, le système pourrait s'activer par inadvertance et provoquer une blessure corporelle.

 Ne modifiez pas l'avant ni les côtés gauche et droit du véhicule de quelque façon que ce soit, sous peine de nuire au déploiement de l'airbag.

Si le véhicule doit être mis à la ferraille, les airbags non déployés sont potentiellement dangereux et doivent être déployés dans un environnement contrôlé. Cette opération doit être effectuée par du personnel compétent.

Ce modèle peut être équipé d'un airbag conducteur et d'un airbag passager avant.

Remarque : L'airbag est un dispositif de protection supplémentaire. La ceinture de sécurité, quant à elle, demeure le dispositif de protection principal et doit être portée pendant la conduite.

Mise en garde

- Lorsqu'un airbag se déclenche, un grand bruit peut être émis et une petite quantité de gaz et de poussière, semblable à de la fumée, est libérée. Cette fumée n'est pas nocive. La poussière peut irriter la peau et doit, par conséquent, être nettoyée à l'eau savonneuse.
- Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de confier le remplacement du/des airbag(s) à l'un de nos Concessionnaires tous les 12 ans. En cas de vente du véhicule, son propriétaire est tenu d'aviser l'acheteur des mises en garde et des avertissements en vigueur.

1

Avant de prendre le volant

Inspection de l'airbag

 Si le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que le témoin d'avertissement ne s'allume pas ou ne s'éteint pas après un délai de 6 secondes, ou s'il s'allume pendant la conduite, cela indique que l'airbag est défaillant. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) » du groupe d'instruments clignote pendant 6 secondes chaque fois que le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE),



ce qui indique que l'inspection de l'airbag est en cours.

Déploiement de l'airbag

En cas de collision, le module de commande de l'airbag détermine si l'airbag doit être déployé en fonction de la décélération ou de l'accélération provoquée par la collision du véhicule.

Le déploiement de l'airbag dépend de la cause de l'accident, de l'angle, de l'emplacement de l'impact et du changement de vitesse du véhicule plutôt que de sa vitesse. Il ne faut pas considérer que le déploiement de l'airbag a affaire avec la gravité des dommages subis par le véhicule.

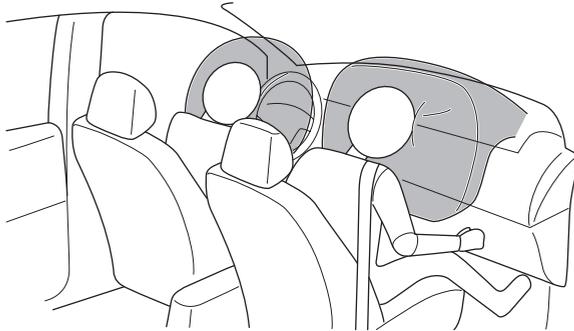
L'airbag se déploie instantanément et avec puissance en émettant un grand bruit. L'airbag déployé, de concert avec le système de retenue de la ceinture de sécurité, limite le mouvement du conducteur et du passager avant, ce qui réduit les risques de blessures à la tête et au niveau du haut du torse.

Après son déploiement, l'airbag rétrécit immédiatement afin de ne pas entraver le champ de vision du conducteur.

Remarque : Une fois l'airbag déployé, certains composants sont chauds. Ne les touchez pas avant leur refroidissement.

Avant de prendre le volant

- Schéma de la zone de déploiement des airbags du conducteur et du passager avant



Remplacement des composants du système d'airbag après un accident impliquant une collision

! Le système d'airbag pourrait être endommagé dans le cadre d'un accident impliquant une collision. Dans ce cas, le système d'airbag ne peut pas fonctionner normalement pour vous protéger, vos occupants et vous, lors des futurs accidents avec collision, ce qui pourrait engendrer des blessures graves, voire mortelles. Afin de garantir le bon fonctionnement du système d'airbag après un accident impliquant une collision, consultez l'un de nos Concessionnaires en vue du remplacement des composants requis.

1

Une fois que l'airbag s'est déployé, les composants du système d'airbag doivent être remplacés. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Avant de prendre le volant

Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule)

! Il existe un risque de **BLESSURE GRAVE, voire MORTELLE**. Les enfants âgés de 12 ans et moins peuvent être tués par l'airbag. **N'utilisez JAMAIS de siège pour enfant ou bébé dos à la route sur le siège avant, car le déploiement de l'airbag risque de blesser l'enfant ou le nourrisson gravement, voire mortellement. Installez le siège aussi loin que possible de l'airbag.**

Suivez toujours les instructions du fabricant pour l'installation et l'utilisation d'un siège pour enfant.



Étant donné que les enfants sont plus susceptibles d'être blessés par le déploiement d'un airbag que les adultes, il est conseillé d'asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière. En général, les nourrissons de moins de 2 ans doivent utiliser un siège pour bébé, tandis que les enfants âgés de plus de 2 ans doivent utiliser un siège pour enfant. Des sièges pour bébé et pour enfant sont disponibles dans le commerce.

Étant donné qu'il existe diverses tailles et différents types de sièges pour bébé et pour enfant, nous vous recommandons de choisir le dispositif de protection adéquat en fonction de l'âge et du poids du nourrisson ou de l'enfant, afin de garantir une protection optimale. De plus, il vous incombe également de vérifier que le système de retenue est compatible avec votre véhicule.

Avant de prendre le volant

Ancrage du siège pour enfant

Sur ce modèle, certains sièges sont équipés de fixations ISOFIX et TOP TETHER au niveau des dossiers. Veuillez vous reporter aux sièges de votre véhicule. Suivez toujours les instructions du fabricant pour l'installation et le retrait des sièges pour enfant.

Méthodes d'installation des sièges pour enfant

- 1 Faites passer la sangle de retenue du siège pour enfant à travers le guide de l'appuie-tête pour fixer le crochet de retenue et les points de fixation TOP TETHER. (Cette étape ne s'applique qu'aux modèles dotés de fixations TOP TETHER)
- 2 Fixez bien le siège pour enfant à l'aide des bagues de retenue ISOFIX. L'émission d'un « clic » indique qu'il est bien en place.
- 3 Une fois les fixations ISOFIX correctement engagées, mettez votre poids sur le siège pour enfant et serrez la sangle de retenue ISOFIX pour bien fixer le siège au véhicule.

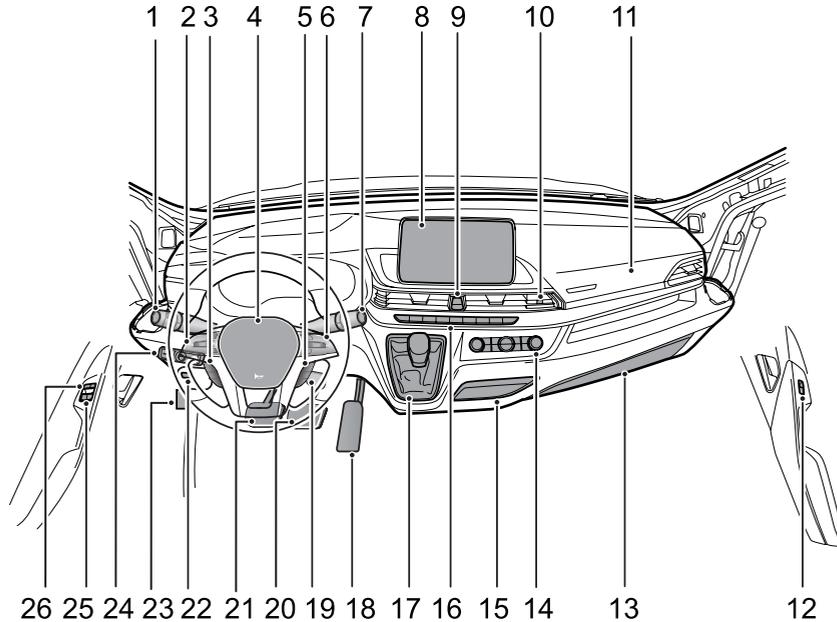
Mise en garde

Il est préférable d'installer le siège pour bébé ou pour enfant à l'arrière. Dans l'éventualité où le siège pour bébé ou pour enfant devrait être positionné sur le siège avant pour circuler, il devrait être installé face à la route. Que le siège pour bébé ou pour enfant soit installé à l'avant ou à l'arrière, il vous incombe toujours de vérifier que ce dernier est correctement sécurisé. Notez bien qu'un siège pour bébé ou pour enfant mal sécurisé risque de se déplacer et de percuter les autres occupants en cas d'accident ou de freinage brusque. Même s'il n'est pas utilisé, un siège pour bébé ou pour enfant doit être correctement sécurisé dans le véhicule.

1

Avant de prendre le volant

Instruments et commandes

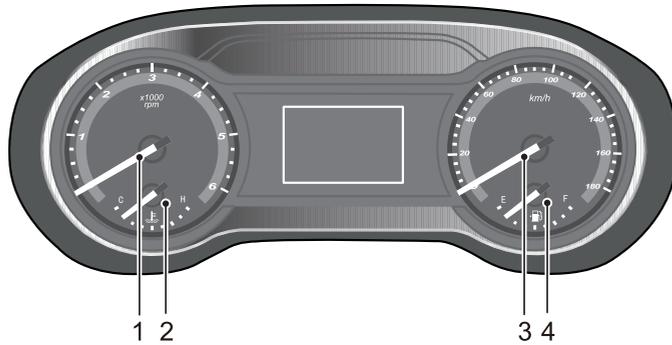


- 1 Levier de commande combinée des feux et des clignotants ; commande de réglage du groupe d'instruments
- 2 Commande du régulateur de vitesse
- 3 Commande de sélection du groupe d'instruments
- 4 Airbag du conducteur
- 5 Commande de système vocal et de réglage personnalisé
- 6 Commande du volume, de sourdine et de source audio
- 7 Levier d'essuie-glaces et de liquide lave-glace ; commande de menu du groupe d'instruments
- 8 Système de divertissement
- 9 Commande de feux de détresse
- 10 Port USB
- 11 Airbag du passager avant
- 12 Commande de vitre de la porte du passager avant
- 13 Boîte à gants
- 14 Panneau de commande de climatisation
- 15 Allume-cigare ; cendrier
- 16 Groupe de commandes centrales
- 17 Levier de vitesses
- 18 Pédale d'accélérateur
- 19 Contacteur d'allumage
- 20 Pédale de frein
- 21 Pédale d'embrayage
- 22 Commande d'alarme de secours
- 23 Commande d'ouverture du capot
- 24 Commande de chauffage de stationnement ; commande de réglage électrique de rétroviseur extérieur ; commande de mise à niveau des phares ; commande d'éclairage de groupe d'instruments ; port USB
- 25 Commande de vitre des portes du conducteur et du passager avant
- 26 Commande de verrouillage centralisé des portes

Avant de prendre le volant

Groupe d'instruments

Type 1



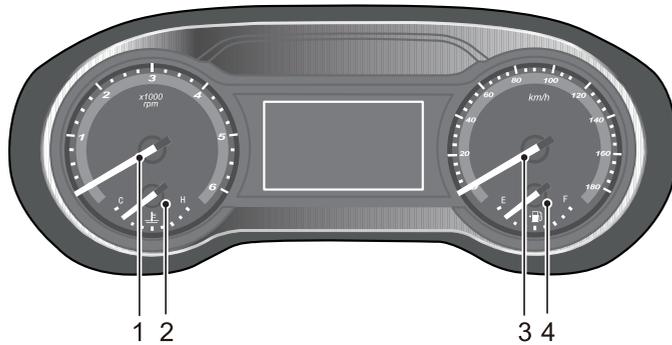
- 1 Tachymètre
- 2 Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur
- 3 Indicateur de vitesse
- 4 Jauge de carburant

1

Mise en garde

Ne placez aucun objet devant le groupe d'instruments afin de ne pas dissimuler le cadran et les témoins d'avertissement.

Type 2



Avant de prendre le volant

Tachymètre

Le tachymètre indique le régime moteur en tours par minute (x 1 000).

Mise en garde

Ne laissez jamais l'aiguille dans la zone rouge de la jauge pendant une période prolongée, sous peine d'endommager le moteur.

Indicateur de température du liquide de refroidissement moteur

Indique la température approximative du liquide de refroidissement moteur. En cas de surchauffe du liquide de refroidissement, le « témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge) » s'allume.

Mise en garde

Si le témoin d'avertissement rouge s'allume, arrêtez le moteur dès que possible pour refroidir le liquide de refroidissement. Vérifiez le système de refroidissement du moteur.

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse actuelle en kilomètres par heure.

Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant approximative dans le réservoir. Si le « témoin d'avertissement de niveau de carburant bas (jaune) » reste allumé ou s'allume, veuillez faire l'appoint en carburant dès que possible.

Mise en garde

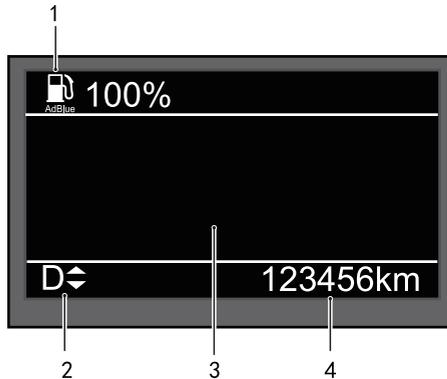
Veillez à faire l'appoint en carburant avant que l'aiguille ne pointe le repère « E » rouge.

Avant de prendre le volant

Centre des messages

L'écran du centre des messages se trouve au centre du groupe d'instruments.

Type 1



- 1 Niveau d'urée (applicable aux véhicules destinés à une utilisation intensive)

Remarque : Le niveau d'urée n'est pas affiché sur les véhicules légers.

- 2 Affichage du rapport engagé et instructions de montée/descente de rapport
- 3 Interface de l'ordinateur de bord
- 4 Kilométrage total

Interface de l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur le bouton  de commande de menu du groupe d'instruments de la commande multifonction pour naviguer dans le contenu suivant de l'interface :

1

- Trip 1 (Compteur journalier 1)
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation. La valeur se remet automatiquement à zéro et le relevé se poursuit une fois la valeur maximale atteinte. Appuyez longuement sur la commande de réglage SET du groupe d'instruments pour réinitialiser la valeur.
- Trip 2 (Compteur journalier 2)
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation. La valeur se remet automatiquement à zéro et le relevé se poursuit une fois la valeur maximale atteinte. Appuyez longuement sur la commande de réglage SET du groupe d'instruments pour réinitialiser la valeur.
- Average fuel consumption (Consommation de carburant moyenne)
Affiche la consommation de carburant moyenne approximative, d'après la consommation de carburant moyenne pour 100 km enregistrée depuis la dernière réinitialisation. Appuyez longuement sur la commande de réglage SET du groupe d'instruments pour réinitialiser la valeur.
- Instantaneous fuel consumption (Consommation de carburant instantanée)
Affiche la consommation de carburant instantanée en temps réel lorsque le moteur fonctionne.

Avant de prendre le volant

- **Driving mileage (Kilomètres parcourus)**
Affiche une estimation du nombre de kilomètres que le véhicule peut parcourir avant que le réservoir de carburant ne soit vide. Après l'appoint en carburant, le kilométrage est mis à jour en conséquence. Lorsque le niveau de carburant est trop bas, « fuel insuffisant » (niveau de carburant insuffisant) s'affiche.
- **Current speed (Vitesse actuelle)**
Affiche la vitesse actuelle.
- **Average speed (Vitesse moyenne)**
Affiche la vitesse moyenne approximative, c'est-à-dire la vitesse moyenne du véhicule sur route depuis la dernière réinitialisation. Appuyez longuement sur la commande de réglage SET du groupe d'instruments pour réinitialiser la valeur.
- **Cruise speed (Vitesse de croisière) [selon la configuration avec cette fonction]**
Affiche la vitesse de croisière définie.
- **Remaining maintenance mileage (Kilométrage restant avant l'entretien)**
Ce message vous rappelle le kilométrage restant avant le prochain entretien de votre véhicule.
- **Tire pressure monitoring information (Renseignements sur le contrôle de la pression des pneus) [selon la configuration avec cette fonction]**
En mode normal, affiche la pression actuelle des pneus en temps réel.

Interface du menu Settings (Réglages)

Dans l'interface de l'ordinateur de bord, appuyez brièvement sur la commande de réglage SET du groupe d'instruments sur la commande multifonction pour entrer dans le menu. Appuyez brièvement sur la commande  du menu du groupe d'instruments, sur la commande multifonction, pour sélectionner les éléments du menu du groupe d'instruments, de manière à naviguer dans le contenu d'interface suivant :

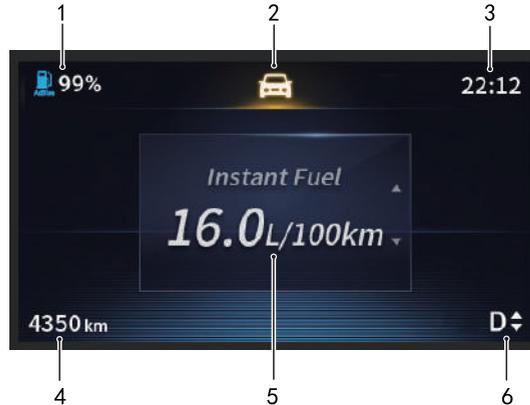
- **Language settings (Réglages de la langue)**
La langue souhaitée peut être définie d'après la configuration actuelle.
- **Overspeed alarm settings (Réglages de l'alarme de survitesse)**
Permet d'activer ou de désactiver l'alarme de survitesse. Lorsque l'alarme de survitesse est activée, la valeur de la vitesse qui active l'alarme de survitesse peut être ajustée.
- **Restore factory settings (Restauration des réglages d'usine)**
Permet de restaurer les réglages d'usine.

Remarque : Si aucune opération n'est effectuée sur l'interface ci-dessus dans un délai de 10 secondes, l'interface du menu Settings (Réglages) s'affiche de nouveau.

Remarque : Si le véhicule n'est pas équipé de la fonction pertinente, l'interface ne s'affiche pas.

Avant de prendre le volant

Type 2



- 1 Niveau d'urée (applicable aux véhicules destinés à une utilisation intensive)

Remarque : Le niveau d'urée n'est pas affiché sur les véhicules légers.

- 2 Nom de fonction actuelle
- 3 Heure actuelle
- 4 Kilométrage total
- 5 Interface de l'ordinateur de bord
- 6 Affichage du rapport engagé et instructions de montée/descente de rapport

Interface de l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur la commande ▲ ou ▼ de sélection du groupe d'instruments au volant pour naviguer dans le contenu suivant de l'interface :

1

- Trip 1 (Compteur journalier 1)
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation. La valeur se remet automatiquement à zéro et le relevé se poursuit une fois la valeur maximale atteinte. Appuyez longuement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments au volant pour procéder à la réinitialisation.
- Trip 2 (Compteur journalier 2)
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation. La valeur se remet automatiquement à zéro et le relevé se poursuit une fois la valeur maximale atteinte. Appuyez longuement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments au volant pour procéder à la réinitialisation.
- Average fuel consumption (Consommation de carburant moyenne)
Affiche la consommation de carburant moyenne approximative, d'après la consommation de carburant moyenne pour 100 km enregistrée depuis la dernière réinitialisation. Appuyez longuement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments au volant pour procéder à la réinitialisation.
- Instantaneous fuel consumption (Consommation de carburant instantanée)
Affiche la consommation de carburant instantanée en temps réel lorsque le moteur fonctionne.

Avant de prendre le volant

- **Driving mileage (Kilomètres parcourus)**
Affiche une estimation du nombre de kilomètres que le véhicule peut parcourir avant que le réservoir de carburant ne soit vide. Après l'appoint en carburant, le kilométrage est mis à jour en conséquence. Lorsque le niveau de carburant est trop bas, « fuel insuffisant » (niveau de carburant insuffisant) s'affiche.
- **Current speed (Vitesse actuelle)**
Affiche la vitesse actuelle.
- **Average speed (Vitesse moyenne)**
Affiche la vitesse moyenne approximative, c'est-à-dire la vitesse moyenne du véhicule sur route depuis la dernière réinitialisation. Appuyez longuement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments au volant pour procéder à la réinitialisation.
- **Cruise speed (Vitesse de croisière) [selon la configuration avec cette fonction]**
Affiche la vitesse de croisière définie.
- **Remaining maintenance mileage (Kilométrage restant avant l'entretien)**
Ce message vous rappelle le kilométrage restant avant le prochain entretien de votre véhicule. Le kilométrage restant avant l'entretien peut être réinitialisé au moyen de la clé : dans l'interface du kilométrage restant avant l'entretien, appuyez longuement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments, au volant, pour réinitialiser le kilométrage restant avant l'entretien.
- **Tire pressure monitoring information (Renseignements sur le contrôle de la pression des pneus) [selon la configuration avec cette fonction]**
En mode normal, affiche la pression actuelle des pneus en temps réel.
- **Driver assistance information (Renseignements sur l'aide à la conduite) [selon la configuration avec cette fonction]**
Affiche les renseignements relatifs à l'aide à la conduite.
 - Affichage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif
 - Système de détection de sortie de voie
 - Affichage de la vitesse cible du régulateur de vitesse adaptatif
 - Affichage du temps restant avant une collision

Avant de prendre le volant

Interface du menu Settings (Réglages)

Sur l'interface de l'ordinateur de bord, appuyez brièvement sur la commande OK de sélection du groupe d'instruments, au volant, pour entrer dans le menu. Appuyez brièvement sur la commande ▲ ou ▼ de sélection du groupe d'instruments, au volant, pour sélectionner l'un des éléments de menu du groupe d'instruments, de manière à naviguer dans le contenu suivant de l'interface :

- Language settings (Réglages de la langue)
La langue souhaitée peut être définie d'après la configuration actuelle.
- Overspeed alarm settings (Réglages de l'alarme de survitesse)
Permet d'activer ou de désactiver l'alarme de survitesse. Lorsque l'alarme de survitesse est activée, la valeur de la vitesse qui active l'alarme de survitesse peut être ajustée.
- Restore factory settings (Restauration des réglages d'usine)
Permet de restaurer les réglages d'usine.

Remarque : Si aucune opération n'est effectuée sur l'interface ci-dessus dans un délai de 10 secondes, l'interface du menu Settings (Réglages) s'affiche de nouveau.

Remarque : Si le véhicule n'est pas équipé de la fonction pertinente, l'interface ne s'affiche pas.

Messages d'alarme

Les messages d'alarme, pour la plupart, s'accompagnent d'une image correspondante et d'une description textuelle sur le groupe d'instruments. Si plusieurs messages d'alarme s'affichent, le plus récent s'affiche en premier pendant 9 secondes, puis les messages d'alarme défilent les uns après les autres par intervalles de 3 secondes. Certains messages d'alarme, comme celui de l'alarme de la fonction d'urée et de l'alarme du FPD, s'affichent les uns après les autres. Ils ne disparaissent du cycle d'affichage qu'une fois l'alarme annulée. Veuillez utiliser le véhicule dans le strict respect des instructions contenues dans le message de l'alarme. S'il ne contient aucune instruction pertinente, veuillez arrêter le véhicule en vue de son inspection ou consulter l'un de nos Concessionnaires.

Avant de prendre le volant

Messages d'alarme importants

Le message d'alarme important actuellement affiché peut temporairement être annulé en appuyant brièvement sur le bouton OK du volant ou sur le bouton SET de la commande multifonction. Il peut également être consulté dans l'interface d'interrogation sur les alarmes après son annulation.

Mise en garde

Afin de garantir la sécurité de l'utilisateur, lorsque la porte est ouverte, le message d'alarme ne peut pas être annulé en appuyant brièvement sur le bouton OK du volant ou sur le bouton SET de la commande multifonction. L'utilisateur doit fermer la porte et entrer dans l'interface de l'ordinateur de bord pour exécuter les opérations pertinentes.

Si tous les messages d'alarme sont annulés, les renseignements de l'ordinateur de bord s'affichent normalement. Si les conditions d'activation d'une alarme ne sont plus réunies, l'affichage des messages d'alarme correspondants est aussi annulé.

Messages indicatifs

Les messages indicatifs disparaissent automatiquement après 3 secondes.

Mise en garde

Ne négligez pas les messages d'alarme, sous peine d'engendrer de graves dommages au véhicule. Si le témoin d'avertissement s'allume, veuillez arrêter le véhicule dès que possible dans le respect des règles de sécurité.

Avant de prendre le volant

Rappels de l'interface de service

Rappel de prochain entretien

Ce message vous rappelle le kilométrage restant avant le prochain entretien de votre véhicule.



Rappel d'entretien imminent

Lorsque le rappel d'entretien imminent suivant s'affiche sur le centre des messages, veuillez vous rendre dès que possible chez l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.



Rappel d'entretien requis

Lorsque le rappel d'entretien requis suivant s'affiche sur le centre des messages, veuillez vous rendre immédiatement chez l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

1

Figure manquante



Rappel d'entretien en retard

Lorsque le rappel d'entretien en retard suivant s'affiche sur le centre des messages, veuillez vous rendre immédiatement chez l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.



Avant de prendre le volant

Moniteur de pression des pneus

Le moniteur de pression des pneus surveille automatiquement l'état des pneus en temps réel, pour garantir la sécurité de la conduite.

Si la pression des pneus est insuffisante, trop élevée, que le pneu présente une grosse fuite ou que le système s'avère défaillant pendant la conduite, le « témoin d'avertissement



TPMS (jaune) » du groupe d'instruments s'allume et l'écran du tableau de bord affiche l'interface d'alarme correspondante.

Témoins d'avertissement et indicateurs

Indicateur de direction



Les « indicateurs de direction (verts) » de gauche et de droite clignotent dans les virages. Lorsque la commande des feux de détresse est actionnée, les indicateurs de direction gauche et droit clignotent simultanément.

Remarque : *Lorsqu'un indicateur de direction clignote rapidement, cela indique que son ampoule est défaillante.*

Indicateur de feux de route



L'« indicateur de feux de route (bleu) » s'allume lorsque les feux de route sont activés ou lorsque des appels de phares sont effectués.

Indicateur d'antibrouillards avant



L'« indicateur d'antibrouillards avant (vert) » s'allume lorsque les antibrouillards avant sont activés.

Indicateur d'antibrouillards arrière



L'« indicateur d'antibrouillards arrière (jaune) » s'allume lorsque les antibrouillards arrière sont activés.

Avant de prendre le volant

Indicateur de feux de position



L'« indicateur de feux de position (vert) » s'allume lorsque les feux de position sont activés.

Témoin d'avertissement du système antidémarrage du moteur



Lorsque le contacteur d'allumage se trouve en position ON (MARCHE), si l'authentification du système antidémarrage du moteur réussit, le « témoin d'avertissement du système antidémarrage du moteur (jaune) » s'éteint et le moteur peut être démarré. Si le témoin d'avertissement clignote, cela indique que le système antidémarrage est en panne et que le moteur ne peut pas être démarré. Veuillez contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement antivol



Lorsque le véhicule passe à l'état antivol, le « témoin d'avertissement antivol (rouge) » clignote.

Lorsque le véhicule quitte l'état antivol, le « témoin d'avertissement antivol (rouge) » s'éteint.

Si l'alarme antivol se déclenche, le « témoin d'avertissement antivol (rouge) » clignote, accompagné d'une alarme sonore et visuelle.

Témoin d'avertissement du moniteur de pression des pneus



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement du système TPMS (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque le moniteur de pression des pneus est défaillant, le « témoin d'avertissement du système TPMS (jaune) » s'allume. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

1

Témoin d'avertissement de niveau d'eau du filtre à carburant



Si le « témoin d'avertissement de niveau d'eau du filtre à carburant (jaune) » s'allume pendant la conduite, arrêtez le véhicule dès que possible et purgez l'eau du filtre à carburant. Reportez-vous à « Vidange du filtre à carburant » dans la section « Dépannage d'urgence ».

Indicateur de bougie de préchauffage



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de bougie de préchauffage (jaune) » s'allume. Si l'« indicateur de bougie de préchauffage (jaune) » s'éteint une fois le temps prédéfini écoulé, le moteur peut être démarré.

Mise en garde

Si l'indicateur reste allumé après le démarrage du moteur, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible à des fins d'entretien.

Avant de prendre le volant

Témoin d'avertissement de défaillance du moteur



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de défaillance du moteur (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Si le témoin d'avertissement s'allume, cela indique que les pièces en rapport avec le moteur sont défaillantes. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible à des fins d'entretien.

Témoin d'anomalie des émissions



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'anomalie des émissions (jaune) » s'allume et s'éteint après le démarrage du moteur.

Mise en garde

Si le témoin d'anomalie des émissions reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le système en rapport avec les émissions du véhicule est défaillant. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. En attendant, évitez de faire fonctionner le moteur à régime élevé ou d'accélérer brusquement.

Témoin d'avertissement du filtre à particules diesel (FPD)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement du FPD (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Si le témoin d'avertissement du FPD reste allumé, cela indique l'activation d'une alarme de niveau 1 du FPD qui requiert une conduite à régime élevé ou le déclenchement de la régénération sur site en toute sécurité. Si le témoin d'avertissement du FPD clignote, cela indique l'activation d'une alarme de niveau 2 qui requiert le déclenchement immédiat de la régénération sur site dans le respect des conditions de sécurité. Reportez-vous à « Convertisseur catalytique » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement de pression d'huile



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de pression d'huile (rouge) » s'allume et s'éteint après le démarrage du moteur.

Si le témoin d'avertissement reste allumé lorsque le moteur fonctionne ou s'allume pendant la conduite, arrêtez immédiatement le moteur, vérifiez le niveau d'huile et contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Reportez-vous à « Huile moteur » dans la section « Entretien et service ».

Mise en garde

Ne redémarrez pas le moteur même si le niveau d'huile est normal. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Avant de prendre le volant

Témoin d'avertissement de batterie déchargée



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de batterie déchargée (rouge) » s'allume et s'éteint après le démarrage du moteur.

Mise en garde

Si le témoin ne s'éteint pas après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela indique que le système de recharge est défaillant. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes, ce qui donne une indication sur la température du liquide de refroidissement du moteur. Si le liquide de refroidissement est trop chaud, le témoin d'avertissement rouge du groupe d'instruments s'allume.

Mise en garde

Si le témoin d'avertissement rouge s'allume, arrêtez le moteur dès que possible pour refroidir le liquide de refroidissement et contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de niveau de carburant bas



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de niveau de carburant bas (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes, ce qui donne une indication sur la quantité de carburant approximative dans le réservoir de carburant. Si le témoin d'avertissement jaune reste allumé ou s'allume, veuillez faire l'appoint en carburant dès que possible.

1

Témoin d'avertissement du niveau d'urée

Remarque : S'applique aux véhicules légers.



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement du niveau d'urée (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque le témoin d'avertissement du niveau d'urée clignote lentement, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique que le niveau d'urée est bas. Veuillez faire l'appoint dès que possible. Lorsque le témoin d'avertissement du niveau d'urée clignote rapidement, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique que le réservoir d'urée est vide. Veuillez faire l'appoint dès que possible après le redémarrage ou la limitation de la vitesse à 20 km/h. Lorsque le témoin d'avertissement reste allumé, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique une défaillance grave du dispositif antipollution et que la puissance du véhicule est sur le point d'être limitée (ou après un stationnement). Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Avant de prendre le volant

Indicateur de niveau d'urée

Remarque : S'applique aux véhicules destinés à une utilisation intensive.



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de niveau d'urée (bleu) » s'allume, ce qui donne une indication sur la quantité d'urée approximative dans le réservoir d'urée.

Témoin d'avertissement du niveau d'urée

Remarque : S'applique aux véhicules destinés à une utilisation intensive.



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement du niveau d'urée (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque le témoin d'avertissement du niveau d'urée clignote lentement, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique que le niveau d'urée est bas. Veuillez faire l'appoint dès que possible. Lorsque le témoin d'avertissement du niveau d'urée clignote rapidement, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique que le réservoir d'urée est vide. Veuillez faire l'appoint dès que possible après le redémarrage ou la limitation de la vitesse à 20 km/h. Lorsque le témoin d'avertissement reste allumé, le signal sonore retentit trois fois, ce qui indique une défaillance grave du dispositif antipollution et que la puissance du véhicule est sur le point d'être limitée (ou après un stationnement). Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement d'airbag



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

Si le témoin ne s'allume pas, ne clignote pas, ne s'éteint pas, ou s'il s'allume ou clignote pendant la conduite, cela indique un dysfonctionnement du système. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Pour en savoir plus sur les airbags, reportez-vous à « Airbag(s) » dans cette section.

Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant ne sont pas correctement bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 22 km/h et que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant ne sont pas correctement bouclées, le groupe d'instruments active un avertissement sonore de ceinture de sécurité mal bouclée et le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » clignote pendant environ 90 secondes. Une fois les ceintures de sécurité bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'éteint et l'avertissement sonore s'arrête. Si le véhicule est en marche arrière ou que la vitesse est inférieure à 10 km/h et que les ceintures de sécurité du conducteur

Avant de prendre le volant

et du passager avant ne sont pas correctement bouclées, le groupe d'instruments n'active aucun avertissement sonore, tandis que le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume. Une fois les ceintures de sécurité bouclées, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'éteint.

Remarque : Ouvrir la porte permet de réinitialiser la durée de clignotement du témoin d'avertissement de ceinture de sécurité.

Témoin d'avertissement du système de freinage



Avec le contacteur d'allumage positionné sur ON (MARCHE), si le frein de stationnement est serré, le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » s'allume, puis s'éteint une fois le frein de stationnement complètement relâché. Si le témoin ne s'éteint pas une fois le frein de stationnement relâché ou se rallume pendant la conduite, cela indique que le système de freinage est défaillant. Veuillez immédiatement arrêter le véhicule et contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Indicateur du programme de stabilisation électronique (ESP)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

L'« indicateur de l'ESP (jaune) » clignote lorsque l'ESP fonctionne normalement pendant la conduite.

L'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque l'ESP s'avère défaillant.

Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Pour en savoir plus sur l'ESP, veuillez consulter « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

1

Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

L'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque la fonction ESP est désactivée en appuyant sur la commande prévue à cet effet.

Témoin d'avertissement de l'ABS (système de freinage antiblocage)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement de l'ABS (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS ne s'éteint pas ou se rallume pendant la conduite, cela indique que l'ABS est défaillant. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Remarque : Le système de freinage peut être utilisé même si l'ABS est défaillant (défaillance de l'ABS). Reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour accéder aux renseignements importants sur l'ABS.

Avant de prendre le volant

Témoin d'anomalie du système EPS (servodirection électrique)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'anomalie du système EPS (rouge) » s'allume, ce qui indique que le système EPS est défaillant. Veuillez immédiatement arrêter le véhicule et contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Reportez-vous à « Système de servodirection » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Indicateur de marchepied latéral électrique



Si votre véhicule est équipé de marchepieds latéraux électriques, ouvrez la porte avec le marchepied latéral électrique en place. Lorsque le marchepied latéral électrique est en cours de déploiement ou de rétraction, l'« indicateur de marchepied latéral électrique (jaune) » clignote et le groupe d'instruments émet un avertissement sonore. Une fois le marchepied latéral électrique complètement déployé, l'« indicateur de marchepied latéral électrique (jaune) » s'allume. Fermer la porte avec le marchepied latéral électrique en place permet d'éteindre l'« indicateur de marchepied latéral électrique (jaune) ». En cas d'échec du déploiement complet ou de la rétraction complète du marchepied latéral électrique, l'« indicateur de marchepied latéral électrique (jaune) » clignote et le groupe d'instruments émet un avertissement sonore continu. Fermez bien toutes les portes avant de prendre le volant.

Témoin d'avertissement de porte ouverte



Le « témoin d'avertissement de porte ouverte (rouge) » s'allume lorsqu'une des portes n'est pas bien fermée. Le « témoin d'avertissement de porte ouverte (rouge) » s'éteint une fois toutes les portes bien fermées. Fermez bien toutes les portes avant de prendre le volant.

Indicateur du régulateur de vitesse



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), si le régulateur de vitesse est en veille, l'« indicateur du régulateur de vitesse (blanc) » s'allume. Si le régulateur de vitesse est actif, l'« indicateur du régulateur de vitesse (vert) » s'allume. Reportez-vous à « Régulateur de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Indicateur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que l'ACC est actif, si les conditions d'activation du régulateur de vitesse adaptatif sont remplies, l'« indicateur de l'ACC (vert) » s'allume. Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en mode veille, l'« indicateur de l'ACC » passe du vert au blanc. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Avant de prendre le volant

Indicateur de véhicule à l'avant



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et qu'une des fonctions ACC, FCW et AEB est activée, si un véhicule est détecté dans le rayon de surveillance à l'avant, l'« indicateur de véhicule à l'avant (vert) » s'allume. Si votre véhicule est trop proche du véhicule qui précède, le témoin jaune reste allumé. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Indicateur de distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que la fonction ACC est activée, une fois la distance de suivi définie, l'« indicateur de distance de suivi de l'ACC (jaune) » s'allume. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement d'alerte de collision frontale (FCW)/de freinage d'urgence autonome (AEB)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que la fonction FCW est active, si la fonction AEB n'émet pas d'alarme, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (jaune) » clignote. Si la fonction AEB émet une alarme, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (jaune) » s'allume. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement de détection de sortie de voie



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que la fonction LDW est en veille, le « témoin LDW (blanc) » s'allume. Si la fonction LDW est active, le « témoin LDW (vert) » s'allume.

Si la fonction LDW est active et qu'elle émet une alarme, le « témoin LDW (jaune) » clignote.

Si la fonction LDW est inactive ou défaillante, le « témoin LDW (jaune) » s'allume.

Si le témoin s'allume en jaune lorsque la fonction LDW est active, cela indique que la fonction LDW est défaillante. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement 120 km/h

Remarque : S'applique aux modèles qui émettent une alarme lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 120 km/h.

120km/h

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le « témoin d'avertissement 120 km/h (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 120 km/h, le « témoin d'avertissement 120 km/h (rouge) » s'allume. Veuillez ralentir pour éviter toute sur vitesse. Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

1

Avant de prendre le volant

Indicateur du système de démarrage/arrêt automatique



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), que le système de démarrage/arrêt est actif, et que les conditions de démarrage/arrêt ne sont pas remplies, l'« indicateur du système de démarrage/arrêt

automatique (blanc) »  s'allume.

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que le système de démarrage/arrêt est actif, si le moteur s'arrête automatiquement, l'« indicateur du système de

démarrage/arrêt automatique (vert) »  s'allume.

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que le système de démarrage/arrêt est actif, si le système de démarrage/arrêt est défaillant, l'« indicateur

du système de démarrage/arrêt automatique (jaune) »  s'allume.

Reportez-vous à « Système de démarrage/arrêt automatique » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Indicateur de rappel de prochain entretien du véhicule



Lorsque le véhicule atteint le kilométrage correspondant à l'intervalle d'entretien, l'« indicateur de rappel de prochain entretien du véhicule (jaune) » s'allume. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Indicateur eco



Cet indicateur informe le conducteur de l'état de l'alimentation en carburant pendant la conduite. Pendant la conduite, si l'« indicateur eco (vert) » s'allume, cela signifie que la consommation de carburant du véhicule est faible. Si l'« indicateur eco (vert) » s'éteint, cela signifie que le véhicule n'est pas conduit de manière à maîtriser la consommation de carburant. Cet indicateur sert à encourager l'adoption de bonnes habitudes de conduite.

Indicateur ECO



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur ECO (vert) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque la commande ECO est actionnée, l'« indicateur ECO (vert) » s'allume. Reportez-vous à « Bloc de commandes central » pour en savoir plus.

Indicateur PWR



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur PWR (rouge) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque la commande PWR est actionnée, l'« indicateur PWR (rouge) » s'allume. Reportez-vous à « Bloc de commandes central » pour en savoir plus.

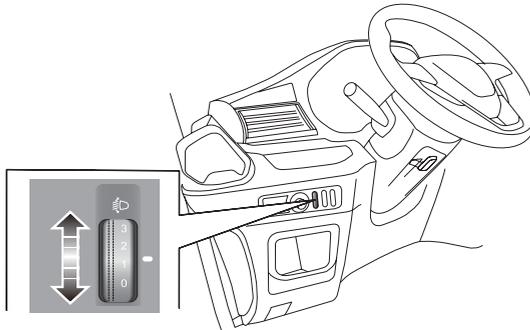
Avant de prendre le volant

Commandes du groupe d'instruments

Commande de mise à niveau des phares

La commande de mise à niveau des phares se trouve sur le groupe d'instruments, du côté du conducteur.

Grâce à cette fonction, le réglage de mise à niveau des phares peut être ajusté afin de l'adapter aux routes où le véhicule est conduit. La correction de la mise à niveau des phares peut réduire l'éblouissement des autres conducteurs.

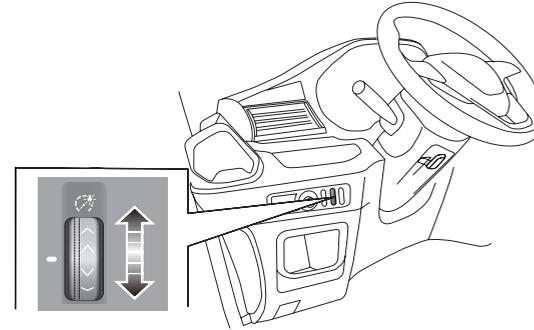


Déplacez la commande de mise à niveau des phares vers le haut ou vers le bas afin d'ajuster la mise à niveau des phares. La position 0 est la position d'origine. Au fur et à mesure de l'augmentation de la charge du véhicule, réglez la hauteur d'éclairage sur la position 1, 2 ou 3.

Commande d'éclairage de groupe d'instruments

La commande d'éclairage de groupe d'instruments se trouve sur le groupe d'instruments, du côté du conducteur.

1



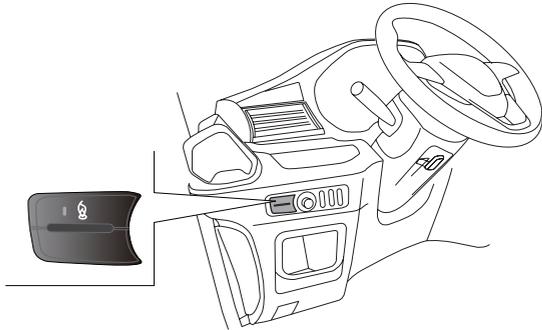
Utilisez la commande d'éclairage de groupe d'instruments pour ajuster la luminosité de l'éclairage du groupe d'instruments.

Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer la luminosité de l'éclairage.

Avant de prendre le volant

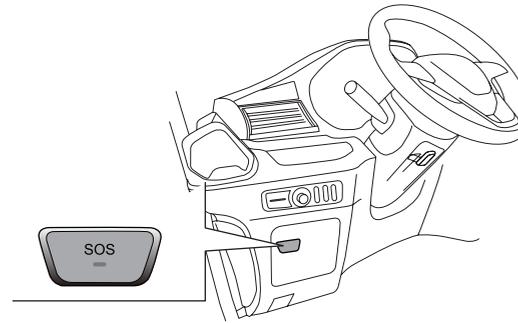
Commande de chauffage de stationnement

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), appuyez sur la commande pour activer simultanément le chauffage de stationnement. L'indicateur de la commande s'allume alors. Appuyez de nouveau sur la commande pour désactiver le chauffage de stationnement. L'indicateur s'éteint alors.



Commande d'alarme de secours

En cas d'urgence, vous pouvez appuyer sur la commande d'alarme de secours pour envoyer des signaux à la plateforme de surveillance. Cette dernière prend alors en charge l'intervention d'assistance.

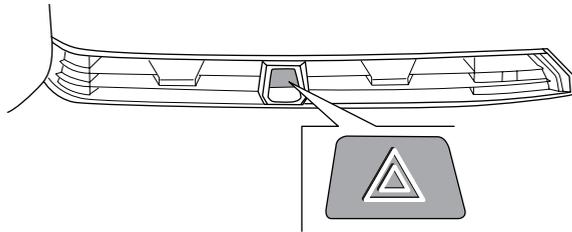


Mise en garde

Cette commande ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Ne l'actionnez pas sans permission.

Avant de prendre le volant

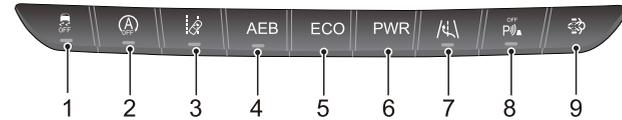
Commande de feux de détresse



Appuyez sur la commande de feux de détresse pour activer tous les indicateurs de direction simultanément. L'« indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments s'allume alors et clignote. Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre les feux indiqués ci-dessus.

Remarque : Activez les feux de détresse pour avertir les occupants des autres véhicules que votre véhicule est défaillant et que s'en approcher peut s'avérer dangereux.

Bloc de commandes central



Position 1 —  : commande de désactivation de l'ESP. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le système ESP est activé par défaut et l'indicateur de la commande s'éteint. Appuyez sur  pour désactiver le système ESP. L'indicateur de la commande s'allume. Appuyez de nouveau sur le bouton pour activer l'ESP. Seules les fonctions ABS et EBD fonctionnent une fois l'ESP désactivé. Veuillez vous reporter à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour accéder aux instructions pertinentes sur l'ESP.

Position 2 —  : commande de désactivation du (système de) démarrage/arrêt automatique du moteur. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le système de démarrage/arrêt automatique est activé par défaut et l'indicateur de la commande s'éteint. Appuyez sur  pour désactiver le système de démarrage/arrêt automatique. L'indicateur de la commande s'allume alors. Appuyez de nouveau sur le bouton pour activer le système de démarrage/arrêt automatique. Reportez-vous à « Système de démarrage/arrêt automatique » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Position 3 —  : commande du système de détection de sortie de voie. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le système de détection de sortie de voie est activé par défaut et l'indicateur de la commande s'allume. Appuyez sur 

1

Avant de prendre le volant

pour désactiver le système de détection de sortie de voie. L'indicateur de la commande s'éteint et le « témoin LDW » du groupe d'instruments s'allume en jaune. Appuyez de nouveau sur le bouton pour activer le système de détection de sortie de voie. Veuillez vous reporter à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Position 4 — AEB : commande de freinage d'urgence autonome. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le système de freinage d'urgence autonome est activé par défaut et l'indicateur de la commande s'allume. Appuyez sur la commande de l'AEB pour désactiver le système de freinage d'urgence autonome. L'indicateur de la commande s'éteint et le « témoin d'avertissement FCW/AEB » du groupe d'instruments s'allume en jaune. Appuyez de nouveau sur le bouton pour activer le système de freinage d'urgence autonome. Veuillez vous reporter à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Position 5 — ECO : commande du mode économique. Appuyez sur ECO. L'« indicateur ECO (vert) » du groupe d'instruments s'allume et le véhicule fonctionne en mode économique avec une puissance moteur relativement faible.

Position 6 — PWR : commande de mode sport. Appuyez sur PWR. L'« indicateur PWR (rouge) » du groupe d'instruments s'allume et le véhicule fonctionne en mode sport avec une puissance moteur relativement élevée.

Position 7 —  : commande d'aide au changement de voie. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), le système d'aide au changement de voie est activé par défaut et l'indicateur de la commande s'allume. Appuyez sur

 pour désactiver le système d'aide au changement de voie. L'indicateur de la commande s'éteint alors. Reportez-vous à « Système d'aide au changement de voie (LCA) » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Position 8 —  : commande de tonalité d'avertissement de radar avant. Veuillez vous reporter à « Système d'aide au stationnement » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Position 9 —  : commande de régénération monotouche de FPD. Lorsque le « témoin d'avertissement FPD (jaune) » du

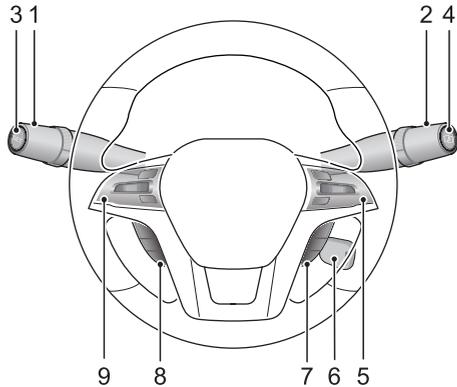
groupe d'instruments  est toujours allumé ou clignote, stationnez le véhicule dans un endroit ouvert et ventilé et assurez-vous qu'aucun matériau inflammable (par ex., de l'herbe sèche, des huiles, etc.) ne se trouve à proximité. Arrêtez le véhicule, avec la boîte de vitesses manuelle au point mort (rapport P engagé sur la boîte de vitesses automatique à 6 rapports [6BVA]). Serrez le frein de stationnement et positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) pendant deux minutes. Démarrez le véhicule et actionnez la commande de régénération monotouche pendant  2 secondes, puis relâchez-la, de manière à débiter la régénération.

Reportez-vous à « Convertisseur catalytique » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Remarque : Le type de commande mentionné ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre véhicule. Il dépend de la configuration du véhicule acheté.

Avant de prendre le volant

Commandes de la colonne de direction et au volant



- 8 Commande de sélection du groupe d'instruments (s'applique au groupe d'instruments de type 2)
- 9 Commande du régulateur de vitesse

1

- 1 Levier de commande combinée des feux et des clignotants
- 2 Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace
- 3 Commande des réglages du groupe d'instruments (s'applique au groupe d'instruments de type 1)
- 4 Commande du menu du groupe d'instruments (s'applique au groupe d'instruments de type 1)
- 5 Commande du volume, de sourdine et de source audio
- 6 Contacteur d'allumage et verrouillage de direction
- 7 Commande de système vocal et de réglage personnalisé

Avant de prendre le volant

Contacteur d'allumage et verrouillage de direction

Lorsque la clé est retirée, le verrouillage de direction s'active et empêche le volant d'être tourné.



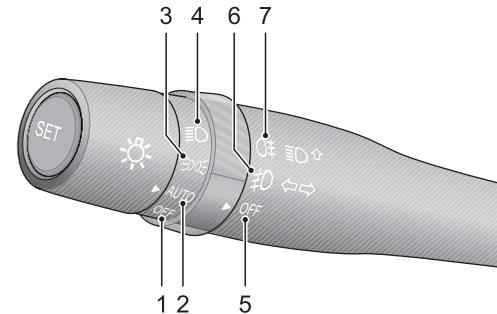
Pour retirer la clé du contacteur d'allumage, tournez-la dans le sens antihoraire afin de la positionner sur « ACC ». Enfoncez ensuite la clé vers le contacteur d'allumage et continuez de la tourner dans le sens antihoraire jusqu'à la position « LOCK » (VERROUILLAGE). La clé peut alors être retirée.

Remarque : Si la clé n'est pas retirée du contacteur d'allumage, un avertissement sonore est émis lorsque la porte du conducteur est ouverte.

Pour en savoir plus sur le contacteur d'allumage, reportez-vous à « Contacteur d'allumage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Levier de commande combinée des feux et des clignotants

Commande de feux



Tournez la commande de feux sur les positions indiquées pour allumer les feux correspondants.

Avant de prendre le volant

Position 1 — OFF (ARRÊT) : désactivation des phares. Les feux de jour s'allument automatiquement une fois le moteur démarré.

Position 2 — AUTO : réglage automatique des phares. Lorsque la commande des phares est tournée sur la position 2, les phares s'allument ou s'éteignent, en fonction de l'éclairage ambiant. Les feux de jour s'allument automatiquement lorsque les autres feux ne sont pas allumés après le démarrage du moteur.

Position 3 —  : activation des feux de position. Lorsque les feux de position sont actifs, les feux suivants s'allument :

- Feux de position
- Feux de plaque d'immatriculation
- Feux du tableau de bord

Position 4 —  : activation des phares.

Remarque : Les phares ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est placé sur « ON » (MARCHE). Si les phares restent allumés alors le véhicule est stationné, la batterie se décharge et le moteur risque de ne pas pouvoir redémarrer en raison d'un manque de puissance de la batterie. Un son retentit si les phares sont allumés tandis que le contacteur d'allumage est placé sur la position « LOCK » (VERROUILLAGE) ou que la clé est retirée.

Position 5 — OFF (ARRÊT) : désactivation des antibrouillards.

Position 6 —  : activation des antibrouillards avant. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE) et que la commande des feux est positionnée sur  ou ,

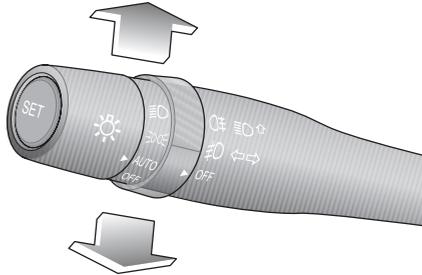
tourner la commande sur  permet d'activer les antibrouillards avant. Lorsque la commande des feux est en position « AUTO » et que la commande est tournée en position , les antibrouillards avant s'allument ou s'éteignent en même temps que les phares, en fonction de l'éclairage ambiant. Lorsque les antibrouillards avant sont activés, l'« indicateur des antibrouillards avant (vert) » du groupe d'instruments s'allume.

Position 7 —  : activation des antibrouillards arrière. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE) et que la commande des feux est positionnée sur  ou , tourner la commande sur  permet d'activer les antibrouillards arrière. Lorsque la commande des feux est en position « AUTO » et que la commande est tournée en position , les antibrouillards arrière s'allument ou s'éteignent en même temps que les phares, en fonction de l'éclairage ambiant. Lorsque les antibrouillards arrière sont activés, l'« indicateur des antibrouillards arrière (jaune) » du groupe d'instruments s'allume.

Remarque : Les antibrouillards arrière ne doivent pas être utilisés tant que la visibilité est clairement restreinte (par ex., en cas de brouillard épais ou de neige).

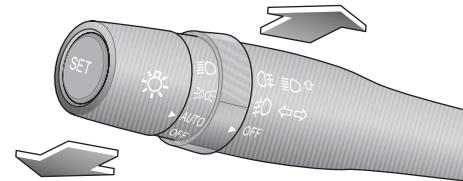
Avant de prendre le volant

Clignotants et témoins



Virage à droite — poussez la commande à levier vers le haut.
Virage à gauche — poussez la commande à levier vers le bas.
Les « indicateurs de direction (verts) » du groupe d'instruments s'allument en même temps que les témoins.

Feux de route et de croisement



Éloignez la commande à levier des phares du volant pour passer des feux de croisement aux feux de route. Tirez la commande à levier des phares vers le volant pour repasser aux feux de croisement.

Remarque : L'« indicateur des feux de route (bleu) » du groupe d'instruments s'allume lorsque les feux de route sont activés. Pour faire un appel de phares, levez légèrement la commande à levier vers le volant.

Avant de prendre le volant

Feux de jour

Les feux de jour permettent aux autres de voir l'avant de votre véhicule plus distinctement lorsqu'il fait jour.

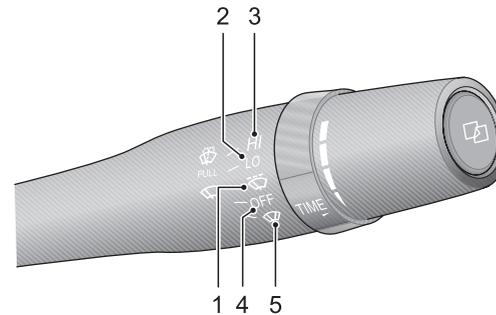
Si votre véhicule est équipé de feux de jour, ces derniers s'allument lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE). Les feux de croisement, les feux arrière, les feux de position, et les autres feux ne s'allument pas lorsque les feux de jour sont actifs. Lorsque le contacteur d'allumage est en position « OFF » (ARRÊT), les feux de jour s'éteignent.

Les exigences de la réglementation ECE R87 relatives aux feux de jour doivent être satisfaites.

Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace

Essuie-glaces et lave-glace

1



Tournez la commande à levier jusqu'à la position souhaitée.

Avant de prendre le volant

Position 1 —  : balayage intermittent. Sur les véhicules équipés d'essuie-glaces automatiques, le capteur de pluie détecte la pluie qui tombe sur le pare-brise et ajuste automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces.

Remarque : Assurez-vous toujours que le capteur de pluie est exempt de poussière, de saleté et de glace.

Position 2 — LO : balayage à vitesse lente.

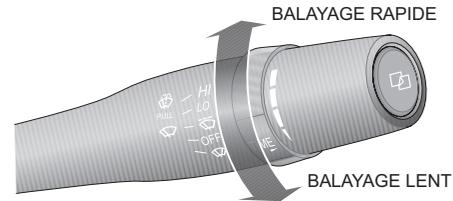
Position 3 — HI : balayage à vitesse rapide.

Position 4 — OFF : désactivation des essuie-glaces.

Position 5 —  : balayage unique.

Balayage intermittent/vitesse variable

 **Des essuie-glaces usés risquent de ne pas correctement essuyer le pare-brise. Dans ce cas, la visibilité à l'avant est réduite, ce qui peut donner lieu à un accident. Remplacez toujours immédiatement vos essuie-glaces s'ils sont usés.**



Lorsque la commande à levier est en position  (balayage intermittent), tournez la commande pour modifier la fréquence des balayages.

Mise en garde

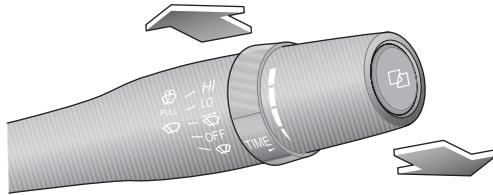
En cas de gel ou de températures très élevées, pour éviter d'endommager les essuie-glaces, vérifiez que les balais ne sont pas gelés et qu'ils n'adhèrent pas au pare-brise, et éliminez toute obstruction, comme la neige. N'actionnez pas les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec, sous peine de rayer ce dernier, d'user prématurément les balais et de nuire à la visibilité.

Avant de prendre le volant

Lave-glace

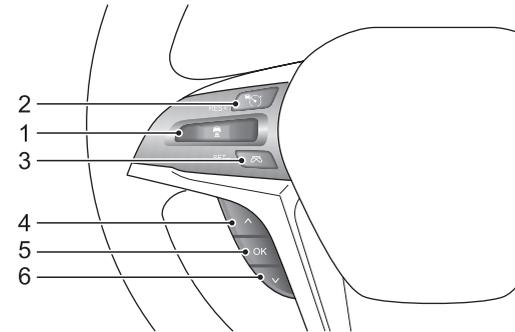
Tirez l'interrupteur à levier vers le volant. Le lave-glace s'actionne immédiatement. Après un court intervalle, l'essuie-glace s'active avec le lave-glace. Le lave-glace s'arrête lorsque l'interrupteur à levier est relâché.

Remarque : Les essuie-glaces continuent de fonctionner pendant 3 balayages une fois la commande à levier relâchée.



Commande de sélection et de régulateur de vitesse du groupe d'instruments

Type 1



1

Position 1 —  : commande de régulateur de vitesse adaptatif et de réglage de distance de suivi.

- RES+ : commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, poussez  vers le haut pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau vers le haut pour accélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.
- SET- : commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Poussez  vers le bas pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur ACC » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, poussez  vers le bas pour décélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.

Avant de prendre le volant

-  : pour définir la distance de suivi, réglez la distance de suivi contrôlée par l'ACC, et basculez du Niveau 1 au Niveau 3 de manière cyclique.

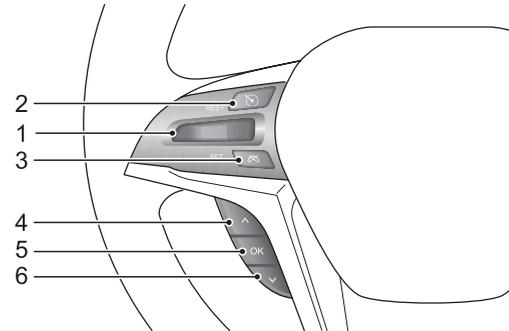
Position 2 —  : commande principale de l'ACC à actionner pour activer ou désactiver le système.

Position 3 —  : commande de désactivation de l'ACC à actionner pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif sans effacer la vitesse de régulation définie.

Remarque : Reportez-vous à « Système d'aide à la conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus sur la fonction de régulateur de vitesse adaptatif.

Positions 4, 5, 6 — , OK,  : commande de sélection du groupe d'instruments (s'applique au groupe d'instruments de type 2). Poussez vers le haut ou vers le bas pour passer à la page précédente ou suivante du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre sélection.

Type 2



Position 1 —  : commande de réglage du régulateur de vitesse.

- RES+ : commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, poussez  vers le haut pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau vers le haut pour accélérer (par incréments de 1 km/h).
- SET- : commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Poussez  vers le bas pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, poussez  vers le bas pour décélérer (par incréments de 1 km/h).

Position 2 —  : commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Actionnez cette commande pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.

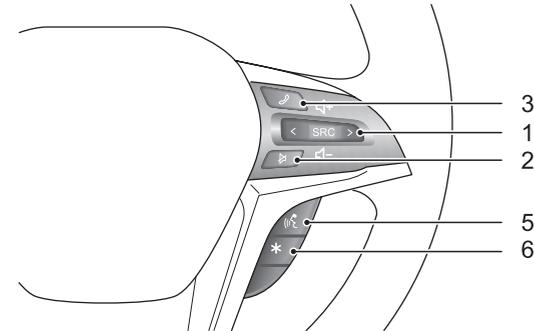
Avant de prendre le volant

Position 3 —  : commande d'annulation du régulateur de vitesse. Actionnez cette commande pour annuler la fonction de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.

Remarque : Reportez-vous à « Régulateur de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus sur la fonction de régulateur de vitesse.

Positions 4, 5, 6 — , OK,  : commande de sélection du groupe d'instruments (s'applique au groupe d'instruments de type 2). Poussez vers le haut ou vers le bas pour passer à la page précédente ou suivante du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre sélection.

Commande de réglages de commande vocale, de téléphone Bluetooth et de personnalisation



1

Position 1 —  : commande de source sonore. Appuyez sur SRC pour naviguer dans l'interface radio/du lecteur MP3. Poussez le bouton vers le haut pour augmenter le volume et vers le bas pour le diminuer. Appuyez brièvement sur  pour basculer vers la bande/le fichier MP3 précédent. Appuyez longuement sur  pour effectuer un retour rapide. Appuyez brièvement sur  pour basculer vers la bande/le fichier MP3 suivant(e). Appuyez longuement sur  pour effectuer une avance rapide.

Position 2 —  : commande de sourdine.

Position 3 —  : commande de téléphone Bluetooth. Cette commande permet de répondre à un appel téléphonique lorsque le Bluetooth est connecté. En règle générale : en cas d'appel entrant, un bref appui sur ce bouton permet de répondre ; un appui long sur ce bouton permet de raccrocher ; pendant un appel, un bref appui sur ce bouton permet de raccrocher. En cas d'appel en attente : un bref appui sur ce

Avant de prendre le volant

bouton permet de rejeter l'appel en attente ; un appui long sur ce bouton permet de répondre à l'appel en attente.

Position 5 —  : commande de système de commande vocale. Appuyez sur cette commande pour activer la fonction de reconnaissance vocale. Appuyez de nouveau sur cette dernière pour désactiver la fonction.

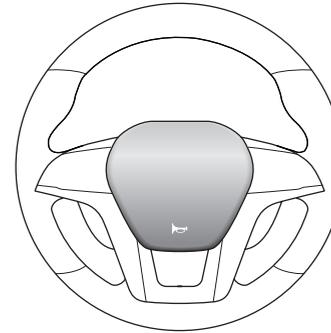
Position 6 —  : commande de réglages personnalisés. Appuyez sur cette commande pour activer les réglages personnalisés. Veuillez l'utiliser avec les fonctions pertinentes qui prennent en charge les réglages personnalisés dans le système de divertissement avec la fonction d'Internet des Véhicules. Accédez par exemple à Vehicle Settings (Réglages du véhicule), puis sélectionnez Steering Wheel (Volant), et réglez la commande des réglages personnalisés (fonction intercom/instantané) :

- Intercom : sélectionnez ce mode pour passer des appels entre membres d'une flotte en mode Fleet (Flotte). Appuyez sur le bouton pour passer un appel et appuyez de nouveau sur ce dernier pour y mettre un terme. Entrez dans l'interface de la flotte pour définir les conditions d'application.
- Snapshot (Instantané) : la fonction d'instantané doit pouvoir accéder à un appareil photo, comme un appareil DDPAL. Veuillez entrer dans l'interface de l'appareil intelligent pour ajouter des appareils intelligents connexes.

Consultez le mode d'emploi qui accompagne le bloc de commande du système de divertissement avec fonction Internet des Véhicules pour en savoir plus.

Avertisseur sonore

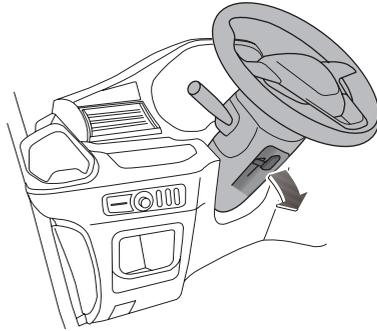
L'avertisseur sonore fonctionne quand le bouton est actionné, et ce, quelle que soit la position du contacteur d'allumage.



Avant de prendre le volant

Réglage du volant

! Ne réglez pas la position du volant pendant que vous conduisez. C'est extrêmement dangereux.



Réglez la position du volant afin de l'adapter à votre posture de conduite, en suivant les étapes suivantes :

- 1 Abaissez complètement la poignée de réglage du volant qui se trouve sur la colonne de direction.

- 2 Saisissez fermement le volant à deux mains et déplacez-le vers le haut ou vers le bas pour le régler à la bonne position.

Remarque : Si le volant reste difficile à déplacer dans la bonne position, positionnez le contacteur d'allumage sur **ON (MARCHE)** pour déverrouiller le volant, puis tournez-le en position droite en marche avant.

- 3 Sélectionnez une position de conduite correcte et tirez la poignée de réglage du volant complètement vers le haut pour verrouiller le volant dans sa nouvelle position.

1

Avant de prendre le volant

Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)

Le système de climatisation rafraîchit l'air et élimine l'humidité ainsi que la poussière, comme le pollen.

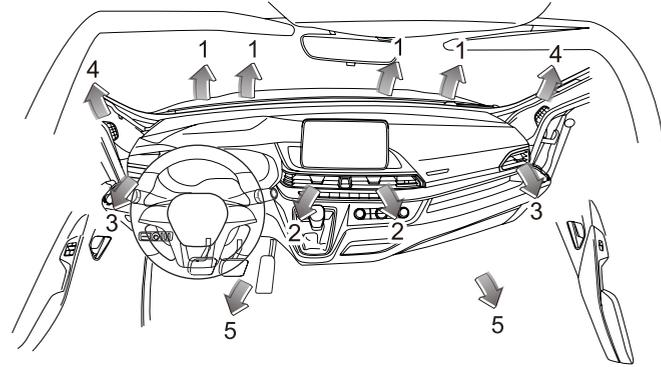
Le système de chauffage utilise la chaleur générée par le moteur, de manière à pouvoir suffisamment chauffer l'air à l'intérieur du véhicule uniquement lorsque la température de fonctionnement du moteur est normale.

Le système de ventilation assure la ventilation de l'habitacle lorsque le véhicule est en mouvement.

Le bouton de sélection du régime du ventilateur de climatisation avant/arrière est utilisé pour contrôler le régime du ventilateur.

Le système CVC est utilisé pour contrôler le refroidissement, le chauffage et la ventilation de l'air de l'habitacle. De l'air frais pénètre dans le véhicule, par la grille d'entrée d'air sous le pare-brise, et circule à travers le filtre de la climatisation. Veillez toujours à garder la grille d'entrée d'air propre et exempte d'obstructions, comme les feuilles, la neige et la glace.

Ventilation avant

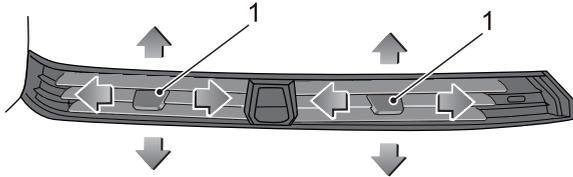


- 1 Bouches de ventilation du pare-brise
- 2 Bouches de ventilation centrales
- 3 Bouches de ventilation latérales
- 4 Bouches de ventilation de fenêtre avant
- 5 Bouches de ventilation avant au plancher

Avant de prendre le volant

Bouches de ventilation centrales

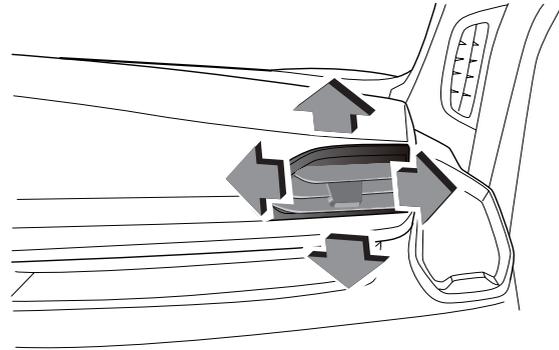
Le sens du débit d'air peut être modifié en déplaçant le levier de commande (1), au centre de la grille, vers le haut, le bas, la gauche et la droite.



Bouches de ventilation latérales

Le sens du débit d'air peut être modifié en déplaçant le levier de commande, au centre de la grille, vers le haut, le bas, la gauche et la droite.

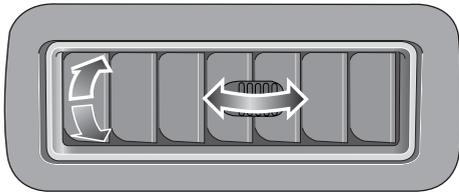
1



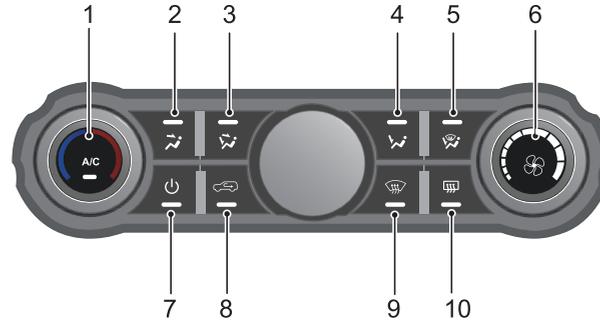
Avant de prendre le volant

Ventilation arrière

Le sens du débit d'air peut être réglé en tournant la molette d'arrière en avant ou de gauche à droite. Le nombre et l'emplacement des bouches de ventilation au pavillon dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.



Panneau de commande de climatisation avant manuelle



- 1 Molette de commande de température et bouton de climatisation
- 2 Bouton de mode Face (air vers le visage)
- 3 Bouton de mode Face and Footwell (air vers le visage et le plancher)
- 4 Bouton de mode Footwell (air vers le plancher)
- 5 Bouton de mode Footwell and Defrost (air vers le plancher et dégivrage)
- 6 Molette de réglage du régime du ventilateur
- 7 Bouton d'alimentation
- 8 Bouton de circulation interne/externe
- 9 Bouton de dégivreur avant
- 10 Bouton de dégivreur arrière

Avant de prendre le volant

Molette de commande de température et bouton de climatisation

Permet de réchauffer ou de refroidir l'air de l'habitacle.

Tournez la molette vers la gauche/dans le sens antihoraire pour procéder au refroidissement de l'habitacle. Plus vous tournez la molette, plus la température est faible. Tournez la molette vers la droite/dans le sens horaire pour procéder au réchauffage de l'habitacle. Plus vous tournez la molette, plus la température est élevée.

Appuyez sur le bouton de la climatisation pour activer le compresseur avant. La climatisation avant passe en mode refroidissement, dégivrage/déshumidification.

Bouton de mode Face (air vers le visage)

Dirige l'air vers le visage. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Face and Footwell (air vers le visage et le plancher)

Dirige l'air vers le visage et le plancher. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Footwell (air vers le plancher)

Dirige l'air vers le plancher. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Footwell and Defrost (air vers le plancher et dégivrage)

Dirige l'air vers le plancher et le pare-brise. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Molette de réglage du régime du ventilateur

Permet de contrôler le régime du ventilateur. Tournez la molette vers la droite/dans le sens horaire pour augmenter le débit. Tournez-la vers la gauche/dans le sens antihoraire pour diminuer le débit.

Bouton d'alimentation

Permet d'activer/de désactiver le panneau de commande de la climatisation.

Bouton de circulation interne/externe

Permet de basculer entre circulation interne et circulation externe. Lorsque l'indicateur correspondant est allumé, cela indique que le mode de circulation interne est actif. Lorsque le bouton est de nouveau actionné, l'indicateur correspondant s'éteint, ce qui indique que le mode de circulation externe est actif.

Bouton de dégivreur avant

Permet d'activer le dégivreur avant.

Lorsque le bouton de dégivreur avant est actionné, l'indicateur correspondant s'allume ainsi que le témoin de la climatisation. Le mode de distribution d'air bascule vers le mode Windshield (Pare-brise).

Bouton de dégivreur arrière

Permet d'activer le dégivreur arrière.

Lorsque le bouton de dégivreur arrière est actionné, l'indicateur correspondant s'allume et la lunette arrière est réchauffée en vue de son dégivrage.

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, la fonction des rétroviseurs extérieurs chauffants s'active

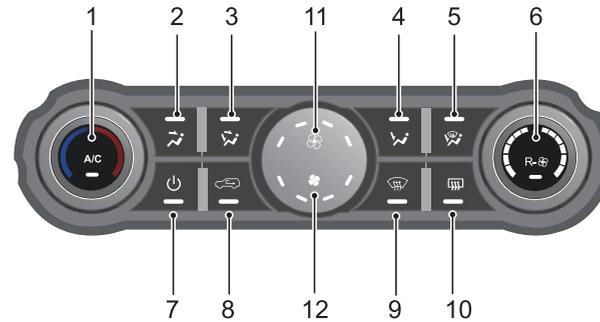
Avant de prendre le volant

automatiquement lorsque le dégivreur arrière est activé, ce qui facilite l'élimination de la buée ou du givre de la surface des rétroviseurs.

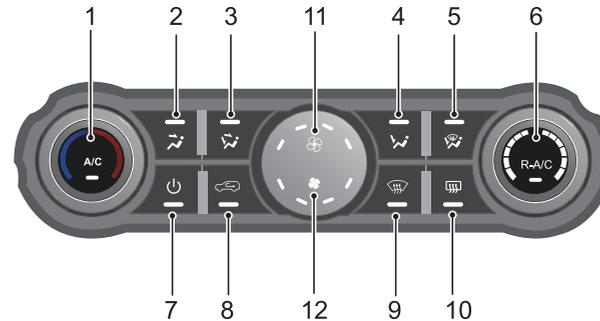
Remarque : L'activation et la désactivation de cette fonction n'affectent pas les autres états de la climatisation. Le dégivreur arrière se désactive automatiquement après 15 minutes de fonctionnement et l'indicateur correspondant s'éteint également.

Panneau de commande de climatisation avant/ arrière manuelle

Panneau de commande de climatisation avant/arrière à compresseur unique



Panneau de commande de climatisation avant/arrière à compresseur double



Avant de prendre le volant

- 1 Molette de commande de température et bouton de climatisation
- 2 Bouton de mode Face (air vers le visage)
- 3 Bouton de mode Face and Footwell (air vers le visage et le plancher)
- 4 Bouton de mode Footwell (air vers le plancher)
- 5 Bouton de mode Footwell and Defrost (air vers le plancher et dégivrage)
- 6 Molette de réglage du régime du ventilateur de climatisation arrière (panneau de commande de climatisation avant/arrière à compresseur unique)/molette de réglage du régime du ventilateur arrière et bouton de climatisation arrière (panneau de commande de climatisation avant/arrière à compresseur double)
- 7 Bouton d'alimentation
- 8 Bouton de circulation interne/externe
- 9 Bouton de dégivreur avant
- 10 Bouton de dégivreur arrière
- 11 Bouton d'augmentation du régime du ventilateur de climatisation avant
- 12 Bouton de diminution du régime du ventilateur de climatisation avant

Molette de commande de température et bouton de climatisation

Permet de réchauffer ou de refroidir l'air de l'habitacle.

Tournez la molette vers la gauche/dans le sens antihoraire pour procéder au refroidissement de l'habitacle. Plus vous tournez la molette, plus la température est faible. Tournez la molette vers la droite/dans le sens horaire pour procéder au réchauffage de l'habitacle. Plus vous tournez la molette, plus la température est élevée.

Appuyez sur le bouton de la climatisation pour activer le compresseur avant. La climatisation avant passe en mode refroidissement, dégivrage/déshumidification.

Bouton de mode Face (air vers le visage)

Dirige l'air vers le visage. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Face and Footwell (air vers le visage et le plancher)

Dirige l'air vers le visage et le plancher. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Footwell (air vers le plancher)

Dirige l'air vers le plancher. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Bouton de mode Footwell and Defrost (air vers le plancher et dégivrage)

Dirige l'air vers le plancher et le pare-brise. Une fois le bouton actionné, l'indicateur correspondant s'allume et le mode de distribution d'air est sélectionné.

Molette de réglage du régime du ventilateur de climatisation arrière

Permet de contrôler le régime du ventilateur de climatisation arrière. Tournez la molette vers la gauche/dans le sens antihoraire pour réguler l'air frais. Plus vous tournez la molette, plus le régime du ventilateur est élevé. Tournez la molette vers la droite/dans le sens horaire pour réguler l'air chaud. Plus vous tournez la molette, plus le régime du ventilateur est élevé.

Avant de prendre le volant

Molette de réglage du régime du ventilateur arrière

La fonction de la molette est identique à celle de la molette de réglage du régime du ventilateur de climatisation arrière.

Appuyez sur le bouton R-A/C pour activer le compresseur arrière. La climatisation arrière passe en mode refroidissement, dégivrage/déshumidification.

Bouton d'alimentation

Permet d'activer/de désactiver le panneau de commande de la climatisation.

Bouton de circulation interne/externe

Permet de basculer entre circulation interne et circulation externe. Lorsque l'indicateur correspondant est allumé, cela indique que le mode de circulation interne est actif. Lorsque le bouton est de nouveau actionné, l'indicateur correspondant s'éteint, ce qui indique que le mode de circulation externe est actif.

Bouton de dégivreur avant

Permet d'activer le dégivreur avant.

Lorsque le bouton de dégivreur avant est actionné, l'indicateur correspondant s'allume ainsi que le témoin de la climatisation. Le mode de distribution d'air bascule vers le mode Windshield (Pare-brise).

Bouton de dégivreur arrière

Permet d'activer le dégivreur arrière.

Lorsque le bouton de dégivreur arrière est actionné, l'indicateur correspondant s'allume et la lunette arrière est réchauffée en vue de son dégivrage.

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, la fonction des rétroviseurs extérieurs chauffants s'active automatiquement lorsque le dégivreur arrière est activé, ce qui facilite l'élimination de la buée ou du givre de la surface des rétroviseurs.

Remarque : L'activation et la désactivation de cette fonction n'affectent pas les autres états de la climatisation. Le dégivreur arrière se désactive automatiquement après 15 minutes de fonctionnement et l'indicateur correspondant s'éteint également.

Bouton d'augmentation du régime du ventilateur de climatisation avant

Appuyez sur le bouton d'augmentation du régime du ventilateur de climatisation avant pour augmenter le régime du ventilateur de climatisation avant.

Bouton de diminution du régime du ventilateur de climatisation avant

Appuyez sur le bouton de diminution du régime du ventilateur de climatisation avant pour diminuer le régime du ventilateur de climatisation avant.

Avant de prendre le volant

Conseils d'utilisation de la climatisation

- Si le véhicule a été stationné en plein soleil, ouvrez les fenêtres avant toute utilisation.
- Pour désembuer les vitres par temps pluvieux, actionnez le bouton de dégivrage qui permet de réduire l'humidité à l'intérieur du véhicule de manière opportune et efficace. Cette opération est la plus efficace par temps pluvieux et en cas d'humidité élevée.
- Le refroidissement peut s'avérer insuffisant en cas de conduite dans des embouteillages.

Remarque : *Si vous ne prévoyez pas d'utiliser la climatisation pendant plus d'un mois, faites fonctionner le véhicule au ralenti et activez le système pendant plus de 10 minutes (une fois par mois, y compris en hiver). L'objectif ? Garantir la bonne lubrification du compresseur et des joints, de manière à prolonger la durée de service du système.*

Remarque : *De la condensation est susceptible de se former sur l'évaporateur lorsque la climatisation fonctionne. Par conséquent, il se peut que vous trouviez une petite flaque d'eau sous le véhicule après son arrêt.*

Rétroviseurs

Les rétroviseurs extérieurs sont de forme convexe pour élargir le champ de vision. Les objets semblent donc plus petits et plus loin qu'ils ne le sont véritablement.

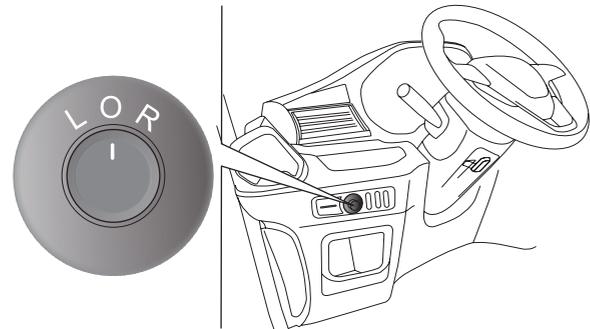
1

Mise en garde

Vérifiez toujours l'état de propreté et le positionnement de tous les rétroviseurs avant de prendre la route. Nettoyez-les et réglez-les si nécessaire.

Rétroviseurs extérieurs - réglage électrique

Tournez la commande vers le L (gauche) ou le R (droite) pour sélectionner le rétroviseur à ajuster. Déplacez la commande de rétroviseur vers l'avant/l'arrière/la gauche/la droite pour régler la glace du rétroviseur en l'inclinant vers le haut/le bas/la gauche/la droite jusqu'à la position souhaitée. Tournez la commande jusqu'au centre.



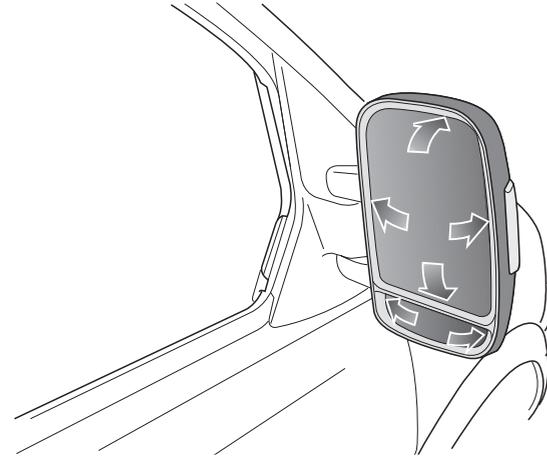
Avant de prendre le volant

Rétroviseurs chauffants

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyez sur le bouton de dégivrage arrière  du panneau de commande de climatisation afin de réchauffer les rétroviseurs extérieurs.

Rétroviseurs extérieurs - réglage manuel

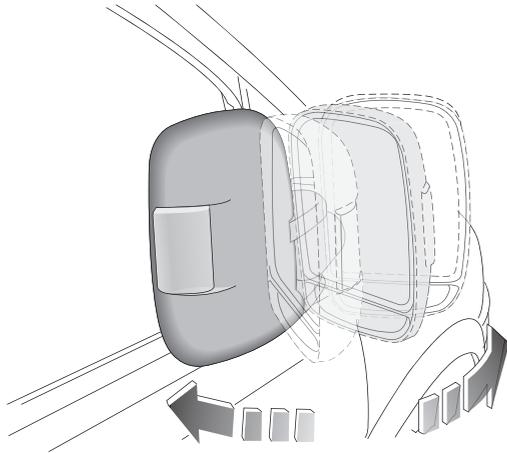
Réglez le rétroviseur manuellement à l'angle désiré, selon les besoins.



Avant de prendre le volant

Rétroviseurs repliables

Afin de garantir la sécurité des piétons, les deux rétroviseurs extérieurs pivotent par rapport à leur position de montage normale s'ils subissent un choc violent. Ils peuvent être remis en place en exerçant une légère pression sur le cadre.

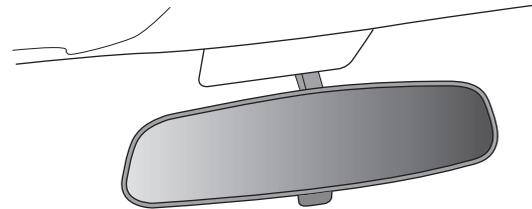


Rétroviseur intérieur

Réglez le rétroviseur afin d'obtenir le champ de vision arrière souhaité.

1

Actionnez la languette à la base du rétroviseur pour atténuer l'effet d'éblouissement en cas de conduite de nuit.



Avant de prendre le volant

Équipement intérieur

Lampe de courtoisie au pavillon

Lampe de courtoisie au pavillon avant



Appuyez sur la commande gauche  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon avant gauche. Appuyez sur la commande droite  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon avant droit.

Appuyez de nouveau sur la commande gauche  (réinitialisation de l'état) pour que la lampe de courtoisie au pavillon avant gauche passe à l'état Door Control ON (Commande par porte ACTIVE). Appuyez sur la commande droite  (réinitialisation de l'état) pour que la lampe de courtoisie au pavillon avant droit passe à l'état Door Control ON (Commande par porte ACTIVE).

Appuyez sur la commande du milieu  pour activer la lampe de courtoisie au pavillon arrière.

Appuyez de nouveau sur la commande du milieu  (réinitialisation de l'état), la lampe de courtoisie au pavillon arrière passe à l'état Door Control ON (Commande par porte ACTIVE).

Door control ON (Commande par porte ACTIVE)

Si la lampe de courtoisie au pavillon passe à l'état Door Control ON (Commande par porte ACTIVE), la lampe de courtoisie au pavillon s'allume lorsqu'une porte est ouverte. La lampe de courtoisie au pavillon s'éteint automatiquement 30 secondes après la fermeture de la porte.

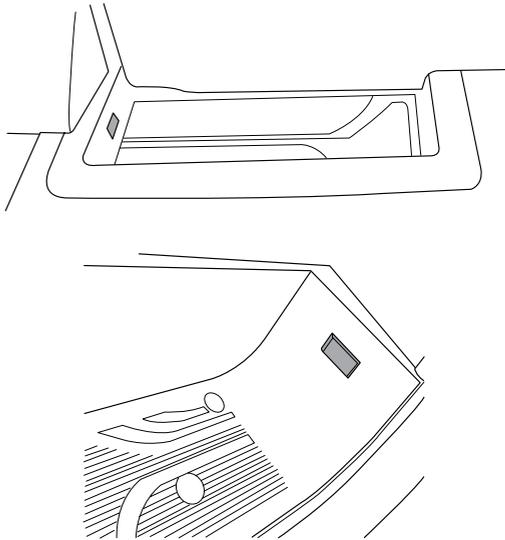
Remarque : La lampe de courtoisie au pavillon s'éteint automatiquement environ 15 minutes après l'ouverture d'une des portes afin d'éviter de décharger la batterie.

Avant de prendre le volant

Lampe de marchepied

La lampe de marchepied s'allume lorsque la porte du conducteur, du passager avant ou la porte de chargement latérale est ouverte. La lampe de marchepied s'éteint automatiquement environ 30 secondes après la fermeture de la porte.

Remarque : *La lampe de marchepied s'éteint automatiquement environ 15 minutes après l'ouverture de la porte du conducteur, du passager avant ou de la porte de chargement latérale afin d'éviter de décharger la batterie.*



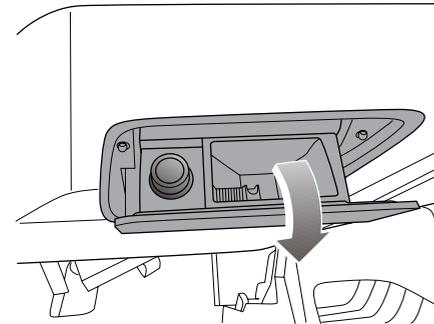
Cendrier

! Le cendrier présente un risque d'incendie. Si des cigarettes ou des allumettes allumées sont placées dans un cendrier comportant des matériaux combustibles, un incendie risque de se déclarer. N'utilisez pas le cendrier comme poubelle.

1

Le cendrier se trouve en dessous du panneau de commande de climatisation du groupe d'instruments. Ouvrez le couvercle du cendrier.

Pour le vider, tenez-le par un côté pour le retirer.



Avant de prendre le volant

Allume-cigare

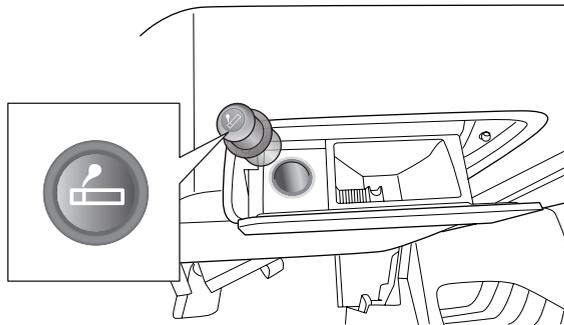
! Ne maintenez jamais l'allume-cigare enfoncé, sous peine de l'endommager.

Ne branchez aucun accessoire à la douille d'allume-cigare

Par précaution, retirez toujours l'allume-cigare lorsque des enfants sont laissés seuls à l'intérieur du véhicule.

Tenez toujours l'allume-cigare par l'extrémité lorsqu'il est chaud, car le corps pourrait engendrer des brûlures.

L'allume-cigare se trouve dans le cendrier qui se situe en dessous du panneau de commande de climatisation du groupe d'instruments. Pour le faire fonctionner, appuyez à fond sur le bouton et relâchez-le. Une fois chaud, le bouton s'éjecte partiellement de manière automatique et l'allume-cigare peut être retiré pour être utilisé.

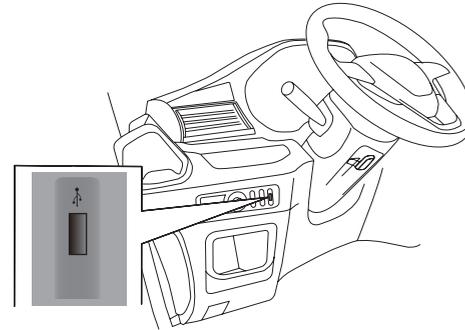


Ports USB

Les ports USB se trouvent dans le groupe d'instruments, côté conducteur, à savoir du côté droit de la bouche de ventilation centrale du groupe d'instruments. Ils sont compatibles avec la lecture audio/vidéo, la consultation d'images, la recharge et la fonction CarPlay.

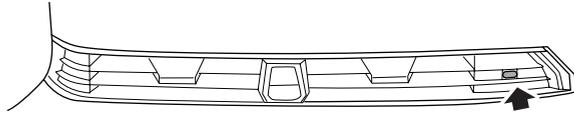
Remarque : Les fonctions prises en charge par le port USB sont variables en fonction de la configuration du système de divertissement embarqué. Veuillez vous reporter à la configuration fonctionnelle du véhicule.

Ports USB du groupe d'instruments, côté conducteur



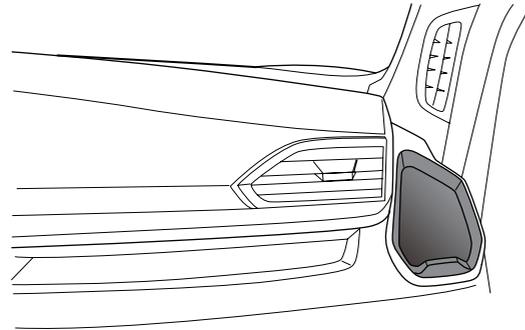
Avant de prendre le volant

Ports USB du côté droit de la bouche de ventilation centrale du groupe d'instruments



Porte-gobelets

Porte-gobelets des deux côtés du groupe d'instruments



1

Avant de prendre le volant

Porte-gobelets au niveau de l'accoudoir du siège double du passager avant

Remarque : S'applique au siège double du passager avant intégral et au siège double du passager avant fixe.

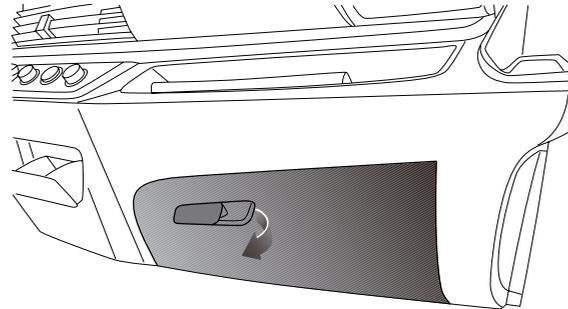


Boîte à gants

! Ne rangez aucun objet tranchant, lourd ou dangereux dans la boîte à gants, côté passager.

Conduire avec la boîte à gants ouverte peut provoquer des blessures en cas d'accident ou de freinage brusque. Gardez la boîte à gants fermée pendant la conduite.

Tirez vers l'arrière le bouton situé en haut à gauche de la boîte à gants pour ouvrir cette dernière. Fermez-la en la poussant fermement.



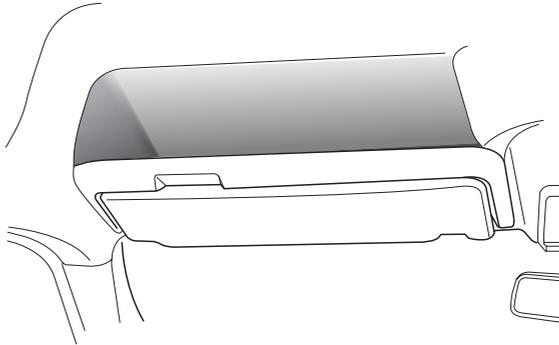
Avant de prendre le volant

Rangement au pavillon

! Le compartiment de rangement au pavillon est utilisé pour conserver des papiers ou d'autres objets légers uniquement. Ne placez pas d'objets tranchants, lourds ou dangereux dans les compartiments de rangement au pavillon. Ils risquent de se déplacer, de tomber sur le conducteur ou les occupants, et de leur occasionner des blessures.

Les véhicules à toit moyen et surélevé sont équipés de deux compartiments au pavillon ouverts pour le stockage d'objets légers.

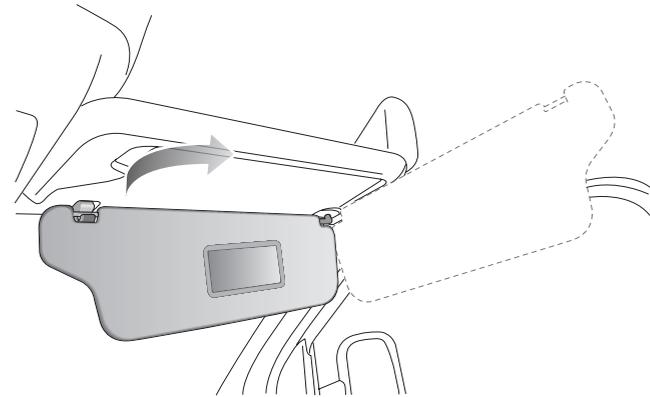
Remarque : Les véhicules à toit bas ne sont pas équipés de cette caractéristique.



Pare-soleil

Les deux pare-soleil peuvent être basculés vers le haut et vers le bas afin de se protéger du soleil à travers le pare-brise. De plus, ils peuvent être basculés comme illustré pour se protéger du soleil à travers les vitres latérales.

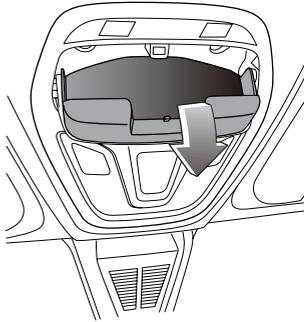
1



Avant de prendre le volant

Étui à lunettes

L'étui à lunettes se trouve derrière la lampe de courtoisie au pavillon avant. Il permet de ranger une paire de lunettes.



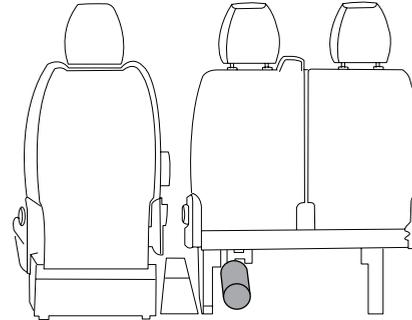
Extincteur

! Une fois activé, l'extincteur doit être remplacé même s'il n'a pas été beaucoup utilisé.

L'extincteur à poudre sèche se trouve au niveau du plancher, à côté du siège du conducteur.

Si le siège du passager avant est un siège simple ou s'il n'y a aucun siège, l'extincteur doit être fixé au bord du siège du conducteur.

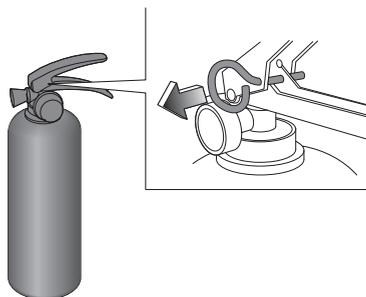
Si le siège du passager avant est un siège double, l'extincteur doit être fixé sous le siège double.



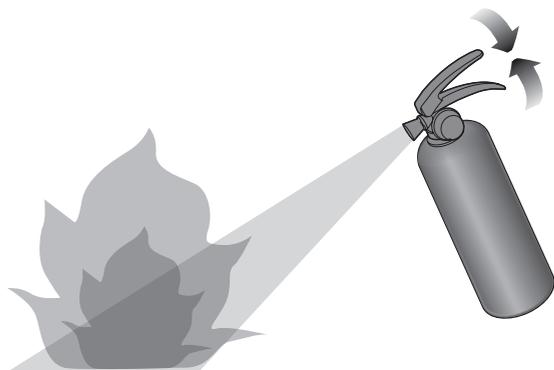
Avant de prendre le volant

Comment utiliser un extincteur portatif

- 1 Retirez la goupille de sécurité.



- 2 Visez la base de l'incendie et pressez le levier simultanément afin de pulvériser la poudre et d'éteindre l'incendie.



En cas d'utilisation en extérieur, déchargez l'extincteur dans le sens du vent. Une décharge intermittente est également admissible. Pour éteindre les liquides inflammables, ne visez pas directement la surface du liquide de manière à éviter les éclaboussures de liquides inflammables dues à la force de choc créée par l'intensification de l'incendie. La lutte contre l'incendie est alors encore plus difficile. Pour éteindre les matériaux solides ordinaires, visez la zone de combustion la plus intense et balayez-la de haut en bas et de gauche à droite. Lorsque les conditions le permettent, vous pouvez décharger l'extincteur en vous déplaçant autour des objets en feu, de sorte que l'agent de l'extincteur à poudre sèche puisse être pulvérisé de manière homogène sur la surface de l'objet en feu pour éteindre complètement l'incendie. Pour éteindre un équipement sous tension (pas l'équipement sous haute tension), coupez d'abord l'alimentation. L'utilisateur de l'extincteur doit faire particulièrement attention à éviter tout contact avec l'équipement sous tension afin de se protéger contre une commotion électrique. Éteignez complètement l'incendie pour éviter toute reprise.

1

Avant de prendre le volant

Inspection et entretien de l'extincteur

L'utilisateur doit inspecter l'extincteur dès réception de son véhicule et procéder à une inspection chaque trimestre par la suite. Dans un environnement difficile, l'extincteur doit être contrôlé plus fréquemment. Voici les points sur lesquels l'inspection doit porter :

- 1 La flèche de l'indicateur de pression de l'extincteur doit se trouver dans la zone verte ;
- 2 La goupille de sécurité et le joint doivent être intacts ;
- 3 La bouteille de l'extincteur doit être exempte de signes de corrosion ou de déformation et les pièces ne doivent présenter aucune déformation et aucun dommage.

Remarque : Le personnel non professionnel ne doit en aucun cas retirer l'extincteur sans permission, de manière à éviter les accidents.

Mise en garde

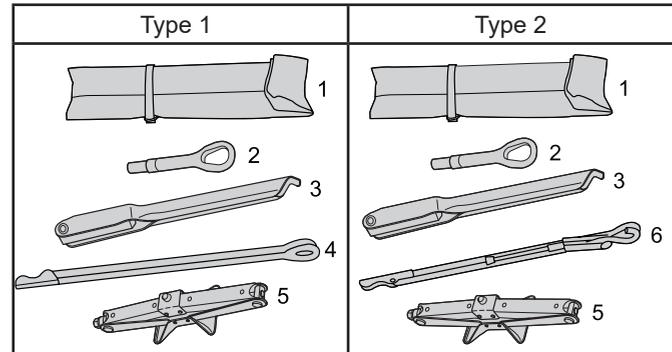
- Chaque extincteur doit être inspecté une fois par an à compter de la date de fabrication du véhicule. Les agents d'extinction d'incendie doivent être remplacés tous les deux ans et l'extincteur tous les 10 ans.
- L'inspection annuelle ou la réparation après utilisation doit être exécutée par une entreprise approuvée par le service d'incendie et qui dispose des qualifications pertinentes pour tester, réparer et inspecter l'équipement de lutte contre les incendies une fois par an.
- En cas de vente du véhicule, son propriétaire est tenu d'aviser l'acheteur des mises en garde en vigueur.

Outils du véhicule

Remarque : Le type et l'emplacement des outils du véhicule dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.

Modèles à pneu simple

Les outils se trouvent dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule.

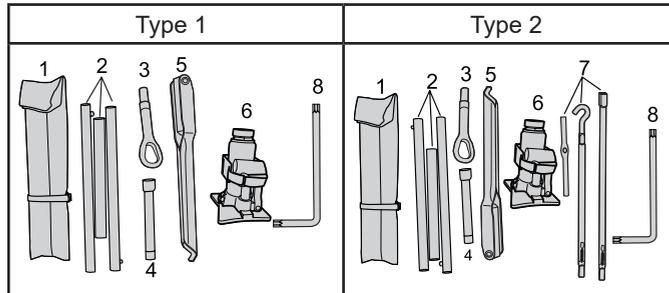


- 1 Trousse à outils du conducteur
- 2 Attelage de remorque avant
- 3 Clé à écrou
- 4 Tige rotative auxiliaire de cric
- 5 Cric
- 6 Dépose de la roue de secours/tige rotative auxiliaire de cric

Avant de prendre le volant

Modèles à pneus jumelés

Les outils se trouvent dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule. Le cric est placé sous le siège du passager avant ou le siège situé devant les roues arrière.



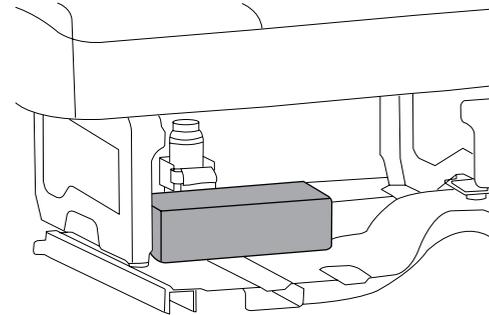
- 1 Trousse à outils du conducteur
- 2 Tige rotative auxiliaire de cric
- 3 Attelage de remorque avant
- 4 Rallonge de la clé à écrou
- 5 Clé à écrou
- 6 Cric
- 7 Dépose de la roue de secours/tige rotative auxiliaire
- 8 Clé en L

Cale de stationnement

Remarque : L'emplacement de la cale de stationnement dépend de la configuration réelle du véhicule acheté.

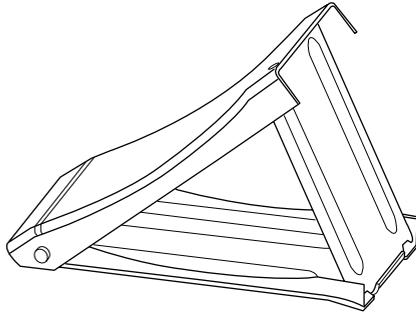
1

Les cales de stationnement se trouvent sous le siège du passager avant.



Avant de prendre le volant

Lorsque le véhicule est stationné en pente, les cales de stationnement doivent être activées et placées aux extrémités arrière des roues arrière pour sécuriser le stationnement.



Mise en garde

Les cales de stationnement sont utilisées uniquement comme pièces de stationnement auxiliaires. Leur utilisation doit être évitée sur route humide et glissante, par ex., gelées, boueuses ou sablonneuses.

Marteau d'alarme/de sécurité

Les marteaux d'alarme/de sécurité (selon équipement) se trouvent des deux côtés du pavillon arrière. Le nombre, le type et l'emplacement des marteaux dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté. Lors de l'utilisation du marteau d'alarme/de sécurité, une alarme sonore est émise. Le marteau d'alarme/de sécurité est équipé sur les modèles dotés d'au moins dix places.

Remarque : Lors de la première utilisation du véhicule, la pièce d'insertion en plastique au niveau de la batterie du marteau de sécurité doit être retirée pour que la fonction d'alarme puisse être activée.

Lors de l'utilisation du marteau de sécurité en cas d'urgence, frappez les quatre coins et bords de la vitre avec le marteau. Une fois que la vitre se fissure, continuez de frapper pour éliminer les morceaux de verre cassés.

Remarque : La vitre se compose de verre trempé, la partie centrale est la plus solide, et les coins et les bords sont les plus fragiles. Par conséquent, veuillez frapper les coins et les bords de la vitre à l'aide du marteau de sécurité.



Avant de prendre le volant

Remplacement des piles du marteau d'alarme/de sécurité

! Les piles peuvent présenter un risque d'incendie, d'explosion et de brûlures. Ne les rechargez jamais. Mettez les piles usagées au rebut conformément aux directives en vigueur. Gardez les piles hors de portée des enfants.

Pour remplacer la pile, les procédures suivantes doivent être respectées :

- 1 Déposez le corps du marteau d'alarme/de sécurité ;
- 2 Retirez les 4 vis de fixation au dos du corps du marteau pour déposer le couvercle ;

Mise en garde

Ne faites jamais levier pour retirer la carte de circuits imprimés.

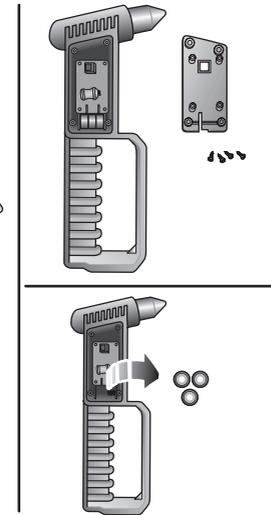
- 3 Retirez les 3 piles usagées et installez-en trois neuves ;

Remarque : *L'utilisation d'une pile LR44 est recommandée. Normalement, la pile de la carte de circuits imprimés doit être remplacée une fois par an.*

Mise en garde

Faites attention aux bornes positive et négative de la pile.

- 4 Remettez en place le couvercle du marteau sur le corps et fixez-le à l'aide de 4 vis.
- 5 Placez le corps du marteau d'alarme/de sécurité dans le support de fixation.



1

Avant de prendre le volant

Marchepied latéral électrique

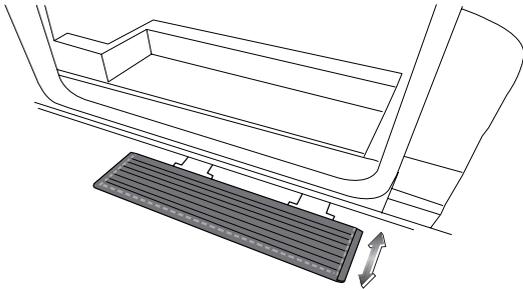
Remarque : Le type et l'emplacement du marchepied latéral électrique dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.

Avec la porte du conducteur déverrouillée, le marchepied latéral électrique au niveau de la porte de chargement latérale se déploie ou se rétracte automatiquement lorsque cette dernière est ouverte ou fermée.

Avec la porte du conducteur déverrouillée, le marchepied latéral électrique du côté du passager avant se déploie ou se rétracte automatiquement lorsque cette dernière est ouverte ou fermée.

Le marchepied latéral électrique se rétracte automatiquement lorsque la porte du conducteur est fermée et verrouillée.

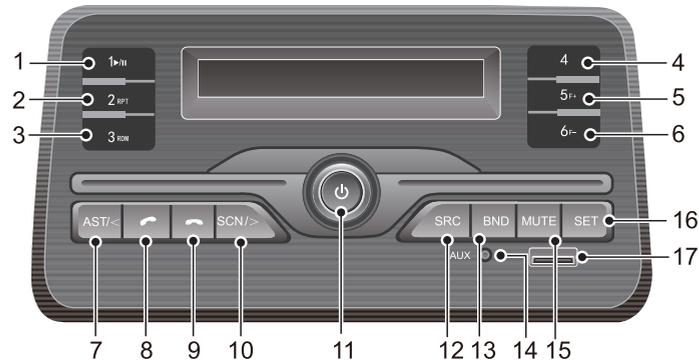
Remarque : Le marchepied latéral électrique est déverrouillé au moyen de la commande de verrouillage centralisé des portes et il ne peut fonctionner normalement qu'à une vitesse inférieure à 3 km/h.



Avant de prendre le volant

Autoradio MP3+

Description des fonctions du tableau de bord



- 1 Bouton de pré-réglage 1/pause
- 2 Bouton de pré-réglage 2/répétition
- 3 Bouton de pré-réglage 3/lecture aléatoire
- 4 Bouton de pré-réglage 4
- 5 Bouton de pré-réglage 5/répertoire suivant (mode USB)
- 6 Bouton de pré-réglage 6/répertoire précédent (mode USB)
- 7 Mode USB : Sélection de la piste précédente (appui bref)
Mode USB : Fonction de sélection de piste (appui long)
Mode Radio : Recherche de stations radio à plus basse fréquence (appui bref)
Mode Radio : Enregistrement de station automatique (appui long)
Mode Lecture Bluetooth : Basculement vers la piste précédente (appui bref)
- 8 Réponse à l'appel Bluetooth entrant (appui bref)
Recomposition du dernier numéro appelé (appui long)
- 9 Refus de l'appel Bluetooth entrant (appui bref)
Désactivation de l'affichage Bluetooth (appui long)
- 10 Mode USB : Sélection de la piste suivante (appui bref)
Mode USB : Navigation dans la liste de lecture (appui long)
Mode Radio : Recherche de stations radio à plus haute fréquence (appui bref)
Mode Radio : Navigation automatique dans les stations (appui long)
Mode Lecture Bluetooth : Basculement vers la piste suivante (appui bref)
- 11 PWR/VOL : Appui bref pour mettre l'unité sous/hors tension
Molette du volume (tournez à gauche pour diminuer et à droite pour augmenter le volume)
- 12 Sélection de source audio (TUNER->AUX->Bluetooth Music->USB ->TUNER [SYNTONISEUR->AUX->Musique Bluetooth->USB ->SYNTONISEUR])
- 13 Sélection de bande radio
- 14 Interface d'entrée audio
- 15 Appuyez brièvement pour basculer entre MUTE ON (activation du son de l'unité) et MUTE OFF (désactivation du son de l'unité)
- 16 Entrée dans le réglage EQ (appui bref)
Entrée dans l'interface Pays/région (appui long)
- 17 Port USB

1

Avant de prendre le volant

Réglage audio

Mise sous tension/hors tension

Avec le contacteur d'allumage sur la position « ACC » ou « ON » (MARCHE), appuyez brièvement sur le bouton  pour mettre l'unité sous tension. Appuyez de nouveau brièvement sur le bouton  pour la mettre hors tension.

Réglages et affichage de l'horloge

Appuyez brièvement sur le bouton SET pour régler les fonctions telles que BASS (BASSES), TRE (AIGUS), BAL (BALANCE), FDR (ÉQUILIBREUR AVANT-ARRIÈRE), EQ (ÉGALISEUR). Tournez la molette PWR/VOL pour ajuster le volume sonore.

Dans CLOCK (HORLOGE), appuyez brièvement sur le bouton SET. Le champ Hour (Heures) ou Minute (Minutes) commence à clignoter. Appuyez brièvement sur le bouton pour régler l'heure, puis l'horloge commence à fonctionner à partir de l'heure définie.

Volume

Tournez la molette PWR/VOL pour ajuster le volume. Pour des raisons de sécurité, veuillez régler un niveau sonore correct vous permettant d'entendre les sons provenant de l'extérieur (sifflet, sifflet de police, etc.). Le volume de sortie est compris entre 0 et 30.

Réglage du mode Audio/EQ (Audio/égaliseur)

Appuyez brièvement sur le bouton SET pour entrer dans le mode EQ Setting (Réglage de l'égaliseur), puis tournez la molette PWR/VOL pour procéder au réglage. Une fois le réglage terminé, appuyez de nouveau brièvement sur le bouton SET pour entrer dans le mode de réglage suivant.

- Entrez dans le mode EQ (ÉGALISEUR), BASS-TRE (BASSES-AIGUS), pour sélectionner le type d'égaliseur prédéfini. L'écran affiche alors l'ÉGALISEUR sélectionné après la sélection, par exemple JAZZ.
- Dans BASS Settings (Réglages des BASSES), tournez la molette PWR/VOL pour régler l'effet Bass (Basses). Plage de réglage : BASS-7, ..., 0, ..., BASS+7.
- Dans TREBLE Settings (Réglages des AIGUS), tournez la molette PWR/VOL pour régler l'effet TREBLE (AIGUS). Plage de réglage : TREB-7, ..., 0, ..., TREB+7.
- Dans BAL Settings (Réglages de la BALANCE), tournez la molette PWR/VOL pour régler la balance sonore entre les haut-parleurs de gauche et de droite. Plage de réglage : L7, ..., 0, ..., R7.
- Dans FADER Settings (Réglages de l'ÉQUILIBREUR AVANT-ARRIÈRE), tournez la molette PWR/VOL pour régler la commande du volume des haut-parleurs avant et arrière. Plage de réglage : F7, ..., 0, ..., R7.

En mode de réglage numérique, la valeur par défaut est 0. L'affichage revient automatiquement au dernier mode de fonctionnement après environ 10 secondes.

Avant de prendre le volant

Réglage du système national

Appuyez longuement sur le bouton SET pour afficher les systèmes nationaux à l'écran. Tournez la molette PWR/VOL pour sélectionner un des systèmes nationaux. Des systèmes tels que AUS (AUSTRALIE), USA (ÉTATS-UNIS), CHINA (CHINE), THAILAND (THAÏLANDE), AMERICA (AMÉRIQUE) peuvent être sélectionnés selon les différentes fréquences nationales. Lorsque différents systèmes nationaux sont sélectionnés, la fréquence et l'heure sont mis à jour de manière synchrone.

Réglage de la logique de sortie

Appuyez longuement sur le bouton SET pour entrer dans l'interface « Country/Region » (Pays/région). Une fois la région de réception de la radio sélectionnée, si aucun autre bouton n'est actionné dans un délai de 9 secondes, le système procède à une confirmation automatique et aux réglages connexes pour passer au mode d'affichage normal. Si vous procédez au réglage d'autres interfaces avant la confirmation automatique, cet ajustement des réglages de la région sera invalide (ils demeurent identiques).

Réception de la radio

Bande

Appuyez sur le bouton BND pour sélectionner la bande souhaitée. La bande peut être sélectionnée parmi celles disponibles, à savoir FM1, FM2, FM3, AM1 et AM2. Le système affiche alors la bande sélectionnée.



Recherche de station automatique

Appuyez brièvement sur le bouton AST/◀ pour passer aux stations dont la fréquence est plus basse.

Appuyez brièvement sur le bouton SCN/▶ pour passer aux stations dont la fréquence est plus haute.

Enregistrement automatique de station (AST)

Vous pouvez enregistrer 6 stations FM dont le signal est le plus fort sur la bande FM AST ou enregistrer 6 stations AM dont le signal est le plus fort sur la bande AM AST. Lors de l'utilisation de la fonction AST, les stations précédentes enregistrées sur la bande FM AST ou AM AST sont écrasées.

Appuyez brièvement sur le bouton AST pour activer l'enregistrement automatique de station (AST). Les stations sont enregistrées sur les boutons des présélections 1 ~ 6. En présence de plus de 6 stations, elles sont enregistrées dans FM2.

Le nombre de stations enregistrées peut être inférieur à 6 lorsque le signal radio externe est faible.

1

Avant de prendre le volant

Stations préréglées (1 ~ 6)

Enregistrez manuellement les stations sur les boutons des préréglages.

6 stations peuvent être enregistrées sur chaque bande grâce aux boutons des préréglages (1 ~ 6).

- Réglez la station souhaitée.
- Appuyez sur le bouton de préréglage souhaité et maintenez-le enfoncé au moins 2 secondes. La station réglée peut alors être enregistrée sur le bouton de préréglage choisi.

Rappel des stations préréglées

Appuyez sur le bouton de préréglage souhaité (1 ~ 6) pour rappeler les stations préréglées.

Lecture en mode USB

Cet autoradio est équipé d'un port USB externe qui vous permet de connecter une clé USB ou un lecteur média portable.

Instructions de décodage de fichier

- Prise en charge des fichiers audio dont le suffixe est *.mp3, *.MP3 ou *.WMA.
- Prise en charge des dispositifs de stockage en USB 2G, 4G, 8G, 16G, 32G.
- Connexion aux dispositifs de stockage en USB partitionnés au format de système de fichier FAT16 et FAT32.
- Plage de fréquences d'échantillonnage prise en charge : 8 k, 16 k, 32 k, 11,025 k, 22,05 k, 44,1 k, 12 k, 24 k et 48 kHz.
- Débit binaire pris en charge : 8 k ~ 320 kbp, VBR (MP3 PRO).

Connexion d'appareil

Insérez votre dispositif de stockage en USB dans le port USB standard de l'autoradio et appuyez sur le bouton SRC pour sélectionner le mode USB. L'écran affiche alors le mot « USB ».

Mise en garde

L'autoradio doit être initialisé pour rechercher les fichiers MP3, car le dispositif de stockage en USB est simplement connecté. Le temps d'attente est compris entre quelques secondes et plus de 10 secondes, en fonction de la capacité du dispositif de stockage USB et de la taille des fichiers enregistrés. Par conséquent, ne retirez pas la clé USB précipitamment pendant cette période.

Avant de prendre le volant

Lecture

L'écran affiche les éléments suivants pendant la lecture normale : mode égaliseur (le cas échéant), numéro de piste USB actuelle, temps écoulé.

Lorsque toutes les pistes du dossier précédent ont été jouées, l'unité passe automatiquement au premier fichier MP3 du dossier suivant, et ce, dans l'ordre.

Répétition

Appuyez sur le bouton 2/RPT pendant la lecture pour lire la piste actuelle plusieurs fois. La répétition d'une piste unique et la répétition d'un dossier sont prises en charge.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour revenir au mode de lecture normale.

Lecture aléatoire

Appuyez sur le bouton 3/RDM pendant la lecture pour lire les pistes du dossier sélectionné de manière aléatoire.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour revenir au mode de lecture normale.

Balayage

Appuyez brièvement sur le bouton SCN pendant la lecture pour basculer vers l'état INT ON. Les 10 premières secondes de chaque piste sont jouées.

Appuyez de nouveau longuement sur le bouton pour désactiver la fonction SCN (BALAYAGE), puis la lecture normale reprend.

Piste précédente/suivante

Appuyez brièvement sur le bouton AST/◀ ou SCN/▶ pour sélectionner la piste suivante ou précédente.

Pause

Appuyez brièvement sur le bouton 1/⏸ pendant la lecture pour mettre en pause. Appuyez de nouveau brièvement pour continuer la lecture.

Sélection de répertoire USB

Appuyez sur 5/F+ pour sélectionner le répertoire suivant à lire (le numéro de répertoire augmente) sur la clé USB.

Appuyez sur 6/F- pour sélectionner le répertoire précédent à lire (le numéro de répertoire diminue) sur la clé USB.

Mise en garde

- Le port USB1/USB2 de cette unité prend en charge la recharge des dispositifs externes dont la tension s'inscrit dans la plage suivante (par ex., la recharge de téléphone mobile). La plage de tensions de recharge est de 5+/- 0,5 V. Le courant de charge maximal est de 500 mA. La logique de charge est la suivante : la recharge est prise en charge lorsque l'AUTORADIO est sur ON (MARCHE) et la recharge n'est pas prise en charge lorsque l'AUTORADIO est sur OFF (ARRÊT).
- Si votre appareil n'est pas reconnu ou si la lecture est incorrecte lorsqu'il est inséré dans le port USB, veuillez retirer et insérer votre clé USB de nouveau. Assurez-vous que le contact avec le port USB est bon et qu'il n'est obstrué par aucun corps étranger, comme de la poussière.

Avant de prendre le volant

Bluetooth

La connexion Bluetooth entre le téléphone mobile et le système doit être établie avant de faire fonctionner le système. Cette connexion se fonde sur le jumelage du téléphone mobile et du système. Le système enregistre l'identifiant du téléphone mobile une fois le jumelage effectué. Au démarrage du véhicule ou à l'activation du système, la connexion avec le téléphone mobile est automatiquement établie. Une fois la connexion établie, vous pouvez passer des appels au moyen du système audio embarqué et du microphone.

Mise en garde

- Pour procéder au jumelage Bluetooth, votre téléphone mobile doit prendre en charge le protocole Bluetooth HFP (Hands-Free Profile). L'établissement d'une connexion Bluetooth est variable selon le fabricant de téléphone mobile. Reportez-vous au guide d'utilisation du téléphone mobile pour en savoir plus.
- Si votre téléphone mobile est doté de la fonction de navigation, une fois la connexion Bluetooth établie, sur certains types de téléphones mobiles, la tonalité d'invite de navigation peut être émise par le système audio embarqué. Cette fonction doit être prise en charge par votre téléphone mobile. En ce qui concerne les téléphones mobiles qui ne prennent pas en charge cette fonction, la tonalité d'invite de navigation est émise par le téléphone mobile lui-même.
- Sur certains types de téléphones mobiles, la tonalité Touch-Tone est transmise par Bluetooth une fois la connexion Bluetooth établie. Si vous ne souhaitez pas entendre la tonalité Touch-Tone du téléphone mobile émise par l'autoradio du véhicule, désactivez-la tout simplement.

Avant de prendre le volant

Connexion Bluetooth

Appuyez brièvement sur le bouton SRC pour basculer vers l'interface Bluetooth. L'écran affiche alors le mot « PHONE » (TÉLÉPHONE) pendant 2 secondes. Lorsque les mots « BT LINK » (LIAISON BT) s'affichent, réglez votre téléphone sur le mode de recherche pour trouver le nom du Bluetooth « MAXUS CAR BT xxxxx » (les quatre derniers chiffres au moins correspondent au numéro de série du module Bluetooth).

Le jumelage peut être effectué en cliquant sur l'adresse Bluetooth directement une fois le module Bluetooth trouvé. Établissez la connexion avec le téléphone mobile une fois le jumelage réussi. Lorsque la connexion Bluetooth est établie, l'autoradio affiche « PHONE » (TÉLÉPHONE) pendant 2,5 secondes. Le module Bluetooth ne peut être connecté qu'à un téléphone à la fois.

Acceptation/refus des appels entrants

Une fois la connexion établie, en cas d'appel entrant, l'écran affiche les mots « CALL IN » (APPEL ENTRANT) ainsi que le numéro de l'appel entrant, accompagnés d'une sonnerie. Appuyez brièvement sur le bouton Answer (Répondre)  pour décrocher. En revanche, appuyez sur le bouton Hand Up (Raccrocher)  pour refuser l'appel.

Appels mains libres/privés

Lorsqu'un appel est reçu, la boîte d'interface Bluetooth transmet le signal audio au système stéréo en mode mains libres et l'écran de l'autoradio affiche le mot « PHONE » (TÉLÉPHONE). Appuyez brièvement sur le bouton Answer (Répondre)  pour basculer entre les modes mains libres et privé.

1

Avant de prendre le volant

Raccrochage

Lorsqu'un appel est reçu, appuyez brièvement sur le bouton Hand Up (Raccrocher)  pour mettre fin à l'appel en cours.

Recomposition du dernier numéro et déconnexion

Recomposition du dernier numéro

Une fois la connexion établie, appuyez longuement sur le bouton Answer (Répondre)  pour recomposer le dernier numéro de l'historique des appels.

Déconnexion

Une fois la connexion établie, appuyez longuement sur le bouton Hand Up (Raccrocher)  pour procéder à la déconnexion du téléphone en cours d'utilisation et du Bluetooth embarqué. Une fois la déconnexion exécutée, l'écran affiche le mot « PHONE » (TÉLÉPHONE) pendant 1 seconde et l'icône Bluetooth est masquée.

Reconnexion automatique

La connexion est interrompue si la distance entre le téléphone et le véhicule est supérieure à la limite de distance. Lorsque le téléphone est de nouveau à portée, il se reconnecte automatiquement au module Bluetooth externe. Lorsque le module Bluetooth externe est actif, il se reconnecte automatiquement au dernier téléphone connecté.

Avant de prendre le volant

Bouton « Answer » (Répondre)

Dans cette situation...	Appuyez brièvement sur le bouton Answer (Répondre)...
Appels externes	pour répondre aux appels entrants
Appel en cours (mode mains libres)	pour activer le mode privé
Appel en cours (mode privé)	pour activer le mode mains libres
Dans cette situation...	Appuyez longuement sur le bouton Answer (Répondre)...
Veille (pas de jumelage)	pour activer le mode visible pour le module Bluetooth
Veille (connexion établie)	pour composer le dernier numéro de l'historique des appels

Bouton « Hand Up » (Raccrocher)

Dans cette situation...	Appuyez brièvement sur le bouton Hand Up (Raccrocher)...
Appels externes	pour refuser l'appel
Appel en cours (mode mains libres/privé)	pour raccrocher
Dans cette situation...	Appuyez longuement sur le bouton « Hand Up » (Raccrocher)...
Veille (connexion établie)	pour déconnecter le Bluetooth

Remarque : Dans l'interface Bluetooth, appuyez longuement sur le bouton « Hang Up » (Raccrocher) pour désactiver le Bluetooth. Lorsque l'icône Bluetooth disparaît, le mot « PHONE » (TÉLÉPHONE) s'affiche pendant 3 secondes, puis « BTLINK » (LIAISON BT) pendant 4 secondes, et enfin l'heure de l'unité apparaît. Appuyez longuement sur le bouton « Answer » (Répondre) pour activer le Bluetooth. L'icône du Bluetooth et PHONE (TÉLÉPHONE) s'affichent simultanément. Le mot « PHONE » (TÉLÉPHONE) clignote pendant 3 secondes, puis « BTLNK » (LIAISON BT) s'affiche pendant 4 secondes. Le téléphone qui était connecté au Bluetooth avant sa désactivation se connecte alors au Bluetooth dans un délai de 3 à 10 secondes.

1

Avant de prendre le volant

Interface entrée AUX

L'unité est dotée d'une interface audio standard de 3,5 mm de diamètre. Vous pouvez connecter le lecteur audio à l'aide d'un adaptateur audio correspondant. Une fois l'appareil audio connecté, appuyez sur le bouton SRC pour sélectionner le mode entrée AUX. En mode entrée AUX, vous pouvez ajuster le volume de la musique à l'aide de la molette du volume.

Volume de l'avertisseur de marche arrière

En marche arrière, le volume des sources sonores du système de divertissement est réduit, puis il est rétabli une fois la marche arrière terminée.

Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, si le levier de vitesses est en position « R », le volume de toutes les sources sonores est réduit. Lorsque le levier de vitesses quitte la position « R », le volume est rétabli.

Avant de prendre le volant

Dépannage général

Si des fonctions du système audio du véhicule sont défectueuses, veuillez lire attentivement le mode d'emploi contenu dans ce manuel avant de le confier pour un entretien, puis procédez aux inspections conformément au tableau suivant afin de faciliter le dépannage.

1

Symptômes	Causes envisageables et solutions
Conditions générales	
L'unité est inopérante et l'affichage ne fonctionne pas	Le fusible de l'alimentation électrique de l'unité ou du véhicule est grillé. Veuillez demander à l'un de nos Concessionnaires de le remplacer par un fusible de type correct.
L'unité est opérationnelle, mais aucun son n'est émis ou le niveau sonore est faible	Augmentation du volume ; Vérifiez les réglages BAL (ÉQUILIBREUR) et FADER (ÉQUILIBREUR AVANT-ARRIÈRE) du haut-parleur.
Le corps de l'unité est un peu chaud.	C'est normal lorsque l'unité est en cours de fonctionnement.
Réception de la radio	
Mauvaise réception de la radio	L'amplificateur d'antenne à l'intérieur du véhicule peut être endommagé. Veuillez demander à l'un de nos Concessionnaires de le contrôler. Le signal de la station souhaitée est trop faible. Veuillez procéder à un réglage manuel.
Lecture de dispositif USB	
Certains fichiers audio ne peuvent pas être lus	Veuillez vérifier qu'il s'agit d'un fichier MP3/WMA. Cette unité ne prend pas en charge les fichiers audio dont le format est autre que MP3/WMA.

Avant de prendre le volant

Le volume augmente et diminue lors de la lecture de pistes MP3	Les sources des pistes MP3 sont diverses et ne satisfont à aucune norme unifiée. Par conséquent, le volume irrégulier peut provenir de la compression des pistes MP3. Veuillez ajuster la molette de réglage du volume vous-même.
L'artiste/la piste/le titre ne peut pas être affiché(e)	Cette unité ne prend pas en charge l'affichage des informations ID3.
La musique se met en pause par intermittence pendant la lecture	Ce problème peut être dû aux différents formats de compression.
Les pistes contenues sur un disque dur externe ne peuvent pas être lues	Vérifiez que le disque dur ne comporte qu'une partition, car l'unité ne prend pas en charge les partitions multiples. Si au moins deux partitions ont été définies, par ex. les disques E et F, ce modèle ne peut pas lire les pistes MP3 présentes sur ces disques. Pour les lire, veuillez rassembler le contenu de toutes les partitions dans une partition de votre ordinateur.
Les pistes contenues sur le dispositif de stockage ne peuvent pas être lues	Vérifiez que ce dispositif de stockage est partitionné au format FAT16 ou FAT32. Dans le cas contraire, veuillez réinitialiser la norme requise par cette unité sur l'ordinateur.
La lecture de pistes MP3 par l'intermédiaire d'un hub USB est impossible	Cette unité ne prend en charge que l'adaptateur avec un port USB.
Tonalité/bruit violent	Cela peut être dû au dispositif utilisé pour enregistrer les fichiers MP3 d'origine et au bruit. Veuillez vérifier que le problème vient bien de cette unité avec un autre lecteur.

Mise en garde

Si la défaillance persiste, confiez votre véhicule à l'un de nos Concessionnaires à des fins de réparation. Ne démontez pas le système audio du véhicule à des fins de réparation sans autorisation.

Avant de prendre le volant

Autoradio MP5+

Précautions avant utilisation

Ce manuel contient des instructions simples relatives au fonctionnement du produit. Veuillez lire attentivement et bien comprendre le mode d'emploi qui accompagne le bloc de commande du système de divertissement avant d'utiliser ce produit.

⚠ N'installez pas et ne réparez pas votre produit sans autorisation. Si le produit est installé ou réparé par une personne qui n'a pas bénéficié de la formation nécessaire sur l'équipement électronique et les pièces automobiles, un danger peut être encouru. N'exposez jamais le produit à un liquide. Autrement, un court-circuit ou des dommages peu(ven)t survenir.

Conformément aux réglementations nationales pertinentes et afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos occupants, le visionnage de vidéos ainsi que les opérations connexes sont interdits pendant la conduite. Veuillez ne pas regarder l'écran ni exécuter des opérations connexes pendant la conduite d'un véhicule.

Veuillez non seulement tenir compte de toutes les précautions mentionnées dans cette section du manuel, mais également suivre à la lettre le mode d'emploi.

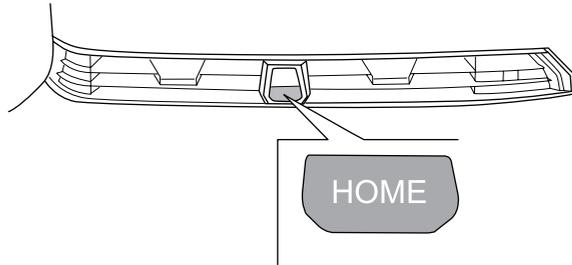
La fonction de caméra de marche arrière du système sert uniquement d'aide à la conduite. Veuillez bien faire attention aux conditions de conduite.

Mise en garde

- Le produit doit être tenu à distance de l'humidité.
- Si le produit est démarré pour la première fois ou reconnecté après la déconnexion de l'alimentation du véhicule, la date indiquée sur chaque interface du bloc de commande doit être réglée manuellement.
- Veillez à conduire en toute sécurité. Veillez à respecter non seulement les règles à suivre pour une conduite sécuritaire, mais également le code de la route.
- N'utilisez pas le produit (et la fonction de caméra de marche arrière) s'il risque de détourner votre attention d'une conduite sécuritaire.
- Si vous devez utiliser le produit en regardant l'écran, stationnez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement.
- Ne réglez pas le volume du produit trop haut, sous peine de ne pas entendre la circulation et les signaux d'urgence qui émanent de l'extérieur.
- Dans un souci de sécurité, certaines fonctions, telles que la lecture vidéo, sont désactivées pendant la conduite.
- Le système peut détecter la vitesse de circulation du véhicule. Lorsque la vitesse est supérieure à une certaine valeur, le système vous empêche de regarder une vidéo pendant la conduite. Pour regarder la vidéo, stationnez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement.
- Pour éviter que la batterie ne se décharge, veillez à démarrer le véhicule pendant l'utilisation du système.
- Les images contenues dans ce manuel sont des schémas susceptibles d'être légèrement différents du véhicule réel. Ils ne sont fournis qu'à titre de référence. En ce qui concerne les couleurs et les fonctions spécifiques de l'interface, veuillez vous reporter au véritable véhicule.

Avant de prendre le volant

Commande du système de divertissement



- 1 Display PWR (Alimentation de l'écran)
Appuyez longuement sur la commande pendant moins de 10 secondes pour mettre l'écran du système de divertissement hors tension. Appuyez longuement sur la commande pendant 10 secondes pour redémarrer le système de divertissement.
- 2 Return (Retour)
Appuyez sur la commande pour revenir aux principales fonctions de l'interface.

Présentation et utilisation des principales fonctions de l'interface

Barre d'état



- 1 Affichage de l'heure
Affiche l'heure actuelle.
- 2 Affichage du volume
Affiche le volume actuel.
- 3 Affichage de l'état de connexion des appareils
Affiche l'état de connexion de l'USB, du Bluetooth, etc. Lorsqu'ils sont connectés, les icônes correspondantes apparaissent. S'ils ne sont pas connectés, les icônes correspondantes ne s'affichent pas.
- 4 Renseignements sur la lecture en cours
Affiche les renseignements sur le lecteur et la lecture en cours.

Avant de prendre le volant

Centre des applications

Touchez l'icône du Centre des applications dans la barre située à l'extrémité gauche de l'écran pour accéder au Centre des applications. Les opérations pertinentes sont illustrées ci-dessous :



- 1 Icône du mode Music (Musique)
Touchez l'icône du mode Music (Musique) pour accéder à l'interface correspondante.



- 2 Icône du mode Radio
Touchez l'icône du mode Radio pour accéder à l'interface correspondante.
- 3 Icône Vehicle Settings (Réglages du véhicule)
Touchez l'icône Vehicle Settings (Réglages du véhicule) pour accéder à l'interface correspondante.
- 4 Icône du mode Communication
Touchez l'icône du mode Communication pour accéder à l'interface correspondante.
- 5 Icône du mode USB Video (Vidéo USB)
Touchez l'icône du mode USB Video (Vidéo USB) pour accéder à l'interface correspondante.
- 6 Icône du mode CarPlay
Touchez l'icône du mode CarPlay pour accéder à l'interface correspondante.
- 7 Icône du mode USB Picture (Image USB)
Touchez l'icône du mode USB Picture (Image USB) pour accéder à l'interface correspondante.
- 8 Icône du mode System Settings (Réglages système)
Touchez l'icône du mode System Settings (Réglages système) pour accéder à l'interface correspondante.
- 9 Icône du mode System Guide (Guide système)
Touchez l'icône du mode System Guide (Guide système) pour accéder à l'interface correspondante et au mode d'emploi qui accompagne l'unité.

1



Démarrage et conduite du véhicule

- ss Démarrage et conduite du véhicule
 - ss Contacteur d'allumage
 - ss Système de démarrage sans clé
 - ss Système antidémarrage du moteur
 - ss Démarrage/arrêt du moteur
 - ss Système de démarrage/arrêt automatique
 - ss Conduite
 - ss Convertisseur catalytique
 - ss Carburant
 - ss Urée
 - ss Boîte de vitesses manuelle
 - ss Boîte de vitesses automatique à 6 rapports (BVA6)
 - ss Servodirection
 - ss Système de freinage
 - ss Régulateur de vitesse
 - ss Système d'aide au stationnement
 - ss Système d'aide à la conduite
 - ss Pneus
 - ss Chargement
 - ss Tractage d'une remorque
-

Démarrage et conduite du véhicule

Démarrage et conduite du véhicule

- Assurez-vous que les contrôles d'entretien quotidiens/hebdomadaires ont été exécutés, comme décrit dans la section « Entretien et service - Contrôles du propriétaire ».
- Vérifiez que la position du siège est correcte.
- Vérifiez que tous les rétroviseurs sont bien réglés.
- Vérifiez que tous les éclairages, les systèmes de signalisation et les témoins d'avertissement fonctionnent normalement.
- Vérifiez que tous les occupants ont correctement bouclé leur ceinture.

Positionnez le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE) et vérifiez que tous les témoins d'avertissement ainsi que les indicateurs fonctionnent normalement. (Veuillez vous reporter à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant »).

Mise en garde

Veillez à bien lire la section « Avant de prendre le volant » de ce manuel et à bien comprendre votre véhicule et ses équipements avant de lire cette section.

Contacteur d'allumage

Démarrage avec une clé

 **Ne retirez jamais la clé pendant la conduite du véhicule, sous peine de ne pas pouvoir diriger le véhicule.**

Retirez toujours la clé du contact après l'arrêt du véhicule, plus particulièrement lorsque vous laissez des enfants seuls dans le véhicule.

Laisser le véhicule en roue libre lorsque le contact est coupé est dangereux car vous ne bénéficiez d'aucune assistance au freinage et à la direction dans ces conditions.

Remarque : Si votre véhicule est équipé d'un système antidémarrage du moteur, veuillez vous reporter à « Système antidémarrage du moteur » dans cette section.

Le contacteur d'allumage peut être placé sur les positions suivantes :
LOCK (VERROUILLAGE) : contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT). La clé ne peut être insérée ou retirée que dans cette position. Une fois la clé retirée de la position « LOCK » (VERROUILLAGE), le contacteur d'allumage doit verrouiller la colonne de direction afin d'éviter que le volant ne soit tourné.

ACC : La colonne de direction est déverrouillée et les appareils et les accessoires électriques individuels, comme la radio et l'allume-cigare, peuvent fonctionner.

Démarrage et conduite du véhicule

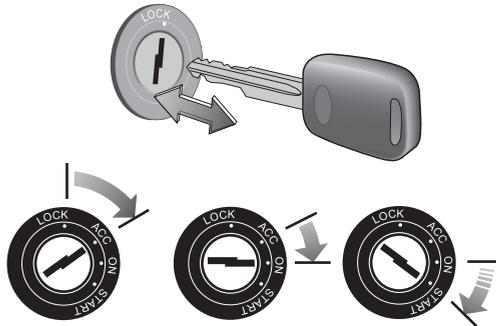
Remarque : Il peut s'avérer nécessaire de tourner légèrement le volant pour déverrouiller le verrouillage de direction.

Remarque : Ne laissez pas la clé à la position ACC pendant une durée prolongée, de manière à éviter de décharger la batterie de manière inutile.

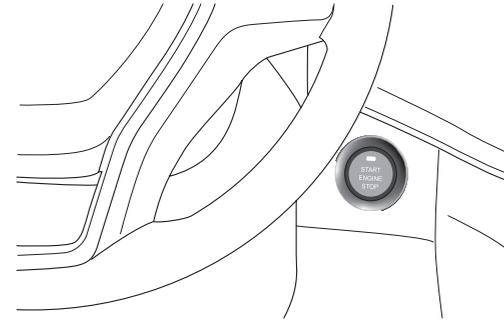
ON (MARCHE) : le contact est mis et les instruments, les commandes et les circuits électriques sont opérationnels.

Remarque : Lorsque le moteur ne fonctionne pas, ne laissez pas la clé en position ON (MARCHE).

START (DÉMARRAGE) : le démarreur fonctionne et le moteur est démarré. Une fois le moteur démarré, relâchez la clé immédiatement. La clé passe automatiquement de la position START (DÉMARRAGE) à ON (MARCHE).



Démarrage sans clé



2

Remarque : Le véhicule est équipé d'une commande de démarrage monotouche : le bouton Start/Stop. Pour démarrer le véhicule, la télécommande avec système PEPS doit se trouver dans le véhicule. Sur un modèle à boîte de vitesses automatique, pour retirer le levier de vitesses de la position P, appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur d'allumage en position ON (MARCHE).

ACC - témoin rouge

- Échec du démarrage
En cas d'échec du démarrage du moteur, le contacteur d'allumage bascule vers ACC (point mort) ou OFF (rapport de stationnement).
- Stationnement anormal
Lorsque le moteur fonctionne et que le levier de vitesses n'est pas en position P (pour les modèles à BVA à 6 rapports), appuyez sur ce bouton pour que le contacteur d'allumage bascule vers ACC.

Démarrage et conduite du véhicule

- Extinction d'urgence
Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h pendant la conduite, appuyez sur le contacteur d'allumage à 3 reprises de manière continue ou appuyez longuement sur ce dernier pendant 3 secondes. Le contacteur d'allumage bascule alors vers ACC.

Remarque : Un témoin rouge qui clignote à trois reprises de manière continue indique qu'aucune clé physique/Bluetooth valide n'a été détectée dans le véhicule.

ON - témoin vert

Lorsque le moteur s'arrête et que les conditions de démarrage ne sont pas remplies, appuyez sur cette commande une fois. Le contacteur d'allumage bascule alors vers ON (MARCHE). Après le démarrage normal du moteur, le contacteur d'allumage bascule vers ON (MARCHE). Lorsque l'état est ON (MARCHE), tous les instruments, dispositifs de commande et circuits peuvent fonctionner.

Remarque : Si le contacteur d'allumage reste en position ACC ou ON (MARCHE) après l'arrêt du moteur, la batterie se décharge. Le véhicule risque de ne pas pouvoir démarrer si la batterie se décharge trop longtemps.

START - témoin vert

Cette position est utilisée pour démarrer le véhicule. Si le moteur s'arrête, qu'une télécommande valide se trouve dans le véhicule, et que les conditions de démarrage sont remplies, appuyez sur le bouton Start/Stop et relâchez-le. Le moteur démarre alors.

Conditions de démarrage :

- Boîte de vitesses manuelle
Placez le levier de vitesses à la position N.
Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Boîte de vitesses automatique à 6 rapports
Placez le levier de vitesses à la position P ou N.
Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la.

OFF (ARRÊT)

Le moteur s'arrête lorsque le levier de vitesses est basculé dans cette position. Lorsque le levier de vitesses est en position P (pour les modèles à BVA à 6 rapports), appuyez sur cette commande pour que le contacteur d'allumage bascule vers OFF (ARRÊT).

Mise en garde

Lorsque le véhicule se trouve à proximité des signaux puissants d'une antenne radio, le système de verrouillage des portes à distance risque de subir des interférences et le bouton Start/Stop peut ne plus fonctionner.

Démarrage et conduite du véhicule

Système de démarrage sans clé

Déverrouillage sans clé

Une fois toutes les portes verrouillées, pénétrez dans la zone de détection avec une télécommande et appuyez sur le microcontacteur ou la commande du hayon, sur la poignée de la porte. Le verrouillage centralisé se déverrouille alors automatiquement. Après le déverrouillage, les indicateurs de direction clignotent à deux reprises. Si vous n'exécutez aucune des opérations suivantes dans un délai de 30 secondes après ça, le système de verrouillage centralisé procède de nouveau automatiquement au verrouillage :

- Ouverture d'une des portes
- Placement du contacteur d'allumage sur une position autre que OFF (ARRÊT)
- Actionnement du verrouillage centralisé pour déverrouiller/verrouiller

Remarque : Il est possible de déverrouiller les portes à l'aide du bouton de déverrouillage centralisé de la télécommande. Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage centralisé pour que le système de verrouillage centralisé procède automatiquement au déverrouillage.

Verrouillage sans clé

Lorsque la porte du conducteur ou celle du passager avant est déverrouillée, pénétrez dans la zone de détection avec une télécommande, puis appuyez sur le microcontacteur de la poignée de porte ou sur la commande du hayon du couvercle du coffre. Les indicateurs de direction clignotent alors une fois, tandis que l'avertisseur sonore retentit une fois brièvement (le cas échéant). Ensuite, toutes les portes sont verrouillées lorsque le véhicule passe à l'état « fortification ». Dans tous les cas suivants, les portes ne se verrouilleront pas après l'actionnement du microcontacteur :

- Le contacteur d'allumage est basculé sur une position autre que OFF (ARRÊT)
- La télécommande est laissée dans le véhicule
- La télécommande ne se trouve pas dans la plage de détection
- La pile de la télécommande est déchargée
- La porte du conducteur est ouverte

Remarque : Il est possible de verrouiller les portes à l'aide du bouton de verrouillage centralisé de la télécommande. Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage centralisé pour que le système de verrouillage centralisé procède automatiquement au verrouillage.

Démarrage et conduite du véhicule

Démarrage sans clé

Lorsque la télécommande est laissée dans le véhicule et que les conditions de démarrage sont remplies, appuyez sur la commande Start/Stop une fois. Le moteur démarre alors.

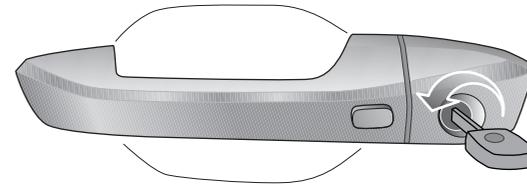
Conditions de démarrage :

- Boîte de vitesses manuelle
Placez le levier de vitesses à la position N.
Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Boîte de vitesses automatique à 6 rapports
Placez le levier de vitesses à la position P ou N.
Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la.

Remarque : *Si les conditions de démarrage ne sont pas remplies, à chaque fois que vous appuyez sur la commande Start/Stop, le contacteur d'allumage bascule entre les positions OFF (ARRÊT), ACC et ON (MARCHE) de manière cyclique. Si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule, après avoir appuyé sur la pédale de frein, le témoin ne s'éteint pas. Le contacteur d'allumage ne bascule pas d'une position à l'autre et ne démarre pas le moteur après l'actionnement de la commande Start/Stop.*

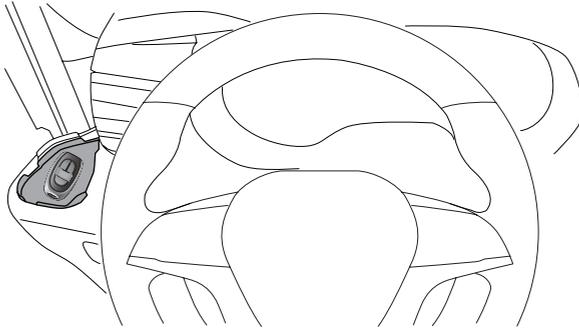
Démarrage de secours

Si la pile de la télécommande est déchargée, la fonction d'ouverture sans clé échoue, mais vous pouvez toujours démarrer le moteur. Ouvrez une porte avec la clé mécanique et entrez dans le véhicule. À ce stade, le système risque d'être dans l'état IMMO (ANTIDÉMARRAGE) et l'alarme peut se déclencher, ce qui est normal.



Démarrage et conduite du véhicule

Dans l'hypothèse où les conditions de démarrage seraient remplies, positionnez la clé à plat au niveau du repère sur le porte-gobelets côté conducteur et appuyez sur le bouton Start/Stop. Le moteur peut ensuite être démarré.



Démarrage et arrêt d'urgence

Si vous avez besoin d'immobiliser le véhicule sur-le-champ pendant la conduite en raison d'une urgence, il existe deux méthodes pour arrêter le moteur :

- 1 Maintenez le bouton Start/Stop enfoncé pendant 3 secondes ;
- 2 Appuyez sur le bouton Start/Stop à 3 reprises en l'espace de 3 secondes.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Système antidémarrage du moteur

Clé

Si votre véhicule est équipé d'un système antidémarrage du moteur à puce, la clé a fait l'objet d'un codage électronique pour votre véhicule. La clé codée peut être utilisée avec le véhicule correspondant uniquement. Seules les clés associées au véhicule peuvent démarrer votre moteur.

Lorsque le système antidémarrage est actif, tout comportement illégal visant à démarrer le moteur est interdit.

Activation/désactivation

Si votre véhicule est équipé d'un système antidémarrage du moteur à puce, lorsque la clé passe de la position LOCK (VERROUILLAGE) à ON (MARCHE), si l'authentification

réussit, le « témoin d'avertissement IMMO (jaune) » du groupe d'instruments reste éteint.

Si le témoin d'avertissement IMMO (jaune) clignote, cela indique que le système antidémarrage est défaillant et que le moteur ne peut pas être démarré. Contactez immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Remarque : La télécommande contient une micropuce qui garantit l'échange de données entre la clé et le véhicule sans anomalie. Ne faites pas écran avec un objet en métal (par ex. une autre clé). Protégez la télécommande de tout choc brutal. Une seule clé doit se trouver sur le porte-clés.



Démarrage/arrêt du moteur

Démarrage



Le monoxyde de carbone est un gaz nocif susceptible de provoquer un coma, voire la mort. Évitez d'inhaler les gaz d'échappement du véhicule, car ils contiennent du monoxyde de carbone incolore, inodore et sans goût. Ne démarrez pas le moteur et ne le laissez pas fonctionner dans un lieu clos et non ventilé. Si vous constatez la présence de gaz d'échappement dans le véhicule, découvrez-en la cause dès que possible et résolvez le problème. Si vous êtes contraint(e) d'utiliser le véhicule dans ce type d'environnement, veuillez complètement ouvrir toutes les vitres.

Vérifiez et assurez-vous que le frein de stationnement a été activé et que le levier de vitesses se trouve en position N (boîte de vitesses manuelle)/P (boîte de vitesses automatique à 6 rapports). Tout l'équipement électrique inutile doit être mis hors tension.

Positionnez le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE) et attendez que l'« indicateur de bougie de préchauffage (jaune) »



du groupe d'instruments s'éteigne. Appuyez sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) ou la pédale de frein (boîte de vitesses automatique à 6 rapports), mais n'enfoncez pas la pédale d'accélérateur. Tournez la clé en position « START » (DÉMARRAGE), puis démarrez le moteur. Une fois le moteur démarré, relâchez la clé immédiatement. Le contacteur d'allumage repasse automatiquement à la position

Démarrage et conduite du véhicule

« ON » (MARCHE). Lorsque le moteur fonctionne, contrôlez que le « témoin d'avertissement de batterie déchargée (rouge) »  et le « témoin d'avertissement de pression d'huile (rouge) »  du groupe d'instruments s'éteignent.

- Boîte de vitesses manuelle
Placez le levier de vitesses à la position N.
Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Boîte de vitesses automatique à 6 rapports
Placez le levier de vitesses à la position P ou N.
Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la.

Remarque : Pendant le démarrage, ne laissez pas le démarreur fonctionner pendant plus de 20 secondes. Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 30 secondes après avoir positionné le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et réessayez. Le démarreur s'arrête automatiquement après 20 secondes de fonctionnement.

Remarque : Si le système de gestion du moteur est défaillant, le « témoin d'avertissement de dysfonctionnement

du moteur (jaune) »  du groupe d'instruments est susceptible de clignoter ou de rester allumé, et le moteur risque de ne pas pouvoir démarrer (reportez-vous à « Auto-protection » dans cette section).

Mise en garde

Ne laissez pas le moteur fonctionner à un régime supérieur au ralenti dans les 30 secondes qui suivent le démarrage, de manière à garantir une lubrification adéquate du palier du turbocompresseur avant le fonctionnement à vitesse élevée.

Réchauffement

Lorsque la température du moteur est relativement basse, le résultat est médiocre si le moteur est réchauffé avec le véhicule en état stationnaire. Il est recommandé de conduire le véhicule dès que possible une fois le moteur démarré.

Mode Auto-protection

En cas de défaillance du moteur susceptible de nuire aux performances de conduite, le système du moteur entre en « mode Auto-protection ». Dans ce cas, le « témoin d'avertissement de défaillance du moteur (jaune) » du groupe d'instruments commence à clignoter ou reste allumé. Veuillez contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Arrêt

Tournez le contacteur d'allumage de la position « ON » (MARCHE) à « OFF » (ARRÊT) pour arrêter le moteur.

Pour les véhicules équipés du système PEPS, veuillez vous reporter à « Contacteur d'allumage » et « Système de démarrage sans clé » dans cette section.

Serrez le frein de stationnement.

Mise en garde

Maintenez le moteur au ralenti pendant 10 secondes avant l'arrêt afin de vous assurer de la lubrification complète du palier de turbocompresseur pendant la décélération.

Système de démarrage/arrêt automatique

Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'un système de démarrage/arrêt automatique.

Conditions de service de base

Le système de démarrage/arrêt automatique permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions de dioxyde de carbone. En cas d'utilisation du système de démarrage/arrêt automatique, le moteur s'arrête automatiquement si le véhicule est stationnaire à un feu rouge. Le contacteur d'allumage reste en position ON (MARCHE) pendant la phase d'arrêt. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire. Le système de démarrage/arrêt automatique s'active automatiquement lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE).

Voici les conditions de service de base du système de démarrage/arrêt automatique :

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le capot du moteur est fermé.
- Le véhicule a été conduit à une vitesse supérieure à 10 km/h depuis le dernier arrêt.

Mise en garde

Veuillez toujours maintenir le système de démarrage/arrêt automatique hors tension lors d'un passage à gué.

Démarrage et conduite du véhicule

Arrêt et démarrage du moteur

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Lorsque le véhicule se trouve dans un état stationnaire, engagez le rapport souhaité pour faire tourner le moteur au ralenti et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête alors. Simultanément, l'« indicateur du système de démarrage/arrêt

automatique (vert) »  du groupe d'instruments s'allume. Le moteur redémarre si la pédale d'embrayage est enfoncée. L'indicateur s'éteint alors.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Procédez au freinage complet du véhicule et continuez d'appuyer sur la pédale de frein après l'immobilisation. Le moteur s'arrête alors (phase d'arrêt). Simultanément, l'« indicateur du système de démarrage/arrêt automatique

(vert) »  du groupe d'instruments s'allume.

Le moteur redémarre si la pédale de frein est relâchée. L'indicateur s'éteint alors.

Autres renseignements sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- Lorsque le levier de vitesses se trouve dans une position autre que R, le moteur s'arrête.
- Si le rapport G est engagé pendant la phase d'arrêt, le moteur redémarre.

Mise en garde

Veillez appuyer sur la pédale de frein lorsque le moteur est arrêté pour éviter que le véhicule ne se déplace. Si la commande de désactivation du système de démarrage/arrêt automatique  du groupe d'instruments est actionnée pendant la phase d'arrêt, le moteur démarre automatiquement. Si la porte du conducteur est ouverte ou que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, le moteur ne démarre pas automatiquement. Si le moteur doit être démarré, veuillez basculer le levier de vitesses vers la position P ou N et démarrer le moteur grâce à la commande Start/Stop ou la clé.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Remarque

L'opération de démarrage/arrêt automatique classique peut être interrompue pour différentes raisons liées au système.

Le moteur n'a pas été arrêté.

Avant et pendant chaque phase d'arrêt, le système contrôle si certaines conditions ont été remplies. Le moteur ne s'arrête pas dans les conditions suivantes :

- Le moteur n'a pas atteint la température minimale pour démarrer/arrêter le système.
- Le dégivrage du pare-brise est demandé.
- La charge de la batterie est trop faible.
- Après le remplacement ou le rebranchement de la batterie, le véhicule n'est pas verrouillé pendant plus de 4 heures.
- Le levier de vitesses se trouve en position R.
- La pente est très abrupte.
- La dépression du frein est insuffisante.

Lorsque les conditions de démarrage et d'arrêt ne sont pas remplies, l'« indicateur du système de démarrage/arrêt

automatique (blanc) »  s'allume.

Le moteur redémarre automatiquement.

Pendant la phase d'arrêt, l'opération de démarrage/d'arrêt normale est interrompue dans les cas suivants : Le moteur redémarre sans intervention du conducteur.

- Le dégivrage du pare-brise est demandé.
- La charge de la batterie est trop faible.
- La dépression du frein diminue.

Si les conditions sont de nouveau remplies pour le fonctionnement intelligent du système de démarrage/arrêt, le moteur risque d'être de nouveau arrêté.

Mise en garde

- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, si le rapport D est engagé après le passage au rapport R, le véhicule doit être conduit à 10 km/h, de sorte que le système puisse de nouveau arrêter le moteur.
- Si vous ne souhaitez pas utiliser le système, vous pouvez le désactiver manuellement. Lorsque la commande de désactivation du système de démarrage/arrêt automatique du moteur du groupe d'instruments est actionnée, le système de démarrage/arrêt est désactivé, et une boîte de dialogue « Stop/Start System Off » (Système de démarrage/arrêt désactivé) s'affiche sur le groupe d'instruments.
- Lorsque l'« indicateur du système de démarrage/arrêt

automatique (jaune) »  du groupe d'instruments est allumé, le système de démarrage/arrêt automatique est défaillant ! Les fonctions ne sont pas disponibles.

- Le système de démarrage/arrêt automatique est défaillant. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires à des fins de dépannage.

Démarrage et conduite du véhicule

Conduite

Rodage de véhicule neuf

Ce véhicule ne nécessite aucun « rodage » délibéré, mais afin d'améliorer la performance de conduite à long-terme, nous recommandons vivement ce qui suit :

Au cours des 3 000 premiers kilomètres :

- Évitez de conduire trop brusquement et variez fréquemment votre vitesse.
- N'appuyez jamais à fond sur la pédale d'accélérateur, et ce, quel que soit le rapport engagé.
- Ne laissez pas le moteur fonctionner au ralenti et avec difficulté, quel que soit le rapport engagé.
- Si possible, évitez tout freinage brusque inutile.

Une fois les 3 000 kilomètres atteints, vous pouvez augmenter progressivement la vitesse du véhicule jusqu'à atteindre la vitesse maximale admissible.



Évitez de faire fonctionner le moteur à régime élevé afin de protéger ce dernier, de réduire la consommation de carburant, de diminuer le niveau de bruit du moteur et de protéger l'environnement.

Conduite



Ne transportez jamais de jerrycane rempli de carburant dans le véhicule. Autrement, il risque de fuir et de donner lieu à un incendie.

Mise en garde

Pendant la conduite, ne reposez pas votre pied sur la pédale d'embrayage. Autrement, l'embrayage risque d'être usé/endommagé.

2

En cas de conduite sur une route dangereuse recouverte d'eau, de neige, de glace, de boue, de sable, etc., veuillez :

- ralentir, conduire attentivement et augmenter les distances de freinage.
- éviter de freiner, de diriger le véhicule ou d'accélérer brusquement.
- appliquer du sable ou tout autre matériau antidérapant sous les roues motrices ou y installer des chaînes pour obtenir l'adhérence nécessaire lorsque le véhicule est coincé dans la glace, la neige ou la boue.

Dérapiage

Si votre véhicule dérape sur une route humide, vous ne pouvez pas le contrôler en raison de la diminution de la force de friction entre la route et les pneus. Les différences de surfaces de routes, de pressions de gonflage des pneus et de vitesses du véhicule peuvent provoquer un dérapage. Or, ce dernier est très dangereux.

La méthode optimale pour arrêter un dérapage consiste à diminuer la vitesse de conduite et à rester prudent lorsque vous sentez que la route est assez humide.

Démarrage et conduite du véhicule

Passage à gué

Afin d'éviter d'endommager votre véhicule, lors du franchissement d'une route où de l'eau s'est accumulée, veuillez :

- vérifier la profondeur d'eau avant le passage à gué. La profondeur de passage à gué maximale du véhicule est de 30 cm.
- ne pas conduire à une vitesse supérieure à 30 km/h.
- La vague provoquée par l'avant du véhicule peut dépasser la profondeur de passage à gué autorisée maximale.
- Pour éviter d'endommager votre véhicule, veuillez éviter les routes inondées dans la mesure du possible.

Mise en garde

Si le véhicule cale dans l'eau en raison d'un accident, NE redémarrez PAS le moteur. Veuillez contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires.

! L'eau et la boue peuvent nuire au système de freinage, augmenter la distance de freinage, et donc provoquer un accident !

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein pour maintenir les pièces de freins sèches et rétablir les performances.
- Ne procédez pas à un freinage d'urgence sur une route glissante.

Remarque : Le moteur, le système d'entraînement, la boîte de vitesses et le système électronique du véhicule peuvent être gravement endommagés si le véhicule est conduit sur une route où de l'eau s'est accumulée. L'eau salée est corrosive. Les composants embarqués immergés dans l'eau salée doivent être lavés à l'eau pure.

Conduite

! Ne transportez jamais de jerrycane rempli de carburant dans le véhicule. Autrement, il risque de fuir et de donner lieu à un incendie.

Mise en garde

Pendant la conduite, ne reposez pas votre pied sur la pédale d'embrayage. Autrement, l'embrayage risque d'être usé/ endommagé.

Bretelles et ferries

Dans les bretelles serrées ou très inclinées, par ex., sur les ferries, faites preuve de prudence afin d'éviter d'endommager le dessous du véhicule.

Démarrage et conduite du véhicule

Convertisseur catalytique

 **Le convertisseur catalytique libère énormément de chaleur (même peu de temps après l'arrêt du moteur), ce qui peut engendrer un incendie. Ne faites pas fonctionner le véhicule et ne le stationnez pas sur un objet inflammable (par ex. du papier, de l'herbe sèche ou des feuilles d'arbre sèches).**

Lorsque le moteur fonctionne ou après son arrêt, pendant une certaine période, et avant le refroidissement du convertisseur catalytique, évitez tout contact entre les parties du corps et le système d'échappement.

Le convertisseur catalytique installé sur le système d'échappement est utilisé pour réduire la pollution liée aux gaz d'échappement.

Mise en garde

Afin de protéger le convertisseur catalytique contre tout dommage, les précautions suivantes doivent être prises :

- De l'huile diesel doit être utilisée. En cas d'ajout d'essence, l'entreprise n'assurera aucune responsabilité. Si de l'essence est accidentellement ajoutée, contactez immédiatement l'un de nos Concessionnaires en vue d'un entretien. Ne démarrez pas le moteur.
- Si le véhicule est difficile à démarrer ou si les performances de conduite se dégradent pendant la conduite, veuillez confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires les plus proches en vue de son entretien.
- Ne conduisez pas le véhicule si le niveau de carburant est extrêmement bas. Le moteur peut être incapable de démarrer pendant la conduite si le carburant est épuisé.
- Ne démarrez pas le véhicule en le poussant ou en le tirant.
- N'arrêtez pas le moteur pendant la conduite.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Précautions d'utilisation du FPD (filtre à particules diesel)

La principale fonction du FPD consiste à récupérer les particules des gaz d'échappement du véhicule. Les particules récupérées par le FPD sont ensuite éliminées au moyen d'une régénération active et déclenchée sur une certaine période. La régénération active fait référence à la fonction du moteur qui démarre automatiquement le FPD pour récupérer les particules dans les gaz d'échappement du véhicule, conformément aux conditions de fonctionnement réelles. La régénération déclenchée fait référence à la régénération qui requiert une intervention humaine car les conditions de fonctionnement actuelles du moteur ne satisfont pas aux conditions de régénération active.

Activation monotouche de la régénération du FPD

Message d'alarme du groupe d'instruments

Le message d'alarme de niveau 1 « Please drive at high speed or safely trigger DPF regeneration in situ » (Veuillez conduire à grande vitesse ou déclencher la régénération du FPD sur place en toute sécurité) s'affiche sur le groupe d'instruments pendant 9 secondes, et le signal sonore est émis à trois reprises. Le « témoin d'avertissement du FPD (jaune) » du groupe

d'instruments  reste quant à lui allumé.

Le message d'alarme de niveau 2 « Ensure safety, and immediately trigger DPF regeneration in situ » (Assurez la sécurité et déclenchez immédiatement la régénération du FPD sur place) s'affiche sur le groupe d'instruments pendant 9 secondes et le signal sonore est émis à trois reprises. Il peut temporairement être annulé en appuyant brièvement sur le bouton OK du volant ou sur le bouton SET de la commande multifonction. Si l'état d'alarme n'évolue pas dans un délai de 2 minutes après la disparition de la fenêtre contextuelle de

l'alarme, l'alarme en question se déclenche de nouveau et le

« témoin d'avertissement du FPD (jaune) »  du groupe d'instruments clignote à une fréquence de 1 Hz.

Pendant le processus de régénération, le message « xx% of DPF regeneration has been completed, please wait patiently » (Régénération du FPD terminée à XX %. Veuillez attendre patiemment) s'affiche en continu sur le groupe d'instruments, et le « témoin d'avertissement du FPD (filtre à particules diesel) [jaune] » du groupe d'instruments

 clignote à une fréquence de 0,5 Hz.

Une fois la régénération terminée, le message « DPF regeneration in situ is completed and normal driving is available » (Régénération du FPD sur place terminée et conduite normale disponible) s'affiche sur le groupe d'instruments pendant 3 secondes et un signal sonore est émis une fois.

Le groupe d'instruments qui ne peut pas accepter l'opération de régénération affiche « DPF cannot be regenerated due to the reason of xx, please refer to the Owner's Handbook for details » (Régénération du FPD impossible car xx. Veuillez vous reporter au manuel du propriétaire pour en savoir plus) pendant 9 secondes, et un signal sonore est émis une fois.

Les raisons spécifiques pour lesquelles le FPD ne peut pas être régénéré sont les suivantes :

- 0: Le moteur n'est pas en mode de fonctionnement Normal
- 1: La température du liquide de refroidissement ne s'inscrit pas dans la plage de températures admissible
- 2: La température d'huile ne s'inscrit pas dans la plage de températures admissible
- 3: La pression barométrique ne s'inscrit pas dans la plage de pressions admissible

Démarrage et conduite du véhicule

- 4: La température du carburant ne s'inscrit pas dans la plage de températures admissible
- 5: La tension de la batterie est insuffisante
- 6: L'embrayage est actionné
- 7: Le rapport N n'est pas engagé
- 8: La vitesse du véhicule n'est pas égale à zéro
- 9: Le régime moteur ne s'inscrit pas dans la plage admissible
- 10: Le couple interne ne s'inscrit pas dans la plage admissible
- 11: La pédale d'accélérateur ne se trouve pas dans la plage admissible
- 12: La température en amont du FPD ne s'inscrit pas dans la plage admissible 1
- 13: La température en amont du FPD ne s'inscrit pas dans la plage admissible 2
- 14: La température en amont du COD (catalyseur d'oxydation diesel) ne s'inscrit pas dans la plage admissible 1
- 15: La température en amont du COD (catalyseur d'oxydation diesel) ne s'inscrit pas dans la plage admissible 2
- 16: Les particules du FPD ne sont pas supérieures à la valeur limite définie
- 17: Défaillances associées au FPD
- 18: Défaillances associées au moteur
- 19: La durée de la régénération admissible maximale est sur le point d'être atteinte
- 20: Les températures en amont du COD (catalyseur d'oxydation diesel) et du FPD n'atteignent pas la valeur cible de la plage admissible 1
- 21: Les températures en amont du COD (catalyseur d'oxydation diesel) et du FPD n'atteignent pas la valeur cible de la plage admissible 2
- 22: La température admissible maximale 1 du FPD en amont est dépassée
- 23: La température admissible maximale 2 du FPD en amont est dépassée
- 24: La température admissible maximale 1 du COD (catalyseur d'oxydation diesel) en amont est dépassée
- 25: La température admissible maximale 2 du COD (catalyseur d'oxydation diesel) en amont est dépassée
- 26: La commande de régénération de la station-service a été réglée
- 27: Le frein est actionné

Étapes d'activation de la régénération

- 1 Arrêtez le véhicule, mettez la boîte de vitesses manuelle sur le rapport N (boîte de vitesses automatique à 6 rapports [BVA6] sur P), serrez le frein de stationnement, et positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) pendant 2 minutes.
- 2 Démarrez le véhicule.
- 3 Appuyez sur la commande de régénération monotouche et maintenez-la pendant 2 secondes. La régénération du FPD commence alors.

2

Remarque : Si le régime moteur augmente à 2 000 tr/min, le déclenchement de la régénération réussit. Autrement, il échoue. Positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et attendez 2 minutes. Suivez ensuite les étapes ci-dessus. Une fois la régénération commencée, à moins que vous ayez besoin de conduire, veuillez maintenir le rapport N engagé et garder le véhicule à l'état stationnaire. N'exécutez aucune autre opération (par ex., enfoncement de la pédale de frein, d'embrayage, d'accélérateur, etc.) tant que le régime moteur de ralenti n'a pas été rétabli.

Mise en garde

La température de régénération du FPD est très élevée. Veuillez stationner le véhicule dans un lieu ouvert et ventilé. Assurez-vous qu'il n'y a aucun produit inflammable (par ex., du foin, de l'huile, etc.) à proximité pendant l'utilisation. Si la régénération échoue à plusieurs reprises, veuillez confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires à des fins de traitement.

Démarrage et conduite du véhicule

Conditions de régénération

- Le FPD est surchargé et la valeur des particules dépasse la valeur définie (le tableau de bord présente des alarmes de niveau 1 et de niveau 2).
- La température de l'eau est supérieure à 40 °C.
- La fonction associée au FPD ne présente aucune erreur.
- La vitesse du véhicule est de 0 et le rapport N est engagé (boîte de vitesses automatique à 6 rapports [BVA6] sur P).

Causes possibles de l'échec de la régénération

- La pédale d'embrayage est actionnée.
- Le rapport engagé n'est pas N (le rapport engagé sur la boîte de vitesses automatique à 6 rapports [BVA6] n'est pas P).
- Le véhicule n'est pas en état stationnaire (la vitesse du véhicule n'est pas nulle).
- La pédale d'accélérateur est actionnée.
- La pédale de frein est actionnée.
- Les conditions du moteur ne sont pas satisfaites (par ex., la température de l'eau est trop faible et la température des gaz d'échappement est trop élevée).
- Le moteur présente une/des défaillance(s) associée(s) au FPD.
- Les étapes de la régénération n'ont pas été suivies.

Étapes de la régénération en cas de conduite avec une charge élevée

- 1 Exécutez les cycles associés aux conditions de charge élevée, par ex., la conduite à grande vitesse (la vitesse du véhicule est maintenue à au moins 80 km/h).
- 2 Conduisez le véhicule pendant environ 30 minutes.

Conditions de conduite spéciales

Dans les circonstances suivantes, presque aucune régénération n'est déclenchée sur le véhicule, et l'efficacité de la régénération active est en général faible, voire nulle. Le conducteur doit redoubler d'attention pour faire de son mieux afin d'éviter ce qui suit :

- Démarrage et arrêt du véhicule à plusieurs reprises.
- Utilisation du véhicule à basse vitesse et faible charge sur une période prolongée.
- Fonctionnement du véhicule au ralenti pendant une durée prolongée dans un état stationnaire.

Mise en garde

La quantité cumulée de dépôts de carbone dans le FPD augmente après un fonctionnement prolongé au ralenti. Lorsque le régime de ralenti de votre véhicule est de 1 000 tr/min, cela signifie que la fonction de régénération active est en marche. Veuillez conduire normalement et éviter de laisser le véhicule au ralenti pendant une période prolongée. Si votre véhicule doit continuer de fonctionner au ralenti pendant une période prolongée, lorsque la fonction de régénération active du véhicule est activée (à ce stade, le régime de ralenti est de 1 000 tr/min), veuillez appuyer sur l'accélérateur de manière active afin que le régime moteur atteigne 2 000 à 2 500 tr/min pour faciliter la régénération.

Démarrage et conduite du véhicule

Carburant

Appoint en carburant

 Il est interdit de mélanger le diesel avec de l'huile moteur, de l'essence, du kérosène, de la paraffine, de l'eau ou tout autre liquide, car cela risque d'endommager le système d'alimentation en carburant.

N'ajoutez pas une quantité telle de carburant que ce dernier est visible dans le port de remplissage ou déborde. Autrement, vous risquez ou d'autres personnes risquent d'entrer en contact avec le carburant.

Veillez choisir le carburant requis d'après l'étiquette présente sur le port de remplissage du réservoir de carburant. Reportez-vous à « Principaux paramètres du moteur » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

Mise en garde

- Il est recommandé d'utiliser du carburant de qualité supérieure exempt d'additif ou un autre nettoyant pour moteur.
- Si vous procédez accidentellement à l'appoint en carburant avec de l'essence, contactez immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. NE démarrez PAS le moteur. Si le moteur est démarré alors que l'appoint en carburant a été effectué avec de l'essence, les composants du système d'alimentation en carburant seront gravement endommagés. Ce type de dommages n'est pas couvert par la garantie.



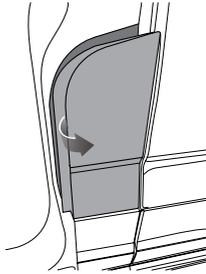
Afin d'éviter un trop-plein de carburant, veuillez arrêter l'appoint en carburant lorsque le pistolet de remplissage de carburant se ferme automatiquement. Si vous poursuivez l'appoint en carburant à ce stade, le réservoir de carburant sera rempli de manière excessive et le carburant débordera si la température extérieure est élevée ou que le véhicule prend un virage.

2

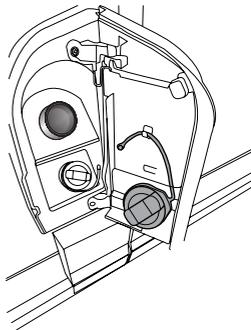
Démarrage et conduite du véhicule

Bouchon du réservoir de carburant

Ouvrez la porte du conducteur, puis la trappe du réservoir de carburant.



Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens antihoraire pour le retirer, puis procédez à l'appoint en carburant. Après l'appoint en carburant, tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens horaire pour le serrer, puis fermez la trappe du réservoir de carburant.



Économies de carburant

La consommation de carburant est principalement influencée par trois facteurs :

- Mode d'entretien du véhicule
 - L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.
 - Contrôlez régulièrement la pression des pneus.
- Mode de conduite du véhicule
 - Évitez de conduire à vitesse élevée et à rapport bas (le rapport doit être changé). Autrement, le véhicule consomme plus de carburant.
 - Les démarrages à froid fréquents et/ou la conduite fréquente sur courte distance consomment beaucoup de carburant.
 - Le véhicule consomme une grande quantité de carburant lorsque vous conduisez sur une route encombrée, sinueuse ou pentue.
 - Anticipez les risques potentiels afin d'éviter un freinage d'urgence.
 - Veillez à complètement desserrer le frein de stationnement pendant la conduite.
- Charge du véhicule
 - Plus la charge est lourde, plus la consommation de carburant est élevée. N'ajoutez pas de charge inutile.

Démarrage et conduite du véhicule



Les précautions de conduite suivantes vous aideront à réduire votre consommation de carburant et à protéger l'environnement.

- Assurez-vous que la pression des pneus est correcte.
- Évitez non seulement d'accélérer immédiatement après le démarrage, mais également d'appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Le temps de conduite à rapport bas ne doit pas être excessivement long.
- Essayez d'engager le rapport le plus élevé lorsque le fonctionnement du moteur est stable.
- Anticipez les obstacles, croisements, virages serrés ou feux de circulation potentiels et adaptez la vitesse du véhicule en conséquence.
- S'il est raisonnable de penser que la circulation sera difficile pendant une période prolongée ou si le délai d'attente s'annonce long, veuillez arrêter le moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité.

Précautions par temps froid



Il est interdit d'utiliser du pétrole lampant (kérosène) comme additif. Il s'avère très dangereux d'ajouter de l'essence au carburant.

Afin de limiter les problèmes éventuels susceptibles de survenir par temps froid, veuillez envisager les suggestions suivantes :

- Veuillez utiliser un carburant conforme aux exigences hivernales.
- Stationnez le véhicule dans un lieu où la température du carburant peut être maintenue au-dessus de -9 °C.
- Au quotidien, remplissez le réservoir de carburant après la conduite. Ainsi, vous limiterez les risques de condensation du carburant et vous réduirez l'incidence de l'eau générée par la hausse de la température après la condensation sur la qualité de l'huile.
- Remplacez l'élément du filtre à carburant conformément à l'intervalle recommandé.
- Maintenez la puissance de la batterie dans un état normal.

2

Mise en garde

L'additif peut non seulement nuire aux propriétés de lubrification du carburant, mais également accélérer l'usure ainsi que les dommages causés au moteur et à l'injecteur de carburant.

Démarrage et conduite du véhicule

Urée

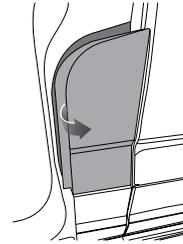
Remarque : *S'applique aux véhicules équipés d'un réservoir d'urée.*

Lorsque le « témoin d'avertissement du niveau d'urée (jaune) » du groupe d'instruments est allumé, il est nécessaire d'ajouter la solution d'urée en temps opportun. La solution d'urée utilisée pour les véhicules doit être conforme à l'ISO 22241-1:2006.

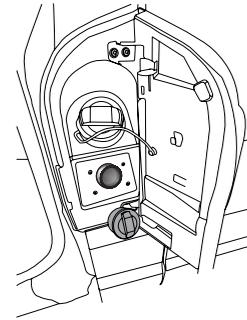
Appoint en urée

! Il est interdit de mélanger l'urée avec de l'huile moteur, du kérosène, de la paraffine, de l'eau ou tout autre liquide, car cela risque d'endommager le système d'urée. Le volume nominal du réservoir d'urée est de 20,3 l. Il est recommandé d'utiliser un pistolet standard pour procéder à l'appoint en urée. 2 pressions supplémentaires sur le pistolet de remplissage sont autorisées tout au plus après l'arrêt automatique du pistolet. Si d'autres outils simples sont utilisés pour procéder à l'appoint en urée, l'utilisateur doit procéder à l'appoint en urée conformément à l'estimation de l'excédent d'urée. Ne remplissez pas excessivement le réservoir d'urée. L'urée ne doit pas être visible ni déborder dans l'orifice de remplissage, sous peine de vous faire encourir, à vous et aux tiers, un risque d'exposition à l'urée.

Ouvrez la porte du conducteur, puis la trappe du réservoir de carburant.



Tournez le bouchon du réservoir d'urée dans le sens antihoraire afin de le retirer en vue de l'appoint en urée. Après le remplissage, serrez le bouchon du réservoir d'urée dans le sens horaire, puis fermez la trappe du réservoir.



Remarque : *Le bouchon du réservoir d'urée est bleu et comporte l'inscription AdBlue.*

Démarrage et conduite du véhicule

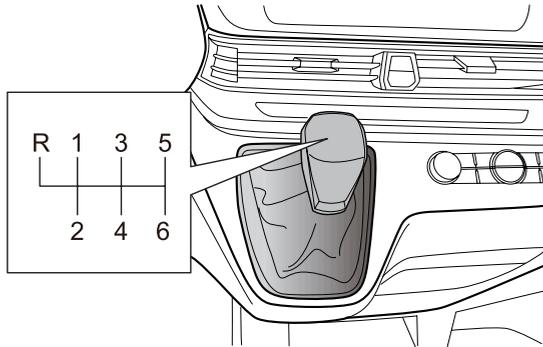
Boîte de vitesses manuelle

Changement de rapport

Pour changer de rapport, appuyez à fond sur la pédale d'embrayage, puis déplacez le levier de vitesses. Une fois le rapport changé, relâchez lentement la pédale d'embrayage.

Le pommeau du levier de vitesses comporte tous les rapports.

Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports



6ème rapport : Poussez le levier de vitesses complètement à droite en exerçant une force supérieure à celle du ressort, puis poussez-le vers le bas. Lors du passage au 5ème rapport, n'appliquez pas de pression latérale vers la gauche, autrement vous risquez de passer le 3ème rapport par accident. Si tel est le cas, le moteur sera en survitesse.

Remarque : Il est impossible de passer directement du 6ème rapport à la marche arrière (R) avec le levier de vitesses.

Marche arrière (R) : Au point mort, soulevez la bague du levier de vitesses et poussez le levier complètement à gauche en exerçant une force supérieure à celle du ressort, puis poussez-le vers le haut.

Remarque : Il n'est nécessaire de soulever la bague du levier de vitesses que pour engager/désengager la marche arrière (R).

2

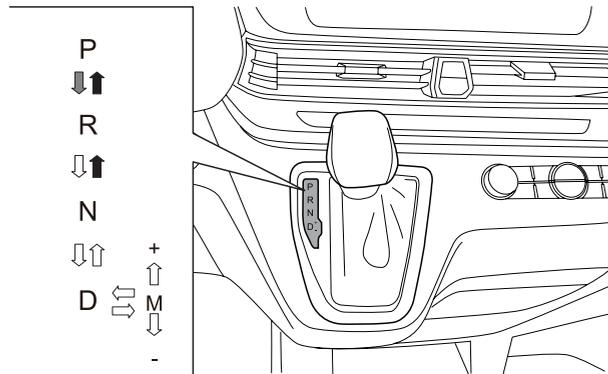
Mise en garde

Avant d'engager/de désengager la marche arrière, le véhicule doit être à l'arrêt total. La montée des rapports doit avoir lieu dans l'ordre. Il est interdit de démarrer avec le 2ème rapport engagé. La boîte de vitesses ne doit pas être positionnée au point mort pour descendre une pente en roue libre. Il est interdit de passer au point mort, plus particulièrement lorsque le véhicule se trouve dans une descente, de manière à éviter tout dommage causé par la surchauffe du synchroniseur et de divers types de paliers.

Démarrage et conduite du véhicule

Boîte de vitesses automatique à 6 rapports (BVA6)

Fonctionnement



⇒ Lorsque le véhicule est démarré ou que le contacteur d'allumage est en position « ON » (MARCHE), appuyez sur la pédale de frein (et maintenez-la enfoncée), puis enfoncez le bouton de déverrouillage, en haut à l'avant du levier de vitesses, pendant le changement de rapport.

➡ Appuyez sur le bouton de déverrouillage, en haut à l'avant du levier de vitesses, lors du déplacement du levier.

⇔ Le levier de vitesses peut aussi être déplacé sans appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La boîte de vitesses automatique à 6 rapports (BVA6) comprend 6 rapports de marche avant et une marche arrière. Chaque rapport peut s'engager automatiquement en fonction de la position du levier de vitesses.

Pour une conduite fluide, appuyez sur la pédale de frein lors du passage du rapport N (Point mort) à la marche avant ou arrière.

! Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du véhicule, plus particulièrement des enfants, avant d'engager le rapport D (Marche avant) ou R (Marche arrière).

Assurez-vous que le levier de vitesses est positionné sur P (Stationnement) avant de quitter le siège du conducteur. Serrez ensuite le frein de stationnement et arrêtez le moteur.

Mise en garde

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, n'augmentez pas le régime moteur en enfonçant brusquement la pédale de frein et en engageant le rapport R (Marche arrière) ou tout autre rapport de marche avant. En cas de stationnement en pente, ne maintenez pas le véhicule en place au moyen de la puissance du moteur, mais avec le frein ou le frein de stationnement. Lorsque le régime moteur est supérieur au ralenti, ne passez pas du rapport N (Point mort) ou P (Stationnement) à D (Marche avant) ou R (Marche arrière).

Démarrage et conduite du véhicule

Rapports

P (Stationnement)

 **Engager le rapport P (Stationnement) alors que le véhicule fonctionne endommagera la boîte de vitesses. N'utilisez pas le rapport P (Stationnement) à la place du frein de stationnement. Assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (Stationnement) et que le frein de stationnement est complètement serré.**

Le véhicule doit être complètement à l'arrêt avant d'engager le rapport P (Stationnement). L'engrenage de sortie de la boîte de vitesses est verrouillé dans cette position pour éviter que la roue motrice ne bouge.

R (Marche arrière)

 **Immobilisez complètement le véhicule avant d'engager ou de désengager le rapport R (Marche arrière). Le passage au rapport R tandis que le véhicule fonctionne endommagera la boîte de vitesses.**

Ce rapport est utilisé pour reculer.

N (Point mort)

Le véhicule n'est pas immobilisé et la boîte de vitesses n'est pas verrouillée. Le véhicule roule librement dans une pente légèrement inclinée, à moins que la pédale de frein ne soit enfoncée ou que le frein de stationnement ne soit serré.

D (Marche avant)

Il s'agit d'un rapport de marche avant commun. La boîte de vitesses à 6 rapports passe automatiquement d'un rapport à l'autre, dans l'ordre, afin d'optimiser la consommation de carburant et la puissance.

Dans le cas d'un dépassement ou d'une montée de côte, si la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée, la boîte de vitesses procède automatiquement à une rétrogradation afin d'optimiser la puissance du véhicule.

2

M (Manuel)

Que le véhicule soit au ralenti ou qu'il fonctionne normalement, vous pouvez sélectionner le mode manuel en basculant le levier de vitesses du rapport D (Marche avant) à M (Manuel). Pour retourner au rapport D (Marche avant), repoussez le levier de vitesses en position D (Marche avant).

Par rapport à la boîte de vitesses manuelle, la boîte de vitesses automatique permet de procéder au passage des rapports en appuyant sur la pédale d'accélérateur en mode manuel.

(+) : Poussez le levier de vitesses vers le haut une fois pour passer le rapport supérieur.

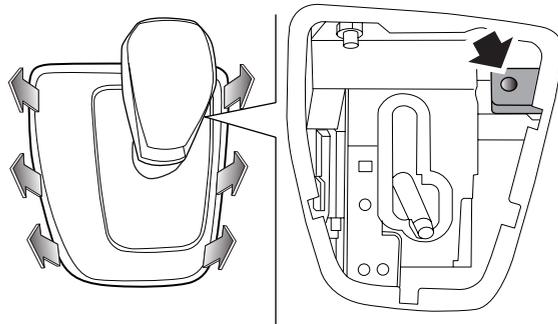
(-) : Poussez le levier de vitesses vers le bas une fois pour passer le rapport inférieur.

Remarque : Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le bouton de déverrouillage à l'avant du levier de vitesses. Le levier peut revenir en position automatiquement.

Démarrage et conduite du véhicule

Déverrouillage manuel du rapport P (Stationnement)

Si la batterie est déchargée ou en cas de défaillance de l'ordinateur de la boîte de vitesses, le véhicule est dans l'incapacité d'identifier le signal de la pédale de frein, de sorte que le déverrouillage du rapport P doit être effectué manuellement. Poussez le véhicule jusqu'à un lieu sûr, soulevez le panneau du levier de vitesses, insérez la clé mécanique dans l'orifice et appuyez-la. Simultanément, saisissez le pommeau du levier de vitesses, appuyez sur le bouton de verrouillage qui s'y trouve et tirez le levier de vitesses vers l'arrière pour désengager le rapport P et engager le rapport N. Remettez ensuite en place toutes les pièces déposées et engagez le rapport P après avoir stationné le véhicule.



Servodirection

Servodirection électrique-hydraulique

Le véhicule est équipé d'une servodirection électrique. Par conséquent, le conducteur peut parfaitement maîtriser la direction en cas de défaillance hydraulique, mais une force supérieure devra être exercée pour utiliser le volant.

Démarrage et conduite du véhicule

Servodirection électrique

 **Si la servodirection électrique est défectueuse ou ne fonctionne pas, le volant semblera très lourd, ce qui nuira à la sécurité de la conduite.**

La servodirection électrique ne s'active que quand le moteur fonctionne. Le système est entraîné par un moteur. Les niveaux d'assistance sont automatiquement ajustés en fonction de la vitesse du véhicule, du couple de braquage et de l'angle du volant de direction.

La servodirection électrique présente les avantages suivants : une structure simple et des économies d'énergie. Par rapport à la servodirection hydraulique traditionnelle, la servodirection électrique n'a besoin d'énergie que pendant le braquage réel. Par conséquent, la perte de puissance peut être réduite en adaptant la consommation aux besoins.

Mise en garde

Lorsque la servodirection électrique fonctionne, maintenir le volant à fond d'un côté pendant une période prolongée engendre une réduction de l'assistance et donne le sentiment que le volant est plus lourd.

Témoin d'anomalie du système EPS (servodirection électrique)

Reportez-vous à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant ».

Si la batterie est débranchée ou manque sérieusement de puissance, ce témoin s'allume. À ce stade, tournez complètement le volant à gauche (en exerçant la force adéquate), puis à droite. Enfin, replacez le volant au centre. L'initialisation du système est alors terminée et le témoin s'éteint.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Système de freinage

Frein de service

Système de freinage hydraulique double

 La défaillance d'une des tuyauteries hydrauliques est indiquée par l'allumage du « témoin d'avertissement

du système de freinage (rouge) »  sur le groupe d'instruments pendant la conduite. Du fait de cette défaillance, la course de la pédale de frein ainsi que l'effort à exercer sur cette dernière augmentent, la distance de freinage est rallongée et le véhicule tire d'un côté. **N'essayez pas de pomper sur la pédale de frein pour restaurer la pression de la pédale. En cas de défaillance de la pression au niveau d'une des tuyauteries du système de freinage, la cause de cette défaillance doit faire l'objet de recherches. Immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement. Ne conduisez PAS le véhicule.**

Si une des tuyauteries hydrauliques était défaillante, l'autre circuit continuerait de fonctionner.

Conduite dans des conditions normales

 Assurez-vous toujours que les tapis et les autres objets n'entravent pas le mouvement de la pédale de frein.

Ne laissez jamais le pied sur la pédale de frein, car cela risque de faire surchauffer les freins, de réduire leur efficacité et de provoquer une usure excessive. Si les plaquettes/segments de frein présentent une usure excessive, un bruit de grincement ou de crissement est émis lorsque les freins sont serrés, et l'efficacité du freinage est affectée. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Si le moteur tombe en panne, quelles qu'en soient les raisons, le servofrein arrête de fonctionner après l'actionnement de la pédale à 2 reprises. Pour obtenir l'effet de freinage attendu, une force supérieure doit être exercée sur la pédale. Dans ce cas, la distance de freinage peut être plus longue.

Si le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou s'il est stationné sur une période prolongée, cela pourrait nuire à l'efficacité du système de freinage. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Démarrage et conduite du véhicule

Conduite par temps humide

 **Conduire par temps très pluvieux et sur des routes glissantes réduit considérablement l'efficacité du freinage. Dans ce cas, maintenez une distance de sécurité convenable par rapport aux autres véhicules et appuyez doucement et par intermittence sur la pédale de frein pour sécher les composants à friction du système de freinage. Par temps extrêmement humide, il peut s'avérer nécessaire de répéter ce processus de séchage à plusieurs reprises, à quelques kilomètres d'intervalle.**

En hiver, du verglas peut se former ou du sel risque de s'accumuler sur les plaquettes et les disques de frein. Le verglas et le sel accumulés sont éliminés après en actionnant légèrement la pédale de frein par intermittence.

Descente de pentes prononcées

 **En cas de surchauffe des freins, l'efficacité du freinage est réduite et le véhicule risque de tirer d'un côté.**

Dans une pente abrupte où il est nécessaire de freiner constamment, un rapport inférieur doit être sélectionné avant de s'engager dans la descente afin de réduire la force de freinage requise.

ABS (système de freinage antiblocage)

Votre système ABS empêche les roues de se bloquer en cas de freinage d'urgence. Il vous aide donc à garder la maîtrise de la direction. Aucune technique de conduite spéciale n'est requise.

En cas de freinage normal (si l'adhérence avec la surface de la route est suffisante pour éviter le blocage des roues), l'ABS ne s'active pas.

Le système de répartition électronique de la force de freinage (EBD) fait partie intégrante de ce système de freinage. Il est utilisé pour optimiser la force de freinage au niveau des roues arrière en conditions de pleine charge.

Règles importantes pour le freinage d'urgence avec l'ABS actif :

- 1 Appuyez sur la pédale d'embrayage, puis enfoncez complètement la pédale de frein.
- 2 Contournez l'obstacle. Quelle que soit la force de freinage utilisée, vous pouvez toujours garder la maîtrise de la direction.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Systeme ABS en action

! L'ABS risque de ne pas pouvoir réduire la distance de freinage. En fonction de la surface de la route, la distance de freinage est considérablement variable. En réalité, si le véhicule sans ABS est conduit sur certaines routes (par ex., une route recouverte de graviers ou de neige), la distance de freinage peut s'avérer plus courte.

L'ABS ne peut pas contrer certaines limitations physiques en jeu lorsqu'il s'agit d'arrêter votre véhicule sur une distance trop courte, de prendre un virage à grande vitesse ou de gérer l'aquaplaning, lorsqu'une couche d'eau empêche un contact adéquat entre les pneus et la surface de la route.

L'ABS peut mieux vous protéger, vous-même et les autres usagers de la route, contre les risques inutiles. Vous avez toujours l'obligation de conduire dans le respect des distances de sécurité normales, en tenant compte de la surface de la route, des conditions météorologiques et des conditions de circulation.

Si la force de votre freinage engendre une perte d'adhérence entre les pneus et la route et qu'au moins une roue se bloque, l'ABS s'active automatiquement. Vous entendez alors le son d'une pulsation rapide et vous ressentez également cette dernière au niveau de la pédale de frein.

Même en cas de freinage d'urgence sur une surface glissante, veillez à appuyer sur la pédale d'embrayage et à enfoncer complètement la pédale de frein. L'ABS s'active immédiatement. Il surveille constamment la vitesse des roues

et adapte la pression de freinage au niveau de chacune d'entre elles en fonction de l'adhérence disponible.

Ainsi, les roues ne peuvent pas se bloquer et le contrôle de la direction peut être maintenu.

Précautions pour la conduite d'un véhicule doté de l'ABS

- En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale d'embrayage tout en enfonçant complètement la pédale de frein.
- En cas de freinage normal, appliquez une pression constante sur la pédale de frein - NE POMPEZ PAS sur la pédale.
- N'oubliez pas que le contrôle de la direction reste disponible pendant le freinage.
- La disponibilité de l'ABS n'élimine pas les dangers encourus si vous ne respectez pas la distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède, en cas d'aquaplaning, de négociation de virages à une vitesse excessive, etc.
- L'ABS ne garantit PAS une diminution des distances de freinage.
- Ne vous inquiétez pas si vous entendez ou si vous ressentez une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal et indique que l'ABS fonctionne.

Démarrage et conduite du véhicule

Programme de stabilisation électronique (ESP)

Fonction ESP

L'ESP couvre les fonctions ABS, EBD, TCS, VDC, EBA, RMI et HAS.

L'indicateur de l'ESP du groupe d'instruments clignote lorsque l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal.

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE),



l'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Dans des conditions de conduite normales, l'indicateur de l'ESP reste éteint et l'ESP se trouve dans l'état Surveillance. Lorsque l'indicateur de l'ESP clignote, il indique que l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal. En cas de défaillance de l'ESP, l'indicateur correspondant reste allumé. Veuillez confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires en vue de l'inspection de l'ESP.

L'ESP peut être désactivé à l'aide de la commande de désactivation de l'ESP. Lorsque la fonction de l'ESP est désactivée, seules les fonctions ABS et EBD sont disponibles.

EBD (système de répartition électronique de la force de freinage)

L'EBD détecte automatiquement l'adhérence entre les roues et le sol, répartit la force de freinage de manière optimale entre les 4 roues, de manière à améliorer l'efficacité du freinage et la stabilité de la conduite.

TCS (antipatinage)

Le TCS contrôle automatiquement la force motrice au démarrage et lors de l'accélération afin d'éviter le patinage des roues, de manière à maintenir la stabilité de la conduite.

VDC (contrôle de la dynamique du véhicule)

Le VDC est un système informatique avancé qui peut vous aider à contrôler la trajectoire du véhicule lorsque les conditions sont difficiles. Lorsque l'ordinateur détecte un écart entre la trajectoire prévue et la trajectoire réelle, le système VDC peut appliquer une pression de freinage de manière sélective sur un ou plusieurs frein(s) du véhicule, de manière à rétablir la trajectoire voulue.

2

EBA (assistance au freinage électronique)

En cas d'urgence, la force exercée par un conducteur sur la pédale de frein est en général insuffisante. L'EBA est en mesure de détecter cette action rapide ainsi que la force insuffisante exercée sur la pédale de frein et applique automatiquement une pression de freinage jusqu'au niveau de verrouillage afin de réduire considérablement la distance de freinage.

RMI (système antiretournement)

Le RMI est capable de détecter les signes de retournement du véhicule aussi précocement que possible en surveillant l'angle de braquage du volant et l'accélération latérale. Il serre les freins d'une ou plusieurs roue(s) afin d'éviter le retournement dans la mesure du possible.

Démarrage et conduite du véhicule

HAS (système d'assistance au démarrage en pente)

Lorsque le véhicule monte une côte, le système HAS peut lui éviter de reculer une fois la pédale de frein relâchée par le conducteur. Le conducteur dispose de jusqu'à 1,5 seconde pour déplacer son pied de la pédale de frein vers la pédale d'accélérateur pour effectuer un démarrage en pente.

Précautions pour la conduite d'un véhicule doté de l'ESP

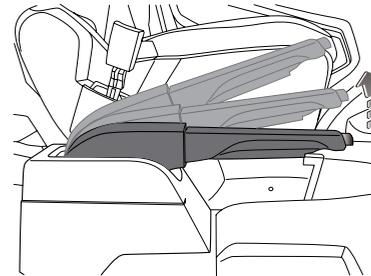
L'ESP peut non seulement détecter et analyser les conditions de conduite du véhicule, mais également prendre des mesures préventives en corrigeant les opérations de conduite erronées. Cependant, chaque système a ses limites et aucun dispositif de sécurité n'est sûr à 100 % si le véhicule est conduit aveuglément au-dessus des limites de vitesse.

Frein de stationnement

Tirez le frein de stationnement vers le haut.

- Enfoncez complètement la pédale de frein.
- Tirez fort le frein de stationnement vers le haut et assurez-vous qu'il est verrouillé en position « haute ».
- Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le véhicule est déjà en état stationnaire.
- Si le véhicule se déplace toujours, tirez plus fort sur le frein de stationnement.

Remarque : *Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, positionnez le levier de vitesses sur le 1er rapport (sur sol plat ou en montée) ou le rapport R (en descente) lors du stationnement. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique à 6 rapports (BVA6), positionnez le levier de vitesses sur le rapport P lors du stationnement.*



Démarrage et conduite du véhicule

Une fois le contacteur d'allumage positionné sur « ON » (MARCHE), tirez le frein de stationnement vers le haut. Le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du



groupe d'instruments s'allume.

Stationnement en montée/en descente

En cas de stationnement en montée, tournez les roues avant à l'opposé du trottoir. En cas de stationnement en descente, tournez les roues avant vers le trottoir.

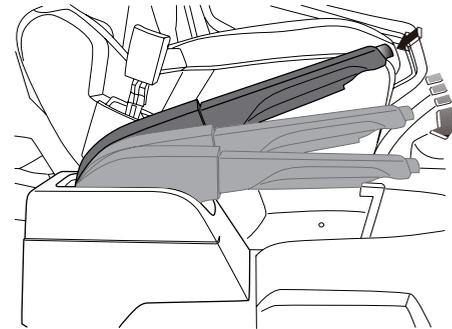
Desserrez le frein de stationnement



Avant le positionnement du contacteur d'allumage sur ON (MARCHE), ne desserrez pas le frein de stationnement. Autrement, vous ne pourrez pas manœuvrer le véhicule. Avant de conduire, vérifiez que le frein de stationnement est complètement desserré et que le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du groupe d'instruments s'est éteint, car un freinage partiel risque d'engendrer une surchauffe, une réduction de l'efficacité et une usure excessive des freins arrière, voire un accident.

2

Tirez le frein de stationnement légèrement vers le haut, puis appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier et abaissez complètement le levier.



Démarrage et conduite du véhicule

Témoin d'avertissement

Les témoins d'avertissement en rapport avec le système de freinage incluent le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) », le « témoin d'avertissement de l'ABS (jaune) », le « témoin d'avertissement de l'EBD (rouge) », l'« indicateur de l'ESP (jaune) » et l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) ». Veuillez vous reporter à « Témoins d'avertissement et indicateurs » dans la section « Avant de prendre le volant ».

Régulateur de vitesse

 **Le régulateur de vitesse peut s'avérer dangereux si vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Par conséquent, n'utilisez pas le régulateur de vitesse sur routes sinueuses ou dans une circulation dense. Il est également dangereux d'utiliser le régulateur de vitesse sur routes glissantes. Sur ces routes, les changements rapides d'adhérence des pneus peuvent engendrer un patinage excessif des roues et une perte de contrôle. N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur routes glissantes.**

Votre véhicule peut être équipé d'un régulateur de vitesse. Ce dernier vous permet de maintenir la vitesse du véhicule à 40 km/h ou plus sans continuer d'appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse n'est pas actif lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h.

Sur les véhicules équipés de l'antipatinage ou du système de contrôle électronique de la stabilité, le système s'active pour réduire le patinage des roues lorsque le régulateur de vitesse fonctionne. Dans ce cas, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement.

Démarrage et conduite du véhicule

Réglages du régulateur de vitesse

Réglage du régulateur de vitesse

! Si le régulateur de vitesse reste actif lorsque vous ne l'utilisez pas, il se peut que vous ayez appuyé sur le bouton et que vous ayez accidentellement activé le régulateur. Vous êtes alors susceptible de prendre peur et de perdre le contrôle du véhicule. Par conséquent, il convient de maintenir la commande du régulateur de vitesse sur « OFF » (ARRÊT) tant que vous n'avez pas besoin de la fonction de régulateur de vitesse.

La commande du régulateur de vitesse se trouve au volant.

 : commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour activer/désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.

 : commande d'annulation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour annuler la fonction de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.

RES+ : commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, poussez  vers le haut pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau vers le haut pour accélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.

SET- : commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Poussez  vers le bas pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, poussez  vers le bas pour décélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.

Vitesse définie

- 1 Appuyez sur  pour activer le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse (blanc) » du groupe d'instruments s'allume alors.
- 2 Accélérez jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée.

Remarque : Cette vitesse doit être supérieure à 40 km/h.

- 3 Poussez  vers le bas, vers SET-, et relâchez. La vitesse actuelle est ensuite enregistrée et maintenue. La vitesse définie s'affiche alors momentanément sur l'écran du groupe d'instruments et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert.
- 4 Relâchez la pédale d'accélérateur, puis le véhicule circule à vitesse constante. La fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque le frein est activé.

Rétablissement de la vitesse définie

Si vous avez défini la vitesse à maintenir par le régulateur de vitesse, la fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou sur , mais cette vitesse enregistrée en mémoire n'est pas effacée. Pour rétablir la vitesse prédéfinie, poussez  vers le haut, vers RES+, lorsque la vitesse du véhicule atteint 40 km/h ou plus. La vitesse du véhicule prédéfinie est alors rétablie.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Accélération avec le régulateur de vitesse activé

Il existe deux méthodes d'accélération :

- Accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
- Si le régulateur est activé, poussez  vers le haut, vers RES+, et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule accélère jusqu'à la vitesse souhaitée, puis relâchez-la. Pour accélérer par incréments mineurs, poussez brièvement  vers le haut, vers RES+, puis relâchez la commande. À chaque actionnement, le véhicule se déplace environ 1,0 km/h plus vite, tandis que le groupe d'instruments affiche la vitesse cible.

Décélération avec le régulateur de vitesse activé

Si le régulateur de vitesse est activé :

- Poussez  vers le bas, vers SET-, et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse souhaitée, puis relâchez-la.
- Pour décélérer par incréments mineurs, poussez brièvement  vers le bas, vers SET-, puis relâchez la commande. À chaque actionnement, le véhicule se déplace environ 1,0 km/h moins vite, tandis que le groupe d'instruments affiche la vitesse cible.

Dépassement avec le régulateur de vitesse activé

Accélérez avec la pédale d'accélérateur. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère jusqu'à atteindre la vitesse prédéfinie pour le régulateur de vitesse.

Utilisation du régulateur de vitesse en pente

Les performances du régulateur de vitesse en pente dépendent de la vitesse, de la charge ainsi que de l'inclinaison de la pente. En montée, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En descente, il peut être nécessaire de freiner ou de rétrograder pour maintenir la vitesse du véhicule. La fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque le frein est activé.

Désactivation du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein une fois. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du vert au blanc lorsque le régulateur de vitesse est désactivé.
- Appuyez sur .
- Appuyez sur  pour désactiver complètement le régulateur de vitesse. La vitesse prédéfinie pour le régulateur de vitesse ne sera pas rétablie.

Effacement de la vitesse en mémoire

La vitesse enregistrée dans la mémoire du régulateur de vitesse est effacée lorsque vous appuyez sur  ou que vous positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT).

Démarrage et conduite du véhicule

Système d'aide au stationnement

Remarque : Le type de système d'aide au stationnement équipé sur votre véhicule dépend de la configuration réelle du véhicule acheté.

Capteur de stationnement

! Le système d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! Les capteurs de stationnement pourraient ne pas détecter certains types d'obstacles, notamment les objets fins (comme les grillages métalliques et les cordes), les objets de petite taille près du sol, les objets coniques, et certains objets dont les surfaces ne sont pas réfléchissantes.

Les capteurs de stationnement doivent être exempts de saleté, de glace et de neige. Les sédiments présents sur les surfaces des capteurs de stationnement entravent leur fonctionnement normal. Par conséquent, évitez de nettoyer les capteurs de stationnement de trop près à l'aide d'un pistolet à eau à haute pression lorsque vous lavez votre véhicule.

Quatre capteurs de stationnement installés sur le pare-chocs arrière balayent l'arrière du véhicule afin de détecter la présence d'obstacles. En cas de détection d'un obstacle, les capteurs de stationnement calculent la distance par rapport à l'arrière du véhicule et envoient les informations au conducteur à l'aide de tonalités d'avertissement. Il est réellement important que ce système ne soit qu'un système d'aide au stationnement. Il ne peut pas remplacer votre capacité d'observation et votre jugement personnel.

État de fonctionnement du système d'aide du capteur de stationnement

Une fois la marche arrière passée, le système d'aide au stationnement émet une tonalité d'avertissement de 0,5 seconde pour indiquer le démarrage automatique de l'opération. Si d'autres rapports sont engagés, le système d'aide au stationnement arrête de fonctionner.

2

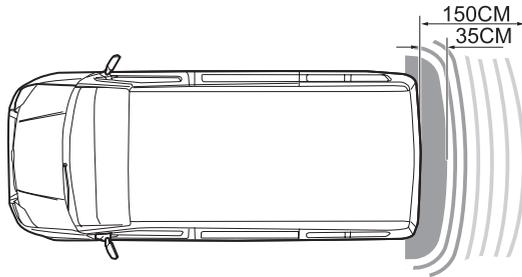
Remarque : Si le système émet une tonalité d'avertissement de 3 secondes après l'engagement du rapport « R », cela indique que le système est défaillant. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Démarrage et conduite du véhicule

Processus de stationnement

Lorsque le véhicule se trouve à environ 150 cm de l'obstacle arrière, le système commence à émettre une alarme. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme s'intensifie.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle arrière est inférieure à 35 cm, le système émet une alarme plus longue. À ce stade, il est impossible de localiser l'obstacle de manière efficace si vous continuez à reculer avec le véhicule.



Capteurs avant et arrière

! Le système d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! Les capteurs pourraient ne pas détecter certains types d'obstacles, notamment les objets fins (comme les grillages métalliques et les cordes), les objets de petite taille près du sol, les objets coniques, et certains objets dont les surfaces ne sont pas réfléchissantes.

Les capteurs doivent être exempts de saleté, de glace et de neige. Les sédiments présents sur les surfaces des capteurs entravent leur fonctionnement normal. Par conséquent, évitez de nettoyer les capteurs de trop près à l'aide d'un pistolet à eau à haute pression lorsque vous lavez votre véhicule.

Quatre capteurs intégrés au pare-chocs avant balayent l'avant du véhicule et quatre capteurs intégrés au pare-chocs arrière balayent l'arrière du véhicule afin de déterminer les obstacles, le cas échéant. En cas de détection d'un obstacle, les capteurs de stationnement calculent la distance par rapport au véhicule et envoient les informations au conducteur à l'aide de tonalités d'avertissement. Il est réellement important que ce système ne soit qu'un système d'aide au stationnement. Il ne peut pas remplacer votre capacité d'observation et votre jugement personnel.

Démarrage et conduite du véhicule

État de fonctionnement du système d'aide au stationnement avec capteurs avant et arrière

Système d'aide au stationnement arrière

Une fois le rapport R (Marche arrière) engagé, le système d'aide au stationnement arrière s'active automatiquement. Désengagez le rapport R (Marche arrière) pour mettre le système d'aide au stationnement arrière automatiquement en veille.

Système d'aide au stationnement avant

Une fois le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE), le système d'aide au stationnement avant s'active automatiquement. Si le rapport D (Marche avant), R (Marche arrière) ou N (Point mort) est engagé, que le frein de stationnement est desserré, que la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h et que la commande de la tonalité d'alarme du radar avant est active, le système d'aide au stationnement avant active la fonction de détection.

Remarque : Lorsque le contacteur d'allumage est en position « ON » (MARCHE), si l'écran d'affichage émet une tonalité d'avertissement de 3 secondes, cela indique que le capteur du système d'aide au stationnement est défaillant. Contactez dès que possible l'un de nos Concessionnaires en vue d'une révision.

Commande de tonalité d'alarme de radar avant

La commande de tonalité d'alarme de radar avant se trouve sur le bloc de commandes central du groupe d'instruments. Si le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » ou que le levier de vitesses est placé sur le rapport R (Marche arrière), la commande de tonalité d'alarme de radar avant est automatiquement activée, tout comme la fonction du système d'aide au stationnement avant, le témoin de la commande s'allume, et le radar avant active la fonction d'alarme dans la plage correspondante. Appuyez sur la commande. La fonction du système d'aide au stationnement avant se désactive alors et le témoin de la commande s'éteint.

En cas de défaillance du système d'aide au stationnement avant/arrière pendant le fonctionnement, le témoin de la commande de tonalité d'alarme de radar avant clignote 6 secondes, puis s'éteint, et ne se rallumera pas tant que la défaillance du système d'aide au stationnement n'aura pas été résolue.

Remarque : Si la défaillance du système est résolue alors que le témoin de la commande de tonalité d'alarme de radar clignote, le témoin passe immédiatement de l'état clignotant à l'état allumé fixe. Si le système quitte l'état de fonctionnement lorsque le témoin clignote, le témoin s'éteint immédiatement. En cas de défaillance du système, l'un de nos Concessionnaires doit être contacté dès que possible à des fins de révision.

2

Démarrage et conduite du véhicule

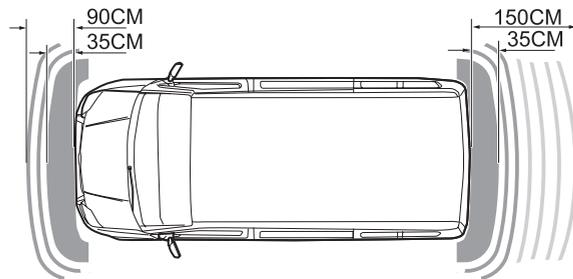
Processus de stationnement

Si les deux radars centraux à l'arrière du véhicule se trouvent à environ 150 cm de l'obstacle ou que les radars des deux côtés sont à environ 60 cm de l'obstacle, le système d'aide au stationnement commence à émettre une alarme sonore. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme s'intensifie.

Si les deux radars centraux à l'avant du véhicule se trouvent à environ 90 cm de l'obstacle ou que les radars des deux côtés sont à environ 60 cm de l'obstacle, le système d'aide au stationnement commence à émettre une alarme sonore. Plus le véhicule s'approche de l'obstacle, plus le volume de l'alarme s'intensifie.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle avant ou arrière est inférieure à 35 cm, le système d'aide au stationnement émet une alarme plus longue. À ce stade, il est impossible de localiser l'obstacle de manière efficace si vous continuez à reculer avec le véhicule.

Remarque : Lorsque le système d'aide au stationnement avant fonctionne avec le rapport D (Marche avant) ou N (Point mort) engagé, le radar avant détecte les obstacles dans des conditions de fonctionnement normales et émet des alarmes sonores. Si la distance entre les obstacles ne change pas après 3 secondes, le système arrête d'envoyer des signaux de fréquence d'alarme. Si la distance par rapport aux obstacles change de nouveau, le système d'aide au stationnement avant reprend l'envoi d'alarmes.



Démarrage et conduite du véhicule

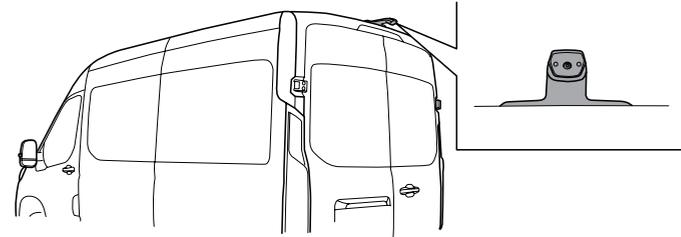
Caméra de stationnement

! La caméra d'aide au stationnement n'est pas toujours fiable et ne sert que de guide ! La caméra de stationnement ne peut pas détecter les obstacles au-delà de son champ visuel restreint.

État de fonctionnement de la caméra d'aide au stationnement :

Une fois le rapport R (Marche arrière) engagé, l'écran du système de divertissement affiche les images des caméras de stationnement, à savoir l'arrière du véhicule, à titre de référence.

Lorsque d'autres rapports sont engagés, la caméra du système d'aide au stationnement cesse de fonctionner et l'affichage d'origine est rétabli.



Remarque : Lorsque le véhicule est en marche arrière, les caméras affichent sa trajectoire en marche arrière de manière statique sur l'écran du système de divertissement, prennent le plan horizontal comme référence et divisent la zone située derrière le véhicule à l'aide de segments séparés par des lignes rouges, jaunes et vertes.

Démarrage et conduite du véhicule

Système d'aide à la conduite

Remarque : Le type de système d'aide à la conduite avancé (ADAS) équipé sur votre véhicule dépend de la configuration réelle du véhicule acheté.

Ce véhicule est équipé de diverses fonctions d'aide à la conduite capables de fournir une aide à la conduite active. Les fonctions sont notamment les suivantes :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Alerte de collision frontale (FCW)
- Freinage d'urgence autonome (AEB)
- Détection de sortie de voie (LDW)
- Système de détection de l'angle mort (BSD)
- Système d'aide au stationnement
- Système d'aide au changement de voie (LCA)
- Système d'alerte de trafic transversal (RCTA)

Caméra du système d'aide à la conduite (DAS)

La caméra du DAS est utilisée par les fonctions suivantes :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Alerte de collision frontale (FCW)
- Freinage d'urgence autonome (AEB)
- Détection de sortie de voie (LDW)

Restrictions de la caméra

Certaines restrictions s'appliquent à la caméra et limitent donc le fonctionnement de l'unité.

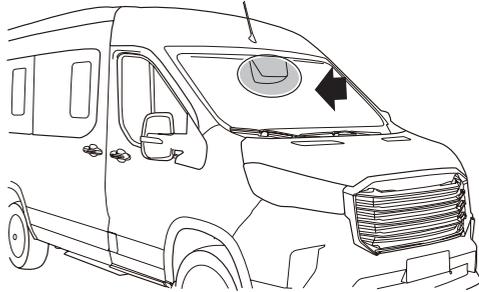
- Champ de vision restreint

! La restriction de la caméra est similaire à celle des yeux humains. En d'autres termes, la qualité de sa « vision » diminue en cas de forte pluie, de tempête de neige, de brouillard épais, de forte tempête de sable ou de chute de neige. Dans ces conditions, les fonctions des systèmes qui ont recours à la caméra peuvent être considérablement réduites ou temporairement désactivées.

Lorsque la caméra est utilisée pour balayer les voies afin de détecter la présence de piétons, de cyclistes et autres véhicules, les lumières frontales à forte intensité, les reflets sur les voies, la présence de verglas et de neige sur la route, des lignes de séparation des voies sales ou effacées, etc., peuvent considérablement nuire à son fonctionnement.

Évitez de positionner, de coller ou d'installer quoi que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pare-brise devant ou à proximité de la caméra, sous peine d'interférer avec les fonctions pertinentes de la caméra.

Démarrage et conduite du véhicule



La caméra se trouve dans la partie supérieure du pare-brise. Si le centre d'information du groupe d'instruments côté conducteur affiche « Clean Windshield » (Nettoyer le pare-brise) ou « Camera System Fail » (Caméra défectueuse), cela indique que la caméra est dans l'incapacité de détecter les autres véhicules devant votre véhicule. Le tableau suivant contient des exemples de causes possibles de l'affichage d'une défaillance ainsi que les actions correspondantes :

Causes	Mesures
La surface du pare-brise devant la caméra est trop sale ou comporte du gel ou de la neige.	Éliminez la poussière et le gel ou la neige de la surface du pare-brise devant la caméra.
Le champ de vision de la caméra est obstrué par du brouillard et une forte pluie ou de la neige.	Aucune action recommandée. En cas de forte pluie et de neige, parfois, la capacité de la caméra à détecter les obstacles s'avère médiocre.

Causes	Mesures
De la saleté peut apparaître entre l'intérieur du pare-brise et la caméra.	Il est recommandé de confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires afin qu'il nettoie cette zone.
La gêne occasionnée par la lumière directe du soleil et les lumières frontales intenses ou les reflets de la route est supérieure.	Aucune action recommandée. La capacité de la caméra à détecter les objets lorsqu'elle est exposée à la lumière directe et intense du soleil est parfois médiocre.
La caméra est endommagée	Il est recommandé de confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires à des fins de réparation.

2

- Pare-brise endommagé

! En présence d'une fissure, d'une égratignure ou d'un impact de gravier dont la taille est d'au moins 0,5 x 3,0 mm sur le pare-brise, devant la « fenêtre » de la caméra, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires en vue du remplacement du pare-brise. Si vous n'intervenez pas, les performances du système d'aide à la conduite, qui utilise la caméra, risquent de se dégrader. Pour éviter tout dysfonctionnement, altération ou retard du fonctionnement du système d'aide à la conduite qui a recours à la caméra, veuillez tenir compte des suggestions suivantes :

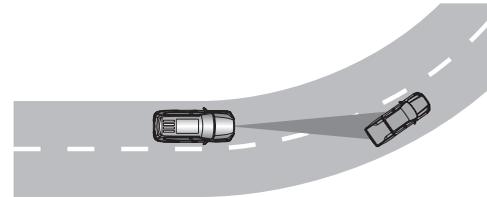
Démarrage et conduite du véhicule

- ! — Il est recommandé de ne pas réparer les fissures, égratignures et impacts de graviers dans la zone située devant la caméra, mais de remplacer le pare-brise complet.
- Avant de remplacer le pare-brise, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires afin de vous assurer que le bon pare-brise est commandé et posé.
- Des balais d'essuie-glace du même type ou approuvés par notre Concessionnaire doivent être installés en cas de remplacement.
- Une fois le pare-brise remplacé, la caméra doit être étalonnée de nouveau par l'un de nos Concessionnaires afin que tous les systèmes du véhicules qui ont recours à la caméra fonctionnent correctement.

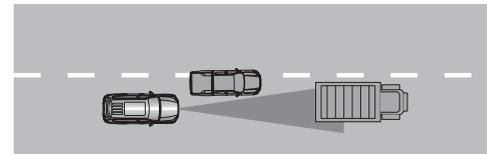
- Champ de vision obstrué

Le champ de vision de la caméra est limité. Dans certains cas, les autres véhicules ne peuvent pas être détectés, ou la détection est plus tardive que prévu.

- En cas de conduite sur une route sinueuse, le système ACC risque de répondre aux véhicules présents dans les autres voies, ou d'être trop lent pour répondre au véhicule situé dans la même voie, ce qui peut donner lieu à une collision avec le véhicule à l'avant ou à une perte de contrôle du véhicule. Par conséquent, il est recommandé d'être particulièrement attentif lors de la conduite sur une route sinueuse et de se préparer à freiner, au besoin. En cas de conduite sur une route sinueuse, engagez le bon rapport.



- Si un véhicule dans la voie adjacente ne se trouve pas dans la plage de contrôle du capteur lorsqu'il pénètre dans la voie devant votre véhicule, le capteur risque de ne pas le détecter, ce qui engendre une réponse tardive du régulateur de vitesse adaptatif. Il incombe au conducteur de faire extrêmement attention aux déplacements des véhicules dans les voies adjacentes et d'intervenir de manière active, au besoin.

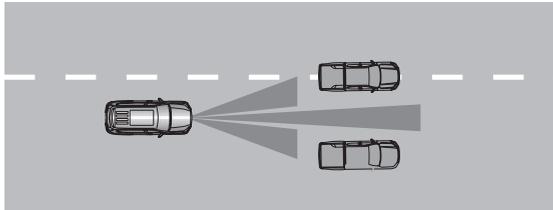


- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes abruptes. En effet, dans ces conditions, le système ne peut pas détecter le véhicule qui se trouve dans la même voie. En général, dans une pente abrupte, le conducteur doit contrôler l'accélération et le freinage du véhicule par lui-même. Le régulateur de vitesse adaptatif se désactive en cas de freinage.

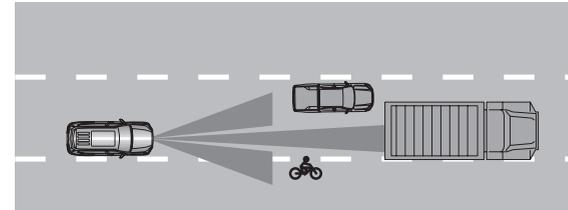
Démarrage et conduite du véhicule



- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas détecter avec précision la largeur de la voie à l'avant. Par conséquent, si la voie située à l'avant dans le sens de déplacement du véhicule est trop étroite et que le conducteur pense ne pas pouvoir passer, il doit freiner pour désactiver immédiatement le régulateur de vitesse adaptatif et maîtriser seul le véhicule.



- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas garantir la détection de tous les types de véhicules qu'il croise. Il s'avère plus particulièrement difficile de détecter les véhicules de petit gabarit tels que les vélos et les motos. Les conducteurs doivent faire particulièrement attention aux véhicules de petit gabarit qui se trouvent devant leur véhicule.



2

Démarrage et conduite du véhicule

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif aide le conducteur à maintenir la même vitesse que le véhicule qui le précède ainsi qu'une distance prédéfinie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut vous offrir une expérience de conduite plus détendue et confortable en cas de conduite sur des voies rapides fluides et de longues lignes droites. Le conducteur peut définir la vitesse souhaitée pour le véhicule ainsi que la distance à maintenir avec le véhicule qui le précède. Lorsque la caméra détecte que le véhicule de devant ralentit, votre véhicule ralentit automatiquement en conséquence. Une fois la route de nouveau dégagée, votre véhicule accélère jusqu'à la vitesse sélectionnée.

⚠ Le conducteur doit toujours faire attention aux conditions de circulation actuelles et intervenir lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne parvient pas à maintenir une vitesse ou une distance correcte. Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas en mesure de gérer toutes les conditions de circulation, météorologiques et routières.

Veillez lire toutes les sections du présent manuel sur le régulateur de vitesse adaptatif pour comprendre les limitations de cette fonction. Les conducteurs doivent bien comprendre ces limitations avant d'utiliser la fonction.

Il incombe toujours au conducteur de maintenir la distance et la vitesse correctes, même si le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

Aperçu

La distance par rapport au véhicule qui précède est mesurée par la caméra. La fonction de régulateur de vitesse ajuste la vitesse à l'aide des fonctions d'accélération et de freinage. Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif utilise les freins, il est normal que les freins émettent un léger bruit.

Le régulateur de vitesse adaptatif a pour objectif de suivre le véhicule qui vous précède dans la même voie à une distance définie par le conducteur. Si la caméra ne détecte aucun véhicule à l'avant, la vitesse définie et enregistrée par le conducteur est maintenue. Ce qui précède s'applique également si la vitesse du véhicule qui précède est supérieure à la vitesse enregistrée.

Le régulateur de vitesse adaptatif sert à contrôler la vitesse en toute fluidité. En cas de freinage d'urgence, le conducteur doit freiner par lui-même. C'est notamment le cas quand la différence de vitesse est considérable ou si le véhicule qui précède freine soudainement. Un freinage inattendu ou une absence de freinage peut survenir en raison des limitations de la caméra.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet à votre véhicule de suivre un autre véhicule à une vitesse comprise entre 30 km/h et 150 km/h.

Démarrage et conduite du véhicule

 **Le régulateur de vitesse adaptatif ne sert pas à éviter les collisions. Si le système ne détecte aucun véhicule à l'avant, le conducteur doit intervenir.**

Le régulateur de vitesse adaptatif ne freine pas en présence de personnes, d'animaux et de petits véhicules, tels que des vélos et des motos. C'est aussi le cas pour les remorques à plateforme surbaissée et les véhicules et objets en approche, qui se déplacent lentement, ou stationnaires.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit pas être utilisé sur route urbaine, au niveau des intersections, sur surface glissante, sur route inondée ou boueuse, en cas de forte pluie/neige, de mauvaise visibilité, sur route sinueuse ou sur les bretelles de sortie des voies rapides.

Le fonctionnement du système d'aide à la conduite est perturbé dans les situations suivantes : la lumière du soleil brille indirectement sur la caméra depuis l'avant du véhicule et les feux de route des véhicules en sens inverse éclairent la caméra de nuit lors de l'entrée et de la sortie d'un tunnel.

Commande du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La commande du régulateur de vitesse adaptatif se trouve au volant.

 : commande principale de l'ACC à actionner pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est activé :

 : commande de désactivation de l'ACC à actionner pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif sans effacer la vitesse de régulation définie.

RES+ sur  au volant : permet d'augmenter la vitesse du véhicule enregistrée ou de réactiver le régulateur de vitesse adaptatif et de restaurer la vitesse enregistrée.

SET- sur  au volant : permet de diminuer la vitesse du véhicule enregistrée ou de réactiver le régulateur de vitesse adaptatif et d'enregistrer la vitesse actuelle.

Sur  au volant  : permet de définir la distance de suivi, de régler la distance de suivi contrôlée par l'ACC, et de basculer de la distance de suivi du Niveau 1 au Niveau 3 de manière cyclique.

2

Affichage du groupe d'instruments



 : Réglages de la distance de suivi.

 : État de fonctionnement de l'ACC.

90
km/h : Vitesse de croisière cible.

 : Témoin correspondant au véhicule qui précède. Il reste vert lorsqu'une distance de sécurité est maintenue par rapport au véhicule qui précède et devient jaune lorsque le véhicule s'approche trop de ce dernier.

Démarrage et conduite du véhicule

Affichage du centre d'information du groupe d'instruments

! Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit qu'aux véhicules détectés par sa caméra. Par conséquent, il se peut qu'aucun avertissement ne soit émis ou que l'avertissement soit retardé. Lorsqu'un freinage est requis, n'attendez pas l'émission de l'avertissement avant de freiner.

Lorsqu'il est probable que le véhicule soit en danger de collision, le centre d'information du groupe d'instruments affiche ce qui suit :



Le régulateur de vitesse adaptatif peut utiliser environ 40 % de la capacité de freinage de la pédale de frein. Si le véhicule qui précède procède à un freinage d'urgence à vitesse élevée, le régulateur de vitesse adaptatif seul ne peut pas ralentir le véhicule jusqu'à atteindre une vitesse sécuritaire. À ce stade, le groupe d'instruments affiche « Apply the Brake » (Freiner) et le conducteur doit intervenir immédiatement.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Si le régulateur de vitesse adaptatif sert à contrôler la vitesse, il doit être activé en premier lieu.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

- Appuyez sur la commande principale de l'ACC . Le groupe d'instruments affiche ce qui suit :



Indique que le régulateur de vitesse adaptatif est en mode veille. L'état du témoin du véhicule qui précède dépend de la détection d'un véhicule à l'avant par la caméra.

Pour activer l'ACC, les exigences suivantes doivent être satisfaites :

- La ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée et la porte du conducteur doit être fermée.
- La vitesse actuelle du véhicule doit être d'au moins 30 km/h.
- Lorsque l'état du mode veille du régulateur de vitesse adaptatif est normal, appuyez sur « SET- » sur  au volant. L'ACC est activé et le groupe d'instruments affiche ce qui suit :

Démarrage et conduite du véhicule



La vitesse actuelle est enregistrée en mémoire comme vitesse souhaitée et affichée numériquement sur l'indicateur de vitesse.

Remarque : Si le centre d'information du groupe d'instruments affiche « *Cruise Unavailable* » (Régulateur indisponible), cela indique que la caméra ne peut pas détecter d'autres véhicules à l'avant ou que les conditions de fonctionnement de l'ACC ne sont pas satisfaites.

Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif

Différentes vitesses peuvent être réglées pour le régulateur de vitesse adaptatif. Une fois la fonction de régulateur de vitesse adaptatif activée, la vitesse de croisière peut être modifiée à l'aide des boutons au volant.

- Modifiez la vitesse enregistrée en appuyant sur « RES+ » ou « SET- » sur  au volant :
 - Pour modifier la valeur par incréments de +/- 5 km/h, appuyez brièvement : la vitesse augmente/diminue de 5 km/h à chaque actionnement.
 - Pour modifier la valeur par incréments de +/- 1 km/h, appuyez sur le bouton et maintenez-le appuyé, puis relâchez-le lorsque le témoin de l'affichage côté conducteur indique la vitesse souhaitée. La dernière valeur entrée est enregistrée dans la mémoire.

Si le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur avant d'enfoncer le bouton au volant pour accélérer, la vitesse enregistrée lorsque le bouton est appuyé devient la vitesse du véhicule, à condition que le pied du conducteur se trouve sur la pédale d'accélérateur au moment où le bouton est actionné.

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter temporairement la vitesse du véhicule, par exemple pour effectuer un dépassement, n'affecte pas la vitesse définie. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule rétablit la dernière vitesse enregistrée.

Démarrage et conduite du véhicule

Mise en garde

La vitesse minimale définie pour l'ACC est de 30 km/h. Il est impossible de sélectionner/enregistrer une vitesse inférieure à 30 km/h.

Remarque : Une fois l'ACC activé, utilisez la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas entre le moment où vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et où vous la relâchez. Le centre d'information du groupe d'instruments affiche alors « Accelerator In Use, Cruise Control Disabled » (Accélérateur en cours d'utilisation, régulateur de vitesse désactivé).

Réglage de l'intervalle du régulateur de vitesse adaptatif

Différents intervalles peuvent être réglés pour le régulateur de vitesse adaptatif.

Différents intervalles par rapport au véhicule qui précède peuvent être sélectionnés. Ils s'affichent sous forme de lignes horizontales (1~3) sur le centre d'information du groupe d'instruments : plus il y a de lignes, plus l'intervalle est long. Une ligne représente approximativement 1,5 seconde par rapport au véhicule qui précède et trois lignes correspondent à 2,5 secondes environ. Le même symbole s'affiche également lorsque la fonction d'avertissement de distance est activée.



Remarque : Lorsque le témoin du véhicule qui précède s'affiche, l'ACC vous permet de suivre le véhicule en question à un intervalle prédéfini.

Une fois le régulateur de vitesse adaptatif activé, la distance de suivi peut être définie au moyen des boutons au volant. Par défaut, elle est réglée sur le Niveau 3.

- Appuyez sur le bouton  au volant pour que la distance de suivi passe du Niveau 1 au Niveau 3 de manière cyclique.

Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut permettre une variation considérable de l'intervalle, de sorte

Démarrage et conduite du véhicule

que le véhicule puisse suivre le véhicule qui précède de manière fluide et confortable. Lorsque la distance est courte et que la vitesse est basse, le régulateur de vitesse adaptatif augmente légèrement l'intervalle.

Mise en garde

Dans des circonstances inattendues, l'intervalle court n'offre au conducteur qu'un délai court pour réagir et intervenir.

Remarque : Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance en mètres est importante à un intervalle donné.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif peut être temporairement désactivée, mise en veille et redémarrée ultérieurement ou directement mise hors tension.

- Appuyez sur le bouton  au volant. L'« indicateur du

régulateur de vitesse adaptatif (ACC) »  du groupe d'instruments passe du vert au blanc. Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé et mis en veille. Il est temporairement mis hors tension et mis en veille.

2

- Appuyez sur le bouton  au volant pour désactiver complètement le régulateur de vitesse adaptatif. La vitesse de croisière n'est alors pas rétablie et le contenu relatif au régulateur de vitesse adaptatif qui s'affiche côté conducteur disparaît.

Mode veille avec intervention du conducteur

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif est temporairement désactivée et mise en veille dans les conditions suivantes :

- Pédale de frein enfoncée

L'utilisation de la pédale d'accélérateur pour augmenter temporairement la vitesse du véhicule, par exemple pour effectuer un dépassement, n'affecte pas la vitesse définie. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule rétablit la dernière vitesse enregistrée.

Démarrage et conduite du véhicule

Réactivation du régulateur de vitesse en mode veille

Poussez « RES+ » ou « SET- » sur  au volant vers le haut ou le bas pour définir la vitesse du véhicule sur la dernière vitesse enregistrée.

Mise en garde

Une accélération significative peut survenir une fois la vitesse rétablie en appuyant sur les boutons au volant.

Mode d'attente automatique

Le régulateur de vitesse adaptatif a recours à d'autres systèmes, tels que le système ESP. Si un de ces systèmes est désactivé, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.

En cas de désactivation automatique, un signal sonore est émis et un message s'affiche sur l'écran côté conducteur. Le conducteur doit intervenir pour faire correspondre la vitesse et la distance par rapport au véhicule qui précède.

Les causes de la désactivation automatique peuvent être les suivantes :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h et l'ACC ne parvient pas à définir précisément si « le véhicule qui précède » est stationnaire ou s'il s'agit en réalité d'un objet, comme un dos d'âne.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h et le véhicule qui précède tourne, de sorte que l'ACC ne suit plus ce dernier.
- Le conducteur a ouvert la porte.
- Le conducteur a détaché sa ceinture de sécurité.

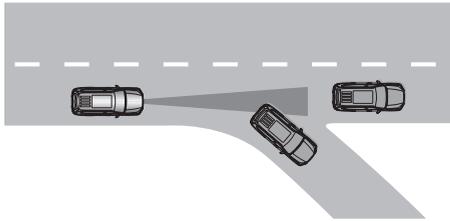
- Le régime moteur est trop bas/élevé.
- Le pneu a perdu son adhérence.
- La température de freinage est trop élevée.
- Le frein de stationnement est utilisé.
- Le système ESP a été activé.
- La fonction de détection de la caméra est détériorée en cas d'exposition à la lumière directe du soleil ou de lumière frontale intense.

Démarrage et conduite du véhicule

Utilisation du système ACC pour changer de cible et freiner automatiquement

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de changer de cibles et de freiner à certaines vitesses.

Changement de cible



Si le véhicule qui précède tourne soudainement, la circulation à l'avant peut être jugée stationnaire.

! Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif suit un autre véhicule à une vitesse supérieure à 30 km/h, si le véhicule cible passe d'un état mobile à un état stationnaire, le régulateur de vitesse adaptatif ignore le véhicule stationnaire et sélectionne la vitesse prédéfinie pour le véhicule. À ce moment-là, le conducteur doit activement intervenir et freiner.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé et mis en mode veille :

- si la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h et que le régulateur de vitesse adaptatif ne parvient pas à définir précisément si l'objet cible est un véhicule stationnaire ou un autre objet, comme un dos d'âne.
- si la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h et que le véhicule qui précède tourne, de sorte que le régulateur de vitesse adaptatif ne suit plus ce dernier.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Restrictions de l'ACC

Dans certains cas, l'utilisation de l'ACC est restreinte. N'oubliez jamais que le régulateur de vitesse adaptatif est principalement utilisé lors de la conduite sur route à circulation fluide. En cas de conduite avec des charges lourdes sur des routes à pente descendante abrupte, il peut s'avérer difficile pour la fonction de maintenir la bonne distance par rapport au véhicule qui précède. Dans ces cas, redoublez d'attention et préparez-vous à freiner à tout moment.

Utilisation du régulateur de vitesse en pente

Les performances du régulateur de vitesse en pente dépendent de la vitesse du véhicule, de la charge ainsi que de l'inclinaison de la pente. En montée, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En descente, il peut être nécessaire de freiner ou de rétrograder pour maintenir la vitesse du véhicule.

Symboles et messages de l'ACC

Le centre d'information du groupe d'instruments affiche certains symboles et messages en rapport avec le régulateur de vitesse adaptatif.

Symbole	Message	Signification
	Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur ou poussez « RES+ » sur  au volant vers le haut	Le régulateur de vitesse adaptatif, en mode veille, est réactivé.
	Accelerator In Use, Cruise Control Fail (Accélérateur en cours d'utilisation ; échec du régulateur de vitesse)	Pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer permet de désactiver automatiquement la vitesse de croisière.
	Press the Brake (Appuyer sur le frein)	L'intervention du conducteur est requise.

Démarrage et conduite du véhicule

Symbole	Message	Signification
	Camera System Failure (Défaillance de la caméra)	Le système ne fonctionne pas correctement. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.
	Cruise Unavailable (Régulateur de vitesse indisponible)	Le système est temporairement indisponible.

Alerte de collision frontale (FCW)/Freinage d'urgence autonome (AEB)

La fonction d'alerte de collision frontale (FCW) avertit le conducteur de la présence de piétons, de vélos ou de véhicules devant le véhicule à l'aide de signaux visuels et sonores. Si le conducteur n'intervient pas dans un délai raisonnable, le système déclenche la fonction de freinage d'urgence autonome (AEB).

La fonction FCW peut éviter une collision ou réduire la vitesse de collision et aider le conducteur en cas de risque de collision avec des piétons, des cyclistes ou d'autres véhicules.

L'AEB est une fonction auxiliaire capable d'aider le conducteur à éviter les collisions dans les embouteillages, par exemple dans le cas des accidents causés par une évolution de la circulation à l'avant du véhicule et un manque de concentration. En cas de risque de collision imminent, cette fonction peut non seulement procéder au freinage automatique du véhicule lorsque le conducteur ne freine pas lui-même en raison d'un délai de réaction trop long, mais également contourner les obstacles, dans le but de porter assistance au conducteur.

Dans des conditions normales, l'AEB procède à un freinage bref et brusque et immobilise le véhicule juste derrière le véhicule qui le précède. Pour la plupart des conducteurs, il ne s'agit pas d'un style de conduite normal, et cela peut les mettre mal à l'aise.

L'AEB est activé quand le conducteur aurait dû commencer à freiner précocement. Il ne peut donc pas l'aider dans tous les cas.

L'AEB est conçu pour démarrer aussi tard que possible afin d'éviter toute intervention inutile.

2

Démarrage et conduite du véhicule

En général, le conducteur ou le passager ne remarque le fonctionnement de l'AEB que lorsque le véhicule est sur le point d'entrer en collision.

L'AEB peut réduire la vitesse du véhicule à hauteur de 30 km/h afin d'éviter une collision avec le véhicule ou le vélo qui le précède.

Si la différence de vitesse est supérieure à 30 km/h, l'AEB ne peut pas automatiquement éviter la collision. Dans ce cas, le conducteur doit freiner à l'avance pour complètement éviter la collision.

⚠ Les conducteurs ne doivent pas se reposer sur l'AEB pour changer leur style de conduite à leur gré. Si le conducteur fait totalement confiance à l'AEB pour freiner, il sera victime d'une collision un jour ou l'autre.

Activation de l'Alerte de collision frontale et du Freinage d'urgence autonome

Accédez à « Entertainment System Vehicle Settings → Driver Assistance » (Réglages du système de divertissement du véhicule → Aide à la conduite)

L'alerte de collision frontale et le freinage d'urgence autonome interviennent en trois temps, dans l'ordre suivant :

- 1 Avertissement de collision
Tout d'abord, le conducteur est averti du risque de collision imminente. La fonction FCW détecte les piétons, cyclistes ou véhicules stationnaires ou en déplacement dans la même direction que le véhicule du conducteur. En présence d'un risque de collision avec des piétons, des cyclistes ou d'autres véhicules, le véhicule alerte le conducteur au moyen du clignotement du  « témoin d'avertissement FCW/AEB (jaune) », d'un signal sonore et d'un avertissement tactile sous la forme d'un léger serrage des freins. Aucun avertissement tactile ne sera émis à basse vitesse ou pendant un freinage d'urgence ou une accélération.
- 2 Aide au freinage
Si le risque de collision augmente une fois l'avertissement de collision émis, le freinage auxiliaire s'active. Si le système détermine que la force de freinage n'est pas suffisante pour éviter la collision, le freinage auxiliaire s'active afin d'augmenter la force de freinage du conducteur.
- 3 Freinage automatique
Enfin, la fonction de freinage automatique est activée. Si le conducteur n'intervient toujours pas pour éviter la collision alors que cette dernière est imminente, la fonction

Démarrage et conduite du véhicule

de freinage automatique se déclenche. Ce déclenchement a lieu, que le conducteur freine ou pas. La force de freinage maximale est déployée afin de réduire la vitesse de collision ou une force de freinage limitée, suffisante pour éviter la collision, est appliquée. Lorsque l'AEB évite avec succès la collision avec des objets stationnaires, le véhicule reste immobile et le conducteur est censé prendre les choses en main. Si le freinage est activé en raison de la vitesse faible du véhicule qui le précède, la vitesse du véhicule est adaptée à celle du véhicule à l'avant. Le conducteur peut interrompre l'intervention sur le freinage à n'importe quel moment en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Mise en garde

Lorsque l'AEB freine, le témoin de freinage s'allume.

Lorsque la fonction AEB est activée et que les freins sont actionnés, le « témoin d'avertissement FCW/AEB (rouge)



» du groupe d'instruments s'allume, accompagné d'un avertissement sonore qui indique que la fonction est activée ou a déjà été activée.



L'AEB est une fonction auxiliaire qui ne peut pas fonctionner dans toutes les conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. L'avertissement ne s'active qu'en cas de risque élevé de collision. Avant d'utiliser l'AEB, le conducteur doit vérifier les restrictions en vigueur mentionnées dans cette section.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 80 km/h, l'avertissement et le freinage automatique en présence de piétons et de cyclistes sont désactivés. La fonction de freinage automatique de l'AEB permet d'éviter les collisions ou de réduire la vitesse de collision. Afin d'optimiser les performances de freinage, le conducteur doit toujours appuyer sur la pédale de frein, même si le véhicule bénéficie du freinage automatique.

2

L'AEB n'active pas la fonction de freinage automatique en cas de forte accélération. Il incombe toujours au conducteur de maintenir une distance et une vitesse correctes. Il ne doit en aucun cas attendre que le système émette un avertissement de collision ou que l'AEB intervienne.

Démarrage et conduite du véhicule

Réglage de la sensibilité de l'alerte de collision frontale

Une fois la fonction FCW activée, la sensibilité de cette fonction peut être réglée.

Accédez à « Entertainment System Vehicle Settings → Driver Assistance » (Réglages du système de divertissement du véhicule → Aide à la conduite)

La sensibilité détermine la distance d'avertissement du système et ajuste la distance à laquelle les avertissements visuels, acoustiques et tactiles se déclenchent. Si les avertissements vous semblent trop nombreux, s'ils interfèrent avec votre conduite, vous pouvez réduire la sensibilité. Les avertissements du système apparaîtront ainsi plus tardivement, ce qui réduira le nombre total d'avertissements.

! La fonction FCW avertit le conducteur en cas de risque de collision. Cependant, cette fonction ne peut pas réduire le temps de réaction du conducteur. Pour bénéficier de la fonction AEB, il est recommandé de toujours conduire avec la sensibilité réglée sur High (Élevée).

Même si la sensibilité est définie sur High (Élevée), l'avertissement risque d'être détecté tardivement dans certains cas, par exemple en présence d'une grande différence de vitesse ou si le véhicule qui précède freine soudainement.

Un système automatique ne peut pas garantir un fonctionnement 100 % normal dans toutes les conditions. Par conséquent, ne conduisez jamais en direction de personnes ou de véhicules lorsque vous testez la fonction FCW/l'AEB, sous peine de provoquer d'importants dommages ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Détection d'obstacles avec l'Alerte de collision frontale et le Freinage d'urgence autonome

La fonction FCW/l'AEB détecte notamment les obstacles suivants : les véhicules, les vélos et les piétons.

Véhicules

La fonction FCW/l'AEB peut détecter la plupart des véhicules stationnaires ou qui se déplacent dans la même direction que le véhicule du conducteur. Afin que la fonction FCW/l'AEB détecte les véhicules de nuit, les phares avant et arrière du véhicule doivent être allumés et bien éclairer.

Cyclistes

Le meilleur exemple de ce que la fonction FCW/l'AEB détecte comme un cycliste est le suivant :



Silhouette nette d'un corps et d'un vélo.

Pour tirer meilleur parti des performances du système, la fonction de détection des cyclistes doit recevoir des renseignements aussi clairs et précis que possible à propos

Démarrage et conduite du véhicule

de la silhouette du corps humain et du vélo. Par conséquent, le vélo, la tête, le bras, l'épaule, la taille, le haut et le bas du corps doivent pouvoir être reconnus ainsi que les mouvements habituels d'une personne.

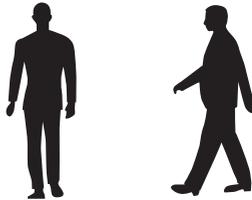
Si la caméra ne parvient pas à capturer le corps du cycliste ou une grande partie du vélo, le système ne peut pas détecter le cycliste. Pour que cette fonction détecte le cycliste, il doit s'agir d'un adulte et il doit se trouver sur un « vélo pour adulte ».

! La fonction FCW/l'AEB est une fonction auxiliaire qui ne peut pas détecter : tous les utilisateurs de vélo dans toutes les situations ainsi que certains utilisateurs de vélo dont la silhouette est floue, tels que les cyclistes dont les vêtements dissimulent la silhouette et les vélos transportant de gros objets.

Le conducteur doit toujours s'engager à conduire correctement et à une vitesse appropriée afin de maintenir la distance de sécurité.

Piétons

Le meilleur exemple de détection de piétons à la silhouette nette est le suivant :



Pour tirer meilleur parti des performances du système, la fonction de détection des piétons doit recevoir des renseignements aussi clairs et précis que possible à propos de la silhouette. Par conséquent, la tête, le bras, l'épaule, la taille, le haut et le bas du corps doivent pouvoir être reconnus ainsi que les mouvements habituels d'une personne.

Afin que cette fonction détecte les piétons, ces derniers doivent se détacher de l'arrière-plan. Or, les vêtements, l'arrière-plan et les conditions météorologiques peuvent compliquer la tâche. Si le contraste est faible, le délai nécessaire pour détecter les piétons est rallongé ou ces derniers ne sont pas détectés du tout, ce qui signifie que l'avertissement et le freinage sont retardés ou inexistants.

Grâce aux phares du véhicule, la fonction FCW/l'AEB peut aussi détecter les piétons de nuit.

! La fonction FCW/l'AEB est une fonction auxiliaire qui ne peut pas détecter tous les piétons dans toutes les situations. Voici quelques exemples : les piétons partiellement dissimulés, dont la silhouette est difficile à reconnaître en raison de leurs vêtements ou dont la taille est inférieure à 80 cm ; les piétons qui se détachent peu de l'arrière-plan en termes de contraste, pour lesquels l'avertissement et l'intervention de freinage sont retardés ou inexistants ; et les piétons qui transportent de gros objets.

Le conducteur doit toujours s'engager à conduire correctement et à une vitesse appropriée afin de maintenir la distance de sécurité.

Démarrage et conduite du véhicule

Restrictions relatives à l'Alerte de collision frontale et au Freinage d'urgence autonome

La fonction FCW/AEB peut être limitée dans certaines circonstances.

Environnement

- Objets relativement bas
Les objets suspendus à portée de main, tels que les drapeaux/fanions pour le marquage des charges ou les accessoires qui dépassent du capot, comme l'éclairage auxiliaire et les pare-chocs, restreignent cette fonction.
- Glissement
Sur routes glissantes, la distance de freinage est augmentée, ce qui peut engendrer une réduction de la capacité de l'AEB à éviter les collisions. Dans ces conditions, le système de freinage antiblocage et le système de contrôle électronique de la stabilité exercent la force de freinage optimale et assurent la stabilité du déplacement.
- Lumières frontales
Il peut s'avérer difficile de remarquer l'avertissement visuel sur le groupe d'instruments en cas d'exposition à la lumière intense du soleil, en présence de reflets, en cas de port de lunettes de soleil, ou si le conducteur ne regarde pas droit devant lui.
- Champ de vision de la caméra
Le champ de vision de la caméra est restreint. Par conséquent, dans certains cas, les piétons, les vélos et les véhicules ne peuvent pas être détectés ou le résultat de la détection est plus tardif que prévu. Dans l'obscurité de la nuit, les véhicules sales risquent d'être détectés plus tardivement que les autres et les motos sont également susceptibles d'être détectées plus tard ou pas du tout.

Si un message texte sur l'affichage côté conducteur indique que la caméra est obstruée, la fonction FCW/l'AEB risque de ne pas être en mesure de détecter les piétons, les vélos, les véhicules ou les lignes de séparation des voies à l'avant du véhicule. La fonction FCW/AEB peut alors être dégradée.

Cependant, le message d'erreur ne s'affiche pas dans tous les cas si le capteur du pare-brise est obstrué. Par conséquent, le conducteur doit veiller à garder le pare-brise et la zone située devant la caméra bien dégagés.

Intervention du conducteur

- Marche arrière
La fonction FCW/AEB est temporairement désactivée lorsque votre véhicule est en marche arrière.
- Vitesse lente
La fonction FCW/AEB ne s'active pas à vitesse très lente (moins de 8 km/h). Par conséquent, le système n'intervient pas lorsque votre véhicule s'approche du véhicule qui le précède à vitesse très lente, par exemple lors du stationnement.
- Comportement actif du conducteur
Les interventions du conducteur sont toujours prioritaires. La fonction FCW/AEB n'intervient pas ou retarde l'avertissement/intervention si le conducteur tourne et accélère de manière décidée, et ce, même si une collision est inéluctable. Une conduite active et attentive peut retarder les avertissements en cas de risque de collision, rallonger les délais d'intervention, et donc limiter les avertissements inutiles.

Démarrage et conduite du véhicule

Si les conditions de circulation ou des facteurs externes empêchent la caméra de détecter correctement les piétons, les cyclistes ou les véhicules, les avertissements et les interventions de freinage peuvent être retardés ou annulés.

Pour une bonne détection de nuit, les phares et les feux arrière doivent être allumés et extrêmement lumineux.

Dans l'obscurité ou en cas de mauvaise visibilité, l'avertissement relatif à la présence de véhicules stationnaires ou qui se déplacent lentement est annulé.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 80 km/h, l'avertissement et le freinage en présence de véhicules, de piétons et de cyclistes sont désactivés.

Évitez de positionner, de coller ou d'installer quoi que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pare-brise devant ou à proximité de la caméra, sous peine d'interférer avec les fonctions pertinentes de la caméra.

Symboles et messages des fonctions FCW/AEB

Le centre d'information du groupe d'instruments affiche certains symboles et messages en rapport avec l'alerte de collision frontale et le freinage d'urgence autonome.

Symbole	Message	Signification
 FCW System Off	FCW System Off (Système FCW désactivé)	Les alarmes sonores et visuelles de la fonction FCW sont désactivées.
 AEB System Off	AEB System Off (Système AEB désactivé)	La fonction AEB est désactivée.
	FCW/AEB Warning (Avertissement FCW/AEB)	Le témoin jaune de la fonction FCW clignote. Le témoin rouge de la fonction AEB s'allume.

2

Démarrage et conduite du véhicule

Détection de sortie de voie (LDW)

La fonction d'assistance au suivi de voie a été conçue pour aider le conducteur à réduire les risques de sortie de voie accidentelle sur les voies rapides ou les routes principales similaires dans certaines circonstances.

- Détection de sortie de voie (LDW) : avertit le conducteur au moyen de signaux sonores et lumineux.

Si les lignes de séparation des voies sont clairement visibles et que la vitesse du véhicule est comprise entre 60 et 150 km/h, le système de détection de sortie de voie (LDW) peut être activé.

Cette fonction risque de ne pas être disponible sur routes étroites, auquel cas elle passera en mode veille. Cette fonction sera de nouveau disponible une fois la route assez large.

Interface de la fonction LDW :



Si le véhicule est sur le point de sortir de sa voie, le système de détection de sortie de voie avertit le conducteur au moyen de signaux sonores et lumineux.

Lorsque l'indicateur de direction est actif, aucune correction ne sera apportée à la direction et aucun rappel ne sera émis par le système d'assistance au suivi de voie.



Le système d'assistance au suivi de voie n'est qu'une fonction d'aide à la conduite. Il n'est pas disponible dans toutes les conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Au final, il incombe toujours aux conducteurs de conduire leur véhicule prudemment et de respecter les lois et le code de la route en vigueur.

Absence d'intervention de l'assistance au suivi de voie

Dans certains cas, le système de détection de sortie de voie permet au véhicule de franchir la ligne de séparation des voies sans corriger la direction et sans émettre d'avertissement. C'est le cas lorsque l'indicateur de direction est actif ou que le conducteur est en train de négocier un virage serré.

Dans certaines conditions difficiles, le système de détection de sortie de voie peut se montrer incapable d'apporter une aide adéquate au conducteur. Dans ce cas, il est recommandé de désactiver cette fonction.

Voici quelques exemples de situations :

- La route est en cours de construction.
- La route est cahoteuse.
- Le véhicule négocie des virages serrés, sans ligne de séparation des voies.
- Le style de conduite du conducteur est très « sportif ».
- Le véhicule est conduit dans des conditions hivernales.
- Les conditions météorologiques sont difficiles et la visibilité réduite.

Démarrage et conduite du véhicule

Activation/désactivation du système de détection de sortie de voie

Activation de la fonction de détection de sortie de voie

Accédez à « Entertainment System Vehicle Settings → Driver Assistance » (Réglages du système de divertissement du véhicule → Aide à la conduite)

Activation/désactivation

La fonction peut être activée ou désactivée au moyen de la commande « Customize » (Personnaliser) du système de divertissement ou de la commande LDW du groupe d'instruments.

- Détection de sortie de voie (LDW)

Après activation du système, les interfaces de l'affichage du centre d'information du groupe d'instruments sont les suivantes :



La ligne de séparation des voies sur l'interface d'affichage du centre d'information du groupe d'instruments est blanche et le

« témoin d'avertissement LDW »  est allumé en blanc.

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h et que le système détecte la ligne de séparation des voies de gauche ou de droite, les lignes sur l'interface d'affichage du centre d'information du groupe d'instruments sont vertes et le « témoin



d'avertissement LDW » s'allume en vert. À ce stade, si le véhicule dévie de sa voie d'origine sans activation des clignotants, le témoin d'avertissement jaune clignote, accompagné d'avertisseurs sonores, et l'interface d'alarme du système de détection de sortie de voie s'affiche sur le centre d'information du groupe d'instruments. De plus, la ligne de séparation des voies vers laquelle le véhicule dévie clignote.

2

Réglage de la sensibilité de la détection de sortie de voie

Une fois la fonction LDW activée, la sensibilité de cette fonction peut être réglée.

Accédez à « Entertainment System Vehicle Settings → Driver Assistance » (Réglages du système de divertissement du véhicule → Aide à la conduite)

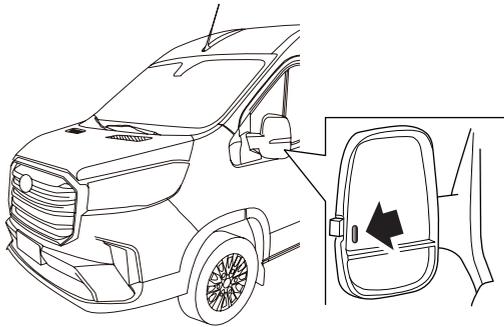
La sensibilité détermine la distance d'avertissement du système et ajuste la distance à laquelle les avertissements visuels, acoustiques et tactiles se déclenchent. Si les avertissements vous semblent trop nombreux, s'ils interfèrent avec votre conduite, vous pouvez réduire la sensibilité. Les avertissements du système apparaîtront ainsi plus tardivement, ce qui réduira le nombre total d'avertissements.

Démarrage et conduite du véhicule

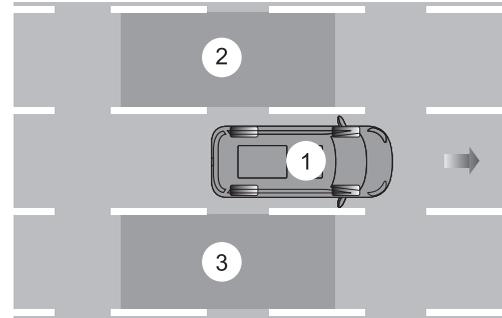
Système de détection de l'angle mort (BSD)

! Le système de détection de l'angle mort n'est pas toujours fiable. Il complète plus qu'il ne remplace les pratiques de conduite sécuritaires et les rétroviseurs extérieurs.

Les témoins d'avertissement du système de détection de l'angle mort se trouvent sur les deux rétroviseurs extérieurs.



Zone contrôlée



- 1 Principal véhicule
- 2 Zone adjacente gauche
- 3 Zone adjacente droite

Mode d'avertissement précoce

Lorsqu'un véhicule cible se trouve dans la zone adjacente gauche ② ou droite ③, le système envoie un message au véhicule principal et le témoin d'avertissement du côté concerné reste allumé.

Lorsqu'un véhicule cible dépasse le véhicule principal à vitesse élevée dans la zone adjacente gauche ② ou droite ③, le système envoie un message au véhicule principal et le témoin d'avertissement du côté concerné reste allumé.

Démarrage et conduite du véhicule

Mode d'avertissement d'urgence

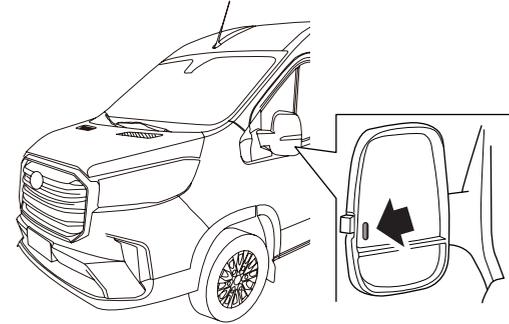
Lorsqu'un véhicule cible se trouve dans la zone adjacente gauche ② ou droite ③ alors que le véhicule principal souhaite changer de voie, le système émet un avertissement précoce à l'intention du véhicule principal et le témoin d'avertissement du côté correspondant clignote.

Remarque : La fonction de détection de l'angle mort s'active lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 30 km/h et 120 km/h.

Remarque : Le système ne contrôle qu'une zone limitée autour du véhicule principal. Il n'est pas en mesure d'avertir suffisamment le conducteur des véhicules qui s'approchent du véhicule principal depuis l'arrière.

Système d'aide au changement de voie (LCA)

Les témoins d'avertissement du système d'aide au changement de voie se trouvent sur les deux rétroviseurs extérieurs.



2

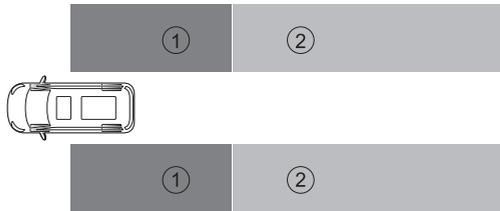
Détection de l'angle mort

Lorsque le véhicule cible pénètre dans la zone de détection ①, le témoin du système d'aide au changement de voie reste allumé du côté où se trouve le danger.

Si le clignotant du côté correspondant est actionné dans ces conditions, le témoin du système d'aide au changement de voie se met à clignoter.

La portée de détection de la zone ① inclut deux sous-zones, chacune mesurant 3 mètres de large et s'étendant sur 3 mètres derrière l'arrière du véhicule à partir de l'angle mort.

Démarrage et conduite du véhicule



Aide au changement de voie

Lorsque le véhicule cible pénètre dans la zone de détection ② et qu'il s'approche rapidement de votre véhicule, le changement de voie pourrait engendrer

une collision. Le témoin d'avertissement du système d'aide au changement de voie du côté correspondant reste alors allumé.

Si le clignotant du côté correspondant est actionné dans ces conditions, le témoin du système d'aide au changement de voie se met à clignoter.

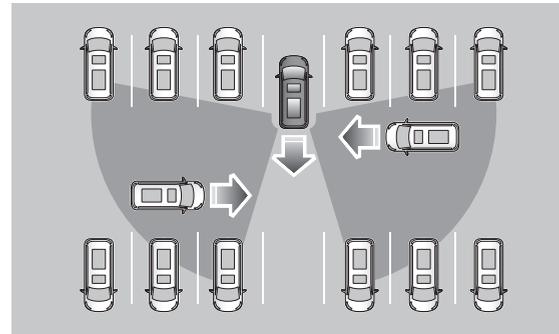
La portée de détection de la zone ② inclut deux sous-zones, chacune mesurant 3 mètres de large et s'étendant sur 45 mètres derrière l'arrière du véhicule.

Remarque : les fonctions de détection de l'angle mort et d'aide au changement de voie peuvent être activées uniquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

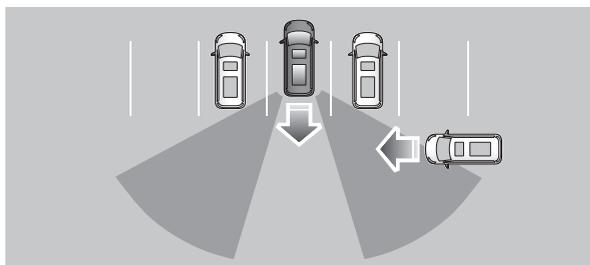
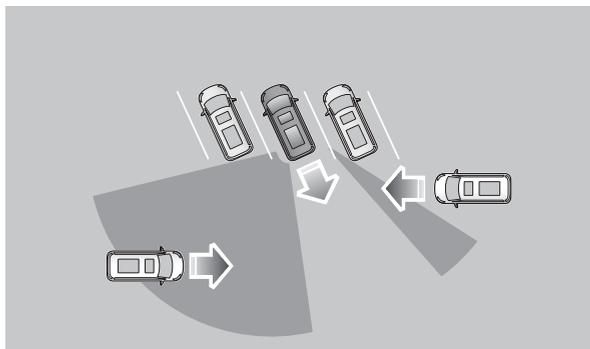
Système d'alerte de trafic transversal (RCTA)

Les témoins d'avertissement du système d'aide au changement de voie se trouvent sur les deux rétroviseurs extérieurs.

Si un véhicule cible pénètre dans la zone de détection (qui comprend deux sous-zones, de 20 mètres chacune, situées à gauche et à droite de votre véhicule) pendant que vous reculez avec votre véhicule, une collision peut avoir lieu et le témoin du système d'aide au changement de voie clignote du côté correspondant.



Démarrage et conduite du véhicule



Remarque : En marche arrière, la fonction de détection de véhicule peut être activée uniquement lorsque la vitesse du véhicule cible est comprise entre 10 et 30 km/h et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 10 km/h.

Pneus



LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX !

Ne conduisez **PAS** votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.

Ne surchargez **PAS** le véhicule.

2

Une pression de gonflage incorrecte ou un ensemble roue et pneu déséquilibré peut sérieusement affecter la stabilité, plus particulièrement si la charge utile ou la vitesse est élevée. Un sous-gonflage augmente la résistance au roulement, améliore la consommation de carburant et accélère l'usure des pneus, ce qui détériore les pneus, voire provoque un accident.

Avant de prendre la route, vérifiez toujours l'état des pneus. Les causes les plus courantes de défaillance des pneus sont les suivantes :

- Chocs contre les bords de trottoirs ;
- Franchissement de nids-de-poules profonds ;
- Sous-gonflage des pneus ou surcharge de pression pendant la conduite.

L'usure irrégulière de la bande de roulement peut être provoquée par une mauvaise géométrie des roues.

Reportez-vous à « Pneus » dans la section « Entretien et service ».

Démarrage et conduite du véhicule

Pneus d'hiver

! La vitesse du véhicule ne doit pas être supérieure à la vitesse admissible maximale des pneus d'hiver installés. Autrement, les pneus risquent de subir soudainement une perte de pression, un décollage, voire un éclatement, ce qui peut facilement causer des accidents !

Veillez à régler la vitesse en fonction des conditions climatiques, routières et de circulation spécifiques. Ne prenez aucun risque avec les performances antidérapantes des pneus d'hiver et faites attention aux accidents !

Les pneus d'hiver peuvent améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que la performance de freinage du véhicule en cas de conduite dans un environnement à basse température ou sur routes glacées. Il est conseillé d'utiliser des pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à 7 °C.

Lorsqu'un véhicule est conduit dans des conditions routières hivernales, des pneus d'hiver peuvent considérablement améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que les performances de freinage. Les pneus autres que les pneus d'hiver offrent des performances antidérapantes médiocres à températures basses ou sur routes glacées en raison de leur structure (largeur du pneu, composition du caoutchouc, type de dessin, etc.).

Il est recommandé d'utiliser des pneus d'hiver dont les dimensions et l'indice de charge sont identiques à ceux des pneus d'origine. De plus, les quatre roues doivent être équipées de pneus d'hiver.

Lorsque, du fait de l'usure, la profondeur de la sculpture des pneus d'hiver est de 4 mm, les performances antidérapantes diminuent considérablement.

La vitesse admissible maximale des pneus d'hiver doit dépendre de l'indice de vitesse indiqué sur les pneus.

Symbole de vitesse	Vitesse maximale (km/h)
C	60
D	65
E	70
F	80
G	90
J	100
K	110
L	120
M	130
N	140
P	150
Q	160
R	170
S	180
T	190
H	210
V	240
W	270
Y	300

Démarrage et conduite du véhicule

Lorsque la température augmente au-delà de 7 °C, il est recommandé de remplacer les pneus d'hiver par des pneus normaux.

Chaînes antidérapantes

En cas de conduite d'un véhicule sur neige, il est recommandé d'équiper les roues motrices de chaînes antidérapantes S.

Ces dernières permettent d'améliorer l'adhérence en cas de conduite sur route l'hiver. Pour mettre en place les chaînes antidérapantes, n'oubliez pas ce qui suit :

- 1 Les roues et les pneus ne sont pas tous compatibles avec les chaînes antidérapantes. En cas d'installation de chaînes antidérapantes, seule une taille de pneu approuvée peut être utilisée.
- 2 Installez des chaînes antidérapantes sur les roues motrices. Veuillez suivre les instructions du fabricant des chaînes antidérapantes.

En cas de conduite sur neige, respectez la vitesse maximale autorisée par la chaîne antidérapante. Veuillez respecter les exigences réglementaires de votre pays de résidence. Retirez immédiatement les chaînes antidérapantes si vous circulez sur une route sans neige.

Chargement

Il incombe au conducteur de veiller à ne pas surcharger le véhicule, conformément aux lois françaises.

Remarque : La masse totale admissible maximale est indiquée sur la plaque de NIV au niveau de la partie avant inférieure du montant milieu. Le présent manuel présente les paramètres de poids corrects du véhicule. Reportez-vous à « Paramètres de poids du véhicule » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

2

Transport de charge

Les marchandises doivent être placées entre les deux essieux. Elle ne doivent pas se déplacer vers l'aire de chargement de l'essieu avant ni vers celle de l'essieu arrière. Les marchandises plus lourdes doivent être réparties de manière homogène et les marchandises les plus lourdes doivent être placées entre les deux essieux.

Charges dangereuses

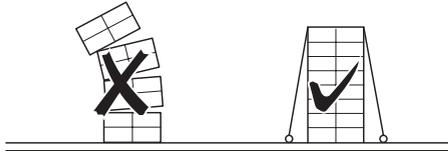
La loi exige la mise en place d'une signalisation externe spécifique sur le véhicule en cas de transport de marchandises dangereuses.

Démarrage et conduite du véhicule

Retenue de charge

! Sécurisez toutes les charges dans le véhicule afin d'éviter toute blessure corporelle due à leur déplacement.

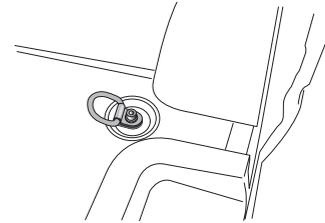
Remarque : Le conducteur est contraint de s'assurer que toutes les marchandises ont bien été arrimées correctement.



Dispositifs de retenue de charge

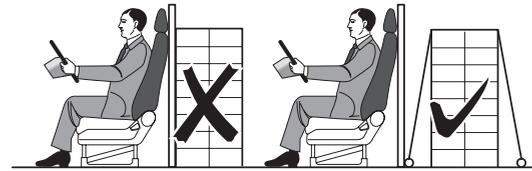
! Les dispositifs de retenue de charge, une fois installés, ressortent du plancher du véhicule. Pour éviter toute chute, il est recommandé de les déposer lorsqu'ils ne sont pas nécessaires.

Les orifices qui accueillent les dispositifs de retenue sont déjà prévus dans le plancher du fourgon. Des dispositifs de retenue de charge compatibles peuvent être achetés auprès de l'un de nos Concessionnaires et installés par ce dernier.



Cloison

! Étant donné que la cloison pleine hauteur n'a pas été conçue pour retenir les charges, ces dernières doivent être correctement sécurisées pour éviter tout mouvement, même si une cloison est installée.



Démarrage et conduite du véhicule

Tractage d'une remorque

Instructions relatives au tractage d'une remorque

Instructions avant utilisation

- Il convient de respecter les réglementations en vigueur dans le pays relatives au tractage d'une remorque.
- La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 100 km/h.
- Cela ne s'applique qu'aux remorques à essieu central et la charge spécifiée dans « Poids remorqué recommandé » ne doit pas être dépassée en cas de tractage de remorques.
- Lorsqu'un véhicule neuf est conduit ou qu'un véhicule a subi un remplacement des pièces du groupe motopropulseur (moteur, boîte de vitesses, essieux avant et arrière), il est recommandé de ne pas tracter de remorque jusqu'à atteindre une distance parcourue de 800 km.
- Positionnez la charge aussi près que possible de l'essieu de la remorque, fixez-la bien et placez-la aussi bas que possible, tout en vous assurant que le poids remorqué et la charge autorisée par la rotule d'attelage sont respectés (reportez-vous à « Poids remorqué recommandé » pour en savoir plus). Pour optimiser la stabilité de la remorque d'un véhicule à vide, positionnez la charge dans la remorque, vers l'avant, en respectant la charge maximale à l'avant (reportez-vous à « Poids remorqué recommandé » pour en savoir plus).
- Les charges spécifiées pour la remorque ne s'appliquent qu'à une altitude inférieure à 1 000 m. Étant donné que la densité de l'air diminue au fur et à mesure que l'altitude augmente,

la puissance du moteur et la capacité de gravissement de pente chutent. De ce fait, la masse totale doit être réduite de 10 % lorsque l'altitude augmente de 1 000 m.

- Les pneus du véhicule de remorquage doivent être ajustés à la pression spécifiée et la pression des pneus de la remorque doit aussi être vérifiée.
- Si les conditions de circulation derrière la remorque ne sont pas visibles à l'aide des rétroviseurs extérieurs standard, deux rétroviseurs supplémentaires doivent être installés sur le bras réversible et ajustés afin de garantir une visibilité suffisante en tout temps.
- Les phares doivent être contrôlés et ajustés, au besoin, après l'attelage d'une remorque.
- Utilisez toujours une chaîne de sécurité adaptée à votre véhicule et à votre remorque. Faites passer la chaîne de sécurité par l'orifice dans la partie inférieure de l'attelage et fixez-la à la remorque. La chaîne de sécurité empêche la remorque de chuter au sol en cas de désengagement de l'attelage. Pour une utilisation et une installation correctes, consultez le fabricant de la remorque.

Démarrage et conduite du véhicule

Instructions de conduite

- Avant de prendre le volant, vérifiez tout l'équipement de sécurité pour garantir un fonctionnement en toute sécurité. Assurez-vous que le véhicule est correctement entretenu afin d'éviter une défaillance mécanique.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire un véhicule de remorquage à vide et une remorque chargée. Si cette situation est inévitable, conduisez à vitesse lente en raison de la mauvaise répartition de la charge.
- Étant donné que la stabilité de la conduite du véhicule de remorquage et de la remorque se dégrade au fur et à mesure que la vitesse augmente, la vitesse doit être aussi réduite que possible, sans dépasser la limite de vitesse spécifiée compte tenu des mauvaises conditions routières, météorologiques et des vents forts, plus particulièrement en cas de conduite en pente.
- Si la remorque louvoie, agrippez fermement le volant pour maintenir la trajectoire en ligne droite et relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir doucement le véhicule. N'essayez pas d'arrêter le louvoisement en tournant le volant ou en procédant à un freinage d'urgence. Plus la vitesse est élevée, plus le louvoisement de la remorque est fort. Si le louvoisement ne s'arrête toujours pas après la décélération, arrêtez le véhicule pour vérifier si la répartition du poids de la remorque est homogène et si le dispositif de remorquage est installé de façon sécuritaire.
- Quelles que soient les conditions, ralentissez immédiatement le véhicule dès que le moindre louvoisement est constaté au niveau de la remorque et n'essayez jamais d'éliminer le louvoisement en accélérant.
- Si un frein à inertie est installé sur la remorque, commencez par freiner lentement, puis freinez rapidement lorsqu'un freinage est requis. Cela peut éviter l'impact de freinage dû au blocage des roues de la remorque. En cas de conduite en pente, rétrogradez immédiatement pour utiliser pleinement le frein moteur.
- Si la température ambiante est très élevée et que le véhicule doit être conduit avec un rapport bas engagé sur une longue distance en pente, le régime moteur augmente considérablement et il convient de faire attention au « témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur (rouge) ». Si le témoin d'avertissement clignote, arrêtez immédiatement le véhicule et laissez-le fonctionner au ralenti plusieurs minutes pour refroidir le moteur.

Démarrage et conduite du véhicule

Poids remorqué recommandé

Capacité de remorquage

Pays	Entraînement	Type	Longueur	Hauteur	PNBV (kg)	Boîte de vitesses	Émissions	Poids à vide du véhicule (kg)	Charge utile (kg)	Poids accumulé de remorque (kg)	Poids brut de remorque (kg)
France	Propulsion	FOURGON	L3	H3	3 500	BVM6	Euro 6d	2 230	1 270	2 800	6 000
France	Propulsion	FOURGON	L3	H3	3 500	BVM6	Euro 6d	2 360	1 140	2 800	6 000
France	Propulsion	FOURGON	L3	H4	3 500	BVM6	Euro 6d	2 390	1 110	2 800	6 000
France	Propulsion	FOURGON	L3	H3	4 000	BVM6	Euro 6d	2 360	1 640	2 800	6 000
France	Propulsion	FOURGON	L3	H4	4 000	BVM6	Euro 6d	2 390	1 610	2 800	6 000

2

Mise en garde

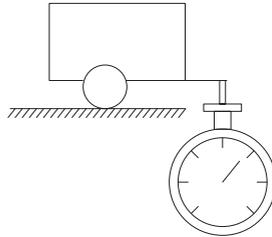
- La somme du poids nominal brut du véhicule (GVW) et du poids accumulé de remorque (ATM) ne doit pas être supérieure au poids brut de remorque (GTM) spécifié.
- La boule à bride du dispositif de remorquage est dotée de deux rangées de trous de pose. La première rangée de trous de pose est compatible avec les véhicules dont la masse à pleine charge est de 4 000 kg ou plus. La seconde rangée de trous de pose convient quant à elle aux véhicules dont la masse à pleine charge est de 4 000 kg ou moins.

Démarrage et conduite du véhicule

Poids à l'avant de la remorque

Mise en garde

Ne dépassez jamais le poids à l'avant admissible maximal, comme le poids vertical sur la boule de la remorque. C'est très important pour la stabilité du véhicule et de la remorque. Le poids à l'avant maximal est $\leq 10\%$ du *poids accumulé de remorque (ATM).



Variante	Poids à l'avant maximal
Tous les modèles	350 kg

Installation du dispositif de remorquage

La boule A50-X standard est utilisée avec le dispositif de remorquage. Les utilisateurs peuvent associer et installer la remorque correspondante en fonction de leurs besoins. Si vous devez installer des dispositifs de remorquage, veuillez contacter l'un de nos fournisseurs de services autorisé.

Démarrage et conduite du véhicule

Entretien

Si le véhicule est souvent utilisé pour tracter une remorque, un entretien supplémentaire doit être effectué aux intervalles d'entretien pour s'assurer que le véhicule satisfait en permanence à vos besoins.



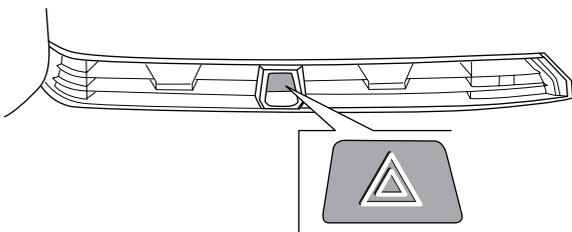
Dépannage d'urgence

- ss Feux de détresse
- ss Triangle de signalisation
- ss Trousse de premiers secours
- ss Démarrage d'appoint
- ss Remplacement d'une roue
- ss Remorquage du véhicule
- ss Purge du filtre à carburant
- ss Remplacement de fusible
- ss Remplacement des ampoules

Dépannage d'urgence

Feux de détresse

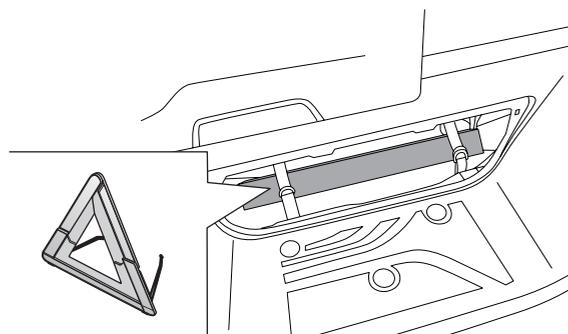
Lorsque votre véhicule doit s'arrêter ou ralentir, appuyez sur la commande des feux de détresse  pour allumer le « témoin d'indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments et faire clignoter tous les indicateurs de direction, et ce, afin d'avertir les autres usagers de la route et d'informer la police que vous rencontrez des problèmes.



Triangle de signalisation

Le triangle de signalisation se trouve dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule.

Si vous devez arrêter le véhicule, placez un triangle de signalisation à une distance d'environ 100 m à l'arrière du véhicule pour avertir les autres véhicules à l'approche.



Dépannage d'urgence

Trousse de premiers secours

Remarque : Veuillez vous reporter à la configuration réelle du véhicule acheté.

La trousse de premiers secours est rangée dans la boîte à gants.

Démarrage d'appoint

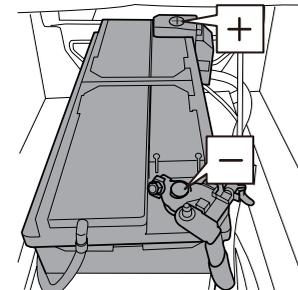
Débranchement de la batterie

! Portez toujours des gants ainsi que des lunettes de protection lorsque vous intervenez sur une batterie.

N'utilisez pas de flamme nue, sous peine de générer des étincelles ou de la fumée au niveau de la batterie. Vous risqueriez d'être sévèrement blessé(e) et d'endommager le véhicule.

La batterie se trouve sous le siège du conducteur. Pour débrancher la batterie, débranchez tout d'abord la borne négative (-) de mise à la terre, puis la borne positive (+). Branchez la batterie, installez et fixez le câble positif (+), puis le câble négatif (-). Étalez de la gelée de pétrole sur les bornes.

3



Dépannage d'urgence

Mise en garde

- Avant de débrancher la batterie, arrêtez toujours le moteur ainsi que tous les appareils électriques. Lors du débranchement, ne laissez jamais la borne entrer en contact avec les parties métalliques de la carrosserie du véhicule. Autrement, un court-circuit risque de provoquer une étincelle électrique.
- Le système électrique peut être endommagé en cas d'intervention lors du branchement des câbles positif et négatif.

Démarrage d'appoint

 **Ne tirez pas et ne remorquez pas le véhicule pour le démarrer.**

Assurez-vous que la tension nominale des deux batteries est identique (12 V) et que le câble volant est compatible avec la batterie 12 V du véhicule.

Câble volant

- Placez les deux véhicules côte-à-côte.
- Arrêtez immédiatement le moteur ainsi que tout l'équipement électrique.
- Raccordez les bornes positives (+) des deux batteries avec le câble volant rouge.
- Branchez le câble volant noir à la borne négative (-) de la batterie d'alimentation ainsi qu'au point de mise à la terre (pas à la borne négative) de la batterie à charger.
- Vérifiez que tous les raccordements sont corrects.
- Vérifiez que le câble volant n'entre en contact avec aucune des pièces mobiles lors du démarrage du moteur.
- Vérifiez que les freins à main des deux véhicules sont serrés et que le levier de vitesses est en position N (Point mort) ou P (Stationnement).

Dépannage d'urgence

Démarrage

Démarrez le véhicule dont la batterie est responsable de l'alimentation et laissez-le tourner au ralenti plusieurs minutes.

- Démarrez le véhicule dont la batterie doit être alimentée.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 2 minutes après le démarrage.

Remarque : si le démarrage échoue à plusieurs reprises, le véhicule a peut-être besoin d'un entretien.

Débranchement

- Arrêtez le moteur du véhicule responsable de l'alimentation.
- Vérifiez que les bornes du câble n'entrent pas en contact entre elles ni avec les pièces mobiles du moteur pendant le débranchement.
- Retirez le câble volant. Pour procéder au retrait, suivez la procédure de branchement dans l'ordre inverse.

Mise en garde

Avant le retrait du câble volant, n'activez aucun dispositif électrique du véhicule démarré. Les moteurs à commande électronique à rampe commune ne sont pas compatibles avec le démarrage par tractage.

Remplacement d'une roue

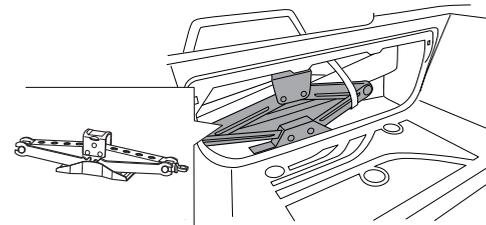
Cric

Remarque : Le type et l'emplacement du cric dépendent de la configuration réelle du véhicule acheté.

Emplacement

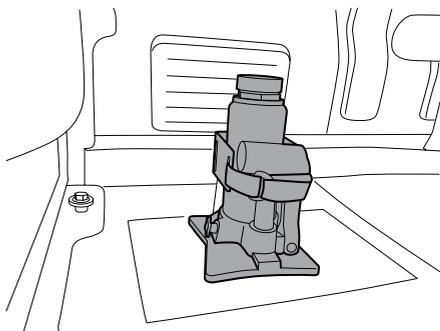
Sur les modèles à pneu simple, le cric et la trousse à outils du véhicule se trouvent dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit.

3



Dépannage d'urgence

Sur les modèles à pneus jumelés, le cric se trouve sous le siège du passager avant ou sous le siège devant la roue arrière. La trousse à outils du véhicule se trouve dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule.



Spécifications

! Ce cric sert simplement à remplacer une roue. Ne l'utilisez jamais à d'autres fins.

L'usage de ce cric est réservé à votre véhicule. Ne l'utilisez jamais pour d'autres modèles.

Roue de secours

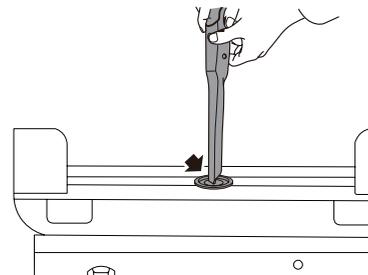
! Vérifiez régulièrement la pression du pneu de la roue de secours. L'utilisation d'une roue de secours dont la pression est incorrecte a une incidence sur la stabilité de la roue, ce qui peut engendrer un danger et endommager la roue.

La roue de secours est montée à l'arrière de la carrosserie, dans la partie inférieure. La clé à écrou et la rallonge rotative auxiliaire pour la dépose de la roue de secours, qui font partie de la trousse à outils, peuvent être utilisées pour dévisser le boulon du mécanisme d'entraînement, ce qui permet de relâcher ou de serrer la corde de la roue de secours pour son remplacement.

Dépose de la roue de secours

- 1 Sortez la trousse à outils du véhicule.
- 2 Desserrez le chapeau de boulon de la roue de secours à l'aide de la clé à écrou.

- Modèles autres que châssis-cabine

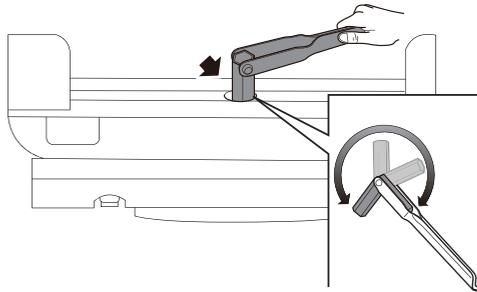


Dépannage d'urgence

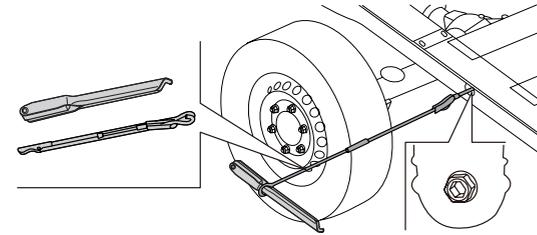
Remarque : Les modèles châssis-cabine ne sont dotés d'aucun bouchon de protection.

3 Abaissez la roue de secours.

- Modèles autres que châssis-cabine
Insérez la clé à écrou dans l'orifice de chargement/déchargement de la roue de secours et tournez la clé à écrou dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours jusqu'à ce qu'elle atteigne le sol.

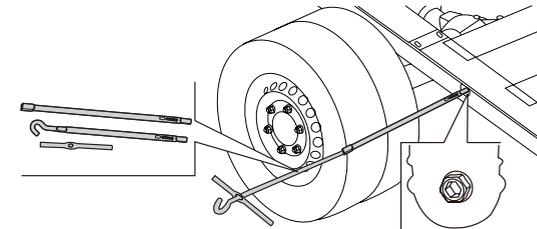


- Modèles châssis-cabine (pneu simple)
Installez la rallonge rotative auxiliaire pour la dépose de la roue de secours et la clé à écrou. Insérez la rallonge rotative auxiliaire dans le boulon de l'arbre principal de la roue de secours dans le longeron adjacent à la roue arrière gauche, et tournez la clé à écrou dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours jusqu'à ce qu'elle atteigne le sol.



- Modèles châssis-cabine (pneus jumelés)
Installez la rallonge rotative auxiliaire pour la dépose de la roue de secours. Insérez la rallonge rotative auxiliaire dans le boulon de l'arbre principal de la roue de secours dans le longeron adjacent à la roue arrière gauche, et tournez dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours jusqu'à ce qu'elle atteigne le sol.

3



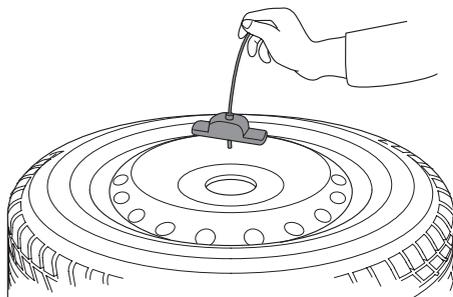
Dépannage d'urgence

- 4 Une fois que la roue de secours atteint le sol, continuez de tourner la clé à écrou dans le sens antihoraire et retirez la roue de secours. Il est interdit de tourner la clé de manière excessive car la roue de secours risque d'être endommagée.

Mise en garde

Une fois la roue de secours abaissée au sol, le câble métallique n'est plus soumis à aucune charge. Continuez de tourner la clé à écrou dans le sens antihoraire et retirez la roue de secours pour tendre le câble métallique tous les 8 à 10 tours, de manière à éviter la stagnation du câble métallique.

- 5 Retirez le plateau de la roue de secours.



Mise en garde

Veillez à lever complètement et serrer la roue de secours après le remplacement. Pour les modèles à roue en acier, la roue remplacée peut être rangée à la place de la roue de secours. Étant donné que le pneu est endommagé et à plat, la roue risque de ne pas être fixée en toute sécurité. Si la roue remplacée n'est pas rangée à l'emplacement prévu pour la roue de secours et que le câble métallique est rétracté sans charge, le câble métallique est très susceptible de stagner lors de l'utilisation suivante, ce qui engendre la défaillance de l'abaissement sans à-coups de la roue de secours. Par conséquent, il est nécessaire qu'une personne se trouve sous le véhicule pour tirer la roue de secours afin d'éviter la stagnation du câble métallique. Pour les modèles à roue en aluminium, la roue remplacée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours. Veuillez temporairement la mettre dans le compartiment de charge et contacter l'un de nos Concessionnaires en vue de la réparation de la roue principale endommagée.

Dépannage d'urgence

Rangement de la roue de secours

- 1 Placez la roue de secours au sol, avec la valve vers le haut (veillez bien à respecter le sens).
- 2 Positionnez la roue de secours sous l'arrière du véhicule, placez le plateau de roue de secours au centre de la jante, et ajustez-le à la position correcte afin qu'il soit en contact étroit avec la roue de secours.
- 3 Tournez la clé à écrou dans le sens horaire jusqu'à entendre un clic, ce qui indique que la roue de secours est bien installée en place.

Mise en garde

Une fois la roue fixée, vérifiez si elle est bien installée. Si la roue est lâche, elle risque de tomber du fait des vibrations et de causer un accident.

- 4 Serrez le chapeau de boulon de la roue de secours.

Remplacement d'une roue

Stationnement du véhicule

 **Stationnez votre véhicule sur un sol solide et de niveau sans gêner la circulation ou vous mettre en danger.**

Si vous vous trouvez sur une route publique, veuillez activer les feux de détresse et mettre en place un triangle de signalisation.

Vérifiez que le sol où le cric est mis en place est assez solide pour soutenir le cric et le véhicule à soulever. Autrement, il risque d'être instable et d'endommager le véhicule et/ou de nuire à votre sécurité.

3

Sécurisez les autres roues à l'aide de sabots adaptés.

N'utilisez jamais de cric si le sol est en pente. Si le sol ne se prête pas à l'utilisation du cric ou si vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir terminer la tâche en toute sécurité, veuillez demander de l'aide.

Les roues avant doivent être bien droites.

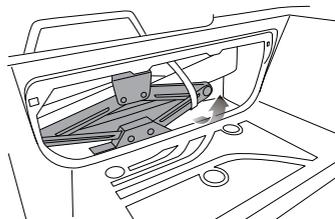
Arrêtez le moteur, serrez le frein à main, et positionnez le levier de vitesses en 1/R (BVM) ou P (BVA6).

Dépannage d'urgence

Retrait du cric

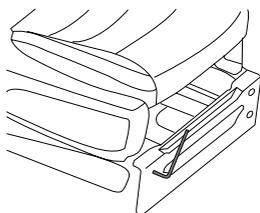
Modèles à pneu simple

Tournez le commutateur rotatif du cric dans la boîte de rangement au niveau du marchepied avant droit du véhicule pour abaisser le cric en position la plus basse, puis sortez ce dernier avec la trousse à outils du véhicule.

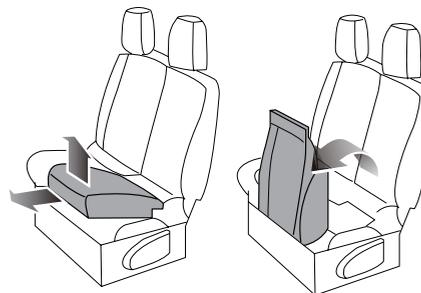


Modèles à pneus jumelés

- Type 1
Pour les modèles où le cric se trouve sous le siège simple du passager avant, utilisez la clé en L pour déposer le caisson du cadre avant du siège avant de sortir le cric.



- Type 2
Pour les modèles où le cric se trouve sous le siège double du passager avant sans caisson ou sous le siège à l'avant de la roue arrière, détachez la sangle directement pour sortir le cric.
- Type 3
Pour les modèles où le cric se trouve sous le siège double du passager avant avec caisson, soulevez l'avant du coussin et tirez-le vers l'avant, puis ramenez l'extrémité arrière du coussin vers l'avant et détachez la sangle de l'arrière pour sortir le cric.



Dépannage d'urgence

Positionnement du cric

! N'utilisez le cric qu'aux endroits spécifiés. La hauteur de levage ne doit pas être supérieure à la hauteur nécessaire pour remplacer la roue (c'est-à-dire pas plus de 30 cm au-dessus du sol).

Avant d'utiliser le cric, veillez à ce que tous les occupants aient quitté le véhicule. Il est interdit de placer une partie de son corps sous un véhicule supporté par un cric.

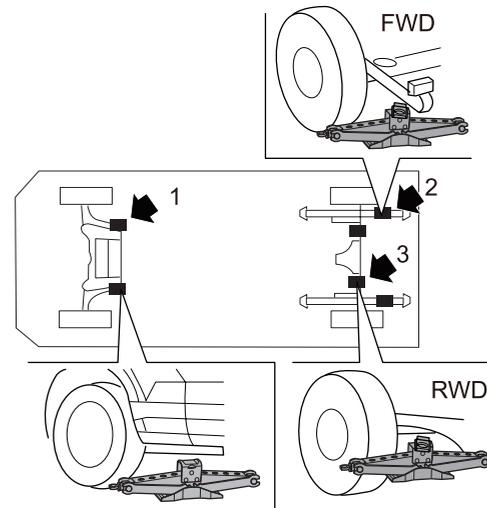
Le cric doit être perpendiculaire à la carrosserie du véhicule pendant le levage.

Utilisez les points de levage proches de la roue à remplacer. Positionnez le cric directement sur un sol solide et de niveau, sous les points de levage, mettez en place la rallonge rotative auxiliaire du cric et la clé à écrou, puis tournez jusqu'à ce que la tête du cric entre dans le point de levage.

Modèles à pneu simple

Le point de levage pour la roue avant se trouve au niveau de la tête de boulon du sous-châssis et du bras oscillant (1).

Point de levage de la roue arrière : avec la tête du cric tournée à 45°, le point de levage pour les modèles à traction avant se trouve au niveau du ressort à lames (2). Le point de levage pour les modèles à propulsion se trouve au niveau de l'essieu arrière (3).



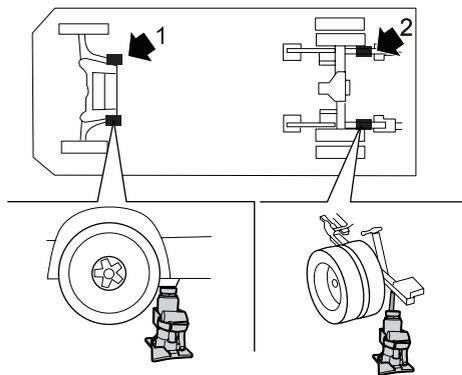
3

Dépannage d'urgence

Modèles à pneus jumelés

Le point de levage pour la roue avant se trouve au niveau de la tête de boulon du sous-châssis et du bras oscillant (1).

Le point de levage pour la roue arrière se trouve au niveau du ressort à lames, à environ 200 mm du tube d'essieu arrière (2).



Remplacement par la roue de secours

! Pendant le levage, ne démarrez pas le moteur. Ne vous placez jamais sous le véhicule soulevé.

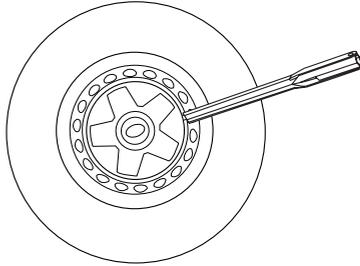
Avant de déposer l'écrou de roue, assurez-vous que le véhicule est stable et qu'il ne risque pas de glisser ou de se déplacer.

Une clé dynamométrique doit être utilisée pour vérifier le couple de serrage exact des écrous de roue et la pression des pneus dès que possible après le remplacement de la roue.

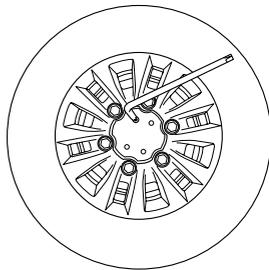
La roue remplacée, le cric et la trousse à outils du véhicule doivent être rangés à l'emplacement prévu à cet effet. En effet, s'ils sont rangés n'importe où ou de manière incorrecte, ils risquent d'endommager le véhicule ou de provoquer des blessures corporelles en cas de collision ou de freinage brusque.

- 1 Déposez la roue de secours (reportez-vous à « Roue de secours » dans cette section).
- 2 Vérifiez que le cric est toujours perpendiculaire aux points de levage. Corrigez sa position si nécessaire.
- 3 Desserrez les écrous qui fixent la roue en les tournant dans le sens antihoraire avec la clé à écrou de la trousse à outils du véhicule, et déposez les écrous de fixation de la roue ainsi que le couvercle de garniture de la roue.
 - Pour les modèles dotés d'une roue à pneu simple avec couvercle de garniture central : avant de déposer les écrous de fixation de la roue, soulevez le couvercle de garniture de la roue pour le retirer à l'aide d'une extrémité de la clé à écrou.

Dépannage d'urgence

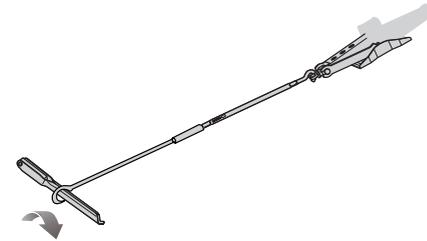


- Pour les modèles dotés d'une roue avant à pneus jumelés avec couvercle de garniture central : mettez en place la rallonge sur la clé à écrou pour desserrer les écrous de fixation de la roue.
- Pour les modèles dotés d'une roue arrière à pneus jumelés avec couvercle de garniture central, commencez par soulever le couvercle de garniture central de la roue arrière pour le retirer avec une extrémité de la clé à écrou. Ensuite, déposez l'intégralité du couvercle de garniture à l'aide d'une clé en L. Enfin, mettez la rallonge en place sur la clé à écrou pour desserrer les écrous de fixation de la roue.



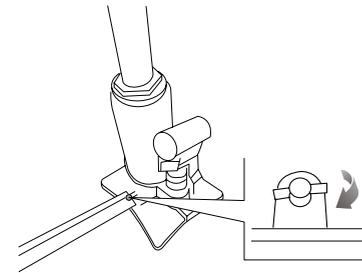
4 Soulevez le véhicule avec le cric.

- Type 1
Installez la rallonge rotative auxiliaire et tournez la clé à écrou dans le sens horaire jusqu'à ce que la roue à remplacer se trouve juste au-dessus du sol.



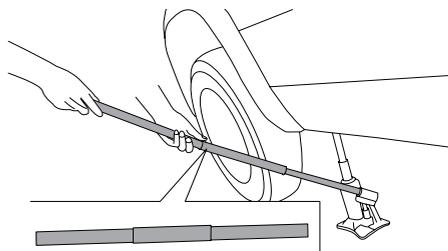
3

- Type 2
— Serrez le commutateur rotatif du cric en le tournant dans le sens horaire.

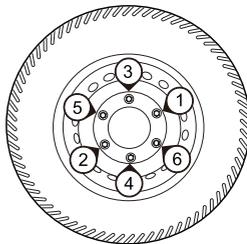


Dépannage d'urgence

- Installez la rallonge rotative auxiliaire et abaissez-la jusqu'à ce que la roue à remplacer se trouve juste au-dessus du sol.



- 5 Déposez soigneusement la roue.
- 6 Remplacez la roue par la roue de secours et serrez les écrous en les tournant dans le sens horaire.
- 7 Abaissez la carrosserie du véhicule et retirez le cric.
- 8 Serrez soigneusement les écrous de fixation de la roue dans l'ordre et en diagonale (tel qu'indiqué) à un couple de 180 ± 18 Nm (pneu simple) ou de 200 ± 20 Nm (pneus jumelés).



- 9 Posez le couvercle de garniture de roue en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remarque : Pour les modèles dotés d'une roue arrière à pneus jumelés avec couvercle de garniture intégral, serrez le couvercle de garniture à l'aide de la clé en L à un couple de 10 Nm.

- 10 Mettez de côté la roue remplacée, la clé à écrou, le cric et la trousse à outils du véhicule.

Mise en garde

Veillez à lever complètement et serrer la roue de secours après le remplacement. Pour les modèles à roue en acier, la roue remplacée peut être rangée à la place de la roue de secours. Étant donné que le pneu est endommagé et à plat, la roue risque de ne pas être fixée en toute sécurité. Si la roue remplacée n'est rangée à l'emplacement prévu pour la roue de secours et que le câble métallique est rétracté sans charge, le câble métallique est très susceptible de stagner lors de l'utilisation suivante, ce qui engendre la défaillance de l'abaissement sans à-coups de la roue de secours. Par conséquent, il est nécessaire qu'une personne se trouve sous le véhicule pour tirer la roue de secours afin d'éviter la stagnation du câble métallique. Pour les modèles à roue en aluminium, la roue remplacée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours. Veuillez temporairement la mettre dans le compartiment de charge et contacter l'un de nos Concessionnaires en vue de la réparation de la roue principale endommagée.

Dépannage d'urgence

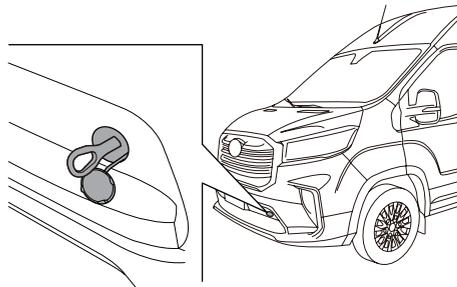
Remorquage du véhicule

Pendant le remorquage, il convient de respecter la réglementation nationale pertinente.

Attelage de remorque

Attelage de remorque avant

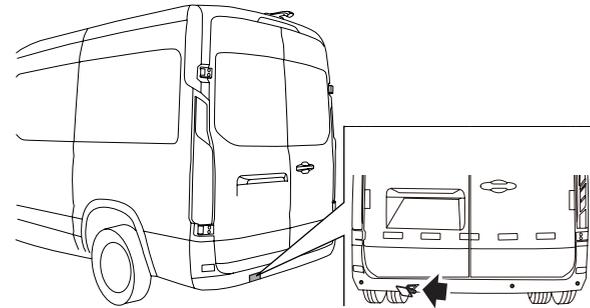
Si ce véhicule doit être remorqué par l'avant, fixez l'attelage de remorque au côté gauche du pare-chocs avant. Cet attelage de remorque se trouve dans la trousse à outils du véhicule.



Attelage de remorque arrière

L'attelage de remorque à l'arrière du véhicule peut être utilisé pour remorquer d'autres véhicules depuis l'arrière. Avant toute utilisation, retirez le bouchon en plastique de l'attelage de remorque.

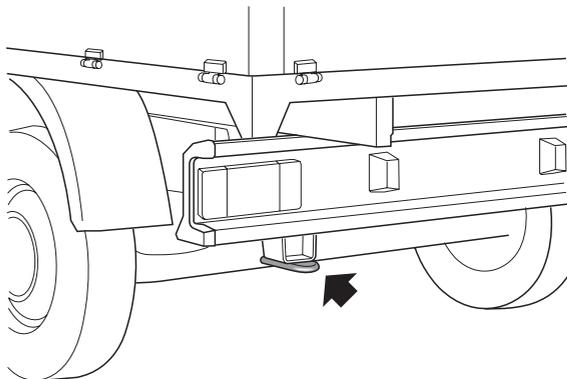
Type 1



3

Dépannage d'urgence

Type 2



Mise en garde

Le poids maximal que peut supporter l'attelage de remorque correspond à la moitié du PNBV. Ne remorquez pas le véhicule si son poids est supérieur à cette valeur.

Remorquage

Avant le remorquage

! Afin que le boîtier de direction puisse tourner librement, positionnez le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE) et maintenez-le dans cette position pendant le processus de remorquage. Ainsi, la direction est déverrouillée et les indicateurs de direction ainsi que les feux de freinage peuvent fonctionner.

Pendant le remorquage

Lorsque le véhicule est remorqué, desserrez le frein à main et engagez le rapport N ou P.

! Il n'y a aucune assistance du servofrein ou de la servodirection lorsque le moteur ne fonctionne pas. Dans ce cas, la pédale de frein doit être actionnée avec plus de force et le volant doit être tourné plus longtemps et avec plus de force.

Mise en garde

La distance parcourue ne peut pas être supérieure à 50 km et la vitesse de remorquage ne doit pas être supérieure à 50 km/h lors du remorquage d'un véhicule. Autrement, la boîte de vitesses risque d'être endommagée. Ne procédez pas au remorquage en marche arrière, sous peine d'endommager le mécanisme du train planétaire de la boîte de vitesses.

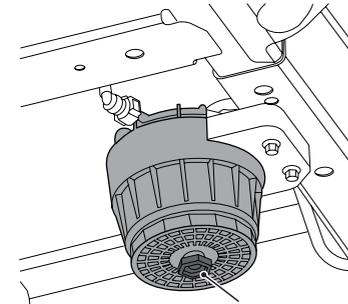
Dépannage d'urgence

Purge du filtre à carburant

! Veillez à porter des gants adéquats pour vous protéger les mains du diesel.

Purgez l'eau conformément aux étapes suivantes :

- 1 Positionnez le contacteur d'allumage sur « LOCK » (VERROUILLAGE).
- 2 Placez un récipient adapté sous le bouchon de vidange du filtre à carburant et dévissez le bouchon (1) avec un outil approprié.
- 3 Si du diesel propre s'écoule, resserrez le bouchon de vidange (1) à un couple compris entre 2 et 2,5 Nm.
- 4 Démarrez le moteur. Le « témoin d'avertissement de niveau d'eau du filtre à carburant (jaune) » doit s'éteindre après environ 2 secondes. Vérifiez l'absence de fuite de carburant au niveau du filtre.



Ne versez pas de carburant diesel dans le réseau d'égout domestique ou public. Veuillez utiliser un équipement de traitement des déchets approuvé localement.

3

Mise en garde

Si le « témoin d'avertissement de niveau d'eau du filtre à carburant (jaune) » du groupe d'instruments s'allume pendant la conduite, veuillez stationner le véhicule dans un lieu sûr, arrêter le moteur et purger l'eau.

Dépannage d'urgence

Remplacement de fusible

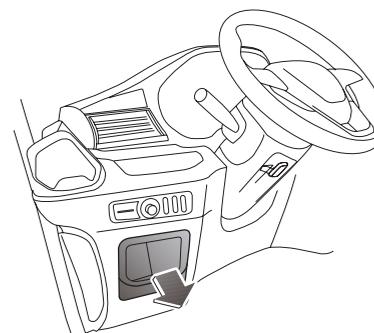
Les fusibles de ce véhicule se trouvent dans la boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur, dans la boîte à fusibles du compartiment avant et dans la boîte à fusibles de la batterie, respectivement.

Mise en garde

Le déversement de liquide sur des composants électriques à l'intérieur du véhicule peut endommager les composants. Il est donc nécessaire de protéger les composants électriques. La liste des spécifications des fusibles sera mise à jour en permanence en fonction de la configuration du véhicule et de ses équipements techniques. Veuillez vous reporter à l'état actuel de votre véhicule.

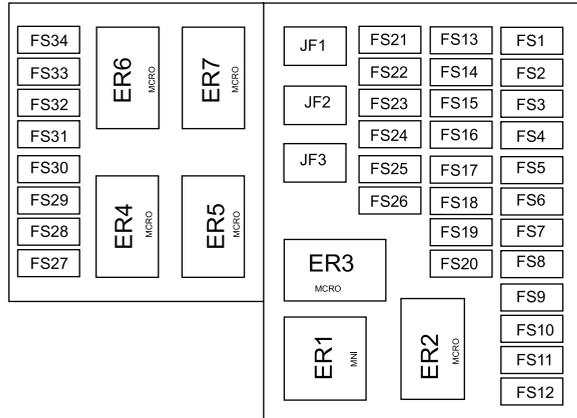
Boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur

La boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur, se trouve en bas à gauche du volant. Les fusibles sont accessibles tout simplement en déposant le couvercle de la boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur.



Dépannage d'urgence

Les fusibles de la boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte à fusibles.



Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
JF1	60 A	Réservé
JF2	40 A	Réservé
JF3	30 A	Réservé
FS1	10 A	Panneau de commande de climatisation, commande de chauffage de stationnement

Code	Spécifications	Fonction
FS2	10 A	Système de détection de sortie de voie, enregistreur de données d'événements, module de contrôle de la pression des pneus, caméra de marche arrière
FS3	7,5 A	Application pour téléphone mobile
FS4	5 A	Capteurs de pluie, solaire, de lumière
FS5	5 A	Internet des Véhicules
FS6	10 A	Levier de vitesses de boîte de vitesses
FS7	5 A	Contacteur d'allumage, bobine de système antidémarrage
FS8	5 A	Réservé
FS9	10 A	Retour de ventilateur de chauffage arrière
FS10	10 A	Retour de ventilateur arrière
FS11	25 A	Réservé
FS12	15 A	Déverrouillage des portes sans clé
FS13	5 A	Système de détection de sortie de voie, caméra de marche arrière, module d'antenne KL15
FS14	5 A	Module de commande de moteur KL15
FS15	5 A	Servodirection électrique KL15
FS16	10 A	Module de commande d'airbag KL15

3

Dépannage d'urgence

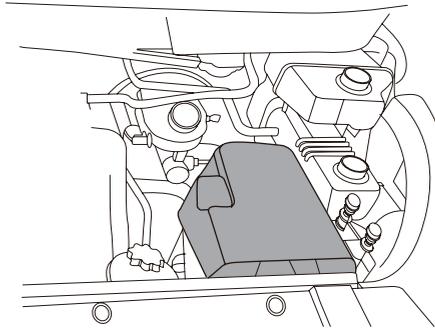
Code	Spécifications	Fonction
FS17	10 A	Instruments, passerelle, déverrouillage des portes sans clé KL15
FS18	5 A	ABS, ESP, capteur d'angle de braquage KL15
FS19	10 A	Levier de vitesses de boîte de vitesses automatique (BVA)/manuelle (BVM) KL15
FS20	10 A	Panneau de commande de climatisation avant/arrière, commande de mise à niveau des phares, commande de console centrale, stabilisateur de courant continu, module de remorquage, capteur de stationnement KL15
FS21	10 A	Signal de retour de ventilateur
FS22	10 A	Chauffage de rétroviseur
FS23	10 A	Connecteur de diagnostic embarqué
FS24	10 A	Commande de rétroviseur, onduleur embarqué, module de remorquage, radio, enregistreur de données d'événements, ventilateur avant, ventilateur arrière, ACC PEPS
FS25	15 A	ACC allume-cigare
FS26	10 A	Passerelle, module de commande de carrosserie, ACC module de commande de boîte de vitesses
FS27	/	Réservé

Code	Spécifications	Fonction
FS28	/	Réservé
FS29	/	Réservé
FS30	/	Réservé
FS31	/	Réservé
FS32	/	Réservé
FS33	/	Réservé
FS34	/	Réservé
ER1	/	Relais de ventilateur arrière
ER2	/	Relais IG1
ER3	/	Relais ACC
ER4	/	Relais de dégivrage arrière
ER5	/	Réservé
ER6	/	Réservé
ER7	/	Réservé

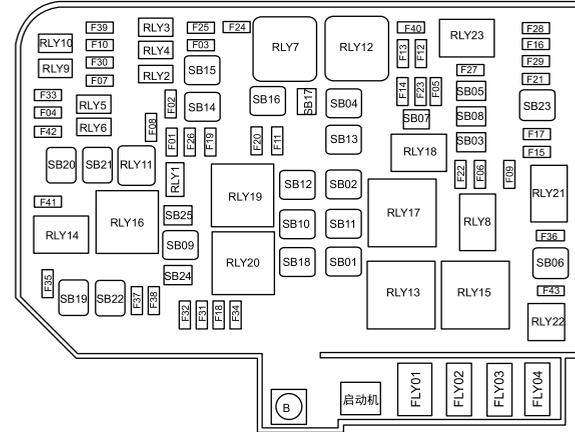
Dépannage d'urgence

Boîte à fusibles du compartiment moteur

La boîte à fusibles du compartiment avant se trouve à droite de la paroi du compartiment, en bas du capot (depuis l'avant du véhicule).



Les fusibles sont accessibles tout simplement en déposant le couvercle de la boîte à fusibles du compartiment avant. Les fusibles de la boîte à fusibles du compartiment avant peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte à fusibles.



3

Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
FLY01	250 A	Alternateur
FLY02	100 A	Servodirection électrique
FLY03	80 A	Ventilateur électrique 1
FLY04	80 A	Ventilateur électrique 2
SB01	50 A	Ventilateur de refroidissement 1

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
SB02	40 A	Ventilateur de refroidissement 2
SB03	30 A	Dégivreur
SB04	40 A	Instruments, Internet des Véhicules, écran large/c.c.-c.c.
SB05	30 A	Allumage
SB06	40 A	Accessoires
SB07	30 A	Essuie-glace avant
SB08	30 A	Pédale électrique
SB09	40 A	Ventilateur arrière
SB10	40 A	HCU
SB11	40 A	Pompe ABS/ESP
SB12	40 A	Ventilateur avant
SB13	60 A	Bougie de préchauffage
SB14	30 A	Module de commande de boîte de vitesses, ensemble stabilisateur de courant continu
SB15	30 A	Verrouillage centralisé, éclairage intérieur
SB16	30 A	Éclairage extérieur
SB17	30 A	Démarréur
SB18	40 A	Ventilateur de chauffage arrière
SB19	60 A	Réservé
SB20	40 A	Réservé

Code	Spécifications	Fonction
SB21	30 A	Réservé
SB22	40 A	Réservé
SB23	40 A	Réservé
SB24	30 A	Réservé
SB25	30 A	Réservé
F01	10 A	Compresseur de climatisation
F02	15 A	Avertisseur sonore
F03	15 A	Antibrouillard avant
F04	10 A	Feux de jour
F05	10 A	GCU/HCU
F06	30 A	Réchauffeur de carburant
F07	10 A	Compresseur de climatisation arrière
F08	10 A	Réservé
F09	15 A	RCS
F10	7,5 A	Feu de recul
F11	30 A	PTC1 de climatisation avant
F12	10 A	Alimentation de relais principal 1
F13	20 A	Alimentation de relais principal 3, pompe à eau
F14	20 A	Alimentation de relais principal 2
F15	10 A	Module de commande de moteur

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
F16	10 A	Module de commande de boîte de vitesses (BVA/BVM)
F17	25 A	Soupape ABS/ESP
F18	30 A	Boîte à fusibles du compartiment avant, climatisation, DLC
F19	30 A	Module de remorquage
F20	30 A	Module de remorquage
F21	15 A	Bloc de commande de radio/MP5
F22	25 A	Pompe à carburant
F23	10 A	Réservé
F24	10 A	Retour de démarreur
F25	25 A	Chauffage de stationnement
F26	10 A	Lave-glace avant
F27	10 A	Commande de frein, ensemble de stabilisateur de courant continu, passerelle
F28	10 A	Instruments, grand écran, Internet des Véhicules
F29	15 A	Module de commande de boîte de vitesses (BVA)
F30	20 A	Réservé
F31	25 A	Vitre électrique côté conducteur

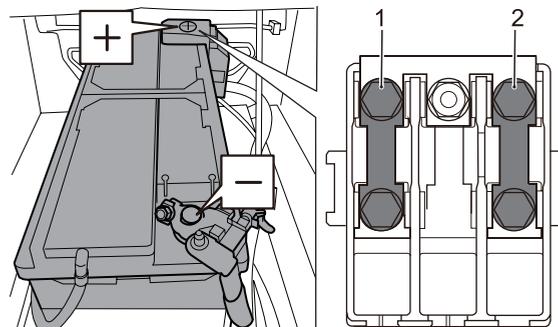
Code	Spécifications	Fonction
F32	25 A	Vitre électrique côté passager avant
F33	10 A	Verrouillage de hayon
F34	20 A	Verrouillage centralisé
F35	20 A	Réservé
F36	30 A	PTC2 de climatisation avant
F37	30 A	Réservé
F38	30 A	Réservé
F39	30 A	PTC3 de climatisation avant
F40	20 A	Réservé
F41	20 A	Réservé
F42	20 A	Réservé
F43	15 A	Réservé
RLY1	/	Relais de compresseur de climatisation
RLY2	/	Relais d'avertisseur sonore
RLY3	/	Relais d'antibrouillard avant gauche
RLY4	/	Relais d'antibrouillard avant droit
RLY5	/	Relais de feu de jour gauche
RLY6	/	Relais de feu de jour droit
RLY7	/	Relais de démarreur
RLY8	/	Relais de réchauffeur de carburant

Dépannage d'urgence

Code	Spécifications	Fonction
RLY9	/	Relais de compresseur de climatisation arrière
RLY10	/	Relais de feu de recul
RLY11	/	Réservé
RLY12	/	Relais principal
RLY13	/	Relais de vitesse lente de ventilateur principal/auxiliaire
RLY14	/	Réservé
RLY15	/	Relais de vitesse élevée de ventilateur principal
RLY16	/	Réservé
RLY17	/	Relais de vitesse élevée de ventilateur auxiliaire
RLY18	/	Relais de pompe à carburant
RLY19	/	Relais de ventilateur avant
RLY20	/	Relais de ventilateur de chauffage arrière
RLY21	/	Relais RCS
RLY22	/	Réservé
RLY23	/	Réservé

Boîte à fusibles de batterie

La boîte à fusibles de batterie se trouve sur la borne positive de la batterie, sous le siège du conducteur.



Spécifications

Code	Spécifications	Fonction
1	5 A	Capteur de batterie
2	500 A	Boîte à fusibles du compartiment avant

Dépannage d'urgence

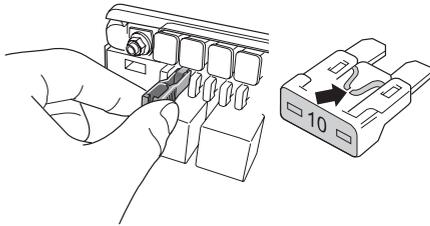
Remplacement de fusible

! Ne remplacez les fusibles que par des fusibles aux spécifications et au courant nominal identique(s). L'installation d'un fusible non conforme aux spécifications endommagera le système électrique et pourrait même provoquer un incendie.

Avant d'essayer de remplacer le fusible, le contacteur d'allumage doit être placé sur la position OFF (ARRÊT) et tous les appareils électriques doivent être mis hors tension. Toute modification non autorisée apportée au système électrique affectera sensiblement le système de gestion électronique et provoquera un incendie.

Tirez le fusible vers l'extérieur à l'aide de l'extracteur fourni dans la boîte de fusibles pour le retirer. Le câblage interne du fusible peut être utilisé pour identifier un fusible grillé (voir la flèche).

Remarque : La défaillance à répétition d'un même fusible indique une défaillance du circuit. Veuillez contacter un Concessionnaire.



Mise en garde

Des modifications non autorisées apportées au système électrique entraînent l'annulation de la garantie.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, coupez le contact et placez la commande des phares sur OFF (ARRÊT) afin d'éviter tout court-circuit.

Lors de la dépose ou de la pose des ampoules, ne touchez jamais l'ampoule avec les mains. En cas de contact, nettoyez les traces de doigts sur l'ampoule avec un chiffon ou de l'alcool.

Mise en garde

Remplacez les ampoules par une ampoule de la même catégorie et dont les spécifications sont identiques à celle d'origine.

3

Dépannage d'urgence

Spécifications des ampoules

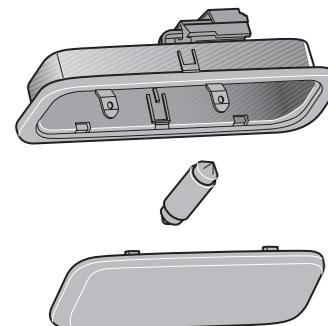
Ampoule	Spécifications
Antibrouillard avant	H8
Indicateur de direction avant	PY21W
Feu de route	H7
Feu de croisement	H7
Antibrouillard arrière	P21W
Feu de recul	W16W
Indicateur de direction arrière	PY21W
Feu de freinage (type 1)	P21W
Feu de position arrière/feu de freinage (type 2)	P21/5W
Feu de plaque d'immatriculation	W5W
Lampe de courtoisie au pavillon avant	W5W
Lampe de courtoisie au pavillon arrière	W5W
Lampe de marchepied	C5W

Remplacement d'ampoule

Les procédures de dépose des ampoules sont indiquées ci-dessous (les procédures de pose ne seront pas décrites étant donné qu'il s'agit de la même procédure que celle de la dépose, mais dans l'ordre inverse). Pour les autres ampoules qui ne figurent pas dans la liste des remplacements, l'un de nos Concessionnaires doit être contacté à des fins d'inspection dès que possible.

Lampe de courtoisie au pavillon arrière

Soulevez délicatement le verre de la lampe avec un tournevis ou un outil équivalent. Retirez l'ampoule défectueuse.



Entretien et service

- ss Sécurité
- ss Entretien périodique
- ss Contrôles à réaliser par le propriétaire
- ss Compartiment avant
- ss Capot moteur
- ss Huile moteur
- ss Liquide de refroidissement
- ss Liquide de frein
- ss Liquide de servodirection
- ss Liquide lave-glace
- ss Gicleur de lave-glace
- ss Balais d'essuie-glace
- ss Ceinture de sécurité
- ss Batterie
- ss Pneus
- ss Entretien supplémentaire

Entretien et service

Sécurité

Pendant l'inspection ou l'entretien du véhicule, veillez à limiter les risques de blessure ou de détérioration du véhicule et respectez toujours les précautions de sécurité suivantes.

 **Positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et retirez la clé, sauf mention contraire dans les procédures spéciales.**

Lorsque le moteur fonctionne, veillez à garder les mains, les outils et les vêtements à distance de la courroie d'entraînement et de la poulie.

Le ventilateur du radiateur peut démarrer à n'importe quel moment (même lorsque le moteur ne fonctionne pas). Veillez à toujours garder les mains, les vêtements lâches (comme les cravates, les écharpes, etc.) à distance des pales du ventilateur. Une fois le moteur démarré/en fonctionnement, de nombreux composants situés sous le capot moteur, comme le moteur, le système d'échappement, le système de refroidissement et le réservoir de liquide de servodirection, sont chauds. Ne les touchez pas tant qu'ils n'ont pas refroidi.

Le système d'alimentation en carburant du moteur est un système à rampe commune haute pression. Étant donné que la pression dans la rampe commune haute pression est très élevée, une dépose non autorisée risque d'engendrer des blessures. Ne déposez jamais le système sans permission.

Ne touchez pas les câbles et les composants avec le contacteur d'allumage sur « ON » (MARCHE). N'oubliez pas que les batteries et les câbles comportent un courant ou une tension élevé(e) susceptible de provoquer des blessures. Évitez tout court-circuit.



Ne démarrez pas le moteur dans un lieu non ventilé, car les gaz d'échappement toxiques sont très dangereux.

Si possible, intervenez au niveau du compartiment moteur après l'arrêt du moteur et le débranchement de la batterie (reportez-vous à « Démarrage d'appoint » dans la section « Dépannage d'urgence »). Si les composants situés sous le capot moteur doivent être inspectés tandis que le moteur fonctionne, assurez-vous que le véhicule se trouve sur un sol de niveau, que le frein de stationnement est serré et que le levier de vitesses est en position N ou P. Tenez les allumettes et les flammes nues à distance de la batterie et de tous les composants associés au carburant. Ne fumez pas à proximité de ces zones et composants.

Les liquides utilisés pour les véhicules automobiles sont pour la plupart toxiques. Ne les ingérez pas et évitez tout contact avec la peau et les yeux. Ces liquides incluent l'acide de batterie, le liquide de refroidissement, le liquide de frein, le liquide de servodirection, le carburant, le détergent, l'huile de lubrification, le frigorigène, etc. Veuillez porter des gants de protection pour effectuer l'appoint en liquide. Respectez toutes les instructions qui figurent sur les étiquettes et les récipients. En cas d'intervention sur ou sous le véhicule, portez des lunettes de protection contre les éclaboussures, les retombées et les pulvérisations.

Un contact prolongé avec de l'huile moteur risque de provoquer des maladies cutanées, notamment une dermatite et un cancer de la peau. En cas de contact, nettoyez-vous soigneusement la peau.

Entretien et service



Veillez à tenir les enfants et les animaux de compagnie à distance du véhicule. Personne n'est autorisé à rester à l'intérieur du véhicule (à l'exception de ceux qui interviennent sur le véhicule conformément à vos instructions). Veillez à tenir les enfants à distance de l'huile, des liquides et de la graisse de lubrification.

Entretien périodique

Un entretien régulier est la clé non seulement pour réaliser des économies, mais également pour garantir la sécurité et la fiabilité de votre véhicule. N'oubliez pas qu'il vous incombe, en tant que propriétaire/utilisateur, de garantir la sécurité de votre véhicule ainsi que de le conserver en bon état de marche.

L'entretien nécessaire ainsi que les intervalles à respecter ont été déterminés afin de garantir l'entretien correct de votre véhicule. L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

Il est dans votre plus grand intérêt d'entretenir régulièrement votre véhicule, conformément aux réglementations.

Nous vous recommandons de confier l'entretien de votre véhicule à l'un de nos Concessionnaires étant donné qu'ils disposent d'un personnel qualifié, des installations requises et qu'ils sont en mesure d'offrir le service unique planifié, pour une fiabilité optimale.

4

Entretien et service

Contrôles à réaliser par le propriétaire

Vous trouverez ci-après quelques contrôles simples mais importants à effectuer régulièrement avant de prendre le volant afin de garantir un fonctionnement fiable et économique :

Contrôles quotidiens

- Fonctionnement de l'éclairage (vérifiez que toutes les lentilles sont propres), de l'avertisseur sonore, du groupe d'instruments, des témoins d'avertissement et des indicateurs, des balais d'essuie-glace et du lave-glace.
- Fonctionnement des ceintures de sécurité.
- Fonctionnement correct des freins.
- Contrôlez visuellement la présence d'une fuite d'eau, d'huile, de carburant, de gaz d'échappement ou autre sous le véhicule.

Contrôles hebdomadaires ou à effectuer avant un long trajet

- Contrôle du niveau des liquides/appoint.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement
 - Liquide lave-glace
 - Liquide de servodirection
 - Liquide de frein
- Contrôle de l'état et de la pression de tous les pneus (y compris les pneus de secours).
- Contrôle et essai de fonctionnement de la climatisation.

Utilisation dans des conditions difficiles

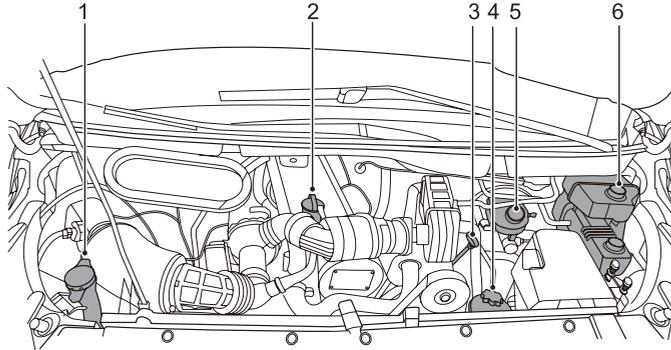
Pour les véhicules souvent utilisés dans des conditions difficiles, il est recommandé de raccourcir les intervalles d'entretien.

L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

Entretien et service

Compartiment avant

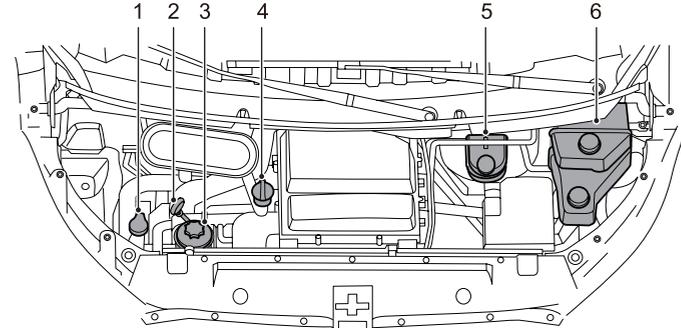
Type 1



- 1 Réservoir de liquide lave-glace
- 2 Bouchon du réservoir d'huile
- 3 Jauge d'huile
- 4 Réservoir de liquide de servodirection
- 5 Réservoir de liquide de frein
- 6 Réservoir de liquide de refroidissement

Remarque : La poignée de la jauge d'huile est marquée en jaune pour une identification plus simple.

Type 2



- 1 Réservoir de liquide lave-glace
- 2 Jauge d'huile
- 3 Réservoir de liquide de servodirection
- 4 Bouchon du réservoir d'huile
- 5 Réservoir de liquide de frein
- 6 Réservoir de liquide de refroidissement

Remarque : La poignée de la jauge d'huile est marquée en jaune pour une identification plus simple.

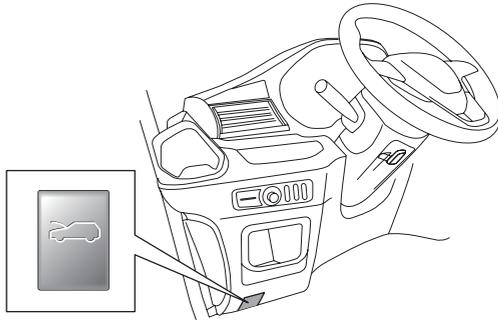
4

Entretien et service

Capot moteur

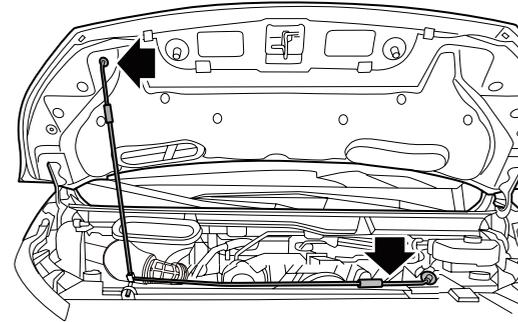
Ouverture du capot

- 1 Tirez la commande d'ouverture du capot en dessous de la protection inférieure côté conducteur pour ouvrir le capot.



- 2 Levez légèrement l'avant du capot, poussez le cran de sécurité à fond du côté droit et soulevez le capot avec la main droite.

- 3 Levez la tige de support avec la main gauche et installez l'extrémité dans la fente prévue à cet effet dans le capot.



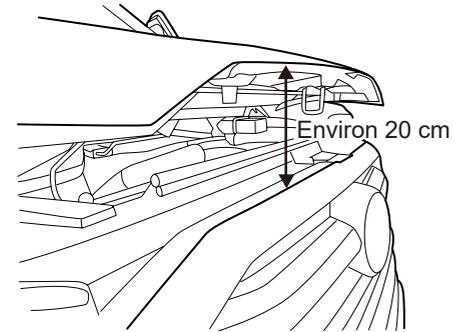
Entretien et service

Fermeture du capot

! Lorsque la clé est sur « ON » (MARCHE), le ventilateur du radiateur peut démarrer à n'importe quel moment (même lorsque le moteur ne fonctionne pas). Veillez à toujours garder les mains, les vêtements lâches (comme les cravates, les écharpes, etc.) à distance des pales du ventilateur.

Si le moteur fonctionne, gardez les mains, les vêtements, etc., à distance de la poulie rotative, de la courroie d'entraînement, des pales du ventilateur et autres appareils.

Lors de la fermeture, soutenez l'avant du capot avec une main, retirez la tige de support de la fente avec l'autre main et fixez-la aux points prévus à cet effet à l'horizontale, puis fermez le capot. Une fois l'avant du capot à environ 20 cm du pare-chocs avant, laissez le capot se fermer grâce à la gravité. Enfin, essayez de lever le capot pour vérifier si le mécanisme de verrouillage est correctement engagé.



Mise en garde

Avant de procéder à la fermeture, vérifiez qu'aucun outil, chiffon, équipement, etc., n'est resté sous le capot.

4

Entretien et service

Huile moteur

Il est recommandé d'utiliser une huile dont l'indice est correct.
Une huile SAE 5W-30 ACEA C3 ou d'un indice supérieur est recommandée.

Nos Concessionnaires sont à votre service pour vous informer des dernières mises à jour et améliorations relatives à l'huile recommandée. Si vous utilisez votre véhicule dans des zones où les températures sont extrêmement basses, il est recommandé d'utiliser de l'huile SAE 0W-30 ACEA C3.

Mise en garde

N'utilisez pas de l'huile moteur non conforme aux spécifications ci-dessus. Une utilisation abusive de l'huile risque d'endommager le moteur et d'invalider la garantie.

Inspection et appoint



Lorsque vous effectuez l'appoint, ne dépassez pas le repère de niveau maximal.

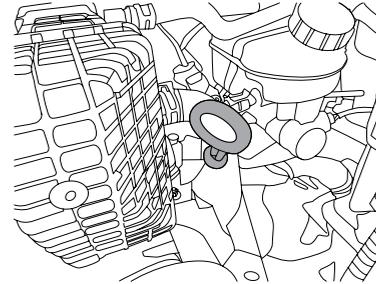
Une exposition fréquente prolongée à de l'huile moteur usagée peut engendrer une maladie de peau grave. Veuillez éviter tout contact cutané excessif avec l'huile moteur. En cas de contact, rincez-vous la peau abondamment.

Tenez l'huile moteur hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

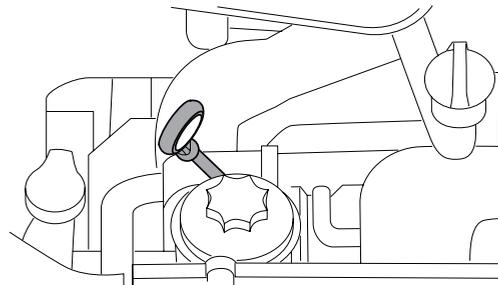
Veillez à vérifier le niveau d'huile lorsque le véhicule est stationné sur un sol de niveau, avec le moteur arrêté (froid). Si le moteur est chaud, positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et attendez 2 minutes avant de procéder au contrôle.

Sortez la jauge d'huile et essuyez-la avec un papier ou un chiffon non pelucheux. Réinsérez complètement la jauge d'huile, puis ressortez-la. L'indicateur de niveau d'huile doit se trouver entre les repères MAX et MIN.

Type 1



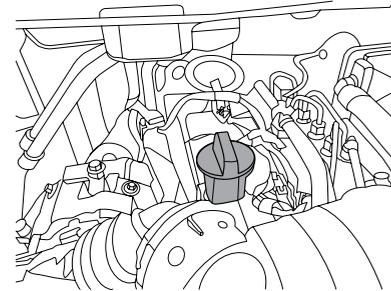
Type 2



Entretien et service



Type 1

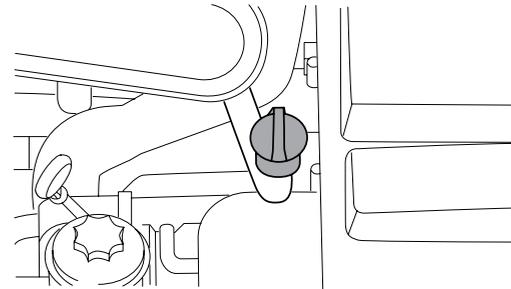


Mise en garde

Vérifiez fréquemment le niveau d'huile moteur et effectuez l'appoint au besoin. Un appoint en huile moteur excessif ou insuffisant est susceptible d'endommager le moteur et ces dommages ne sont pas couverts par la garantie.

Pour effectuer l'appoint, veuillez tourner le bouchon de remplissage d'huile dans le sens antihoraire pour le dévisser, puis ajouter de l'huile neuve aux spécifications correctes. La quantité d'huile requise pour que l'indicateur de niveau se trouve entre les repères MIN et MAX est d'environ 1 L. Répétez le processus de vérification du niveau d'huile une fois l'huile dans le réservoir. Complétez au besoin jusqu'à ce que le niveau d'huile soit correct.

Type 2



4



Les récipients vides et l'huile usagée doivent être mis au rebut selon une méthode respectueuse de l'environnement.

Entretien et service

Consommation d'huile moteur

La consommation d'huile moteur est influencée par divers facteurs (qui ont également une incidence sur la consommation de carburant), le type d'huile et les habitudes de conduite (plus particulièrement la période de « rodage ») étant les deux facteurs les plus importants. En général, la consommation d'huile moteur est supérieur pendant la période de « rodage » et en cas de fonctionnement continu à vitesse élevée. Vous devez suivre les suggestions mentionnées dans les conseils de conduite du présent manuel. Reportez-vous à « Conduite » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Liquide de refroidissement

 **Le liquide de refroidissement est nocif s'il est ingéré. Évitez tout contact oculaire ou cutané avec du liquide de refroidissement. En cas de contact, rincez immédiatement et abondamment à l'eau.**

Veillez utiliser du liquide de refroidissement dont les spécifications sont correctes. Ne conduisez jamais le véhicule si les spécifications du liquide de refroidissement utilisé ne sont pas correctes. Pour en savoir plus sur les spécifications du liquide de refroidissement, reportez-vous à « Liquides recommandés » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

Le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli à intervalles donnés avec la quantité appropriée de liquide de refroidissement.

Mise en garde

Lors de l'appoint ou du remplacement du liquide de refroidissement, seul du liquide conforme aux spécifications peut être utilisé. L'utilisation de liquide de refroidissement non recommandé pourrait endommager le circuit de refroidissement et annuler la garantie.

Entretien et service

Inspection et appoint

! Ne retirez pas le bouchon du réservoir lorsque le système est chaud. En effet, la vapeur d'eau qui s'en échappe et le liquide de refroidissement chaud peuvent engendrer des blessures. Si vous devez effectuer l'appoint en liquide de refroidissement lorsque le circuit est chaud, attendez 10 minutes, placez un chiffon épais sur le bouchon du réservoir et tournez ce dernier lentement dans le sens antihoraire pour libérer la pression accumulée dans le réservoir avant de retirer le bouchon.

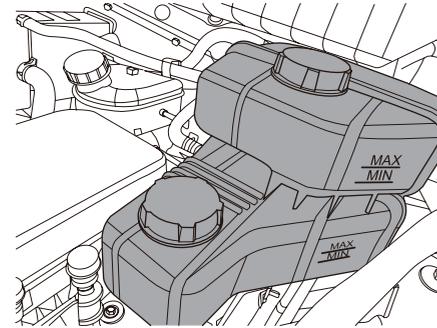
Vérifiez toujours le niveau du liquide de refroidissement en veillant à ce que le véhicule se trouve sur un sol de niveau, avec le système de refroidissement stationnaire (refroidi).

Le niveau est visible sur le réservoir du liquide de refroidissement. Le niveau normal doit être compris entre les repères MAX et MIN.

Si le niveau chute au repère MIN, nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir du liquide de refroidissement, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Faites l'appoint à l'aide de liquide conforme aux spécifications jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères MAX et MIN. Remettez le bouchon du réservoir en place.

Remarque : Le volume du liquide de refroidissement peut augmenter lorsqu'il devient chaud. Par conséquent, le niveau du liquide peut donc dépasser le repère.

Remarque : Un appoint excessif risque de provoquer le débordement du liquide de refroidissement lorsque la température du moteur augmente, ce qui nuit à l'effet de refroidissement. Contentez-vous d'effectuer l'appoint jusqu'au niveau indiqué lorsque le moteur est froid.



Mise en garde

Si le niveau chute considérablement ou qu'un appoint est fréquemment requis, il existe un risque de fuite ou de surchauffe. Contactez un de nos Concessionnaires en vue d'une inspection.

4

Entretien et service

Précautions par temps froid

Afin de limiter les problèmes éventuels susceptibles de survenir par temps froid, veuillez envisager les suggestions suivantes :

- Étant donné que le point de congélation standard du liquide de refroidissement utilisé sur le véhicule se situe à -35 °C (avec un rapport de mélange de solution de liquide de refroidissement et d'eau de 1:1), il est nécessaire de stationner le véhicule dans des zones où la température du liquide de refroidissement peut être maintenue au-dessus de -35 °C .
- Si vous utilisez votre véhicule dans des zones extrêmement froides, où la température ambiante est inférieure à -35 °C , veuillez utiliser le liquide de refroidissement dans les bonnes proportions, d'après la température locale. (Le réfractomètre T10007 peut être utilisé pour détecter le point de congélation du liquide de refroidissement)

Liquide de frein

! Si le niveau du liquide de frein chute de manière considérable, contactez l'un de nos Concessionnaires dès que possible.

N'utilisez que du liquide de frein conforme aux spécifications. L'utilisation de liquides usagés ou non conformes aux spécifications peut engendrer une perte de performances de freinage.

La propreté du liquide de frein est essentielle. Toute pénétration de saleté dans le circuit peut nuire aux performances de freinage.

Évitez tout contact cutané ou oculaire avec le liquide de frein dans la mesure du possible. Cependant, en cas de contact, rincez immédiatement à grande eau. Gardez le liquide de frein à distance des enfants.

Ne laissez pas le liquide de frein couler sur le moteur. Autrement, il peut s'enflammer lorsque le moteur chauffe, provoquer un incendie et endommager le moteur.

Remarque : Le liquide utilisé dans l'embrayage hydraulique provient aussi du réservoir de liquide de frein.

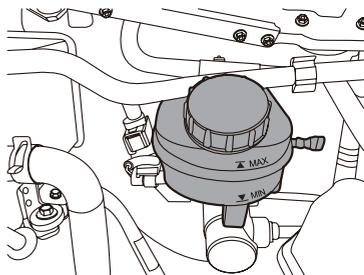
Mise en garde

- Effectuez l'appoint en liquide de frein du maître-cylindre de frein uniquement avec du liquide de frein conforme aux spécifications DOT4. N'utilisez aucun autre type de liquide de frein.
- Le liquide de frein risque d'endommager la peinture. En cas de contact, nettoyez immédiatement et rincez à l'eau.

Entretien et service

Inspection et appoint

Veillez à vérifier le niveau du liquide de frein une fois le véhicule stationné sur un sol de niveau, avec le système de freinage froid. Le niveau du liquide de frein est visible sur le réservoir. Le niveau normal doit être compris entre les repères MAX et MIN. Si le niveau chute au repère MIN, nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Faites l'appoint avec du liquide de frein neuf, conforme aux spécifications, jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères MAX et MIN, puis installez le bouchon du réservoir.



Si le niveau chute en dessous du repère MIN, le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du groupe d'instruments s'allume. Cela indique une défaillance du circuit de freinage à inspecter immédiatement. Si vous êtes au volant, immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Ne conduisez PAS le véhicule.



Éliminez toujours le liquide de frein usagé dans le respect de l'environnement.

Liquide de servodirection

Remarque : *S'applique aux véhicules équipés d'une servodirection électro-hydraulique.*

Mise en garde

Utilisez toujours un liquide conforme aux spécifications de l'ATF-DEXRON III.

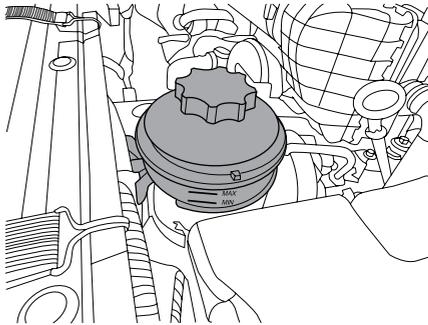
Inspection et appoint

! En cas de chute considérable du niveau de liquide, contactez l'un de nos Concessionnaires dès que possible à des fins d'inspection.

Stationnez toujours le véhicule sur un sol de niveau. Avant de démarrer le moteur, vérifiez le niveau du liquide de servodirection lorsque le système est froid et que la roue avant est positionnée bien droite. Le niveau du liquide de servodirection est visible sur le réservoir. Le niveau normal doit être compris entre les repères MAX et MIN. Si le niveau chute au repère MIN, nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Procédez ensuite à l'appoint avec du liquide neuf et conforme aux spécifications, jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères MAX et MIN. Remettez le bouchon du réservoir en place.

4

Entretien et service



Mise en garde

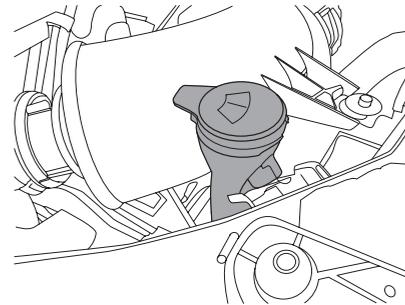
- Ne remplissez pas de manière excessive.
- Évitez toute pénétration de saleté dans le réservoir de liquide de servodirection.
- Utiliser le véhicule avec une quantité insuffisante de liquide dans le réservoir pourrait endommager le système de servodirection.

Liquide lave-glace

Inspection et appoint

! Il peut s'avérer dangereux de conduire avec un système de lave-glace non opérationnel ; vérifiez-le toujours avant de prendre la route.

Le réservoir du liquide lave-glace du pare-brise se trouve dans le compartiment avant. Pour faire l'appoint, soulevez le bouchon du réservoir, versez le liquide lave-glace, puis remettez le bouchon. Pour en savoir plus sur les spécifications du liquide lave-glace, reportez-vous à « Liquides recommandés » dans la section « Paramètres techniques généraux ».



Mise en garde

N'utilisez pas de liquide lave-glace non conforme aux exigences. N'utilisez pas d'eau du robinet car les minéraux qu'elle contient risquent fortement d'obstruer le tuyau ou le gicleur du liquide lave-glace du pare-brise.

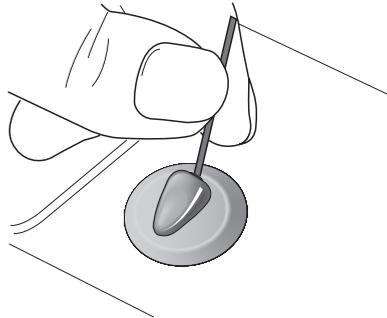
Entretien et service

Gicleur de lave-glace

Réglage et nettoyage

Avant de procéder au réglage ou au nettoyage du gicleur, vérifiez que l'appoint du réservoir de liquide lave-glace a été effectué. Utilisez un bout de câble fin ou une épingle pour nettoyer soigneusement les gicleurs en cas d'obstruction.

L'orientation du jet du liquide lave-glace a été réglée d'usine. Normalement, aucun réglage n'est requis. Cependant, si un réglage était requis, insérez soigneusement une petite épingle dans l'orifice du gicleur pour repositionner le jet et le diriger vers le milieu du pare-brise.

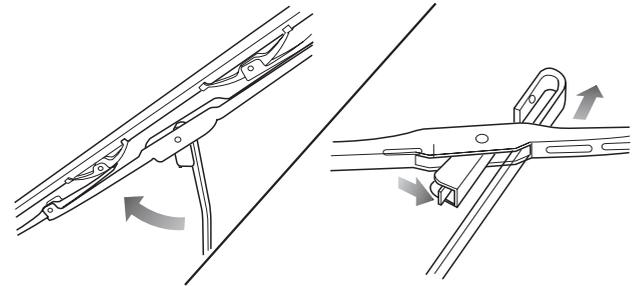


Balais d'essuie-glace

Inspection

Observez si le rebord du balais est rugueux ou endommagé et vérifiez que le caoutchouc du balais est bien fixé sur toute sa longueur.

Remarque : des traces de graisse ainsi que d'autres impuretés sur le caoutchouc peuvent nuire au bon fonctionnement des essuie-glaces et risquent d'endommager la surface du pare-brise.



4

Entretien et service

Remplacement

Dépose

- Soulevez le bras de l'essuie-glace du pare-brise, puis faire tenir la lame et le bras à angle droit.
- Appuyez sur la fixation (dans le sens de la flèche), puis glissez le support de balais vers la partie inférieure du bras de sorte que le pivot du support puisse être séparé du crochet du bras.

Remarque : *Repérez l'emplacement approximatif du crochet et du support car la lame de rechange devra être mise en place de la même manière ultérieurement.*

Pose

- Installez le support de balais sur le crochet.
- Engagez le pivot dans le crochet et poussez-le en place, jusqu'à entendre un son indiquant qu'il est fixé en place.

Entretien et service

Lavez avec un bon produit nettoyant ou du détergent neutre et essuyez à l'aide d'un chiffon sec et doux non pelucheux.

Ceinture de sécurité

Inspection

 **Les ceintures sont également dotées d'un rétracteur à verrouillage d'urgence conçu pour se verrouiller uniquement en cas d'accélération ou de décélération brusque ou, par exemple, dans les virages serrés.**

N'essayez PAS de tester le dispositif de verrouillage en « avançant » brusquement le torse de manière intentionnelle.

Vérifiez TOUTES les ceintures de sécurité comme suit :

- Inspectez tous les points d'ancrage de la ceinture afin de vérifier leur niveau de sécurité.
- Insérez la languette dans la boucle et vérifiez que le verrouillage a bien lieu. Appuyez sur le bouton rouge et vérifiez si la languette de verrouillage se désengage bien.
- Avec la ceinture déroulée à moitié, tenez la languette et tirez-la brusquement. Vérifiez si le dispositif de sécurité peut se verrouiller automatiquement et empêcher un déroulement supplémentaire.

Entretien et service

Entretien et service

 **N'essayez pas de réparer le mécanisme de l'enrouleur ou de la boucle, ni d'apporter des modifications aux ceintures de sécurité, de quelque manière que ce soit. Les ceintures de sécurité soumises à une contrainte dans le cadre d'un accident doivent être remplacées et les points d'ancrage doivent être vérifiés par l'un de nos Concessionnaires.**

Inspectez régulièrement les sangles de la ceinture afin de déceler tout signe d'abrasion ou d'usure, en prêtant une attention particulière aux points d'ancrage et aux dispositifs de réglage.

Nettoyez la ceinture de sécurité avec une éponge trempée dans de l'eau chaude et du savon doux. Elle peut sécher à l'air libre et ne doit pas être directement chauffée ni exposée à la lumière du soleil. Évitez toute pénétration d'eau dans l'enrouleur. Ne les décolorez et ne les colorez jamais, sous peine de nuire à leur résistance.

Batterie

Avertissement relatif à la batterie :



Portez des lunettes de protection !



L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection !



Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits !



Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie !



Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie !



En cas d'intervention sur la batterie et sur n'importe quel appareil électrique du véhicule, des risques de blessure, de corrosion, d'accident et d'incendie peuvent être encourus !

N'oubliez pas de porter des lunettes de protection. Évitez tout contact entre une particule d'acide ou de plomb et vos yeux, votre peau ou vos vêtements.

L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection.

Entretien et service

! Ne retournez pas la batterie, sous peine de faire couler l'acide par l'évacuation. En cas de contact oculaire avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin. Si de l'acide se déverse sur votre peau ou vos vêtements, neutralisez-le immédiatement avec du savon liquide épais, puis rincez abondamment à l'eau. En cas d'ingestion accidentelle d'acide, consultez un médecin immédiatement.

Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits. Lors d'une intervention sur les câbles et les appareils électriques et de l'élimination des charges électrostatiques, évitez de générer des étincelles. Les électrodes de la batterie ne peuvent JAMAIS être en court-circuit. Autrement, elles risquent de provoquer des blessures corporelles en raison de la présence d'étincelles fortement chargées en énergie.

Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie. L'évacuation des gaz de la batterie ne doit en aucun cas être entravée. Pendant la recharge, la batterie doit se trouver dans un endroit bien ventilé.

Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie.

Arrêtez le moteur, positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et mettez hors tension tous les appareils électriques avant d'intervenir sur les appareils électriques. Retirez le câble négatif de la batterie. Lors du remplacement des ampoules, seuls les feux doivent être éteints.

! Prêtez attention aux polarités de la source d'alimentation. Avant de mettre en marche, il convient de vérifier que les polarités correspondent.

La durée de chaque mise en marche ne doit pas être inférieure à 5 secondes. Essayez d'éviter de passer du mode marche au mode arrêt trop fréquemment.

Lors de la dépose de la batterie, veuillez retirer le câble négatif avant le câble positif.

Avant de remettre la batterie en marche, tous les appareils électriques doivent être désactivés. Branchez tout d'abord le câble positif, puis le négatif. Ne branchez jamais les câbles de manière incorrecte, sous peine de déclencher un incendie !

La dépose et la pose non autorisées de la batterie sont formellement interdites. Dans certains cas, ces opérations peuvent endommager gravement la batterie ainsi que la boîte à fusibles. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.

Ne débranchez pas la batterie lorsque le contacteur d'allumage est sur « ON » (MARCHE) ou que le moteur fonctionne. Autrement, les appareils électriques (composants électriques) risquent d'être endommagés.

Afin d'éviter l'exposition du boîtier de la batterie aux rayons ultraviolets, n'exposez pas la batterie aux rayons du soleil.

Entretien et service

Durée d'entreposage du véhicule

Si le véhicule doit rester stationné pendant une période prolongée, les appareils électriques qui produisent de l'électricité statique (comme l'horloge, les dispositifs de sécurité) déchargent la batterie et cette dernière doit alors être rechargée. Pour éviter cette situation, chargez la batterie ou débranchez le câble négatif de la batterie pendant le stationnement du véhicule.

Remarque : Veuillez prêter attention aux avertissements et aux instructions à propos de la batterie avant d'intervenir sur cette dernière.

Mise en garde

Veuillez à couper le contact pendant le stockage. Autrement, la durée de stockage risque d'être considérablement réduite.

Utilisation en hiver

Des exigences strictes doivent être respectées en cas d'utilisation hivernale de la batterie embarquée. De plus, la batterie ne peut fournir que l'alimentation nécessaire au démarrage, contrairement à l'époque où les températures sont normales. Nous conseillons de faire contrôler la batterie embarquée par l'un de nos Concessionnaires avant la saison hivernale et de la recharger, si nécessaire.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plusieurs semaines en hiver, déposez la batterie embarquée du véhicule et stockez-la dans une pièce non sujette au gel afin d'éviter qu'elle ne gèle et qu'elle ne se détériore.

Entretien et service

Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol

⚠ Ne rechargez pas une batterie gelée, sous peine d'explosion ! Même si la batterie est dégelée, de l'acide peut se déverser et donner lieu à de la corrosion. Une batterie gelée doit être remplacée.

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et arrêtez tous les appareils électriques avant la recharge.

Si le véhicule a été entreposé pendant une période prolongée et qu'il ne peut pas être démarré en raison d'une sous-tension (tension générale à la borne ≤ 12 V), la batterie doit être déposée du véhicule et rechargée à l'aide d'un équipement monté au sol (suivez les instructions fournies par le fabricant de l'équipement de recharge).

Pendant la recharge basse intensité (par ex., à l'aide d'un petit appareil de recharge), il n'est pas nécessaire de retirer les câbles de raccordement de la batterie. Cependant, veuillez lire les instructions du fabricant de l'appareil de recharge.

Avant une recharge rapide (c'est-à-dire lors d'une recharge haute intensité), les deux câbles doivent être retirés.

Remarque : Veuillez prêter attention aux avertissements et aux instructions à propos de la batterie avant d'intervenir sur cette dernière. Pendant la recharge, l'appareil de recharge ne peut être raccordé qu'une fois que les pinces des bornes de l'appareil de recharge sont connectées aux électrodes de la batterie, selon les besoins. Une fois la recharge terminée, commencez par mettre l'appareil de recharge hors tension, retirez le câble d'alimentation, puis déposez les pinces des bornes de l'appareil de recharge de la batterie.

Mise en garde

- Tenez les enfants à distance de la batterie, de l'acide et de l'appareil de recharge.
- La batterie ne peut être rechargée que dans un endroit bien ventilé. Le tabagisme est strictement interdit. Veillez à tenir le véhicule à distance des feux nus et des étincelles, car un mélange de gaz explosifs risque d'être généré pendant la recharge de la batterie.
- Protégez-vous les yeux et le visage. Ne restez jamais trop près de la batterie.
- En cas de contact oculaire ou cutané avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin.
- La recharge rapide de la batterie comporte des risques. Elle doit être menée à bien par l'un de nos Concessionnaires qui dispose de l'appareil et des compétences de recharge spéciaux requis.
- Une batterie gelée ou dégelée doit être remplacée. Des fissures peuvent être constatées sur le boîtier de la batterie gelée. L'acide risque de fuir et d'endommager le véhicule.

Entretien et service

Dépose de la batterie

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et arrêtez tous les appareils électriques avant de déposer la batterie.

Pour déposer la batterie, retirez dans un premier temps le câble négatif, puis le câble positif. Retirez ensuite le boulon du support de fixation de la batterie pour déposer cette dernière.

Remplacement de la batterie

La batterie installée sur votre véhicule est conçue pour l'emplacement de fixation correspondant. Pour remplacer la batterie, veillez à utiliser une batterie neuve à tension (12 V), structure et niveau de sécurité identiques. La résistance et la capacité de la batterie de remplacement doivent être identiques à celles de la batterie d'origine. Notre Concessionnaire peut vous proposer des batteries d'origine.

Lors du remplacement de la batterie, veillez à ce que le contacteur d'allumage soit sur la position « OFF » (ARRÊT) et à ce que tous les appareils électriques soient hors tension.



En ce qui concerne la mise au rebut de la batterie usagée, nous conseillons de confier le remplacement de la batterie à l'un de nos Concessionnaires. De plus, la batterie ne doit en aucun cas être traitée comme un déchet ménager car elle contient de l'acide sulfurique et du plomb.

4

Entretien et service

Installation de la batterie

Avant d'installer la batterie, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et mettre tous les appareils électriques hors tension.

Installez la batterie à l'emplacement désiré et fixez-la au support de batterie.

Lors du branchement de la batterie, veuillez fixer le câble positif avant le câble négatif.

Mise en garde

Pour éviter que la batterie ne se décharge, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) lorsque vous quittez le véhicule.

Pneus

 **LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX ! Ne conduisez PAS votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.**

Inspectez fréquemment les pneus et les flancs afin de déceler tout signe de déformation (bosses), de coupure ou d'usure. Les pierres et autres objets tranchants doivent être retirés à l'aide d'un outil émoussé adapté. S'ils ne sont pas retirés, ils risquent de s'enfoncer dans le pneu.

Pression des pneus

 **Conduire avec des pneus mal gonflés peut nuire à la stabilité du véhicule, augmenter la résistance au roulement, engendrer une usure rapide des pneus et occasionner d'éventuels dommages permanents à la carcasse des pneus.**

Gardez bien à l'esprit les réglementations sur l'usure des pneus et la pression de gonflage. Il incombe au conducteur de s'assurer que les pneus sont conformes aux exigences en vigueur.

Vérifiez la pression des pneus de façon hebdomadaire, y compris celle de la roue de secours et, si nécessaire, ajustez-la conformément aux exigences relatives à la pression qui figurent sur le cadre de la porte côté conducteur. Le présent Manuel indique la pression de gonflage correcte lorsque les pneus sont froids. Reportez-vous à « Roues et pneus » dans la section « Paramètres techniques généraux ».

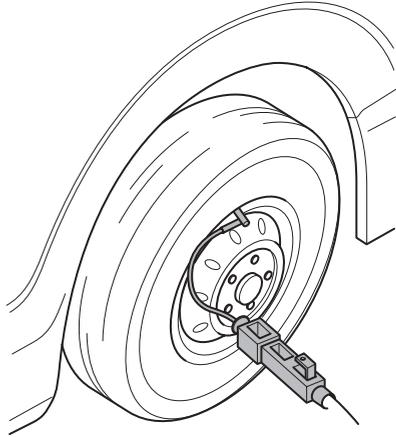
La pression de gonflage du pneu de la roue de secours doit être maintenue à la valeur la plus élevée recommandée et ajustée

Entretien et service

avant utilisation. La pression doit être vérifiée à l'aide d'un manomètre pour pneu précis lorsque le pneu est froid au lieu de diminuer la valeur lorsque le pneu est chaud, car la pression est supérieure à la normale en raison de la température. Remettez toujours en place les capuchons de valves afin d'éviter toute pénétration de saleté dans le mécanisme de la valve.

Une perte de pression naturelle a lieu au fil du temps. Cependant, toute perte de pression inhabituelle doit faire l'objet de recherches et d'une rectification.

Remarque : La pression spécifiée s'applique à un pneu froid. La pression du pneu chaud doit être supérieure.

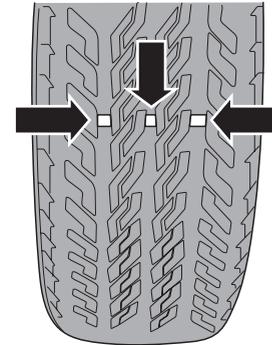


Reportez-vous à « Pneus » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Indicateur d'usure

La bande de roulement des pneus d'origine comporte un indicateur d'usure. Lorsque le pneu est usé et qu'il reste 1,6 mm sur la bande de roulement, l'indicateur d'usure apparaît sur toute la largeur du dessin de bande de roulement.

Un pneu doit être remplacé immédiatement si une partie de l'indicateur d'usure devient visible. Cependant, notez bien qu'une réduction de la sécurité et des performances du pneu est constatée avant d'atteindre la limite légale. Des pneus très usés augmentent par exemple les risques d'aquaplaning.



4

Entretien et service

Entretien supplémentaire

Nettoyage du véhicule

 Lorsque vous conduisez le véhicule pour la première fois après l'avoir nettoyé, appuyez doucement sur la pédale de frein à plusieurs reprises pour vérifier que toute l'humidité présente sur les disques de frein a été éliminée.

Nettoyez soigneusement les pneus. N'utilisez jamais de jet haute pression, sous peine d'endommager les pneus. Si vous décelez des dommages, remplacez le pneu.

Il est interdit de rincer à l'eau la partie avant de l'habitacle (à proximité du tableau de bord) afin de ne pas causer de dommages à certaines pièces connexes.

Prêtez une attention particulière à ce qui suit afin de préserver la valeur de votre véhicule :

- Nettoyez le véhicule à l'eau froide ou tiède. De l'eau chaude risque de détériorer la peinture du véhicule par temps extrêmement froid.
- Lorsque vous lavez le véhicule, évitez de l'exposer à la lumière directe du soleil par temps chaud.
- Utilisez un produit de nettoyage spécialement conçu pour les véhicules afin d'éliminer les taches de graisse et de goudron sur la carrosserie. Lorsque la peinture est encore humide, lavez-la à l'eau savonneuse à l'aide d'une éponge douce. Rincez abondamment et séchez avec une peau de chamois.

- Lors du nettoyage du véhicule au tuyau d'arrosage, il est interdit de pulvériser l'eau directement sur les vitres, les portes ou les freins par l'espacement de la roue.
- Une fois le nettoyage terminé, inspectez la peinture afin de déceler d'éventuels dommages et éclats provoqués par des gravillons. Appliquez de la peinture de retouche, au besoin. De temps à autre, utilisez de la cire à polir pour protéger la peinture.
- Si vous utilisez des équipements de nettoyage haute pression, gardez le jet d'eau en mouvement. Ne lavez pas directement le moteur, le radiateur, l'écart entre les portes, les joints, les composants électriques ou les composants qui y sont connectés.

Remarque : Éliminez immédiatement de la peinture les particules qui semblent inoffensives, mais qui sont agressives - p. ex., les fientes d'oiseaux, la sève des arbres, les cadavres d'insectes, les taches de goudron, le sel de voirie et les retombées industrielles. Autrement, les taches et les dommages seront permanents.

Mise en garde

Il est interdit d'ouvrir le capot moteur et de rincer directement le compartiment moteur, sous peine de provoquer des courts-circuits au niveau des composants électriques du compartiment moteur. N'utilisez pas de vapeur pour nettoyer le soubassement, le passage de roue ou la section de la boîte de vitesses, sous peine de détériorer la couche de cire de protection.

Entretien et service

Nettoyage des dépôts de carbone sur le moteur

Au vu de la qualité des produits à base d'huile domestiques, il est recommandé de procéder au nettoyage des dépôts de carbone sur le moteur après avoir parcouru 15 000 à 20 000 km afin de garantir des performances normales du moteur. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'un de nos Concessionnaires.

Traitement anticorrosion du dessous de la carrosserie

Le dessous de la carrosserie de votre véhicule a été traité contre la corrosion. Vérifiez régulièrement le traitement anticorrosion du dessous de la carrosserie.

Utilisez un jet d'eau pour éliminer les accumulations de boue agglomérée ou de débris en dessous de la carrosserie. Cela s'applique plus particulièrement en hiver, quand du sel est utilisé sur les routes gelées et enneigées.

Sièges et garniture

Utilisez régulièrement un aspirateur ou une brosse à poils doux pour nettoyer la saleté et la poussière accumulées sur les fibres. Utilisez régulièrement un chiffon propre pour essuyer la garniture. Utilisez un produit nettoyant spécial pour éliminer la poussière, les auréoles et les taches sur la garniture. Utilisez un produit nettoyant spécial pour nettoyer les parties en cuir.

Joint d'étanchéité des portes

Pour éviter que les joints d'étanchéité des portes en caoutchouc ne gèlent par temps froid, utilisez des produits d'entretien pour caoutchouc ou un pulvérisateur de silicone à des fins de protection.

Vitres des fenêtres

Utilisez régulièrement un produit nettoyant pour laver les vitres des fenêtres.

Les lentilles des phares sont en plastique transparent. Utilisez un bon produit nettoyant ou un détergent neutre plutôt qu'un solvant abrasif ou chimique pour procéder au nettoyage.



Paramètres techniques généraux

- ss Principaux paramètres de dimensions du véhicule
- ss Paramètres de poids du véhicule
- ss Paramètres de performances du véhicule
- ss Principaux paramètres du moteur
- ss Paramètres du système de freinage de service
- ss Liquides recommandés
- ss Roues et pneus
- ss Paramètres de géométrie des roues

Paramètres techniques généraux

Principaux paramètres de dimensions du véhicule

Modèle	SV63C-6060	SV63C-6060	SV63C-7060
Longueur (mm)	5 940	5 940	5 940
Largeur (mm)	2 062	2 062	2 062
Hauteur (mm)	2 535	2 535	2 755
Empattement (mm)	3 760	3 760	3 760
Suspension avant/arrière (mm)	1 020/1 160	1 020/1 160	1 020/1 160
Voie avant (mm)	1 732	1 732	1 732
Voie arrière (mm)	1 743	1 743	1 743
Diamètre de braquage minimal (m)	14,1	14,1	14,1

Paramètres techniques généraux

Paramètres de poids du véhicule

Modèle	SV63C-6060	SV63C-6060	SV63C-7060
Poids nominal brut du véhicule (kg)	3 500	3 500	3 500
Poids à vide du véhicule (kg)	2 230	2 360	2 390
Charge par essieu (capacité de l'essieu avant/arrière) [kg]	1 610/1 890	1 690/1 810	1 700/1 800
Nombre de places	3	3	3

Paramètres techniques généraux

Paramètres de performances du véhicule

Modèle	SV63C-6060	SV63C-6060	SV63C-7060
Type de moteur	SC20M163Q6A	SC20M163Q6A	SC20M163Q6A
Consommation de carburant dans des conditions de fonctionnement générales (l/100 km)	9,0	9,2	9,4
Vitesse de conception maximale (km/h)	145	145	140
Aptitude en pente maximale (%)	40	40	40
Niveau d'émissions à la livraison	Euro 6d	Euro 6d	Euro 6d

Paramètres techniques généraux

Principaux paramètres du moteur

Type de moteur	SC20M163Q6A
Type	Moteur diesel à rampe commune à injection directe avec turbocompresseur et échangeur thermique
Cylindrée (l)	1,996
Nombre de soupapes	4
Alésage*Course (mm*mm)	83*92
Rapport volumétrique	(15,9±0,2):1
Puissance nette maximale (kW)	118,5
Puissance nominale (kW)	120
Régime moteur à la puissance nominale (tr/min)	4 000±50
Couple max. (Nm)	375
Régime moteur au couple maximal (tr/min)	1 500 ~ 2 400
Ralenti (tr/min)	750±50
Type et indice de carburant	Diesel, conforme à la norme Euro 6d ou supérieure
Contenance du réservoir de carburant (l)	80

Paramètres techniques généraux

Paramètres du système de freinage de service

Éléments	Paramètres
Suspension avant	Suspension indépendante McPherson
Suspension arrière	Suspension non indépendante à ressorts à lames
Ressorts à lames	Ressorts à lames coniques
Spécifications des ressorts à lames (traction avant)	80, 100 (N/mm)
Spécifications des ressorts à lames (propulsion)	60/100, 60/110, 60/130, 70/135, 70/160 (N/mm)
Exigence d'équilibre dynamique de roue	Le déséquilibre dynamique résiduel des deux côtés de la roue doit être inférieur à 10 g
Absence de bruit sur la course de la pédale de frein	sur 10 mm
Plage d'application raisonnable du couple de frottement de frein	Au moins 2 mm restants avant que le matériau d'usure n'atteigne la limite d'usure

Paramètres techniques généraux

Liquides recommandés

Élément	Spécifications	Capacité
Huile de lubrification du moteur (l)	SAE 5W-30 ACEA C3	6
Liquide de refroidissement du moteur (l)	D-35 (-35 °C)	10,5 (sans chauffage de ventilateur arrière) 12 (avec chauffage de ventilateur arrière) 13,5 (empattement long)
Liquide de refroidissement à circulation cryogénique (l)	D-35 (-35 °C)	4,5
Liquide pour boîte de vitesses manuelle à 6 rapports - BVM6 (traction avant) [I]	Laike 75w/85	2,7
Liquide pour boîte de vitesses manuelle à 6 rapports - BVM6 (propulsion) [I]	Fuchs 75w/85	3,3
Liquide pour boîte de vitesses automatique à 6 rapports - BVA6 (l)	petro-Canada Dexron VI	9
Liquide de frein (l)	Laike 901-4 DOT 4	1
Liquide de servodirection (l)	ATF-DEXRON III	1,2
Liquide lave-glace (l)	3E ultra-bright glass cleaner	4
Frigorigène pour climatisation (g)	R134a	750±30 (climatisation simple) 1 450±30 (empattement moyen, climatisation double) 1 600±30 (empattement long, climatisation double)
Frigorigène pour climatisation (g)	R1234yf	750±30 (climatisation simple) 1 450±30 (empattement moyen, climatisation double) 1 600±30 (empattement long, climatisation double)

Paramètres techniques généraux

Lubrifiant pour essieu arrière (l)	Tempo GL-5 80W-90	2,5
Graisse pour fusée d'arbre de transmission (g)	EP2	8±1

Paramètres techniques généraux

Roues et pneus

Élément	Paramètre		
Spécifications de jante	6 1/2J×16	6J×16	
Dimensions de pneu	235/65R16C	215/75R16C	195/75R16C
Type de véhicule	Fourgon grand volume/fourgon standard/châssis-cabine/plateforme		
Poids nominal brut du véhicule (kg)	≤ 4 050	≤ 4 050	≤ 5 000
Pression des pneus des roues avant/arrière (à froid) [bar]	3,5/4,9	4,0/4,75	4,6/4,3
Pression du pneu de la roue de secours (à froid) [bar]	4,9	4,75	4,6

Paramètres techniques généraux

Paramètres de géométrie des roues

Élément		Paramètre
Roue avant	Carrossage	$0^{\circ}20' \pm 30'$ ($-0,167^{\circ} \sim 0,83^{\circ}$) Valeur absolue de la différence entre la gauche et la droite $\leq 0,5^{\circ}$
	Angle de chasse du pivot de fusée	$2,33^{\circ} \pm 0,5^{\circ}$ ($1,83^{\circ} \sim 2,83^{\circ}$) Valeur absolue de la différence entre la gauche et la droite $\leq 0,5^{\circ}$
	Pincement	Un côté : $0^{\circ}11,5' \pm 5'$ ($0,108^{\circ} \sim 0,28^{\circ}$) Valeur absolue de la différence entre la gauche et la droite $\leq 0,1^{\circ}$
	Angle d'inclinaison du pivot de fusée	$12,16^{\circ} \pm 0,5^{\circ}$ ($11,66^{\circ} \sim 12,66^{\circ}$) Valeur absolue de la différence entre la gauche et la droite $\leq 0,5^{\circ}$
Roue arrière	Pincement	$0 \pm 25'$
	Carrossage	$0 \pm 30'$
	Angle de poussée de la roue arrière	$0 \pm 15'$ Valeur absolue de la différence entre la gauche et la droite $\leq 0,2^{\circ}$

